

## SÉANCE ORDINAIRE

SÉANCE DU 13 AVRIL 2021

### **Présidence de M. Florian BERCAULT, maire**

Le mardi treize avril deux mille vingt-et-un, à dix-huit heures, le conseil municipal, dûment convoqué le six avril deux mille vingt-et-un, comme le prévoient les articles L2121-10 et L2121-12 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, en visioconférence, sous la présidence de M. Florian Bercault, maire.

#### **Étaient présents**

Florian Bercault, maire, Bruno Bertier, Isabelle Eymon, Georges Poirier, Marjorie François, Patrice Morin, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Bruno Fléchar, Camille Pétron, Antoine Caplan, Christine Droguet (à partir de 18 h 42), Geoffrey Begon, Céline Loiseau, adjoints, Béatrice Ferron, Michel Neveu, Marie Boisgontier, Geneviève Pham-Sigmann, Solange Bruneau, Éric Paris, Georges Hoyaux, Laurent Paviot, Catherine Roy, Caroline Garnier, Sébastien Buron, Jonathan Guilemin, Guillaume Agostino, Kamel Oghi, Rihaoui Chanfi, Ludivine Leduc, Noémie Coquereau (jusqu'à 20 h 40), Paul Le Gal-Huaumé, Lucie Chauvelier, Didier Pillon (à partir de 18 h 51), Isabelle Marchand, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Pierrick Guesné, Samia Sultani (à partir de 18 h 10) et Vincent d'Agostino, conseillers municipaux.

#### **Étaient représentés**

Nadège Davoust a donné pouvoir à Geoffrey Begon, Noémie Coquereau a donné pouvoir à Catherine Roy (à partir de 20 h 40), James Chabonnier a donné pouvoir à Isabelle Marchand, Xavier Dubourg a donné pouvoir à Didier Pillon et Gwendoline Galou a donné pouvoir à Samia Sultani.

La séance est ouverte à 18 h.

**M. le Maire :** *Bonsoir à tous et à toutes, il est 18h00, je suis très heureux de vous retrouver pour ce conseil municipal, on s'adapte, j'ai à mes côtés, Isabelle Eymon et Bruno Bertier pour la majorité, Didier Pillon va nous rejoindre, il s'excuse du retard qu'il va avoir. Il va bien nous rejoindre en présentiel et le reste des élus est en visioconférence. Je vais commencer par procéder à l'appel.*

*Je rappelle en introduction l'importance de garder sa caméra allumée, pour la conformité de la tenue de ces instances en visioconférence. C'est assez important qu'on puisse s'assurer que tout le monde soit présent, ait les bonnes informations. Je vous demanderais donc de garder cette caméra allumée, notamment au moment du vote.*

## QUESTIONS DES CITOYENS

**M. le Maire :** *Nous allons pouvoir passer aux questions des citoyens. Deux questions des citoyens sont arrivées dans les délais. Je rappelle que l'objectif pour nous est de rapprocher le citoyen de nos instances démocratiques et notamment du conseil municipal. Je crois que la retransmission vidéo permet aussi d'avoir un débat qui se diffuse plus largement. Rappel de l'innovation liée au règlement intérieur, et notamment son article 26 dédié aux questions des citoyens. Je vais vous lire les deux questions, en commençant par la première, liée au stationnement : "Est-il possible de proposer aux Lavallois résidant en zone de stationnement rouge un abonnement de stationnement comme proposé pour les résidents en zone verte ?" Il s'agit de Justine Gourdier, qui est résidente rue du Val de Mayenne à Laval. Je vais laisser la parole à Geoffrey Begon pour répondre à cette question.*

**Geoffrey Begon :** *Merci, Monsieur le Maire. Bonsoir à tous. Les problèmes de stationnement sont à la fois récurrents et compliqués, parce qu'on se heurte toujours à des conflits d'usage et à des enjeux forts en termes d'aménagement. Je tiens à remercier Madame Gourdier pour cette question, qui va me donner l'occasion de rappeler le sens du stationnement payant, à savoir qu'il s'agit de créer de la rotation de véhicules. On estime en effet, et ce sont les chiffres du CEREMA au niveau national, qu'une place de stationnement non réglementée accueille en moyenne une voiture par jour quand une place de stationnement payant en reçoit entre quatre et sept au quotidien. Cette rotation est vraiment vitale pour le cœur de ville où sont précisément situés les horodateurs en zone rouge, puisqu'elle permet de faire en sorte que les commerces et les services restent accessibles aux usagers. C'est une chose sur laquelle il faut vraiment insister parce que nous avons parfois un contresens là-dessus. J'insiste vraiment auprès de nos concitoyens : contrairement à une idée reçue, le stationnement payant n'est pas l'ennemi du commerce et des services en centre-ville. C'est vraiment ce qui permet de respirer et d'exister. Si on acceptait le principe d'un abonnement résident en zone rouge, on favoriserait malheureusement l'essor de voitures ventouses de résidents qui empêcheraient précisément l'accès aux commerces et aux services. Ce n'est donc pas envisageable. Par contre, je tiens vraiment à rappeler que les résidents qui sont dans ces zones rouges peuvent tous accéder à l'abonnement résident zone verte sur la rive où ils habitent. Cela les conduit à se garer un peu plus loin de chez eux, mais à proximité quand même.*

**M. le Maire :** *Merci, Geoffrey Begon. Il y a une deuxième question posée par une Lavalloise, Marie-Thérèse Leloup : "La ville de Laval peut-elle prendre en charge les problèmes de réception de la TNT ? Depuis plusieurs mois, notre téléviseur nous affiche « faible signal » ou « pas de signal ». Après plusieurs interventions auprès de l'ANFR, qui doit régler ce problème, je n'ai toujours vu personne." Là, je vais donner la parole à Paul Le Gal-Huaumé, pour répondre à cette question.*

**Paul Le Gal-Huaumé :** *Merci, Monsieur le Maire. C'est une bonne question. En soi, la gestion des réseaux hertziens revient au CSA, Conseil supérieur de l'audiovisuel et à l'ANFR, l'Agence nationale des fréquences. Il sera certainement nécessaire de demander à un antenniste professionnel, qui est agréé ANFR, de réaliser un diagnostic de l'installation technique. Puisque nous avons en Mayenne deux émetteurs TNT, le mont Rochard et le site du stade Jean Macé. Parfois, une simple réorientation de l'antenne peut améliorer la qualité de réception. Pour autant, on peut proposer que la mairie de Laval accompagne Madame Leloup auprès de l'ANFR pour déclarer une réclamation et suivre le dossier enregistré officiellement et avoir une demande de retour auprès de la mairie de Laval pour permettre un meilleur suivi du dossier. Mais les réseaux hertziens ne sont pas une compétence de la ville en eux-mêmes.*

**M. le Maire :** *Merci, Paul Le Gal-Huaumé, pour ces éléments de réponse qui, j'espère, apporteront satisfaction à la Lavalloise en question et bénéficieront à tous.*

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 6 FÉVRIER 2021.

**M. le Maire :** *Je passe à l'approbation des procès-verbaux. Vous avez reçu procès-verbal de la séance du 6 février 2021. Avez-vous des observations à formuler ? Il n'y a pas de réaction, donc le procès-verbal en question est adopté. En raison de la crise sanitaire de la Covid 19, les procès-verbaux ne sont pas présentés à chacun pour signature, vous l'imaginez bien.*

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS MUNICIPALES PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DES DISPOSITIONS DES ARTICLES L2122-22 ET L2122-23 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE).

**M. le Maire :** *On passe au compte rendu des décisions municipales. Avez-vous là aussi des observations ou des questions sur ces décisions municipales ? Il n'y a pas de questions.*

COMPTE RENDU DES MARCHÉS CONCLUS DEPUIS LE 6 FÉVRIER 2021.

**M. le Maire :** *Je passe au compte rendu des marchés et accords-cadres. Avez-vous des observations, des questions sur ces marchés depuis le 6 février 2021 ? Marie-Cécile Clavreul.*

**Marie-Cécile Clavreul :** *Je n'ai pas bien entendu si le dossier des marchés publics était terminé. Je voulais intervenir ensuite sur une question de forme. J'avais levé la main peut-être un peu tôt.*

**M. le Maire :** *D'accord, s'il n'y a pas de remarques sur les marchés et les accords-cadres, nous passons à la suite, qui concerne l'information et le lancement du projet de réaménagement du cœur de ville. Vous aurez le temps d'intervenir après.*

**Marie-Cécile Clavreul :** *Monsieur le Maire, je voulais seulement faire une remarque plus générale sur notre ordre du jour et les dossiers qui nous sont soumis. Vous avez envoyé les dossiers le 6 avril. J'ai vu pour la première fois qu'on avait reçu par mail une notification de modification d'un dossier à l'ordre du jour. C'était un des derniers dossiers de l'ordre du jour. Par contre, après, on a eu des modifications de l'ordre du jour, mais on n'a pas eu de notification. Je voulais savoir si c'était une erreur, une absence. Parce que nous avons eu des modifications jusqu'au vendredi soir, si ce n'est le samedi matin, 10 avril. Je trouve que c'est un peu dommage d'en avoir jusqu'au dernier moment. Surtout qu'en plus, nous ne savons pas ce qui a été modifié. Aussi, quand nous avons déjà regardé les dossiers, il faut les reprendre et ce n'est pas du tout satisfaisant. Je l'ai déjà dit, je le redis encore. Il y avait eu une tentative, mardi, où on nous notifiait la modification, mais après, plus rien. Je voulais savoir pourquoi cela n'avait pas continué.*

**M. le Maire :** *Madame Clavreul, je vais vous rassurer là-dessus, il n'y a aucune volonté de dissimuler quelque information que ce soit, et je crois qu'on a prouvé depuis le début de ce mandat la volonté justement d'avoir de la transparence, du dialogue permanent en innovant avec les questions des citoyens. Rassurez-vous, il n'y a pas de modification. Il ne faudrait pas colporter des informations que j'estime fallacieuses. Mais effectivement, rassurez-vous, il n'y a pas eu de modification depuis, de l'ordre du jour et des éléments.*

**Marie-Cécile Clavreul :** *Si, on a eu des modifications, Monsieur le Maire.*

**M. le Maire :** *Non, je vous confirme qu'il n'y a eu aucune modification depuis l'envoi des documents.*

**Marie-Cécile Clavreul :** *Si, pourquoi avons-nous des obligations à télécharger nos documents parce qu'il y a des modifications ? Quand nous les téléchargeons une fois, nous avons des mentions en rouge qui nous indiquent qu'il faut télécharger à nouveau les documents. S'ils n'ont pas changé, nous ne devrions pas avoir à les télécharger à nouveau. C'est mathématique.*

**M. le Maire :** *C'est peut-être pour des raisons techniques. C'est là où le numérique joue des tours. Mais je vous rassure, sincèrement, il n'y a aucune modification sur les documents. Peut-être qu'il y a un souci technique, mais soyez pleinement rassurée. Les documents sont arrivés en temps et en heure, sans aucune modification.*

*Je veux bien prendre le point sur les aspects techniques et m'assurer auprès du directeur en charge des systèmes d'information qu'il puisse revenir vers vous pour s'assurer que votre tablette fonctionne bien. Mais vraiment, de notre côté, il n'y a eu aucune modification opérée depuis plusieurs jours. Je suis donc navré que ce soit arrivé sur votre outil, mais de ce point de vue là, nous allons vérifier. Je saisis le directeur en charge de ces sujets, si cela vous convient.*

## INFORMATION

### LANCEMENT OPÉRATIONNEL DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU CŒUR DE VILLE DE LAVAL

**M. le Maire :** *On passe au volet information sur le réaménagement du cœur de ville de Laval. Je voulais démarrer en rappelant que je suis très heureux de pouvoir présenter ce projet du 11 novembre de concert avec Bruno Bertier. Cette place du 11 novembre, c'est la priorité du mandat, qui a été promise aux Lavallois pendant la campagne électorale. Elle est le cœur battant de notre ville et plus largement de notre agglomération, de notre département. Je peux vous dire que depuis notre arrivée, on n'a pas perdu de temps, on s'est mis au travail malgré des circonstances exceptionnelles dans le cadre de la crise sanitaire. Vous allez voir que la présentation que Bruno Bertier, premier adjoint, va vous faire est le fruit de huit mois de travail pour reprendre justement le fil de toutes les études qui ont pu être menées, adapter le projet aux priorités de notre équipe municipale que sont d'une part la reconquête du logement, parce que le cœur de ville, depuis plusieurs années, a perdu des habitants, et puis l'amélioration des flux commerciaux et de mobilité, pour un centre-ville toujours plus agréable, toujours plus aéré, toujours plus animé et accessible. Cette place du 11 novembre s'inscrit dans la continuité de toutes les études qui ont été conduites jusqu'à présent, depuis 2018, et notamment le respect de la concertation engagée avec les Lavallois, qui a été longue, mais fructueuse, et qui a permis d'aboutir aujourd'hui à des ambitions partagées que vous découvrirez. Les grands arbitrages ont été réalisés en respectant les promesses faites aux Lavallois et en considérant la place du 11 novembre comme une partie d'un ensemble qui s'appelle le cœur de ville. La place a connu au fil de son histoire des évolutions importantes. Elle s'est toujours adaptée à son époque. Il est plus que temps aujourd'hui d'en faire une vitrine, une vitrine des transitions urbaine, des transitions sociales, des transitions commerciales, des transitions environnementales. Finalement, ce qu'on va vous présenter ce soir, ce n'est pas un simple projet d'aménagement. C'est un projet de développement économique, un projet culturel et patrimonial, un projet d'habitat, un projet de vivre ensemble, tout simplement. C'est pour cela qu'une réflexion approfondie a été nécessaire. Nous sommes fiers et heureux aujourd'hui de vous la présenter. Je cède la parole à Bruno Bertier, premier adjoint, qui va vous présenter dans le détail ce projet à la fois ambitieux et qui, je le rappelle, se fera avec et pour tous les Lavallois. Bruno Bertier.*

**Bruno Bertier :** *Merci, Monsieur le Maire. Mes chers collègues, bonsoir. Je suis très heureux ce soir, en ce début de conseil municipal, de vous rendre compte de l'état d'avancement de ce projet de la place du 11 novembre. Comme vous l'avez dit, Monsieur le Maire, c'est un projet qui a été entamé par François Zocchetto et l'équipe municipale qui nous ont précédés. Dès 2017, il y a eu une volonté de réaménager cette place du 11 novembre. Cette place du 11 novembre, on en parle depuis 20 ans. C'est un sujet délicat. Cela fait 20 ans que des projets voulaient aller vers une réhabilitation, un réaménagement de cette place. Il faut du courage pour aller sur l'aménagement d'une place telle que la place du 11 novembre. C'est ce que nous avons promis aux Lavallois, et c'est ce que je vais essayer de vous expliquer ce soir, de vous montrer où nous en sommes sur le projet. Il y a un document qui doit apparaître. Merci.*

*C'est un projet d'abord qui a une équipe, derrière. Je ne suis pas seul, premier adjoint, Bruno Bertier. C'est une équipe autour de Monsieur le Maire avec différents adjoints. Il y a Isabelle Eymon qui est là ce soir, qui a un rôle important sur le rôle de cette place, notamment sur la partie transition écologique. Il y a Geoffrey Begon sur les mobilités. Il y a Georges Poirier qui est à l'origine du projet que nous avons présenté aux Lavallois. C'est une équipe de plusieurs adjoints, de plusieurs conseillers municipaux. Puis je n'oublie pas qu'autour de Fabrice Martinez, c'est tous nos services qui sont mobilisés sur ce projet de cette place, et même avant notre arrivée, ils étaient déjà mobilisés. Je tiens à les remercier. Sachez que c'est un à deux comités de pilotage par semaine depuis notre arrivée, depuis le mois de juillet dernier, pour travailler sur l'aménagement de cette place. Nous n'avons pas perdu de temps, nous nous sommes évidemment, dans un premier temps, inspirés du travail effectué par l'équipe précédente, pour faire les arbitrages politiques que je vais essayer de vous présenter ce soir.*

*Cette place du 11 novembre est un projet qui s'inscrit dans l'histoire et le temps de notre ville. Pourquoi ? Parce que cette place du 11 novembre, qui est l'ancien lit de la rivière la Mayenne, est au cœur de notre ville, au cœur de l'agglomération lavalloise, au cœur même du département. C'est le poumon de notre territoire et cette place a connu de nombreuses mutations tout au long de son histoire. Après être un lit de rivière, elle est devenue une place d'armes. À la fin du XIXe siècle, petit à petit, elle s'est métamorphosée en une place publique, une place d'armes, une place où le marché était présent. Vous avez ici quelques photos de 1900, au début du XXe siècle. Vous avez, au fil du temps, une mutation : la technologie, les transports en commun arrivent. Ce sont les années 1950. C'est la nationale Paris-Brest qui passe au cœur de notre ville et qui traverse cette place en son milieu. Vous voyez les premiers transports en commun qui arrivent. Puis petit à petit, cette place est transformée pour arriver, dans les années 70, à ce que nous connaissons aujourd'hui : une place qui est un grand rond-point, qui, en son centre, a quatre parties, avec deux parkings, une troisième partie qui est un lieu mémoriel, le monument aux morts, et un lieu qui est convivial autour d'un jet d'eau et d'un manège. Mais aujourd'hui, c'est surtout un grand rond-point où la voiture est très présente. Il faut traverser pour un piéton à peu près huit voies avant d'être à l'autre bout de cette place du 11 novembre. Voilà l'histoire de cette place.*

*Évidemment aujourd'hui, cette place ne correspond plus, comme le disait Monsieur le Maire, à la transition écologique et urbaine nécessaire à notre ville. Parce que cette place étant au cœur de la cité, elle en est aussi la vitrine. On a différentes problématiques, notamment de reconquête du logement. Et si on veut inciter de nouveaux habitants à venir dans notre ville, il faut que cette place soit irréprochable et qu'elle soit vraiment à l'image de ce que doit être notre ville demain. Bref, cette ville doit s'inscrire tout simplement dans son XXIe siècle.*

*Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Il y a donc un grand travail à opérer là-dessus. Comme cela a été dit par Monsieur le Maire, ce que nous avons dit aux Lavallois, ce que nous proposons en 2020 n'était pas une rupture. C'est-à-dire qu'on s'adossait sur la concertation qui avait été faite dès 2019 auprès des Lavallois. L'équipe de François Zocchetto avait questionné les Lavallois sur ce qu'ils voulaient, ce qu'ils souhaitaient de cette place du 11 novembre. Ce qu'ont exprimé les Lavallois en 2019, c'est d'abord aux trois phases de concertation qui ont été menées à cette période, trois phases de concertation qui étaient décomposées en trois parties : recueil des attentes, la partie co-construction du projet et la restitution des différents ateliers. C'est 693 participants, 490 contributions, 1500 idées, 8 thèmes qui ont été travaillés. Ces huit thèmes sont l'aménagement de l'espace public, les déplacements et les mobilités, le stationnement en centre-ville, l'attractivité du centre-ville, l'offre commerciale, les berges de la Mayenne, la place du 11 novembre en tant qu'espace public, et la place du 11 novembre en tant que construction. Qu'est-ce qui est ressorti et qu'est-ce que nous ont dit les Lavallois en 2019 ?*

*Que ce serait un bon projet si demain, cette place était réaménagée, si cela permet de fluidifier l'accès au centre-ville, de donner plus de place aux déplacements doux, de rendre le centre-ville plus vivant, convivial, animé, d'aménager une place du 11 novembre plus belle et aérée, d'équilibrer le minéral et le végétal dans l'aménagement, d'améliorer l'offre commerciale, de réaménager les berges de la Mayenne et les rendre plus accessibles, de maintenir la capacité de stationnement et la rendre plus discrète dans l'espace public. Toutes les équipes de concertation ont imaginé une place libérée de la voiture, dédiée aux bars et terrasses, aux activités commerciales, culturelles et de loisir, trouvé une architecture ambitieuse, légère, audacieuse et des aménagements de qualité permanents ou éphémères avec la présence évidente de l'eau, trait d'union avec la Mayenne. Isabelle Eymon et Georges Poirier, qui étaient conseillers municipaux à l'époque, nous ont aidés à constituer notre projet, que nous avons présenté aux Lavallois, que nous avons présenté aux élections municipales et qui tenait compte évidemment de cette concertation. Lorsque nous sommes arrivés, il faut aussi noter le travail qui a été fait sur tous les diagnostics en termes d'urbanisme, en termes de commerce, en termes de mobilité, d'environnement. Un plan guide avait été constitué par l'équipe précédente. Il y avait une démarche mémorielle autour du monument aux morts et un diagnostic sur la partie stationnement. Il y a donc une continuité municipale qui a été faite par notre équipe dès notre arrivée sur les travaux engagés et il n'était pas question de repartir à zéro, de repartir d'une feuille blanche. Nous nous sommes adossés sur le travail mené pendant trois années par nos prédécesseurs, parce que c'est l'argent public et puis tout simplement parce qu'il faut tenir compte aussi de la continuité du service public. Ce qui a été notre esprit dès notre arrivée.*

*Autant l'ensemble des listes candidates aux élections municipales était d'accord sur le fait de réhabiliter cette place du 11 novembre, autant il y avait des divergences. C'est là-dessus qu'il y a eu un débat lors de ces élections municipales. Puisque vous avez à l'écran le projet que nous avons présenté aux Lavallois pendant le printemps de 2020. Les divergences étaient que nous ne croyions pas, et nous ne le croyons toujours pas, que la présence d'un parking souterrain sur cette place du 11 novembre était nécessaire. Autant il y a 20 ans, ce parking aurait certainement trouvé sa place. En 2021, d'abord, le coût astronomique de 10 millions d'euros ne correspond pas aux éléments financiers et à la dette que porte la ville aujourd'hui pour pouvoir faire ce parking de 300 places en souterrain.*

*Il y a en plus des problèmes structurels, donc nous nous étions opposés, pendant les élections, à la création de ce parking souterrain. Nous nous étions aussi opposés à la création d'un grand paquebot commercial, avec une sorte de privatisation de la place, avec une grande galerie marchande qui aurait été, à nos yeux, un élément de déstabilisation du commerce, qui se porte plutôt bien avant crise. Nous verrons après la crise sanitaire comment les choses s'articuleront, mais un équilibre commercial existe aujourd'hui dans notre centre-ville et ce centre qui aurait été créé place du 11 novembre aurait été très certainement un élément de déséquilibre de tout cela. Où il y avait aussi un point d'accord par rapport aux travaux que nous avons trouvés, c'est que cette place, et c'est important, elle doit faire le lien entre les deux rives de la Mayenne. Il y a toujours eu historiquement une rupture entre la rive gauche et la rive droite. Je rappelle l'histoire des illuminations de Noël. Pourquoi, dans les années 90, y a-t-il eu une attention apportée aux illuminations de Noël, et notamment sur le pont Aristide Briand ? C'était justement pour essayer de faire le lien entre les deux rives. Parce que cette place ne joue pas ce rôle aujourd'hui. Il y a donc nécessité, et là, je crois que tout le monde était d'accord pendant ces élections municipales, que cette place demain joue un vrai rôle et qu'il y ait une continuité piétonne entre la rue de Gaulle, le pont Aristide Briand et la rue de la Paix, de l'autre côté de la rivière. Vous avez ici la vision telle que nous l'avions présentée, de l'hôtel de ville, de la salle du conseil municipal. J'y reviendrai tout à l'heure à travers un autre exposé. Voilà de quoi nous sommes partis et qui nous a amenés à travailler notre projet et à vous donner les orientations ce soir.*

*Un autre point important, ce sont les engagements pris dès 2018 par la ville de Laval avec l'État sur la façon de procéder et de travailler à la reconstruction de cette place. Dès mars 2018, il y a eu concertation avec l'État pour que Laval soit candidate à l'action cœur de ville. C'est une signature qui a été signée en juillet 2018. En novembre 2018, il y a eu la validation du plan guide. En octobre 2019, il y a eu transformation de cette convention action cœur de ville en opération de revitalisation du territoire, ce qu'on appelle ORT. Je vous montrerai tout à l'heure le périmètre de l'ORT. En décembre 2019, le 5, il y a eu une convention d'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de rénovation urbaine qui a été mise en place juste avant le confinement de 2020. Ce qui n'était pas le meilleur moment pour démarrer, mais il y avait une vraie volonté de travailler sur la problématique du logement. Dès mars 2021, il y a eu une mise à jour de l'avenant de projet et en juin 2021, une mise à jour du plan guide. Cinq axes apparaissent sur la convention action cœur de ville, travaillés par la ville avec l'État. Ce sont l'habitat, l'économie, les mobilités, l'espace public, les services et les équipements publics. Sur l'OPAH RU, c'est une convention signée entre la ville, l'agglomération, l'État et l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat. Voilà ce que je peux vous dire sur le calendrier qui a officialisé le démarrage et l'esprit de travailler avec les différents partenaires, et notamment l'État, dès 2018. Nous sommes dans la continuité de ce qui avait été mis en place à cette période.*

*Il y a des priorités que nous avons réinterrogées à notre arrivée et qui sont sur deux thématiques qui paraissent essentielles. Sur la reconquête du logement, il y a nécessité de reconquérir le logement dans notre centre-ville. Il faut évidemment améliorer les flux. Derrière ce mot, nous parlons évidemment des flux commerciaux, mais également des mobilités. Je vous ai parlé tout à l'heure de rupture. Cette place aujourd'hui est une vraie barrière, une vraie rupture quand on est piéton, quand on est cycliste, pour tous les modes de mobilité, pour passer d'une rive à l'autre de la Mayenne. Il y a une problématique que nous avons dès le départ dans nos travaux, qui est que nous ne sommes pas riches en ponts.*

*C'est-à-dire que nous avons aujourd'hui deux ponts pour traverser la Mayenne, le pont l'Europe et le pont Aristide Briand. Évidemment, il y a le vieux pont, mais qui aujourd'hui n'est pas le plus apte aux modes de transport du XXI<sup>e</sup> siècle. Nous avons donc deux ponts uniquement pour passer d'une rive à l'autre de la Mayenne. Les flux sont au centre aussi des préoccupations pour l'aménagement de cette place du 11 novembre. Sur le logement, comme vous le savez, au vu des chiffres INSEE de 2019, et qui sont sur les écarts constatés entre 2012 et 2017, la ville de Laval a perdu de la population. C'est-à-dire que nous avons une évolution entre 2012 et 2017 de -1,8 %. Le constat que nous avons vu à travers les études qui ont été faites, c'est qu'un des quartiers de Laval, et peut-être le premier des quartiers de Laval, le centre-ville, a perdu le plus en habitants, avec -4,7 %. C'est 596 habitants de moins pendant cette période, alors que l'agglomération et le département profitent d'une croissance respective de 1 et de 5,2 %. Le centre-ville, sur les dernières années, a perdu en habitants, et un centre-ville qui perd en habitants, c'est un centre-ville où il y a moins de consommation. Nous travaillons avec le cabinet Lestoux, qui nous explique que le centre-ville est un quartier comme un autre, est un quartier où les gens qui y habitent consomment dans ce quartier. Si vous avez moins d'habitants, ce n'est pas bon pour le commerce, pour tous les acteurs économiques dudit quartier. Notre centre-ville a donc besoin d'être, comme la ville d'ailleurs, en position de reconquête de logements. Les habitants de 60 ans et plus représentent un quart de la population du centre-ville. C'est à peu près le même pourcentage qu'au niveau de la ville. Les habitants du centre-ville de Laval sont de petits ménages (63 % des ménages se composent d'une personne) : entre 50 % sur la ville et 37 % sur l'agglomération. Ce taux confirme le réel manque d'attractivité du parc de logements auprès des couples et des familles avec enfants sur le centre-ville. C'est une vraie problématique aujourd'hui. C'est-à-dire que l'offre de logements que nous avons n'est pas suffisante, et en plus, ne correspond pas au souhait des familles.*

*Le taux de renouvellement de la population sur le centre-ville entre 2012 et 2017 est particulièrement élevé, montrant l'incapacité de maintenir une population de proximité sur du long terme. C'est 53,9 %, ce taux de renouvellement. Il est très élevé là où au niveau de la ville, il est de 42 et au niveau de l'agglomération de 34. C'est-à-dire que lorsqu'on vit dans le centre-ville de Laval, on n'y reste pas. Nous sommes de passage et nous repartons. Nous avons donc une vraie problématique sur le logement et une vraie nécessité sur la place du 11 novembre, qui n'est qu'un morceau du puzzle. Nous l'avons dit avec Monsieur le Maire depuis notre arrivée. Il y a plusieurs parties à ce poste. Voilà à l'écran le périmètre de l'ORT action cœur de ville, avec sur les zones les plus oranges le secteur d'intervention renforcé qui est d'une surface de 36 ha. Cela couvre le vieux Laval, la rue du Pont de Mayenne, le carrefour aux Toiles, le faubourg Saint-Martin et les principaux axes marchands, les rue de la Paix, de Gaulle, des Déportés et la rue du Val de Mayenne. Vous avez ici le périmètre de l'OPAH RU pour l'amélioration de l'habitat. Sur le logement et l'amélioration de l'habitat, comment une collectivité peut-elle agir ? Elle a deux leviers. Le premier vient naturellement, et est très long dans le temps, c'est la reconquête des logements sur les bâtiments existants, au-dessus des commerces notamment, sur les grandes rues commerçantes, rue de la Paix, de Gaulle, où aujourd'hui vous avez de nombreux étages et beaucoup de mètres carrés qui sont vacants. C'est un processus qui est très long parce que c'est du travail avec les propriétaires. Souvent, l'accès à ces logements a été effacé au profit du commerce. Il faut donc retrouver de nouveaux accès pour arriver dans les étages.*

*C'est un processus qui est très long et qui dépassera très certainement notre mandat. Mais il y a une volonté de travailler à travers l'OPAH RU pour aller rechercher de la reconquête de logements sur des bâtiments existants. Le deuxième levier de la collectivité est de dégager du foncier pour aller faire de la construction et aller chercher de nouveaux logements dans le centre-ville et qui correspondent encore plus aux besoins des familles tels que je les ai définis tout à l'heure. C'est ce travail-là qu'on va accélérer. Je parlerai tout à l'heure de l'îlot Val de Mayenne. Il y a de nombreux projets sur lesquels nous travaillons aujourd'hui pour que, sur la durée du mandat, nous allions chercher du foncier, libérer du foncier. Et la ville de Laval n'est pas riche en foncier, mais il va falloir être imaginatif. Nous avons des pistes de travail.*

*Je reviendrai très certainement pendant la durée de ce mandat très régulièrement sur les évolutions de ce foncier, mais il y a une nécessité d'aller chercher du foncier, de libérer du foncier pour aller chercher ce logement nécessaire à notre centre-ville. Voilà ici le périmètre de l'OPAH RU. Je vous parlais de puzzle, le voilà. C'est-à-dire que la place du 11 novembre est un morceau du puzzle. Vous avez plusieurs parties dans notre centre-ville. Vous avez d'abord tous les axes commerciaux. C'est la rue de la Paix, c'est la rue de Gaulle, la rue des Déportés avec la place de la Trémoille. C'est la rue du Val de Mayenne sur une partie et puis vous avez également toute une partie végétale. C'est toute la partie square de Boston, qui est un peu coupé du reste de la ville parce que vous avez tout l'îlot Gambetta. Vous avez des ruptures avec un quai qui est un parking aujourd'hui, le quai Gambetta André Pinçon. Et vous avez la cour de la Résistance qui est aujourd'hui un mixte de circulation, de stationnement et une partie de gare de TUL. Voilà comment est composé aujourd'hui notre centre-ville. Nous devons tenir compte de tous ces morceaux de puzzle pour avoir une vraie vision. Il est hors de question d'aménager la place du 11 novembre, qui serait un îlot à part entière tout seul, sans en tenir compte et d'aller chercher des exigences sur les aménagements des autres parties de cette ville.*

*Sur la place du 11 novembre, je reviens sur la composition et sur les pistes de travail que nous menons pour cette place du 11 novembre. Il y a d'abord sur votre droite le monument aux morts qui est positionné. Nous y reviendrons tout à l'heure, Monsieur le Maire, avec une délibération sur le DSIL pour le transfert du monument aux morts. Françoise Zocchetto et l'équipe précédente avaient projeté de transférer le monument aux morts sur ce qu'on appelle le triangle de Verdun. C'est l'espace qui est face à la CCI, entre la CCI et la Mayenne.*

*Aujourd'hui, vous avez une gare de bus et du stationnement. Nous avons travaillé sur une autre direction, dès notre arrivée, et nous avons travaillé également avec les associations d'anciens combattants. Je peux vous annoncer ce soir que le monument aux morts sera transféré, non pas sur le triangle de Verdun, mais à côté de la mairie, juste à côté de l'hôtel de ville, place du 18 juin. Nous vous montrerons tout à l'heure une présentation du monument aux morts place du 18 juin. La symbolique évidemment est toute trouvée. Il y a aussi la volonté d'avoir un monument au cœur de la cité et que la République soit présente à travers ce lieu mémoriel juste à côté de l'hôtel de ville. C'est donc un transfert du monument aux morts. La place de l'eau évidemment, nous l'avons dit pendant la campagne, sera au cœur de cette place pour illustrer qu'ici, il y a eu la rivière en son temps. Puis il y a cette pénétrante dont je vous parlais tout à l'heure, qui est vraiment faire le lien entre les deux rives. Sur la gauche, vous avez un bâtiment qui est un choix que nous avons pris, celui d'une halle gourmande que nous mettrons sur cette place. La halle gourmande, c'est un lieu de convivialité, un lieu commercial.*

*C'est le transfert des halles du Vieux Saint-Louis qui aujourd'hui ont de très bons commerçants avec de très bons produits. Et j'invite vraiment tous les Lavallois à venir goûter les produits des halles du Vieux Saint-Louis. Simplement, les halles du Vieux Saint-Louis ont un problème de visibilité. Aujourd'hui, ce sont des halles qu'on ne voit pas, que seuls les connaisseurs connaissent, mais méconnues de beaucoup de citoyens et de Lavallois. Il s'agit donc de les mettre au cœur de cette place. Nous attendions la présentation au conseil municipal ce soir, mais dès demain soir, une réunion est programmée avec les commerçants des halles du Vieux Saint-Louis pour commencer à travailler avec eux sur leur souhait et pour savoir quel type d'aménagement ils souhaiteraient dans ces nouvelles halles, au cœur de la place du 11 novembre. Le noyau dur de ces halles, c'est le transfert des commerçants.*

*Évidemment, nous irons chercher une offre plus étoffée, chercher une offre plus importante que ce qu'elle est aujourd'hui dans les halles du Vieux Saint-Louis. C'est le cœur. Pourquoi ? Parce que la crise sanitaire nous démontre aussi qu'il y a une attente des consommateurs. Et déjà, dès 2019, dans la concertation, ce sont des pistes qui avaient été travaillées par les Lavallois, que la crise sanitaire va venir renforcer. Au quotidien, on peut venir chercher, acheter des produits frais dans notre ville sur la place du 11 novembre. Il faut que cette notion de marché continu, qui est un vrai succès le samedi matin, un vrai succès le mardi, soit continue tout au long de la semaine sur la place du 11 novembre. Dans cette halle gourmande, on y trouvera évidemment de la restauration, une restauration qui veut se démarquer évidemment de l'offre déjà existante dans le centre-ville. Il n'est pas question d'aller chercher une offre frontale avec nos restaurateurs qui existent, mais d'aller chercher un complément. Le midi, sur le temps de la pause, le soir après le temps de travail, on peut imaginer d'aller manger sa planche de fromages, sa planche de charcuterie avec un bon verre de vin, ou pas, Monsieur le Maire... c'est quelque chose qui se veut convivial. C'est aussi un lieu social où on retrouve ses amis, on retrouve sa famille. On peut, après une bonne séance de conseil municipal par exemple, aller dîner, prendre un verre. Évidemment, un café sera présent. Une terrasse sera tournée vers la place. Cette place, c'est un lieu de convivialité. Aujourd'hui, c'est une place où on traverse, où on ne s'arrête pas. Demain, c'est une place où on s'arrête, où on vit, où les familles, les amis se retrouvent, où on discute, on prend un pot, on déjeune, on y fait ses courses. C'est un vrai lieu de vie que nous voulons constituer sur cette place du 11 novembre. On travaille, adossé à ce bâtiment, sur un grand porche qui serait là pour accueillir différentes manifestations culturelles, manifestations associatives. Aujourd'hui, on retrouve cela souvent autour du jet d'eau, fait parfois de bric et de broc, avec des barnums qui sont posés là et où, quand il pleut ou qu'il y a un peu de vent, il faut avoir le moral. Là, nous voulons quelque chose, une structure plus confortable et où, quelles que soient les conditions météorologiques, les événements puissent avoir lieu. Puis on peut imaginer que cela pourrait être le lieu d'une continuité du marché le samedi et le mardi matin.*

*C'est un travail à faire avec les commerçants du marché, de voir si on ne peut pas retrouver, pour les plus anciens, une continuité marchande le samedi, qui démarrerait de la place du 11 novembre pour se poursuivre jusqu'à la place de la Trémoille, c'est-à-dire élargir le périmètre du marché du samedi matin jusque sur cette place du 11 novembre. Ce sont des halles gourmandes. C'est un bâtiment beaucoup plus modeste que le bâtiment projeté par l'équipe précédente. Ce n'est pas le même coût non plus. Il veut s'inscrire aussi, d'un point de vue architectural, dans la plus grande transparence possible, parce que notre place du 11 novembre, quand on la regarde, est composée de très beaux bâtiments de style Napoléon.*

*Nous avons la rue de Strasbourg avec de très beaux bâtiments. Vous avez les anciennes halles, avec la Poste aujourd'hui, qui sont un très beau bâtiment. Il y a notre hôtel de ville qui incarne évidemment cette place. Il est donc hors de question d'avoir un bâtiment qui viendrait masquer tout cela. Donc, d'un point de vue architectural, il y aura un concours d'architectes. On verra l'agenda tout à l'heure. Il sera là pour avoir un bâtiment qui s'inscrit dans le projet. Vous avez sur la gauche de la slide une gare TUL optimisée sur le cours de la Résistance. Ce sont des choix qu'il faut encore qu'on affine à l'échelle de l'agglomération. Nous avons travaillé avec Isabelle Fougeray, qui est en charge des mobilités, avec Geoffrey Begon, sur le sujet pour que ce soit l'occasion d'avoir un plus grand confort et un service encore plus important.*

*C'est-à-dire qu'aujourd'hui, on a une gare des TUL qui est éclatée tout autour de la place alors que toutes les lignes passent quasiment par la place du 11 novembre. Il s'agit de faire en sorte que demain, les usagers des TUL n'aient pas la place à traverser à pied, mais qu'ils aient les lignes quasiment les unes à côté des autres. Nous serons amenés, Monsieur le Maire, mes chers collègues, à revenir en séance de conseil pour vous expliquer comment les choses vont s'articuler. Il s'agit de travailler évidemment sur cette gare des TUL à une maison de la mobilité où, lorsque les conditions ne sont pas toujours adéquates, on puisse être au chaud à attendre une ligne de bus. Dans cette maison la mobilité, nous aurions aussi un lieu convivial d'attente pour les bus. Évidemment, et je termine par cela, et c'est important, et ce sera le sujet d'Isabelle Eymon, qui y reviendra tout à l'heure à travers une DSIL sur le végétal, la place du végétal, cette place est dédiée au végétal. C'est-à-dire que ce n'est surtout pas une place minérale. Il va y avoir un diagnostic qui va être fait sur l'ensemble des arbres de la place du 11 novembre. Certains sont très malades, certains d'ailleurs, dès le printemps dernier, sont tombés. Il y avait eu une tempête en février-mars, l'année dernière. Malheureusement, devant le square Foch, certains arbres sont déjà tombés. Il y a un diagnostic à faire qui démontre qu'il y aura malheureusement, par rapport à ce qu'on connaît aujourd'hui, des arbres qui ne pourront pas survivre et qui ne pourront pas reprendre une place sur ce nouvel espace. Évidemment, et je vais y revenir tout à l'heure, vous voyez bien que l'automobile, en tout cas sur la partie parking, disparaît de la place. C'est un choix politique courageux, important, mais nécessaire pour incarner cette transition urbaine, écologique et environnementale. L'absence de parking sur la place du 11 novembre, je vais y revenir ensuite.*

*Sur le calendrier de cette place, une date à retenir : c'est l'été 2025. Avec Monsieur le Maire, nous avons longtemps travaillé sur ce calendrier. C'est un calendrier ambitieux, un calendrier exigeant, mais un calendrier nécessaire. On veut qu'avant la fin de ce mandat, cette place du 11 novembre soit livrée aux Lavallois sous la forme que je viens de vous expliquer. Quel est le calendrier pour arriver à cette exigence ? Nous allons d'abord faire une communication par rapport aux travaux menés depuis 2017 et notamment sur les diagnostics archéologiques qui ont été faits sur la place dès 2019 et terminés en 2020. Nous allons montrer, à travers un plan de communication et une exposition sur la place, qui sera une exposition permanente pendant toute la durée des travaux ... on va commencer par l'histoire de la place, mais tout au long des quatre ans qui sont devant, nous avancerons en même temps que cette exposition sur l'évolution de la place.*

*Nous allons donc, dans les semaines qui viennent, mettre en place une exposition autour du jet d'eau qui va expliquer ce que nous avons trouvé quand il y a eu ces diagnostics archéologiques. On y trouve par exemple les fondations d'une tour du XVe siècle juste à côté du jet d'eau.*

*On y trouve les fondations de l'ancien hôtel de ville au pied de la rue des Déportés. On y trouve les anciennes fondations d'une chapelle à côté de ce qu'était l'hôpital Saint-Louis, rue du Vieux Saint-Louis. On va donc expliquer cela aux Lavallois pour faire connaître l'histoire de cette place du 11 novembre. Puis tout au long, après, il y aura évidemment plusieurs phases à cette exposition et on parlera d'avenir, du futur, pour partager la vision que nous avons sur cette place du 11 novembre. Mise à jour du plan guide : je vous parlais tout à l'heure du plan guide qui avait été mis en place. Évidemment, il y a une mise à jour à travers les nouvelles orientations que nous avons données à cette place. Au deuxième semestre 2021, c'est la mise en place d'une concession d'aménagement. J'y reviendrai dans le détail tout à l'heure.*

*Il y a donc également la mise en place d'un concours d'architecte sur le bâti, sur les halles, comme je viens de vous l'expliquer. En 2022, courant de l'hiver 2021/2022, c'est le déplacement du monument aux morts sur la place du 18 juin. Nous y reviendrons aussi tout à l'heure. Et évidemment, une fois que le monument aux morts sera déplacé, nous allons entamer un vrai travail d'expérimentation tout au long des années de travaux sur cette place : des expérimentations en termes d'activité sur la place. Qu'est-ce qu'on peut y faire ? Nous allons travailler avec Camille Pétron et d'autres adjoints pour aller trouver des animations autres que ce qui existe aujourd'hui, pour donner vie à cette place et que, même pendant la durée des travaux, des choses soient faites. Ce sont des expérimentations aussi, et ce sera avec Geoffrey Begon, sur le plan de circulation, sur les voies. On va commencer à réduire, à un moment donné, le nombre de voies pour inciter les Lavallois à changer leurs habitudes. Nous allons travailler avec eux évidemment, avec beaucoup de communication autour de cela, beaucoup de pédagogie. Avec cette grande phase d'expérimentation, nous voulons profiter de la partie des travaux pour entamer ces expérimentations. Il faut mieux faire des essais à ce moment-là et revenir s'il le faut. Nous sommes des gens pragmatiques. S'il y a ici ou là des modifications à effectuer, nous le ferons bien volontiers. Il y a une partie de fouilles archéologiques. Il y a eu des diagnostics qui ont été faits, mais il reste quelques fouilles plutôt entre le jet d'eau et l'hôtel de ville. Tout dépend du choix qu'on va faire sur le bassin d'eau et la profondeur de ce bassin au niveau de ces fouilles. Là où il y a le monument aux morts, et là où il y aura les halles, il y a très peu de fouilles puisque c'est du remblai. Il n'y a jamais eu de bâti à cet endroit. Ce sera plutôt une analyse du remblai qui avait été fait à l'époque que des vraies fouilles archéologiques. Il y aura donc des fouilles, mais ce n'est pas le métro de Rennes. Cela reste très mesuré parce qu'on a un projet où on va peu en profondeur. Il n'y a pas la création du parking. Le bâti est sur la partie où il n'y a jamais eu de bâti. C'est uniquement sur la partie bassin d'eau qu'il faut qu'on regarde comment on peut articuler les choses. En 2023-2025, c'est le réaménagement des espaces publics avec évidemment la construction du bâti. Comme je vous l'ai dit, c'est la livraison de la place. Pendant toute cette période d'aujourd'hui à 2025, il y aura beaucoup d'informations, beaucoup de consultations et de coconstructions. Nous commencerons dès demain, je vous l'ai dit tout à l'heure, avec les commerçants des halles du Vieux Saint-Louis, dès la prochaine commission extramunicipale du commerce avec l'ensemble des commerçants, avec les riverains. Parce que nous avons des riverains avec qui nous devons travailler. Nous arrivons au moment du renouvellement de la DSP avec Keolis, sur les TUL, et nous devons donc travailler dans le projet de renouvellement de cette concession. C'est beaucoup de dialogue, beaucoup de concertation, mais on s'appuie sur la concertation de 2019 qui avait été faite avec les Lavallois. Si on y ajoute le débat des élections municipales, cela fait que cette place a été déjà expliquée.*

*Maintenant, sur le quotidien, sur le calendrier des travaux, il va falloir que ces travaux soient faits en bonne intelligence, qu'il y ait le moins de perturbations possible pour les transports, pour les mobilités, pour la vie commerciale, qui est déjà fortement perturbée avec cette crise sanitaire. On travaillera donc de pair avec les commerçants pour qu'il y ait le moins d'impact possible pendant la durée des travaux. Il y aura différentes phases qu'on leur présentera et qu'on travaillera avec eux pour que cela se fasse en bonne intelligence et avec le moins d'impact possible. Voilà sur le calendrier.*

*Je vous ai dit tout à l'heure que la place du 11 novembre est un morceau du puzzle. C'est une vision globale du centre-ville que nous vous présentons ce soir. Il y a un deuxième élément, et la presse s'en est faite l'écho il y a quelques jours, c'est l'îlot Val de Mayenne, ce qu'on appelle la friche Val de Mayenne, juste à côté de cette place. Cela fait 20 ans que la ville, LMA, petit à petit, ont acquis des parcelles. Plusieurs projets sont venus, pas toujours aboutis. Il y avait un projet, soyons honnêtes, qui était travaillé par l'équipe précédente, d'un hôtel. Dès la campagne des élections municipales, nous avons dit qu'en cas d'élection de notre groupe, nous n'irions pas sur ce projet d'hôtel, pour deux raisons : d'abord, nous sommes sur un site remarquable puisque l'îlot Val de Mayenne que vous avez à l'écran est entre notre rivière, la Mayenne et, en contrebas du Châteauneuf. À cet endroit, y mettre un gros bloc, et nous avons vu les esquisses du projet de l'hôtel Mercure qui étaient projetées, cela ne s'inscrit pas dans ce qu'on veut du patrimoine et de l'image de notre ville. Puis il y a une deuxième raison : tout simplement, l'hôtellerie à Laval est fragile. Il y a déjà eu par le passé des déséquilibres qui ont amené à la fermeture de grands établissements. Je pense notamment à l'Impérial, il y a une quinzaine d'années, qui a dû fermer avenue Robert Buron, qui était un des hôtels principaux de Laval. L'arrivée de nouveaux concurrents a déséquilibré le marché de l'hôtellerie. Notre ville, à ce jour, et je dis bien « à ce jour », car je souhaite demain être contredit, n'est pas une ville de séminaires où tous les week-ends, il se passe Laval virtual. Si demain, c'est le cas, et si Espace Mayenne nous apporte cela, évidemment, il faudra de l'hôtellerie. Mais aujourd'hui, on n'est absolument pas dans cette situation. Ce qu'on avait dit pendant la campagne, c'était de mettre les choses un peu à l'envers : on créera des hôtels quand il y aura besoin et qu'il y aura une vraie nécessité. Mais d'abord, créons les événements et voyons l'offre qu'il faudra à ce moment-là. Notre projet de Val de Mayenne est un projet qui nous paraît correspondre à ce que je vous ai dit tout à l'heure, c'est-à-dire d'abord une reconquête du logement. C'est avant tout un projet basé sur cette reconquête du logement. C'est avant tout un projet dédié au logement, avec en bas d'immeuble du commerce, de la santé, du service, des choses qui restent à travailler, en tout cas des activités qui créent du flux dans le centre-ville. À chaque fois qu'on va travailler sur les différentes parties de ce centre-ville, il s'agit d'aller chercher des flux qui contribuent à faire vivre, à faire rayonner notre centre-ville. Val de Mayenne, c'est une trentaine de logements avec du bas d'immeuble dédié commerce, santé, services. Les choses restent à définir.*

*Sachez que nous avons déjà opéré deux choses actuellement : un audit sur le bâti existant rue du Val de Mayenne. Nous attendons les conclusions, pour savoir dans quel état est le bâti rue du Val de Mayenne, notamment la maison dite Alfred Jarry, pour savoir si ce bâti peut être conservé ou s'il est en si mauvais état que nous ne pouvons pas le conserver. Puis la deuxième chose que nous avons opérée, c'est un dépôt d'un dossier candidature au fonds Friches, pour un programme mixte de logements et d'activité tertiaire, fin février début mars. Là aussi, il y a un calendrier très serré, ambitieux, mais nécessaire pour notre ville. Cela fait 20 ans qu'on a cette friche. C'est 2024.*

*Donc, les choses devraient aller assez rapidement maintenant sur Val de Mayenne. On a la vision. On sait ce qu'on veut. On attend l'audit et on va dérouler très rapidement le projet Val de Mayenne.*

*Sur le square de Boston, on en parlait tout à l'heure. On confirme ce que nous avons dit là aussi pendant les élections municipales. C'est un lieu dédié à la famille, aux activités sportives, ludiques en tous genres.*

*C'est un lieu qui doit être vivant. Il y a déjà eu des choses de faites. C'est déjà un lieu très agréable. On va encore renforcer l'offre dédiée aux loisirs sur le square de Boston pendant ce mandat. Puis il y a évidemment une promenade balisée du viaduc à Avesnières. C'est ce que nous avons promis aux Lavallois. Aujourd'hui, on a un halage qui est une vraie rupture. C'est-à-dire que quand on vient de Changé, le halage s'arrête au viaduc. Et pour aller retrouver ce halage, il faut aller à Avesnières, comme on peut, après le périphérique, après la basilique d'Avesnières. Il faut recréer une vraie balade sur la partie urbaine de notre ville, c'est-à-dire entre le viaduc et Avesnières, une continuité. En plus, Laval a la chance d'être dans le tracé Vélo Francette et nous allons travailler avec les associations là-dessus, pour renforcer la place du vélo le long de notre rivière. Voilà ce que je peux vous dire sur le square de Boston. Sur le quai André Pinçon, là aussi, c'est la continuité. Nous avons trouvé un projet de réaménagement du quai André Pinçon qui nous paraît très intéressant. On ne le met absolument pas à la poubelle. On va repartir des études qui avaient été faites par l'équipe précédente sur le quai André Pinçon. On parle de transition depuis cette présentation ce soir. Nous n'irons pas jusqu'à une suppression totale du stationnement sur le quai André Pinçon. On va trouver un mixte. D'ailleurs, on va diminuer dans un premier temps le stationnement, mais maintenir du stationnement en réaménageant ce quai, en allant aussi lui trouver la balade urbaine dont on parlait à l'instant. Nous pouvons peut-être aussi renforcer l'offre commerciale sur ce quai, et puis nous intéresser aussi au bâti. Nous avons du bâti aujourd'hui dans notre centre-ville, de très bonne qualité, qui incarne aussi notre ville. Vous avez à l'écran l'ancien hôtel de région. C'est un exemple, mais vous avez, à l'autre bout de ce quai, le bâtiment de Méduane qui a pour projet de quitter son lieu. Cela a été validé par son conseil d'administration. J'en parlais avec Patrice Morin, le président. Vous avez ici des bâtis très intéressants, notamment l'hôtel de région qui est vide depuis à peu près trois ans, et il faut qu'on retrouve une autre vocation, qu'on travaille avec les différents acteurs. C'est une propriété de la Région. Il y aura donc un travail à mener, mais nous y travaillons, sachez-le. Allée de Cambrai, de l'autre côté, vous avez un grand local commercial qui est vide aussi depuis trois ans. C'est à peu près 800 m<sup>2</sup>. Là aussi, il y a très certainement un travail à faire avec le propriétaire. Les loyers sont assez élevés, mais il y a une volonté de reconquête du bâti. C'est-à-dire qu'avant de construire, et c'est pour cela que sur notre projet de halle gourmande, mes chers collègues, nous sommes sur quelque chose d'assez humble... il y a un bâti existant et nous devons tenir compte de ce bâti avant d'aller chercher de nouvelles constructions. Voilà sur le quai André Pinçon.*

*Évidemment, je ne peux pas éluder la question du stationnement. Puisque le choix politique est d'effacer les parkings que nous avons aujourd'hui place du 11 novembre. De quoi parle-t-on ? Aujourd'hui, sur la place en elle-même, les deux parkings qui sont de chaque côté du jet d'eau, c'est 145 places. Si on compte les places de la rue de Strasbourg, les quelques places qui sont au démarrage du quai André Pinçon, et si on tient compte des places de stationnement qui sont sur le triangle de Verdun, c'est aujourd'hui 197 places de stationnement qu'on effacera à travers le projet place du 11 novembre.*

*La ville de Laval dans son centre, vous avez les chiffres à l'écran, c'est 6 100 places de stationnement. Vous en avez 2 500 à peu près qui sont gratuites. Vous en avez une centaine en zone bleue, 1 500 et quelques en zone verte, 760 en zone rouge. Puis vous avez les parkings en ouvrage pour 754 places, et 424 places en parkings barriérés. Voilà l'état des lieux de notre parc de stationnement aujourd'hui. Évidemment, en supprimant du stationnement, nous avons la volonté d'aller chercher la compensation ailleurs. C'est ce que je vais essayer de vous expliquer. Les 197 places de stationnement supprimées sur l'hyper centre du 11 novembre, nous allons les chercher sur deux axes. D'abord, sur les parkings existants, nous avons deux parkings en centre-ville très bien situés, le plus parking du théâtre et le parking dit de Gaulle, rue Jules Ferry et rue du Britais.*

*Dès leur mise en service, ils ont eu des problèmes structurels par leur rampe tout simplement d'accès dans les étages supérieurs, qui ne correspond pas aux gros véhicules. Les Lavallois n'utilisent pas une partie des parkings. Par exemple, sur Jules Ferry, ce sont 50 % du parking qui sont inutilisés par les Lavallois, et sur De Gaulle, c'est entre 25 et 30 % inutilisés. Aujourd'hui, c'est donc 100 places qu'on peut aller rechercher directement sur ces parkings. Évidemment, cela nécessite des travaux qu'on va budgétiser, qu'on présentera en conseil municipal. Les études sont en train d'être menées par les services de Yoann Château. Dès que ce sera bouclé, nous présenterons en conseil municipal un projet sur la réhabilitation de ces parkings. Mais il paraissait important d'optimiser déjà les parkings existants et d'aller chercher ces 100 places aujourd'hui qui ne sont accessibles par les Lavallois alors qu'elles existent. Simplement, structurellement, les plateaux supérieurs sont inaccessibles pour les véhicules. C'est aussi la création, mes chers collègues, et là, c'est la conjonction de deux choses : la conjonction de notre vision du centre-ville, mais aussi de la livraison, dans un peu plus d'un an, du nouveau conservatoire. Le nouveau conservatoire est un beau projet de 27 millions d'euros et sur lequel la partie stationnement a été mise un peu de côté. Tel que nous avons trouvé le projet, c'était 60 places de stationnement, qui correspondaient à l'ancien parking du foncier, qu'on réaménageait très peu et qui était positionné à côté de ce conservatoire. Ces 60 places ne correspondent pas aux besoins, puisque 60 places, c'est déjà le personnel enseignant. Cela correspond à peu près au personnel enseignant, sauf qu'on a, à l'intérieur de ce nouveau conservatoire, demain, un amphithéâtre de 300 places et que certains soirs, il y aura des concerts. Nous souhaitons que ce nouveau conservatoire soit une vraie réussite et il y a nécessité de stationnements. Mettre du stationnement dans la rue du Britais, qui est une rue très étroite où il y a des écoles, cela nous paraît quand même très compliqué d'inciter les véhicules à aller dans cette rue. Dès notre arrivée, avec Geoffrey Begon, avec d'autres collègues, on a travaillé pour aller trouver une substitution à ce parking, qui n'était de toute façon pas à la hauteur et à la taille de l'équipement du conservatoire sur un autre site. Nous travaillons actuellement à la création d'un parking sur le plateau Jean Macé, qui est un lieu assez intéressant par rapport à ces deux problématiques. Il est à deux minutes du conservatoire, à dix minutes à pied du centre-ville. Il est un peu le pendant du parking de la place de Hercé, si on regarde la physionomie de notre ville. Vous descendez par la rue de Bel Air, vous descendez tout simplement par la rue du Britais et vous arrivez directement dans le centre-ville. C'est donc la possibilité, sans faire un parking en silos, en travaillant uniquement le plateau, de 136 places. Évidemment, on va avoir à travailler avec les écoles, avec le monde sportif pour aller chercher la compensation de cet équipement sur un autre site, proche. On a aussi des idées et le conseil municipal en sera saisi très rapidement.*

*Pour rassurer, nous travaillons déjà pour aller trouver cette compensation sur la partie sportive de Jean Macé. C'est 236 places, ce soir, que nous irons compenser par rapport à 197 places. Très franchement, on est même au-dessus de la compensation des suppressions des places sur 11 novembre. À cela va se rajouter l'installation d'un parking vélo sécurisé dès le printemps 2021, dans les semaines qui viennent, et très certainement pas loin de la statue Ambroise Paré.*

*Vous vous doutez bien que c'est un équipement qui était déjà dans les cartons et qu'on a validé, parce qu'il est nécessaire et de courte durée. Puisqu'à réception de la place, nous souhaitons que ce bâti, qui n'est pas forcément très gracieux sur une nouvelle place aménagée, soit plutôt intégré dans le bâti qu'on va construire, pour que ce soit le plus transparent possible.*

*Sur l'utilisation des outils numériques pour fluidifier le stationnement, certaines choses existent, mais pas assez à notre goût. Il est important qu'en entrée de ville, on sache les places disponibles et qu'on guide tout de suite les gens qui circulent en voiture pour aller sur le bon parking, là où il y a de la place. Il y aura un vrai travail à faire. Laval ne manque pas de stationnement. Simplement, les Lavallois ne savent pas où il y a du stationnement possible et là où c'est saturé. Il s'agit de mieux les guider et de créer un jalonnement plus facile quand on rentre dans le centre-ville pour aller très rapidement chercher sa place de stationnement. On va travailler sur ces outils numériques et sur un accompagnement à ces nouveaux usages. Cela a été un de nos premiers axes, la gratuité des transports en commun le week-end, qui vient réaffirmer notre volonté de développer les mobilités pour le centre-ville et les modes doux. Je vous ai parlé du vélo. Évidemment, le vélo aura sa place sur 11 novembre, avec une piste dédiée aux cyclistes, sécurisée, pour traverser en toute sécurité la place du 11 novembre. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Voilà sur le stationnement ce que je peux vous dire.*

*Comment va être pilotée cette place du 11 novembre ? C'est une concession d'aménagement que nous allons mettre en place sur le périmètre de l'OPAH RU tel qu'on le montrait tout à l'heure, qui englobe la rive droite et la rive gauche, qui montre bien que notre volonté ne s'arrête pas stricto sensu à la place du 11 novembre, mais que nous avons une vision globale sur le centre-ville, avec les différentes problématiques que j'ai essayé de vous expliquer tout au long de cet exposé. Nous allons travailler cette concession d'aménagement avec la SPL Laval Mayenne Aménagement, qui est un de nos satellites partenaires locaux. Plusieurs élus de la ville sont présents au conseil d'administration, que j'ai la chance de présider. Il y aura un accompagnement juridique que nous faisons actuellement avec le Service en conseil et expertise des territoires, qui est une filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations, et la Banque des territoires, qui nous aident actuellement sur le volet juridique du montage de cette concession d'aménagement, concession d'aménagement que j'aurai l'honneur, mes chers collègues, de vous présenter à la rentrée, à la sortie de l'été, au mois de septembre, lors du premier conseil municipal de rentrée, pour clairement montrer les contours de cette concession d'aménagement avec LMA. Sur la halle gourmande, nous allons travailler sur un transfert de maîtrise dans le cadre d'un montage juridique et financier. On l'avait dit pendant la campagne, on ne veut pas de privatisation de la place. Nous ne vendrons pas du foncier sur la place du 11 novembre, nous voulons rester maîtres de notre foncier. Maintenant, on va travailler sur un montage juridique. Plusieurs pistes, de type bail emphytéotique certainement, seront travaillées avec les différents partenaires. On va privilégier des acteurs locaux pour cette halle, c'est-à-dire privilégier des gens qui veulent investir avec nous à travers les différentes directions que je vous ai présentées pour cette halle.*

*Là aussi, les choses seront présentées évidemment à la rentrée. Sur la mise à jour du plan guide au cœur de ville, je vous en ai parlé tout à l'heure. C'est ce que nous sommes en train d'opérer. La mise à jour sera faite au mois de juin prochain.*

*Voilà ce que je pouvais vous dire. Il était important ce soir de faire ce point d'étape sur ce dossier, qui est un de nos dossiers principaux. Vous l'avez dit, Monsieur le Maire, début en préambule. Je me tiens à votre disposition si vous avez des questions.*

**M. le Maire :** *Merci, Bruno Bertier. Je crois que la vision est claire, la méthode également. Place à l'action dans la durée maintenant. Avant toute chose, place aux questions ou interventions, s'il y en a. Didier Pillon.*

**Didier Pillon :** *Je voulais excuser mon retard, mais professionnellement j'étais bloqué à Liffré. Ce qui fait que j'arrive en retard. Je le regrette, parce que je prends un peu le rapport au vol.*

*Je voudrais juste faire deux remarques. Je suis historien et j'aime bien les choses claires. Sur le rapport que vous venez de nous faire, qui est, me semble-t-il, clair et intéressant, je regrette de ne pas l'avoir vu avant parce qu'on ne peut pas véritablement réagir, vu que là, nous avons un rapport qui fait deux pages et demie dactylographiées. Nous ne pouvons donc pas analyser, soutenir ou contredire un certain nombre d'options, que nous venons de découvrir. C'est toujours très difficile.*

*On a parlé du stationnement, et je voudrais me réjouir, quelque part, de voir qu'enfin, on va récupérer la totalité de l'espace concernant le stationnement. Ce qui était, me semble-t-il, une erreur qui avait été commise il y a quelque temps, de confier cela à un délégataire privé. Je pense que c'est une erreur. Il faut qu'on en reprenne la maîtrise. Cela va dans le bon sens. Sur le parking Jean Macé et ses 135 places, je voulais simplement rappeler à Monsieur Bertier que c'était bien prévu dès le départ et que le parking qui était au Crédit foncier, de 60 places, n'était évidemment pas pour les professeurs et intervenants du conservatoire, mais pour le public, avec des déposes-minute suffisamment grandes pour que les parents puissent prendre le temps de déposer et de venir chercher leurs enfants. En particulier sur le plateau sportif de Jean Macé, nous avions prévu d'y mettre un parking réservé aux enseignants. Je veux dire par là que l'idée de faire un parking structuré sur le plateau de Jean Macé était une projection qu'on avait bien prévue. Je me réjouis que cela se fasse. Je veux quand même que les choses soient claires. Ce n'est pas une invention puisque c'était prévu depuis longtemps. On avait eu un problème avec le désamiantage et le fait de devoir retirer un bungalow qui était là un peu de manière sauvage sur cet espace. On avait réfléchi sur le fait qu'il fallait sans doute garder l'anneau pour permettre aux enfants de faire un peu de sport. Mais l'idée d'un parking sur l'espace Jean Macé, notamment ouvert pour les spectacles avec l'auditorium, c'était bien prévu. C'est juste une précision que j'aime bien faire. Je vous remercie.*

**Bruno Bertier :** *Nous devons trouver le plus grand consensus. Ce soir, je n'ai pas envie de polémiquer. D'abord, je vous remercie pour votre intervention, qui est positive. Sur le parking Jean Macé, si on se retrouve, c'est très bien. Nous n'avons pas trouvé dans les cartons de projet de parking. Je vous le dis. Financièrement, il n'y avait rien de budgétisé, rien de travaillé sur le stationnement.*

**Bruno Bertier :** *Nous sommes d'accord. Tout restait à déterminer. Qu'on aille dans le même sens, c'est tant mieux. Cela veut dire qu'il y a une continuité. Je me réjouis qu'on se retrouve sur cette vision. Cela veut dire qu'il y a un consensus. C'est très bien. Je le prends comme quelque chose de très positif ce soir, Monsieur Pillon.*

**M. le Maire :** *Merci beaucoup. Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ? Non, nous passons aux délibérations, qui vont justement permettre de passer à l'action. Là, il s'agissait simplement d'informer le conseil municipal de la vision globale, de la méthode.*

<b>QUESTIONS DU MAIRE</b>
---------------------------

**M. le Maire :** *Maintenant, nous passons à l'action avec des délibérations concrètes, qui sont retranscrites à travers les demandes qu'on peut faire de DSIL. Il y a une première demande de DSIL au titre du déménagement du monument aux morts au plus près de l'hôtel de ville. Bruno Bertier à nouveau.*

## DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA PROGRAMMATION DSIL 2021 POUR LES TRAVAUX DU DÉMÉNAGEMENT DU MONUMENT AUX MORTS SUR LA PLACE DU 18 JUIN

Rapporteur : Bruno Bertier

### I - Présentation de la décision

La ville de Laval prévoit le réaménagement de la place du 11 novembre à l'horizon 2025. Ce projet nécessite le déménagement du Monuments aux morts et des stèles présentent sur le square Foch. Après consultation des associations d'anciens combattants, la ville de Laval prévoit la création d'un espace mémoriel sur la place du 18 juin.

### II - Impact budgétaire et financier

Les études d'aménagement sont conduites en interne. Les travaux seront réalisés en 2021. Le montant des travaux, hors fouilles d'archéologie préventive, est à ce jour estimé à 220 000 € HT.

Ces travaux sont éligibles à la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), dotation à laquelle Laval, en tant que ville Action Cœur de Ville, est prioritaire. Cette opportunité permet à la ville d'accéder à des financements conséquents et de mener des travaux dans les délais attendus.

Il vous est donc proposé d'approuver le plan prévisionnel de financement et d'autoriser le maire à solliciter une subvention au titre de la programmation DSIL 2021 pour la création d'un espace mémoriel sur la place du 18 juin.

**Bruno Bertier :** *Oui, Monsieur le Maire, la première délibération concerne le transfert du monument aux morts place du 18 juin. On va présenter le visuel de cette place. C'est un travail de concert avec des associations d'anciens combattants, comme je vous le disais tout à l'heure. C'est une volonté aussi d'un espace mémoriel à côté de l'hôtel de ville pour renforcer les valeurs de la République à un moment où la démocratie est malmenée. Nous avons une crise sanitaire avec des répercussions importantes, y compris d'un point de vue démocratique, où la démocratie est confinée.*

*Il faut que la République affiche ce qu'elle est. La date du 18 juin, ce sont les libertés, les égalités et la fraternité. Le choix de cette place qui est aussi le lien avec celui qui est à l'origine de notre constitution, Charles de Gaulle, n'est pas anodin. Aussi, mettre le monument aux morts à cet endroit juste à côté de la maison du peuple, l'hôtel de ville, nous paraissait être le meilleur endroit. Nous l'avons évoqué avec l'ABF, c'est quelque chose qui trouve un consensus. On trouve que c'est le meilleur endroit possible pour rendre hommage à la patrie. Voilà le visuel. C'est quelques places par contre, il faut très honnête, en moins, qu'on va travailler, qu'on va aller compenser. C'est un transfert qui aura lieu au cours de l'hiver prochain, c'est-à-dire 2021-2022. On aurait souhaité être là le 11 novembre. Si on peut, les commémorations seront évidemment là. Sinon, au plus tard, ce sera pour les commémorations de début d'année 2022.*

*C'est aussi une chance d'un point de vue financier, puisque l'État nous aide bien sur cette histoire. Puisque vous le voyez à travers la délibération, on a une subvention à travers la DSIL de 176 000 €, pour un coût global hors-taxes de 220 000 €, et un reste à charge pour la ville de 44 000 €. Il y a un vrai partenariat avec l'État, que je remercie, pour ce transfert du monument aux morts. Ce sera, je pense, un lieu très important pour les Lavallois et Lavalloises. Voilà ce que je pouvais vous dire sur ce sujet.*

**M. le Maire :** *Merci, Bruno Bertier. Nous allons passer aux questions, s'il y en a, sur cette demande de DSIL, de dotation auprès de l'État. Isabelle Marchand.*

**Isabelle Marchand :** *Oui, juste une question, Monsieur le Maire, Monsieur le premier adjoint : que devient la statue d'Ubu qui est à l'emplacement du futur monument aux morts ? Merci.*

**Bruno Bertier :** *Ubu, comme Ambroise Paré et Robert Buron, va faire partie un petit peu de la concertation, de la coconstruction qu'on va mener avec tout le monde, y compris avec les élus, Madame Marchand, si vous avez des idées. Évidemment, Ubu ne restera pas là où il est aujourd'hui. Vous vous en doutez bien, mais certaines de nos statues retrouveront leur place, place du 11 novembre. Il n'y a pas de raison de vider la place du 11 novembre de ces statues. Est-ce qu'Ubu trouvera sa place sur la nouvelle place ? Un appel à projets est lancé ce soir, mais pour Ambroise Paré, pour la stèle de Robert Buron, importante pour l'histoire de Laval aussi, et pour Ubu, on trouvera les lieux appropriés. S'il y a des idées, elles sont toutes bonnes à prendre. On y travaillera de concert.*

**M. le Maire :** *Est-ce qu'il y a d'autres interventions, d'autres questions ? Nous allons passer au vote. La délibération est donc adoptée. Je vous remercie.*

N° S504 - QM - I

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA PROGRAMMATION DSIL 2021 POUR LES TRAVAUX DU DÉMÉNAGEMENT DU MONUMENT AUX MORTS SUR LA PLACE DU 18 JUIN

Rapporteur : Bruno Bertier

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Le conseil municipal de la Ville de Laval,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu la signature de la convention cadre "Action Cœur de Ville" le 27 juillet 2018 par la ville de Laval, Laval Agglomération, l'État, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'ANAH, Action Logement,

Considérant que la ville souhaite engager le projet de réaménagement de la place du 11 novembre,

Que ce projet nécessite le déménagement du Monument aux morts et des stèles situées sur le square Foch,

Que les associations d'anciens combattants ont été consultées et qu'elles ont émis un avis favorable à ce projet,

Que ces travaux sont éligibles à la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL),

### DÉLIBÈRE

Article 1er

Le plan de financement prévisionnel pour la création d'un espace mémoriel place du 18 juin, joint en annexe 1, est validé.

Article 2

Le maire est autorisé à solliciter une subvention au titre de la programmation DSIL 2021 et à prendre tout acte lui permettant de finaliser cette demande de subvention.

Article 3

Le maire ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 4

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

ANNEXE 1 : PLAN DE FINANCEMENT GLOBAL PRÉVISIONNEL  
POUR LA CRÉATION D'UN ESPACE MÉMORIEL SUR LA PLACE DU 18 JUIN

Calendrier	Nature des missions	Coût HT	Coût TTC	Subventions	Reste à charge
2021	Travaux d'aménagement – estimation à affiner selon l'aménagement choisi	220 000 €	264 000 €	176 000 €- DSIL 2021	44 000 € HT

**M. le Maire :** *On passe à une deuxième délibération, toujours liée à une demande de financement de l'État via la DSIL, sur le volet digitalisation. Je laisse la parole à Isabelle Eymon.*

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA PROGRAMMATION DSIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE LA PLACE DU VÉGÉTAL DANS L'ORT (OPÉRATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE)

Rapporteur : Isabelle Eymon

I - Présentation de la décision

La ville de Laval engage la mise en œuvre de la fiche action A4.4 du plan d'action Action Cœur de Ville intitulé "Mise en œuvre du Plan Arbre". Ce plan prévoit un renforcement de la place du végétal en ville en transformant l'aménagement de plusieurs sites, aujourd'hui imperméabilisés et minéraux, au profit d'espaces végétalisés.

La première étape a été réalisée grâce au soutien d'ingénierie Action Cœur de Ville de la Banque des Territoires. Le programme d'action s'appuie sur un l'état des lieux/diagnostic à partir duquel une stratégie a été élaborée. La stratégie qui se décline à partir de 3 axes de travail :

- améliorer le bien-être des habitants ;
- préserver la biodiversité existante et conforter les continuités écologiques ;
- lutter contre la pollution de l'air, les îlots de chaleur urbains et améliorer la gestion des eaux de pluies.

Les sites retenus aux termes de l'étude représentent une surface totale de 8,85 ha, sur du foncier public. Chacun des sites a fait l'objet d'orientations d'aménagement, dont le coût d'aménagement a été évalué sur la base de ratios. Il atteint un montant total d'investissement supérieur à 1,2 millions d'euros.

Si l'intérêt en termes d'attractivité résidentielle pour le centre-ville n'est plus à démontrer, il n'en demeure pas moins que ces projets d'aménagement coûteux ne dégageront directement aucune recette pour la collectivité. Ainsi, le travail d'exploration des montages financiers mené par la SCET mandaté par la Banque de Territoires, spécifiquement sur ces sites-projet, montre que le financement des opérations doit mixer auto-financement, subventions et recherche de mécénat privé.

Afin d'engager une dynamique de transition urbaine en faveur de la nature en ville, la ville de Laval souhaite lancer 2 ou 3 actions en 2021 et sollicite pour cela la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), dotation à laquelle Laval, en tant que ville Action Cœur de Ville, est prioritaire.

Il vous est donc proposé d'approuver le plan prévisionnel de financement et d'autoriser le maire à solliciter une subvention au titre de la programmation DSIL 2021 pour la mise en œuvre des premiers projets de renforcement de la place du végétal en 2021.

**Isabelle Eymon :** *Merci, Monsieur le Maire. Nous sommes toujours dans le cadre du plan action cœur de ville, intitulé mise en œuvre du plan arbres. Il s'agit de renforcer la place du végétal en ville et en particulier de transformer des espaces qui sont très minéraux en espaces beaucoup plus végétalisés. Vous retrouvez effectivement le périmètre d'action de l'ORT. Vous voyez que là où les carreaux sont les plus foncés, les plus rouges, nous sommes sur des zones en déficit végétal. Vous avez une liste de 16 sites qui ont été retenus dans ce cadre-là par le cabinet d'études qui nous accompagnait et chacun de ces sites fait l'objet d'une série de fiches descriptives nous donnant l'intérêt de revégétaliser et le degré de biodiversité. Évidemment, plus la biodiversité était faible dans le secteur, plus il est urgent d'intervenir. C'est une manière d'améliorer le bien-être des habitants, de préserver la biodiversité et les continuités écologiques. C'est aussi une façon pour nous de lutter contre la pollution de l'air, les îlots de chaleur urbains et d'améliorer la gestion des eaux de pluie. Dans ce cadre-là, il est évident que les 16 sites retenus représentent un peu plus de 8 ha, même nettement plus de 8 ha, et 1,2 million d'euros. Bien évidemment, il faudra des financements de toutes sortes, mais nous voulions agir vite dès cette année et nous avons retenu quelques sites en demandant aussi des subventions DSIL. De la même manière que pour la délibération précédente, je remercie, puisque nous partions sur un coût de 240 000 € et une subvention de 200 000 €. Il reste à la charge de la ville 40 000 €. C'est une très belle opportunité de rendre plus de place au végétal.*

**M. le Maire :** *OK, parfait. Y a-t-il des questions, des demandes d'intervention sur cette délibération ? Non, nous allons procéder au vote. La délibération est donc adoptée. Je vous remercie.*

N° S504 - QM - II

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA PROGRAMMATION DSIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE LA PLACE DU VEGETAL DANS L'ORT (OPÉRATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE)

Rapporteur : Isabelle Eymon

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Le conseil municipal de la Ville de Laval,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu la signature de la convention cadre "Action Cœur de Ville" le 27 juillet 2018 par la ville de Laval, Laval Agglomération, l'État, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'ANAH, Action Logement,

Vu la signature de l'avenant de projet valant convention d'ORT le 5 décembre 2019 par la ville de Laval, Laval Agglomération, l'État, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'ANAH, Action Logement,

Considérant les bénéfices du végétal en ville pour le bien-être des habitants, pour le renforcement de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique,

Que la ville souhaite amorcer la transition urbaine et écologique,

Que des premiers travaux peuvent être engagés en 2021 grâce à la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL),

### DÉLIBÈRE

#### Article 1er

Le plan de financement prévisionnel pour le renforcement de la place du végétal 2021, joint en annexe 1, est validé.

#### Article 2

Le maire est autorisé à solliciter une subvention au titre de la programmation DSIL 2021 et à prendre tout acte lui permettant de finaliser cette demande de subvention.

#### Article 3

Le maire ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

#### Article 4

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

### ANNEXE 1 : PLAN DE FINANCEMENT GLOBAL PREVISIONNEL

#### POUR LA REALISATION DE 2 OU 3 PROJETS DE RENFORCEMENT DE LA PLACE DU VEGETAL EN CENTRE-VILLE

Calendrier	Nature des travaux	Coût HT	Subventions	Reste à charge
2021	Travaux de végétalisation et de <u>désimperméabilisation</u>	240 000 €	200 000 €	40 000 € HT

**M. le Maire :** *On passe sur la prochaine délibération, sur la mise à jour du plan d'action action cœur de ville. Laval fait partie des 220 villes sélectionnées dans ce programme. Je laisse la parole à Bruno Bertier.*

## MISE À JOUR DU PLAN D'ACTION ACV (ACTION CŒUR DE VILLE) DE LAVAL FIGURANT DANS L'AVENANT DE PROJET VALANT CONVENTION D'ORT (OPÉRATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE)

Rapporteur : Bruno Bertier

### I - Présentation de la décision

Par suite de l'installation d'une nouvelle équipe municipale en juin 2020, la ville de Laval revoit les projets décrits dans l'avenant de projet signé le 5 décembre 2019.

Étant donné que les secteurs d'intervention du programme Action Cœur de Ville de Laval demeurent (place du 11 novembre, quai André Pinçon, îlot Val de Mayenne, école de la Senelle, patrimoine sportif, Château-Neuf, etc.), le périmètre d'ORT (opération de revitalisation de territoire) est conservé. De même, le diagnostic et les orientations générales définis pendant la période d'initialisation de la convention cadre sont reconduits.

En revanche, il est nécessaire de mettre à jour les articles 2 et 5 de l'avenant de projet relatifs à l'exposé de la stratégie par axe et le contenu du plan d'action. Cette mise à jour est l'occasion pour la ville de Laval de solliciter l'adhésion des partenaires financeurs à son nouveau programme d'action qui, compte-tenu des échéances fixées à l'article 5 de la convention cadre du 27 juillet 2018, doit nécessairement être resserré autour d'actions prioritaires.

Le comité technique partenarial Action de Ville a été réuni le 16 mars 2021. À cette occasion les partenaires financeurs ont rappelé les grandes orientations du programme national, auquel la ville de Laval répond : prendre en compte la dimension patrimoniale du centre-ville, permettre l'innovation et la transition écologique.

La mise à jour du plan d'action de Laval sera présentée en comité régional d'engagement de manière à ce que les partenaires financeurs puissent s'engager aux côtés de la ville et de l'agglomération.

Il vous est donc proposé d'approuver la mise à jour du plan d'action figurant en annexe 1 et d'autoriser le maire à solliciter les soutiens financiers des partenaires.

**Bruno Bertier :** *Monsieur le Maire, mes chers collègues, c'est dans la continuité de ce que je viens de vous exposer sur la place du 11 novembre. Je ne vais pas y revenir dans le détail. Évidemment, la réorientation, même si nous restons bien sur les bases de départ fixées par l'équipe précédente, de la place et des nouveaux équipements, notre nouvelle politique sur le centre-ville font qu'il y a une mise à jour de ce plan d'action à opérer. Les secteurs d'intervention du programme d'action cœur de ville demeurent inchangés. On est bien sur le même périmètre. Je vous ai remontré tout à l'heure ce périmètre. Évidemment, il ne change pas. On met à jour les articles 2 et 5 tels qu'ils sont dans la délibération. Vous avez dû prendre connaissance de cette mise à jour des différents projets. Sachez que le comité technique partenarial action cœur de ville a été réuni le 16 mars 2021.*

*À cette occasion, les partenaires financeurs ont rappelé les grandes orientations du programme national auxquelles la ville de Laval répond : prendre en compte la dimension patrimoniale du centre-ville, permettre l'innovation et la transition écologique. La mise à jour de ce plan d'action de Laval sera présentée en comité régional d'engagement de manière à ce que les partenaires financeurs puissent s'engager aux côtés de la ville et de l'agglomération.*

*Il vous est donc proposé d'approuver la mise à jour du plan d'action figurant en annexe 1 et d'autoriser le maire à solliciter le soutien financier des partenaires.*

**M. le Maire :** *Merci pour ces éléments de précision. Y a-t-il des questions ? Non, nous allons procéder au vote. La délibération est donc adoptée. Je vous remercie.*

N° S504 - QM - III

CONSEIL MUNICIPAL DE LAVAL DU 13 AVRIL 2021

MISE À JOUR DU PLAN D'ACTION ACV (ACTION CŒUR DE VILLE) DE LAVAL FIGURANT DANS L'AVENANT DE PROJET VALANT CONVENTION D'ORT (OPÉRATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE)

Rapporteur : Bruno Bertier

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Le conseil municipal de la Ville de Laval,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu la signature de la convention cadre "Action Cœur de Ville", le 27 juillet 2018 par la ville de Laval, Laval Agglomération, l'État, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'ANAH, Action Logement,

Vu la signature de l'avenant de projet valant convention d'ORT le 5 décembre 2019 par la ville de Laval, Laval Agglomération, l'État, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'ANAH, Action Logement,

Considérant les nouvelles orientations que souhaitent donner la ville à plusieurs projets mentionnés dans l'avenant de projet,

Que la ville a réuni le comité technique partenarial le 16 mars 2021

Que les partenaires ont confirmé que la ville répond aux orientations nationales du programme Action Cœur de Ville,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Le conseil municipal approuve la mise à jour du plan d'action joint en annexe 1.

Article 2

Le maire est autorisé à prendre tout acte lui permettant de solliciter le financier des partenaires financeurs.

Article 3

Le maire ou son représentant est autorisé à signer la mise à jour de l'avenant du projet Action Cœur de Ville.

Article 4

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération. La délibération est adoptée à l'unanimité.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

# MISE A JOUR DU PLAN D'ACTION PRÉVISIONNEL

## ACTION CŒUR DE VILLE DE LAVAL

### *Avenant n°3*

#### ENTRE

- La Commune de Laval représentée par son maire, Monsieur Florian Bercault;
- La Communauté d'agglomération de Laval Agglomération représentée par son président, Monsieur Florian Bercault.

ci-après, les « **Collectivités** bénéficiaires» ;

d'une part,

#### ET

- L'État représenté par Monsieur Xavier Lefort, Préfet du département de la Mayenne
- La Région Pays de la Loire, représentée par Madame Christelle Morançais, Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire
- Le groupe Caisse des Dépôts et Consignations représentée par Monsieur Philippe Jusserand, agissant en qualité de directeur régional de la Banque des Territoires
- Le groupe Action Logement représenté par Monsieur Philippe De Clerville agissant en qualité de Président du Comité Régional
- L'Agence Nationale de l'Habitat représentée par Monsieur Xavier Lefort, Préfet du département de la Mayenne, délégué territorial de l'ANAH

ci-après, les « **Partenaires** financeurs»

d'autre part,

**Il est convenu ce qui suit.**

### **Préambule**

Suite à l'installation d'une nouvelle équipe municipale en juin 2020, la ville de Laval revoit les projets décrits dans l'avenant de projet signé le 5 décembre 2019.

Étant donné que les secteurs d'intervention du programme Action Cœur de Ville de Laval demeurent (place du 11 novembre, quai André Pinçon, îlot Val de Mayenne, école de la Senelle, patrimoine sportif, château-neuf etc.), le périmètre d'ORT est conservé. De même, le diagnostic et les orientations générales définis pendant la période d'initialisation de la convention cadre sont reconduits.

En revanche, il est nécessaire de mettre à jour les articles 2 et 5 de l'avenant de projet, relatifs à l'exposé de la stratégie par axe et le contenu du plan d'action. Cette mise à jour est l'occasion pour la ville de Laval de solliciter l'adhésion des partenaires financeurs à son nouveau programme d'action, qui compte-tenu des échéances fixées à l'article 5 de la convention cadre du 27 juillet 2018 doit nécessairement être resserré autour d'actions prioritaires.

## Article 2. Stratégie de redynamisation

### 2.1 Objectifs généraux

Les objectifs du programme national action cœur de ville sont déclinés à travers les objectifs spécifiques assignés au projet de la ville de Laval.

Pour Laval, le programme action cœur de ville doit permettre de renforcer l'attractivité résidentielle de la ville centre, l'attractivité économique notamment des deux ZAC LGV et Ferrié, et d'affirmer le développement du centre-ville. C'est grâce à un cœur de ville en bonne santé et dynamique, que Laval Agglomération continuera de s'affirmer comme un territoire de vie attractif, innovant, durable et solidaire du Grand-Ouest.

### 2.2 Entrées stratégiques par thématique

Ces objectifs généraux sont précisés par axe thématique dans 17 entrées stratégiques, auxquelles répondent des actions identifiées par les parties :

- Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville

- Améliorer la qualité des logements et des immeubles

*En réponse aux situations d'habitats dégradés et de logements vacants constatés, et face aux enjeux de transition énergétique, il est mis en place des aides à la rénovation des logements, via une OPAH-RU.*

- Développer une nouvelle offre de logement en centre-ville

*Les indicateurs sociodémographiques montrent que le centre-ville a perdu des habitants. Agir sur la structure du parc et inciter à la création d'une offre de logements innovants est une nécessité pour la vitalité du centre-ville, discours qu'il faut porter aux investisseurs, bailleurs, promoteurs et professionnels de l'immobilier.*

- Promouvoir les dispositifs de financement et d'aménagement

*Les dispositifs d'aides existantes sont aujourd'hui trop peu mobilisés par les usagers. La gestion de l'information et de la mise en relation doit être questionnée pour simplifier le parcours des porteurs de projet.*

- Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré

- Intensifier l'activité économique et commerciale

*La création d'offre immobilière tertiaire et commerciale au sein de la ZAC LGV et en cœur de ville ont pour objectif le développement de l'emploi et la vitalité commerciale du centre-ville. Il s'agit de permettre l'installation de concepts nouveaux et différenciants.*

- Garantir l'accessibilité du centre-ville

*L'accessibilité du centre-ville est à la fois une nécessité, pour garantir le développement des activités économiques, et un défi dans un contexte de volonté forte d'apaiser des circulations et de développer les modes de transports alternatifs. Les schémas d'accès devront être simples, lisibles et sécurisés de manière à maintenir un "sentiment de facilité d'accès".*

- Fluidifier le parcours client

*Avec le développement des outils numériques, nombre d'achat se préparent avant la visite en magasin, la visibilité sur internet et le développement d'une offre servicielle apparaissent nécessaires pour maintenir la dynamique du centre-ville, placé dans une situation de concurrence multiple.*

- Différencier l'offre commerciale et l'environnement d'achat du centre-ville

*Le centre-ville de Laval est connu pour la diversité et l'abondance de ses animations, pour autant l'ambiance et l'environnement d'achat de ce site patrimonial sont à améliorer. Il s'agit de renforcer l'attachement au centre-ville, de valoriser de cet environnement en tant que locomotive différenciante du commerce de périphérie.*

- Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions

- Apaiser l'ambiance du centre-ville

*Les nuisances sonores et la vitesse des véhicules dégradent l'ambiance du centre-ville. L'apaisement du centre-ville passe par la réduction de la place de la voiture. Pour les personnes en situation de handicap et les plus fragiles, les parcours devront être facilités.*

- Sécuriser les mobilités actives

*L'aménagement de la ville "marchable" et cyclable correspond aux attentes exprimées par les habitants et usagers du centre-ville. Cette orientation est une des solutions pour la transition énergétique.*

- Faciliter la compréhension des déplacements tous modes

*La mise en place d'une signalétique piétons – cycles et la matérialisation de parcours favoriseront le report modal vers les déplacements doux. Elles encourageront également les déambulations touristiques.*

- Organiser l'intermodalité / multi modalité

*Les connexions entre les moyens de transports (P+R, vélo/TC, Gare/TC/vélo ..) sont à développer.*

- Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine

- Hiérarchiser les espaces publics

*La vocation des espaces publics du centre-ville n'apparaît pas clairement. Affirmer des vocations par sous-secteurs et le rôle central de la place du 11 novembre permettra une meilleure appropriation de la ville.*

- Renforcer l'identité urbaine

*La qualité et l'ambiance des espaces publics constituent des compléments essentiels de l'attractivité résidentielle et économique du centre-ville. Des parcours urbains thématiques et variés seront matérialisés.*

- Valoriser le patrimoine architectural et paysager

*Le centre-ville de Laval offre aux usagers des paysages urbains variés d'une grande richesse, à valoriser. Qu'il soit naturel ou bâti, le patrimoine de Laval constitue un repère dans le temps et l'espace, un cadre de vie source de bien-être où la place de nature doit cependant être renforcée. Il s'agit à la fois d'une attente exprimée par les habitants et d'une nécessité face aux changements climatiques.*

- Axe 5 – Fournir l'accès aux équipements et services publics

- Offrir des équipements structurants à l'échelle de l'aire urbaine

*Ville préfecture, Laval est aussi la seule ville de Mayenne en capacité d'offrir des équipements publics et privés structurants à l'échelle du département. Fournir l'accès aux services publics dans tous les domaines dans une logique inclusive constitue une responsabilité engageante.*

- Améliorer les équipements de proximité et faciliter le quotidien des habitants

*Dans un contexte de ressources contraintes et de charges de centralité élevées, les équipements et services publics doivent pourtant être rénovés pour répondre aux enjeux de la transition énergétique, améliorer le confort de vie des habitants, soutenir les pratiques sportives, culturelles, associatives. Il apparaît également nécessaire de faciliter les parcours entre ces équipements.*

- Développer la ville intelligente

*Laval dispose d'un des meilleurs taux de couverture numérique par la fibre de la Région Pays de la Loire et la présence de Laval Virtual renforce des propensions favorables pour le développement de la ville intelligente : capable d'optimiser sa gestion en fonction de son environnement, de choisir les outils servant son développement, de réinventer la relation avec les citoyens, les acteurs du territoire et d'ancrer dans le quotidien des lavallois la réalité virtuelle et la réalité augmentée.*

## **Article 5. Plan d'action prévisionnel global et détaillé**

Les parties s'entendent pour que la mise en œuvre du projet puisse se faire par les actions décrites ci-après, déployées conformément aux éléments de cadrage exposés dans l'avenant de projet. Elles pourront être complétées ou révisées conformément aux dispositions de l'article 2 au moyen de fiches actions.

### **5.1 Plan d'action par thématique**

Les éléments financiers ci-dessous ont été estimés, de façon prévisionnelle, par les maîtres d'ouvrage et sont des sollicitations financières de leur part. Chaque financeur procédera ensuite au fur et à mesure, opération par opération, à une instruction qui lui est propre.

➤ **Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l’habitat en centre-ville**

Référence	Description succincte	Lieu (ORT ou hors ORT)	Porteur	Calendrier de réalisation	Budget (€ TTC)	Partenaires Financeurs concernés
A1.1	Élaboration et mise en œuvre d'une convention OPAH RU  <i>Accompagnement des acteurs privés pour la rénovation des logements situés dans le périmètre d'intervention renforcé</i>	ORT – Secteur d'intervention renforcé	Laval Agglomération	2020-2024	3.035.000 € dont Laval Agglo : 1.239.400€ Anah – Habiter Mieux : 1.610.600€ Ville de Laval : 185 000€	Laval Agglomération  Anah – Habiter Mieux Ville de Laval
A1.2	Requalification de l'ilot VAL DE MAYENNE  <i>Valorisation d'un foncier détenu par la ville dans le cadre d'une intervention globale de restructuration d'un ensemble bâti dégradé, touché par une vacance persistante, et d'aménagement des espaces publics adjacents</i>	ORT – Secteur d'intervention renforcé	Ville de Laval via la SPL LMA	2020- 2024	2.800.000 € pour la restructuration de l'ilot  Montant des travaux pour les espaces publics à préciser	Ville de Laval Laval Agglomération État – Région Pays de la Loire - Fonds Friche  Anah Action Logement
A1.3	Requalification du site du CCAS et de la maison des syndicats place de Hercé  <i>Valorisation d'un foncier détenu par la ville en vue de favoriser la production d'une mixité de logements, notamment de grands logements en hyper centre</i>	ORT	Ville de Laval	Moyen terme	À définir	Ville de Laval Laval Agglomération Anah Action Logement Acteurs privés Bailleurs sociaux
A1.4	Se doter d'un opérateur foncier  <i>Création d'un acteur local susceptible de traiter les opérations complexes de réhabilitation d'immeubles dégradés ou vacants</i>	À définir	Ville de Laval - LMA	Moyen terme	À définir	Ville de Laval Laval Agglomération LMA Banque des Territoires
A1.5	Requalification des quartiers LEPECQ-FRANCHE-COMTÉ- ST MARTIN et CARREFOUR AUX TOILES  <i>Intervention globale pour traiter des dysfonctions urbains : vacance, habitat dégradés, cadre de vie</i>	ORT – Secteur d'intervention renforcé	Ville de Laval	Moyen terme	À définir	Ville de Laval Laval Agglomération Anah Action Logement SPL LMA

➤ **Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré**

Référence	Description succincte	Lieu (ORT ou hors ORT)	Porteur	Calendrier de réalisation	Budget (€ TTC)	Partenaires Financeurs concernés
A2.1	Construction de halles place du 11 novembre <i>Création d'un lieu hybride, symbole de la transition commerciale du centre-ville marchand, d'une surface d'environ 1.500 m2 comprenant des halles gourmandes</i>	ORT – Secteur d'intervention renforcé	Ville de Laval	2021-2025	4,8 à 6,5 M€ hors aménagements intérieurs	Ville de Laval SPL LMA Banque des Territoires
A2.2	Soutien au recrutement d'un chargé de mission Commerce	Ville de Laval	Ville de Laval	2021-2022	64.500 €	Ville de Laval Banque des Territoires
A2.3	Création d'une application Laval Cœur de Commerce	Ville de Laval	Laval Cœur de Commerces	2021-2022	127.700 €	Laval Cœur de Commerces Région Pays de la Loire Banque des Territoires
A2.4	Opération bon d'achat - Ticket Commerçant	Laval Agglomération	Laval Agglomération	2020-2021	348.000 €	Laval Agglomération Banque des Territoires
A2.5	Projet de réimplantation de l'Office de Tourisme en Cœur de Ville <i>Projet de développement des activités de l'Office de Tourisme. Projet doté d'un double objectif de valorisation patrimoniale et de renforcement du lien avec la rivière</i>	ORT – Secteur d'intervention renforcé	Laval Agglomération	Moyen terme	À définir	Laval Agglomération Ville de Laval Région Pays de la Loire Banque des Territoires DRAC ?
A2.6	Mise en place de la commission extra municipale du commerce <i>Instance de dialogue partenariale sur service de la dynamique commerciale</i>	Ville de Laval	Ville de Laval	2020-2026		Ville de Laval Laval Cœur de Commerces CCI CMA Région Pays de la Loire
A2.7	Projet Level <i>Projet de tiers lieux regroupant les acteurs de</i>	Proximité immédiate de l'ORT	Collectif d'acteurs ESS : Titï Floris	2020 - ?	5,5 M€	Acteurs ESS Laval Economie

	<i>ESS. Réhabilitation d'une friche industrielle</i>		CooDémarrage 53 APF France Handicap			Banque des Territoires ADEME Région Pays de la Loire Conseil Départemental 53
--	--	--	--	--	--	--

➤ **Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions**

Référence	Description succincte	Lieu (ORT ou hors ORT)	Porteur	Calendrier de réalisation	Budget (€ TTC)	Partenaires Financeurs concernés
<b>A3.1</b>	Diminution du trafic VL en cœur de ville et rationalisation l'offre de stationnement  <i>Rénovation des plans de circulation et de stationnement tous modes. Projet concourant au rééquilibrage entre les différents modes de transports, du partage de la voirie, de report modal en veillant à assurer une bonne accessibilité du centre-ville. Réalisation d'ouvrage de stationnement rue Jean Macé et solutions d'optimisation, notamment par le jalonnement dynamique</i>	ORT – Secteur d'intervention renforcé	Ville de Laval	2020-2025	À définir	Ville de Laval
<b>A3.2</b>	Adaptation de la gare TUL : étude pré-opérationnelle (1) et réalisation	ORT et hors ORT	Laval Agglomération	2021-	À définir	Laval Agglomération Banque des Territoires
<b>A3.3</b>	Moderniser le réseau TUL : (1) gratuité les we (2) choix de la motorisation (3) améliorer l'information voyageurs aux arrêts (4) travail sur la vitesse commerciale	ORT et hors ORT	Laval Agglomération	2021 (1)	140.000€ (1)	Laval Agglomération
<b>A3.4</b>	Création d'un parking sur le plateau Jean Macé lié au CRD	ORT	Ville de Laval	2021-2026	À définir	Ville de Laval
<b>A3.5</b>	Mise en place du stationnement intelligent	ORT	Ville de Laval	2021-2026	À définir	Ville de Laval
<b>A3.6</b>	Réhabilitation des ouvrages de stationnement De Gaulle et Théâtre	ORT	Ville de Laval	2021-2026	À définir	Ville de Laval
<b>A3.7</b>	Mise en œuvre d'un plan vélo	ORT	Ville de Laval	2021-2026	À définir	Ville de Laval

A3.8	Mise en place d'une signalétique piétonne et cycles	ORT	Ville de Laval	2021-2026	À définir	Ville de Laval
A3.9	Expérimentation d'un service de free floating trottinette électrique	ORT	Ville de Laval	2021-2026	À définir	Ville de Laval

➤ **Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine**

Référence	Description succincte	Lieu (ORT ou hors ORT)	Porteur	Calendrier de réalisation	Budget (€ TTC)	Partenaires Financeurs concernés
A4.1	Réaménagement des espaces publics du quartier de la gare  <i>Pour accompagner le développement de la ZAC LGV et du PEM Gare, création de voies bus et d'aménagements vélos. Réalisation de travaux de voiries et paysagers.</i>	ORT – Secteur d'intervention renforcé	LMA	2017-2019	7,9 M€	État Région Département Laval Agglo Ville de Laval Banque des territoires
A4.2	Réaménagement des espaces publics du Cœur de Ville : place du 11 novembre et le quai André Pinçon (ex quai Gambetta)  Travaux préalables (1), réalisation (2)  <i>Apaisement de la place et création d'un lieu à vivre en lien avec la rivière. Affirmation d'un cœur d'agglomération par la valorisation du patrimoine bâti, du patrimoine naturel, de l'identité de la place centrale et de la rive droite de la Mayenne. Projet portant sur 28.000 m2 d'espaces publics.</i>	ORT – Secteur d'intervention renforcé	Ville de Laval	2019-2025	6,1 à 11,5 M€ pour la place du 11 novembre  Fouilles archéologiques 1 à 2,5 M€ (estimations)	Ville de Laval État Région Pays de la Loire Banque des territoires
A4.3	Création d'un espace mémoriel place du 18 juin  <i>Projet d'aménagement accompagnant le déménagement du Monument aux morts.</i>	ORT – Secteur d'intervention renforcé	Ville de Laval	2021 – T1 2022	264.000 € TTC	Ville de Laval État – DSIL 2021
A4.4	Renforcement de la place du Végétal en ville	ORT	Ville de Laval	2021-2026	1,2 M€	Ville de Laval

	<p><i>Projet d'amélioration du cadre de vie des habitants et de l'environnement bioclimatique du centre-ville par un développement de la Nature en ville à l'échelle de l'ORT</i></p> <p><i>14 sites retenus pour une surface de 25.600 m2 + végétalisation de rues</i></p>				dont objectif 720.000€ 2021-2023	Etat – DSIL 2021 Agence de l'eau Plan de relance – Mobbiodiv' restauration
<b>A4.5</b>	<p>Création d'un CIAP multisites</p> <p><i>Projet culturel de valorisation du patrimoine matériel et immatériel du territoire réalisé dans le cadre du Label Ville d'art et d'histoire</i></p>	ORT – Secteur d'intervention renforcé	Ville de Laval	A définir	A définir	Ville de Laval État - DRAC
<b>A4.6</b>	<p>Mise en valeur des remparts et de la porte Becheresse</p> <p><i>Projet de rénovation d'éléments patrimoniaux emblématique du centre-ville</i></p>	ORT – Secteur d'intervention renforcé	Ville de Laval	2022-2032	4.092.750€	Ville de Laval DRAC Etat – DSIL Région Pays de la Loire
<b>A4.3</b>	<p>Rénovation de Château-Neuf – lieu muséal innovant</p> <p><i>Projet culturel de valorisation d'un élément patrimonial emblématique du centre-ville.</i></p>	ORT – Secteur d'intervention renforcé	Ville de Laval	A définir	A définir	Ville de Laval État - DRAC

➤ **Axe 5 – Fournir l'accès aux équipements et services publics**

Référence	Description succincte	Lieu (ORT ou hors ORT)	Porteur	Calendrier de réalisation	Budget (€ TTC)	Partenaires Financeurs concernés
<b>A5.1</b>	Rénovation de la salle PO - Mise aux normes	ORT	Ville de Laval	2018-2019	475.200 €	Ville de Laval Banque des Territoires
<b>A5.2</b>	Création d'un pôle culturel dans le bâtiment du Crédit Foncier	ORT	Ville de Laval - Laval Agglomération	2019-2022	27,32 M€	État Région

	<i>Réhabilitation des différents bâtiments situés sur le site de l'ancienne banque. Installation du Conservatoire à Rayonnement Départemental et création d'un pôle culturel innovant, conçu pour favoriser les rencontres et expérimenter de nouveaux modes de médiation culturelle.</i>					Département Laval Agglo Ville de Laval Banque des Territoires
<b>A5.3</b>	Rénovation thermique des équipements publics <i>Projet de transition énergétique, débutant par la rénovation du Centre Municipal Administratif</i>	ORT– Secteur d'intervention renforcé	Ville de Laval	2020-2026	1 M€ (1)	Ville de Laval État
<b>A5.4</b>	Modernisation des équipements sportifs <i>Projet d'amélioration du cadre de vie des habitants par la modernisation des équipements publics sportifs du centre-ville. Rénovation des salles de sports : sols et éclairage (1)</i>	ORT	Ville de Laval	2019- 2026	1 M€ (1)	Ville de Laval Département
<b>A5.5</b>	Rénovation et redimensionnement de l'offre de crèche  <i>Adaptation de l'offre de garde aux besoins de la population : rénovation d'une structure existante et redéploiement géographique pour accompagner le développement de la ZAC Ferrié.</i>	ORT	Ville de Laval	2021-2026	2,2 M€	Ville de Laval Caisse d'Allocations Familiales
<b>A5.6</b>	Rénovation du groupe scolaire de la Senelle : restaurant scolaire (1), bâtiment des maternelles (2), rénovation de la cour d'école (3)  <i>Amélioration du confort de vie des élèves et des intervenants. Rénovation en faveur d'une cour d'école végétalisée</i>	ORT	Ville de Laval	2019-2026	800.000€ (1) 1,7 M€ (2) (3) à préciser	Ville de Laval État Région Pays de la Loire Banque des Territoires Cerema

<b>A5.6</b>	Restructuration du groupe scolaire d'Hilard Projet de rénovation des équipements scolaires	ORT	Ville de Laval	2020-2026	3,4 M€	Ville de Laval État
<b>A5.8</b>	Projet de l'Espace Mayenne  <i>Construction d'équipement culturel et sportif à rayonnement régional</i>	ORT	SPL EM	2018-2021	32,9 M€	Département Laval Agglomération Région Pays de la Loire CCI Mayenne État
<b>A5.9</b>	Construction du nouveau collège F. Puech  <i>Projet de déménagement de l'actuel collège sur le site de la Maladrerie</i>	ORT	Département	A définir	A définir	Département

Les Actions ayant été exposées aux partenaire(s) financeur(s) concerné(s) font l'objet d'une fiche action annexée (6) à la présente Convention.

## 5.2 Calendrier général

Le plan d'action sera mis en œuvre dans un délai ne pouvant excéder cinq (5) ans à compter de l'engagement de la phase de déploiement. Les derniers crédits engagés par les partenaires financeurs, qui pourront être décaissés postérieurement, le seront avant le 31 décembre 2022.

Les principaux jalons de mise en œuvre sont les suivants :

- Livraison de l'Espace Mayenne en septembre 2021 et du Conservatoire à Rayonnement départemental en septembre 2022
- La signature d'une concession d'aménagement au profit de la SPL LMA à l'automne 2021,
- La livraison de la place du 11 novembre en 2025,

### 5.3 Budget et financement

Le budget estimatif des projets mûres réalisables à court terme est évalué à 101 millions d'euros HT.

Sous réserve de l'instruction spécifique à chacune des actions, le plan d'action appelle les cofinancements suivants:

Axe	Actions	Part du porteur	Part attendue du cofinancier <i>(prévoir une colonne par co financier)</i>	Montant (€ HT)
Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville	A1.1	41% Laval Agglomération	53% Anah 6% Ville de Laval	3.035.000 €
	A1.2			2.800.000 €
	<b>Sous TOTAL</b>			<b>9 M€</b>
Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré	A2.1	NC	NC	5.000.000€
	A2.2	40% Ville de Laval	60% Banque des Territoires	64.500€
	A2.3	46% Laval Cœur de Commerces	38% Région Pays de la Loire 16% Banque des Territoires	127.700€
	A2.4	90% Laval Agglomération	10% Banque des Territoires	348.000€
	<b>Sous TOTAL</b>			<b>5,5 M€</b>
Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions	A3.1	NC	NC	
	A3.2	NC	NC	
	A3.3	100 % Laval Agglomération		140.000€
<b>Sous TOTAL</b>			<b>0,1 M€</b>	
Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine	A4.1	41%	Laval Agglomération – Département – Région – État – 59%	7.900.000 M€
	A4.2	NC	NC	7.000.000€
	A4.3	20% ville de Laval	80% État	264.000 €
	A4.4	20%	80% Etat– Agence de l'eau	720.000€
	A4.6	20%	40% DRAC 20% Etat –DSIL 20% Région Pays de la Loire	4.092.750€
	<b>Sous TOTAL</b>			<b>20 M€</b>
Axe 5 – Fournir l'accès aux équipements et services publics	A5.1	100%		475.200€
	A5.2	32%	Département – Région – État – 68%	27.320.000€
	A5.4 (1)	20%	Département - 80%	1.000.000€
	A5.5	NC	NC	2.200.000€
	A5.6 (1)+ (2)	NC	NC – Région - État	2.500.000€
	A5.8	Département	Laval Agglomération –Région - État	32.900.000€
	<b>Sous TOTAL</b>			<b>66,4M€</b>
<b>TOTAL</b>				<b>100,9 M€</b>

Les éléments financiers ci-dessous ont été estimés, de façon prévisionnelle, par les maîtres d'ouvrage et sont des sollicitations financières de leur part. Chaque financeur procédera ensuite au fur et à mesure, opération par opération, à une instruction qui lui est propre.

Le budget du projet sera mis à jour annuellement.

Convention signé en 2 exemplaires, le

Ville de Laval	Laval Agglomération	État
Maire – Florian BERCAULT	Président – Florian BERCAULT	Préfet de la Mayenne X
Caisse des dépôts	ANAH	Action Logement
Directeur Régional – Philippe Jusserand	Délégué territorial - X	Président du Comité Régional Philippe De Clerville
Région des Pays de la Loire	Chambre de Commerce et de l'Industrie de la Mayenne	Chambre de métiers et de l'artisanat de la Mayenne
Présidente – Christelle Morangais	Président - Patrice Deniau	Président - Michel Gougeon
Association Laval Cœur de Commerces		
Présidente – Béatrice Bordeau		

<p style="text-align: center;"><b>RESSOURCES HUMAINES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES</b></p>
--

PRÉSENTATION DE LA MUTUALISATION 2021 -2026 PAR FLORIAN BERCAULT

**M. le Maire :** *On passe aux questions ressources humaines, techniques et financières, avec un premier élément sur la mutualisation. C'est une présentation assez formelle qui est réalisée dans le cadre de l'agglomération. L'objectif de cette présentation est de pouvoir faire le bilan du schéma de mutualisation passé et de se projeter sur l'avenir, sur un schéma 2021-2026. Une fois de plus, la mutualisation est un outil, un moyen pour apporter des services publics, de requestionner l'efficacité de nos services publics, ceux de demain, et puis de renforcer le lien de la commune avec son intercommunalité, son agglomération, tout cela dans le dialogue, la concertation, dans une logique de rassemblement. Pour cette présentation, je laisse la parole à Laurent Paviot, qui, avec une équipe d'élus, a fait cette présentation dans différents conseils municipaux de l'agglomération. Laurent Paviot, je vous laisse la parole.*

**Laurent Paviot :** *Merci, Monsieur le Maire. Bonsoir, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux. Effectivement, je vais vous proposer une présentation synthétique, comme Monsieur le Maire l'a indiqué, sur les éléments clés de cette mutualisation que nous avons présentée effectivement dans le cadre du comité de pilotage, dont je fais partie.*

*Le premier élément est la définition pour partage, partage intéressant d'ailleurs dans tous les conseils municipaux. Puisque cela permet de reposer les éléments entre le transfert des compétences et la mutualisation, avec notamment un élément clé qui est que la mutualisation n'est pas une perte de pouvoir. Elle est un partage et une coconstruction. Il s'agit de savoir faire évoluer à la carte la démarche, mais en la cadrant par les différents outils que vous voyez ci-dessous. Il y a notamment un outil qui n'est pas forcément présenté, mais qui est dans les autres outils, qui est le groupement de commandes. Bien entendu, la mutualisation peut être un des éléments qui peuvent arriver, dans une forme finale, au transfert de compétences. Mais ce n'est pas à la volonté de toutes les mutualisations, loin de là. C'est vraiment quelque chose qui s'adapte énormément aux configurations.*

*L'autre élément également à introduire, ce sont les objectifs de la mutualisation. Ce sont des objectifs stratégiques, mais également opérationnels. Les objectifs stratégiques, vous les voyez. Je pense que celui auquel nous sommes forcément tous attachés, c'est le maintien et le développement du service public, qui n'est absolument pas omis et qui est à prendre en compte totalement dans la mutualisation. Le deuxième, c'est le développement des solidarités intercommunales et là, j'y reviendrai parce qu'il y a beaucoup de choses qui vont se formaliser, ou non, dans la mutualisation et qui permettent de dire que cette solidarité existe et qu'elle peut être renforcée. Le troisième élément des objectifs, c'est une réflexion qui n'est pas antinomique avec le développement du service public, pour permettre de le renforcer, qui est d'aller chercher des économies de fonctionnement pour une meilleure utilisation des budgets, sur lesquels nous avons à rendre, en tant qu'élus, des comptes auprès de nos concitoyens.*

À travers cela, pour que la mutualisation fonctionne, il y a une démarche mise en place avec trois éléments qui nous paraissent intéressants et incontournables : un comité de pilotage composé d'élus. Vous voyez qu'il y a une juste répartition des élus entre les élus lavallois, les élus de la première couronne et les élus de la seconde couronne, les nouveaux élus ou ceux ayant déjà une expertise. Puisque la mutualisation n'est pas un élément nouveau en 2021. Elle a été initiée dès 2014. Bien entendu, elle a déjà porté ses fruits. Le deuxième élément est forcément le pilotage administratif, qui est incontournable à travers le directeur général des services et la référente mutualisation au sein du pôle performance. Le troisième élément, très transparent, est la commission locale d'évaluation des charges transférées qui, elle, permet de s'assurer que cette mutualisation est portée dans un juste équilibre financier dans le partage des communes, et dans les effets qu'elle peut avoir. Il faut aussi noter, et je tiens à le souligner, que dans le pilotage administratif, il y a également un partage dans un comité de suivi avec les organisations professionnelles. Puisque forcément, nous allons travailler les organisations, il peut très légitimement y avoir de temps en temps des inquiétudes ou au contraire des propositions pour avoir une meilleure adéquation entre le service public et les solidarités.

Sur la mutualisation, je vous présenterai trois états des lieux qui sont à trois niveaux différents. Le premier qui nous parle certainement le plus en tant qu'élus lavallois, c'est forcément la mutualisation entre Laval et Laval agglomération. C'est certainement ce champ-là qui a eu aujourd'hui le plus d'éléments engagés. Sans commenter les chiffres, c'est tout de même la réalité qui a été le fait initiateur de la mutualisation. Aujourd'hui, il y a beaucoup de choses dans les groupements de commandes des services communs et cela continuera, je pense, à se développer. Il y a certainement des champs qui peuvent encore être travaillés sur cet élément-là. Le deuxième élément est au sein de la mutualisation avec les autres communes. On peut avoir aussi des effets du fait de l'évolution de la délégation donnée par l'État. Un exemple, c'est l'autorisation du droit des sols, qui a été confiée aux communes : il a paru totalement judicieux de créer la mutualisation d'un service commun pour les 34 communes adhérentes. Il y a d'autres mutualisations qui se font aussi entre Laval agglomération et les communes. Là, vous avez 12 groupements de commandes qui sont aujourd'hui initiés et sur lesquels les communes adhèrent ou non. Il faut savoir que dans la procédure, les communes doivent se signaler. La recherche de la commande est mise en œuvre. Les communes peuvent adhérer et ensuite, le marché est négocié au niveau du nombre de communes ayant souhaité adhérer. Cela a été le cas sur les photocopieurs, sur les produits d'hygiène et d'entretien, sur la fourniture administrative. Mais des communes peuvent avoir le souhait de ne pas adhérer, pour des raisons de prestataires locaux qui leur donnent satisfaction, ou de souplesse d'organisation, ou même parfois de budget pour lequel l'adhésion à un groupement de commandes peut être plus compliquée. Une fois que ce groupement de commandes est initié, il faut savoir que les communes ne peuvent plus adhérer. C'est-à-dire que celles qui se sont engagées se sont engagées. Elles peuvent se retirer, mais par contre, les nouvelles communes qui souhaiteraient adhérer en cours de marché ne peuvent pas le faire. C'est un élément contractuel. Je le partage avec vous parce qu'on peut entendre de temps en temps des communes dire qu'elles regrettent de ne pas avoir adhéré. Mais si elles n'ont pas pris le train en marche, ou en amont, malheureusement, elles devront attendre pour le faire. Mais c'est tout de même quelque chose qui porte aujourd'hui beaucoup ses fruits sur nombre de communes qui y trouvent satisfaction.

*Le troisième élément de l'état des lieux, c'est aussi une mutualisation entre communes. C'est certainement des champs nouveaux qu'il reste à travailler. Comme disait Monsieur le Maire, cette présentation ayant été faite dans un certain nombre de conseils municipaux, nous voyons que beaucoup de communes, de première ou seconde couronne, pratiquent aussi avec d'autres communes. Nous avons quelques exemples, en recensement partiel, de partage de matériel, de production de repas, des maisons de santé communes. Ces éléments sont nécessairement initiés par quelques communes un peu pivots et socles autour de Laval. Il est très intéressant d'aller chercher, pour les communes environnantes, de bonnes solutions nouvelles, notamment sur le partage du matériel. Dans le comité de pilotage que j'évoquais tout à l'heure, nous avons un maire qui a partagé avec nous le fait que sur les espaces verts, il était déjà rentré en contact avec un de ses collègues pour partager du matériel. Forcément, ce partage de matériel peut se faire d'une manière assez informelle, mais il peut aussi avoir toute sa pertinence en trouvant un cadrage de mutualisation pour une juste utilisation et une protection juridique ou de maintenance, si jamais cela doit avoir lieu. Toutes les formes peuvent donc exister, mais certaines communes aujourd'hui souhaitent porter des choses mises en œuvre de manière un peu empirique, dans le cadre d'une mutualisation et d'une formalisation permettant à chacun de s'engager et d'avoir un juste retour sur ses engagements.*

*Deux autres éléments, qui sont des éléments de mutualisation, mais qui ne sont pas formalisés et qui trouvent beaucoup d'échos auprès des communes auxquelles j'ai pu présenter le projet, et qui vont vraiment dans le sens du développement des solidarités, c'est des services communs. Vous les voyez sur les affaires juridiques, les commandes publiques. Je pense que sur les trois conseils municipaux auxquels j'ai présenté le projet, ils m'ont tous donné une grande satisfaction quant aux services communs qui sont mis en place en termes de conseil, déjà sur ce premier niveau. Par exemple, avant de lancer un marché public, il s'agit d'aller consulter le référent, l'interlocuteur pour avoir un conseil, ou sur des affaires juridiques. C'est quelque chose qui est très apprécié et qui donne sens à la mutualisation, sans pour autant aller sur des outils élaborés. L'autre élément de la mutualisation non formalisée qui trouve aujourd'hui un écho très favorable, c'est le conseil en énergie. On peut forcément le mettre en lien avec les nouvelles politiques publiques qui sont déclinées sur les territoires, et pour lesquelles le conseil, dans ce niveau d'expertise, est forcément très recherché par les communes environnantes, et très apprécié. Il y a un dernier élément d'échange qu'il faut faire perdurer, et qu'il faut même réactiver, car il fait vivre la réflexion de la mutualisation sur les champs à aller chercher, c'est les réseaux d'échange du directeur général des services et des secrétaires de mairie. Sur le territoire, ils peuvent être un peu loin de l'information. Dans ce partage, ils peuvent justement échanger les bonnes pratiques et avoir des retours. Il y a eu des expériences précédemment auprès des services techniques ou des réseaux informatiques. Cela n'a pas forcément perduré. Cette réflexion sera peut-être à mener sur le schéma 2021-2026, impulsée par les acteurs administratifs.*

*Il y a un autre élément de partage qui est de définir le constat des attentes de mutualisation en 2019. Actuellement, l'ensemble des conseils municipaux réfléchisse à ce que sera 2021-2026. Mais il semblait intéressant que vous ayez une vision de ce qu'ont été ces attentes en 2019. Il y a 28 items, que je ne vais pas tous décliner. Vous voyez que les items qui ont principalement été, à court ou moyen terme, travaillés relevaient du champ de la commande publique.*

*Néanmoins, dans le comité de pilotage, quand nous avons partagé sur des attentes futures, nous avons vu des maires qui portent aujourd'hui leur réflexion sur des éléments autour de la culture, autour de la communication, autour du tourisme. Il s'agit de savoir comment utiliser les outils de mutualisation pour aller travailler ces éléments-là, pour certaines communes, et pour y trouver toute justification. C'est le bilan qui remonte actuellement auprès des services pour 2021-2026, et qui nous permettra de savoir si ces attentes qui nous ont été traduites dans le comité de pilotage se retrouvent un peu plus généralement.*

*Pour conclure, nous allons vous présenter un questionnaire qui permet de faire un état des lieux des besoins futurs. La présentation que je viens de faire de manière assez succincte intègre une pédagogie qu'il faut partager à tout à chacun, qu'on soit élu ayant un peu d'ancienneté ou élu récent. Cela permettra ensuite de décliner des réunions collectives sur des territoires. Puisque comme vous l'avez vu, il y a beaucoup de choses qui ont été faites entre Laval et Laval agglomération. Mais le souhait est d'aller aussi au plus proche des territoires sur de la coconstruction. C'est l'objet des réunions collectives qui seront organisées par la suite pour du partage. Puis il y a une synthèse qui sera présentée au niveau du conseil communautaire et qui sera partagée ensuite, je pense, auprès des conseils municipaux. Voilà les éléments que je souhaitais partager avec vous. Je vais laisser la conclusion à Monsieur le Maire.*

**M. le Maire :** *Merci, Laurent Paviot pour ces éléments. L'objectif de cette mutualisation est bien évidemment de gagner en efficacité et d'offrir plus de services publics, en tout cas d'adapter nos services publics aux besoins de la population de l'agglomération. Je crois que c'est important d'avoir cette présentation pour rappeler les règles. L'objectif est d'aller dans le dialogue, dans la coconstruction. Cela a été rappelé. Le groupe de travail des élus se tient à votre disposition pour toute question qui peut être formalisée par écrit si besoin. Cette présentation suscite-t-elle des réactions ? Nous passons donc à la suite. Merci, Laurent Paviot, pour cette présentation très claire et synthétique. Nous passons aux sujets de la commission ressources avec une première délibération sur les emplois saisonniers 2021 : Laurent Paviot à nouveau.*

## EMPLOIS SAISONNIERS 2021

Rapporteur : Laurent Paviot

### I - Présentation de la décision

Afin d'assurer la continuité du service public et pour répondre aux accroissements temporaires d'activités pendant la période estivale 2021, la ville de Laval recrutera des saisonniers, dans la limite de 65 ETP (équivalents temps plein).

Ils seront déployés principalement au sein de la direction générale adjointe éducation sport et démocratie locale, la direction des espaces verts, le service médiation patrimoine, le service musées des arts et au pôle logistique bâtiments.

Pour faire face à cet accroissement d'activités saisonnières, des agents contractuels peuvent donc être recrutés. Il convient de prévoir cette possibilité de recrutement par délibération.

Les candidats préalablement sélectionnés selon des conditions de diplômes obligatoires et d'exercices du métier seront invités à se présenter à un entretien de recrutement afin de respecter l'égalité de traitement et d'éviter toute discrimination. Cette démarche répond à un double objectif : sélectionner les meilleurs candidats et leur permettre, pour certains, de bénéficier d'un premier entretien d'embauche et de conseils quant à la rédaction de la lettre de motivation et du curriculum vitae.

## II - Impact budgétaire et financier

Le coût des saisonniers s'élèvera au maximum à 150 000 €. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif.

Aussi, vous est-il proposé d'approuver, pour la saison estivale de mai à septembre 2021, le recrutement des saisonniers, dans la limite de 65 ETP.

**Laurent Paviot :** *Effectivement, sont soumis à votre décision les emplois saisonniers 2021, qui s'inscrivent dans le cadre de la réponse à l'accroissement temporaire d'activité sur la période estivale. L'estimation du nombre de postes est d'environ 65 ETP. Ces postes seront principalement déployés auprès des directions adjointes des sports, démocratie locale, espaces verts, du service médiation patrimoine et du service musées des arts, et du pôle logistique bâtiment, pour faire face à cet accroissement saisonnier. C'est également une démarche citoyenne permettant bien souvent à des jeunes d'être dans un premier emploi et de faire acte de candidature, lors de cette candidature, la rédaction d'un CV, la mise en forme d'une embauche. Puis bien entendu, ces embauches se font forcément dans un cadre déontologique devant être respecté sur les diplômes obligatoires, mais également les principes de non-discrimination qui sont afférents à tout recrutement.*  
*Le coût saisonnier s'élèvera à 150 000 €. Je vous propose d'approuver cette mise en œuvre de mai à septembre sur le recrutement dans la limite de 65 ETP.*

**M. le Maire :** *Merci, Laurent Paviot. Y a-t-il des questions, des demandes d'intervention ? Non, je vous propose donc d'approuver cette délibération. Très bien, merci. La délibération est adoptée.*

N° S504 - RHTF - 1

EMPLOIS SAISONNIERS 2021

Rapporteur : Laurent Paviot

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29 et L5211-1,

Vu le code des communes, livre IV,

Vu la loi modifiée n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Considérant que pour assurer les missions de service public, il est nécessaire de recourir à des agents contractuels pour couvrir les accroissements d'activités saisonnières sur le fondement de l'article 3 2° de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Sur proposition de la commission ressources humaines, techniques et financières,

## DÉLIBÈRE

### Article 1er

En raison de l'accroissement d'activités saisonnières, afin d'assurer la continuité du service public, le conseil municipal approuve, pour la saison estivale de mai à septembre 2021, le recrutement des saisonniers, dans la limite de 65 ETP (équivalents temps plein).

### Article 2

Les candidats préalablement sélectionnés selon des conditions de diplômes obligatoires et d'exercice du métier sont recrutés selon les filières et les cadres d'emplois correspondant aux missions occupées.

Aussi, peuvent-ils être recrutés sur les filières, cadres d'emplois et grade suivants :

- la filière administrative : le grade d'adjoint administratif territorial du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,
- la filière technique: le grade d'adjoint technique territorial du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,
- la filière animation: le grade d'adjoint territorial d'animation du cadre d'emplois des adjoints d'animation territoriaux et le grade d'animateur du cadre d'emplois des animateurs territoriaux,
- la filière culturelle-patrimoine : le grade d'adjoint territorial du patrimoine du cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine, le grade d'assistant de conservation du patrimoine territorial du cadre d'emplois des assistants de conservation territoriaux du patrimoine,
- la filière sportive : le grade d'éducateur territorial des activités physiques et sportives du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives, le grade d'opérateur territorial des activités physiques et sportives du cadre d'emplois des opérateurs territoriaux des activités physiques et sportives.

### Article 3

Le maire ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

### Article 4

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée, sept conseillers municipaux s'étant abstenus (Didier Pillon, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Pierrick Guesné, Samia Soultani).

**M. le Maire :** *On passe à la prochaine délibération, sur les emplois occasionnels, à nouveau avec Laurent Paviot.*

## EMPLOIS OCCASIONNELS

Rapporteur : Laurent Paviot

### I - Présentation de la décision

Afin d'assurer la continuité du service public au sein des différentes directions la ville de Laval, il est nécessaire de recourir à des agents contractuels pour couvrir les accroissements temporaires d'activité.

### II - Impact budgétaire et financier

Les crédits nécessaires seront inscrits chaque année au budget primitif.

*Il est proposé au conseil municipal d'approuver le recourt à des agents contractuels pour assurer l'ensemble de missions susceptibles d'être momentanément vacantes et d'autoriser le maire à signer tout document à cet effet.*

**Laurent Paviot :** *Merci, Monsieur le Maire. Afin d'assurer la continuité du service public au sein des différentes directions de la ville de Laval, il est nécessaire de recourir à des agents contractuels pour couvrir les accroissements temporaires d'activité. Les crédits nécessaires seront inscrits chaque année au budget primitif.*

*Il vous est proposé d'approuver le recours à des agents contractuels pour assurer l'ensemble des missions susceptibles d'être momentanément vacantes et d'autoriser le maire à signer tous les documents à cet effet.*

**M. le Maire :** *Merci, Laurent Paviot. Y a-t-il des questions ? Non, nous allons donc procéder au vote. La délibération est adoptée. Je vous remercie.*

N° S504 - RHTF - 2

## EMPLOIS OCCASIONNELS

Rapporteur : Laurent Paviot

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29 et l'article L5211-1,

Vu la loi modifiée n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 87-1097 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des administrateurs territoriaux,

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Vu le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

Vu le décret n° 90-126 du 9 février 1990 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,

Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Vu le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,

Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu le décret n° 92-851 du 28 août 1992 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des médecins territoriaux,

Vu le décret n° 92-855 du 28 août 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des sages-femmes territoriales,

Vu le décret n° 2016-336 du 21 mars 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des cadres territoriaux de santé paramédicaux,

Vu le décret n° 92-853 du 28 août 1992 modifié portant statut particulier du cadre d'emploi des psychologues territoriaux,

Vu le décret n° 2014-923 du 18 août 2014 modifié portant statut particulier du cadre d'emploi des puéricultrices territoriales,

Vu le décret n° 2012-1420 du 18 décembre 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des infirmiers territoriaux en soins généraux,

Vu le décret n° 2013-262 du 27 mars 2013 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens paramédicaux territoriaux,

Vu le décret n° 92-865 du 28 août 1992 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture territoriaux,

Vu le décret n° 92-849 du 28 août 1992 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents sociaux territoriaux,

Vu le décret n° 92-865 du 28 août 1992 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture territoriaux,

Vu le décret n° 2013-489 du 10 juin 2013 portant statut particulier du cadre d'emplois des conseillers territoriaux socio-éducatifs,

Vu le décret n° 92-843 du 128 août 1992 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux socio-éducatifs,

Vu le décret n° 2013-490 du 10 juin 2013 portant statut particulier du cadre d'emplois des moniteurs éducateurs et intervenants familiaux territoriaux,

Vu le décret n° 91-855 du 2 septembre 1991 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des directeurs d'établissements territoriaux d'enseignement artistique,

Vu le décret n° 91-857 du 2 septembre 1991 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des professeurs territoriaux d'enseignement artistique,

Vu le décret n° 2012-437 du 29 mars 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique,

Vu le décret n° 91-839 du 2 septembre 1991 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des conservateurs territoriaux du patrimoine,

Vu le décret n° 91-841 du 2 septembre 1991 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des conservateurs territoriaux de bibliothèques,

Vu le décret n° 91-843 du 2 septembre 1991 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux de conservation du patrimoine,

Vu le décret n° 91-845 du 2 septembre 1991 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des bibliothécaires territoriaux,

Vu le décret n° 2011-1642 du 23 novembre 2011 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques,

Vu le décret n° 2006-1692 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine,

Vu le décret n° 92-364 du 1er avril 1992 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des conseillers territoriaux des activités physiques et sportives,

Vu le décret n° 2011-605 du 30 mai 2011 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives,

Vu le décret n° 92-368 du 1er avril 1992 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des opérateurs territoriaux des activités physiques et sportives,

Vu le décret n° 2011-558 du 20 mai 2011 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux,

Vu le décret n° 2006-1693 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation,

Considérant que pour assurer les missions de service public, il est nécessaire, chaque année, de recourir à des agents contractuels pour couvrir les accroissements temporaires d'activité sur le fondement de l'article 3-1° de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Sur proposition de la commission ressources humaines, techniques et financières,

## DÉLIBÈRE

### Article 1er

En raison des nécessités de service liées, entre autres, à de l'activité supplémentaire, du surcroît de travail, mais également pour pallier les absences des agents issus de l'effectif permanent, il est nécessaire de recruter, chaque année, en fonction des besoins, des contractuels afin d'assurer la continuité du service public. Aussi, le recourt à des agents contractuels pour assurer l'ensemble de missions susceptibles d'être momentanément vacantes est-il approuvé.

### Article 2

Les candidats préalablement sélectionnés, selon les conditions de diplômes et d'exercices du métier sont recrutés selon les filières et les cadres d'emplois correspondant aux missions occupées.

Aussi, peuvent-ils être recrutés sur les filières et cadres d'emplois suivants :

- . la filière administrative
  - l'ensemble des grades relevant du cadre d'emplois des administrateurs territoriaux,
  - l'ensemble des grades relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux,
  - l'ensemble des grades relevant du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,
  - l'ensemble des grades relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;
- . la filière technique
  - l'ensemble des grades relevant du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,
  - l'ensemble des grades relevant du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,
  - l'ensemble des grades relevant du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,
  - l'ensemble des grades relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ;
- . la filière médico-sociale
  - l'ensemble des grades relevant du cadre d'emplois des médecins territoriaux,
  - l'ensemble des grades relevant du cadre d'emplois des sages-femmes territoriaux,
  - l'ensemble des grades relevant du cadre d'emplois des cadres territoriaux de santé paramédicaux,
  - l'ensemble des grades relevant du cadre d'emplois des psychologues territoriaux,
  - l'ensemble des grades relevant du cadre d'emplois des puéricultrices territoriales,
  - l'ensemble des grades relevant du cadre d'emplois des infirmiers territoriaux en soins généraux,

- l'ensemble des grades relevant du cadre d'emplois des techniciens paramédicaux territoriaux,
  - l'ensemble des grades relevant du cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture territoriaux,
  - l'ensemble des grades relevant du cadre d'emplois des auxiliaires de soins territoriaux,
  - l'ensemble des grades relevant du cadre d'emplois des agents sociaux territoriaux ;
- . la filière sociale
- l'ensemble des grades relevant du cadre d'emplois des conseillers territoriaux socio-éducatifs,
  - l'ensemble des grades relevant du cadre d'emplois des assistants territoriaux socio-éducatifs,
  - l'ensemble des grades relevant du cadre d'emplois des moniteurs éducateurs et intervenants familiaux territoriaux ;
- . la filière culturelle-enseignement artistique
- l'ensemble des grades relevant du cadre d'emplois des directeurs territoriaux d'enseignement artistique,
  - l'ensemble des grades relevant du cadre d'emplois des professeurs territoriaux d'enseignement artistique,
  - l'ensemble des grades relevant du cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique ;
- . la filière culturelle-patrimoine et bibliothèque
- l'ensemble des grades relevant du cadre d'emplois des conservateurs territoriaux du patrimoine,
  - l'ensemble des grades relevant du cadre d'emplois des conservateurs territoriaux des bibliothèques,
  - l'ensemble des grades relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux de conservation du patrimoine,
  - l'ensemble des grades relevant du cadre d'emplois des bibliothécaires territoriaux,
  - l'ensemble des grades relevant du cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservations du patrimoine et des bibliothèques,
  - l'ensemble des grades relevant du cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine ;
- . la filière sportive
- l'ensemble des grades relevant du cadre d'emplois des conseillers territoriaux des activités physiques et sportives,
  - l'ensemble des grades relevant du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives,
  - l'ensemble des grades relevant du cadre d'emplois des opérateurs territoriaux des activités physiques et sportives ;
- . la filière animation
- l'ensemble des grades relevant du cadre d'emplois des animateurs territoriaux,
  - l'ensemble des grades relevant du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation.

Article 3

Les crédits nécessaires seront inscrits chaque année au budget primitif.

Article 4

Le maire ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 5

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée, dix conseillers municipaux s'étant abstenus (Didier Pillon, Isabelle Marchand, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Pierrick Guesné, Samia Soultani et Vincent D'Agostino).

**M. le Maire :** *La prochaine délibération concerne une création de postes en vue de l'amélioration de l'action culturelle lavalloise. C'est une présentation qui va vous être faite pour trois délibérations, mais il y aura un vote par délibération. Je laisse la parole à Marie Boisgontier pour vous présenter ces délibérations.*

## CRÉATIONS DE POSTES EN VUE DE L'AMÉLIORATION DE L'ACTION CULTURELLE LAVALLOISE

Rapporteur : Marie Boisgontier

### I - Présentation de la décision

Un nouvel organigramme de la direction générale adjointe culture tourisme et sport mutualisée a été présenté au comité technique du 9 décembre 2020.

Cet organigramme a pour but de faire converger l'organisation administrative avec l'organisation politique pour faciliter la lisibilité des délégations de fonctions des élus et la cohérence des politiques et actions à mettre en œuvre en matière d'actions culturelles. Ainsi, une nouvelle direction mutualisée « lecture publique et patrimoine » est créée. De même, il confirme la réorganisation du service médiation patrimoine validé en comité technique en octobre 2019.

Pour ce faire, il convient de créer :

- un poste de directeur de la lecture publique et du patrimoine : ce poste sera mutualisé via une mise à disposition de 5 % pour l'encadrement du service réseau La Bib communautaire pour une cohérence de la politique de lecture publique sur le territoire. L'activité du directeur lecture publique et patrimoine sera répartie à hauteur de 70 % pour la lecture publique et à hauteur de 30 % pour le patrimoine ;
- un poste de médiateur du patrimoine pour répondre aux demandes des usagers et poursuivre le développement de la politique culturelle de la ville de Laval (aujourd'hui 50 % des demandes sur le temps scolaire et 65 % des besoins sur le temps périscolaire ne sont pas couverts) ;
- un poste d'assistant administratif afin d'assurer le suivi administratif du service action culturelle et événementiel (un agent contractuel assure ses missions essentielles qu'il convient de pérenniser).

La création de ces postes est rendu possible par la suppression d'un poste d'adjoint technique (catégorie C), la suppression d'un poste de responsable du pôle musique et bandes dessinées (catégorie A), la suppression du poste de chargé de mission mode illumination (catégorie B) rattaché à la direction générale adjointe culture tourisme et sports présenté lors du comité technique du 9 décembre 2020.

## II - Impact budgétaire et financier

Le coût du poste de directeur de la lecture publique et du patrimoine pour la collectivité s'élèvera à 60 000 € sur la base du recrutement d'un conservateur territorial du patrimoine ou des bibliothèques titulaire en milieu de carrière.

Le coût du poste d'assistant administratif pour la collectivité s'élèvera à 30 670 € sur la base d'un recrutement d'un adjoint administratif territorial titulaire en milieu de carrière.

Le coût du poste de médiateur du patrimoine pour la collectivité s'élèvera à 37 346 € sur la base du recrutement d'un assistant territorial du patrimoine titulaire de milieu de carrière.

Les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité conformément à l'article 34 de la loi n° 84 -53 du 26 janvier 1984 modifiée. Il vous est donc proposé de créer un poste de directeur de la lecture publique et du patrimoine à temps complet, un poste d'assistant administratif à temps complet et un poste de médiateur du patrimoine à temps complet.

**Marie Boisgontier :** *Merci, Monsieur le Maire. Bonjour à tous et à toutes. Étant donné le départ à la retraite de trois agents, le service de la DGA culture, sport et tourisme a repensé à une nouvelle organisation, dont vous avez l'organigramme sous les yeux. Pour ce faire, nous vous proposons cet organigramme qui a pour but de faire converger l'organisation administrative avec l'organisation politique, pour faciliter la lisibilité des délégations en fonction des élus et la cohérence des politiques et des actions à mettre en œuvre en matière d'action culturelle. Ainsi, une nouvelle direction mutualisée lecture publique et patrimoine est créée et confirme une réorganisation du service médiation patrimoine. Pour ce faire, il convient de créer un poste de directeur de lecture publique du patrimoine, un poste de médiateur du patrimoine et un poste d'assistant administratif afin d'assurer un suivi administratif du service d'action culturelle événementielle. La création de ces postes est rendue possible par la suppression d'un poste d'adjoint technique de catégorie C, la suppression d'un poste de responsable de pôle musique et bandes dessinées catégorie A, et la suppression d'un poste de chargé de mission mode illuminations catégories B. L'impact, c'est un poste de directeur. Son salaire est de 60 000 €. Pour le poste d'assistant administratif, il est de 30 670 € et pour le poste de médiateur du patrimoine de la collectivité, 37 346 €. Voilà pour cette délibération.*

**M. le Maire :** *Il y a trois délibérations. L'objectif était d'avoir une vision assez cadrée dans l'objectif d'avoir un pilotage plus fin des ressources humaines de la collectivité. Vous avez créations et suppressions qui vous sont précisées. Est-ce que cela appelle des questions, des interrogations, cette présentation ? Oui, Didier Pillon.*

**Didier Pillon :** *Oui, juste une remarque : je voterai évidemment pour dans la mesure où il s'agit de postes que nous avons déjà envisagés dès 2019, avec une réorganisation. Parce que c'est toujours long de réorganiser les services, en prenant en compte les départs et les arrivées de certains agents. Je ne serais pas cohérent de ne pas voter ce rapport puisqu'on en était au départ à l'initiative. Tant mieux que les choses soient continuées. Sur certains rapports qui étaient prévus et sur lesquels on s'était déjà engagé, il est logique qu'on vote pour. Sur d'autres rapports, dès lors qu'il n'y a pas les équilibres, comme vous venez de le faire, de créations/suppressions de postes... parfois, il y a des différences de coûts : soit il y a de l'ancienneté, soit il y a une compétence plus élevée. Nous n'allons pas pinailler sur ses dépenses. Mais dès qu'il y a des créations de postes ex abrupto qui ne correspondent pas à des économies par ailleurs, nous nous abstiendrons. Cela veut dire que nous considérons que c'est l'exécution de votre budget, sur lequel nous n'avons pas de prise ou de responsabilité, mais nous ne voterons pas contre. C'est important. Je voulais juste l'expliquer, pour ne pas dire à chaque fois « on va voter pour, on va s'abstenir », parce que cela risquerait d'être fastidieux vu le nombre de rapports qu'on va présenter.*

**Bruno Bertier :** *Merci pour l'explication, Monsieur Pillon. Parce qu'hier soir déjà, j'ai failli vous poser la question. Ce soir par exemple, sur les emplois saisonniers, quand vous étiez aux manettes, vous votiez tous les ans des emplois saisonniers. Et vous savez bien qu'il y a une nécessité pour la continuité du service public l'été d'avoir ces emplois saisonniers. Aussi, je ne comprenais pas cette abstention sur les emplois saisonniers. Vous nous avez donné votre mode d'emploi : nous le respectons pour la durée du mandat. Merci.*

**M. le Maire :** *Quant à l'évolution de l'action culturelle, elle est aussi liée à l'arrivée d'une nouvelle directrice générale adjointe à l'été, au mois de juillet. Chacun verra le calendrier qu'il veut. S'il n'y a pas d'autres demandes d'intervention, je vais procéder au vote de ces trois délibérations, une par une. Concernant la transformation du poste de responsable du pôle musique et bandes dessinées en poste de directeur de la lecture publique et du patrimoine, la délibération est donc adoptée. Je vous remercie.*

N° S504 - RHTF - 3

LECTURE PUBLIQUE PATRIMOINE - TRANSFORMATION DU POSTE DE RESPONSABLE DU PÔLE MUSIQUE ET BANDES DESSINÉES EN POSTE DE DIRECTEUR DE LA LECTURE PUBLIQUE ET DU PATRIMOINE - CRÉATION DE POSTE

Rapporteur : Marie Boisgontier

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu le code des communes, livre IV,

Vu la loi modifiée n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 91-839 du 2 septembre 1991 portant statut particulier du cadre d'emplois des conservateurs territoriaux du patrimoine,

Vu le décret n° 91-841 du 2 septembre 1991 portant statut particulier du cadre d'emplois des conservateurs territoriaux des bibliothèques,

Vu la délibération du 16 novembre 2015 portant sur la refonte du régime indemnitaire des agents municipaux,

Vu l'avis du comité technique du 9 décembre 2020 sur l'organisation de la direction culture - tourisme - sport,

Considérant qu'il convient de créer un poste de directeur lecture publique et patrimoine à temps complet,

Sur proposition de la commission ressources humaines, techniques et financières,

## DÉLIBÈRE

### Article 1er

À compter du 1er juillet 2021, un poste de directeur lecture publique et patrimoine est créé à l'effectif des services de la ville de Laval au sein de la direction générale adjointe culture - tourisme - sport - direction lecture publique et patrimoine.

### Article 2

Le poste de directeur lecture publique et patrimoine à temps complet devra être pourvu par un fonctionnaire relevant du cadre d'emplois des conservateurs territoriaux (catégorie A).

À défaut de recrutement d'un fonctionnaire titulaire du cadre d'emplois des conservateurs territoriaux du patrimoine, le poste de directeur lecture publique et patrimoine pourra être pourvu par voie contractuelle en application de l'article 3-2 de la loi modifiée du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires de la fonction publique territoriale aux conditions suivantes :

- être titulaire d'un diplôme national de second cycle d'études supérieures avec une spécialité patrimoine ou bibliothèque,
- faire état d'une expérience reconnue sur un poste de direction et d'une expertise en matière de connaissance des enjeux des politiques culturelles et de la lecture publique.

### Article 3

La rémunération sera calculée selon la grille indiciaire du cadre d'emplois des conservateurs territoriaux avec l'octroi du régime indemnitaire défini par la délibération en vigueur fixant le régime indemnitaire du personnel de la ville.

### Article 4

Le maire ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

### Article 5

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**M. le Maire :** *La suivante concerne la transformation du poste de chargé de mission lumières de Laval en poste d'assistant administratif, avec une création de postes. La délibération est donc adoptée. Je vous remercie.*

N° S504 - RHTF - 4

ACTION CULTURELLE ET ÉVÈNEMENTIEL - TRANSFORMATION DU POSTE DE CHARGÉ DE MISSION LUMIÈRES DE LAVAL EN POSTE D'ASSISTANT ADMINISTRATIF - CRÉATION DE POSTE

Rapporteur : Marie Boissongontier

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu le code des communes, livre IV,

Vu la loi modifiée n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

Vu la délibération du 16 novembre 2015 portant sur la refonte du régime indemnitaire des agents municipaux,

Vu l'avis du comité technique du 9 décembre 2020 sur l'organisation de la direction culture - tourisme - sport,

Considérant qu'il convient de créer un poste d'adjoint administratif territorial à temps complet,

Sur proposition de la commission ressources humaines, techniques et financières,

### DÉLIBÈRE

Article 1er

Un poste d'assistant administratif est créé à l'effectif des services de la ville de Laval au sein de la direction générale adjointe culture - tourisme - sport - service action culturelle et événementiel.

Article 2

Le poste d'assistant administratif à temps complet devra être pourvu par un fonctionnaire relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux (catégorie C).

Article 3

La rémunération sera calculée selon la grille indiciaire du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux avec l'octroi du régime indemnitaire défini par la délibération en vigueur fixant le régime indemnitaire du personnel de la ville.

Article 4

Le maire ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 5

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**M. le Maire** : *La troisième délibération concerne la transformation du poste d'adjoint technique en poste de médiateur du patrimoine. La délibération est adoptée. Je vous remercie.*

N° S504 - RHTF - 5

PATRIMOINE - TRANSFORMATION DU POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE EN POSTE DE MÉDIATEUR DU PATRIMOINE - CRÉATION DE POSTE

Rapporteur : Marie Boisgontier

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu le code des communes, livre IV,

Vu la loi modifiée n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2011-1642 du 23 novembre 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques,

Vu la délibération du 16 novembre 2015 portant sur la refonte du régime indemnitaire des agents municipaux,

Vu l'avis du comité technique du 9 décembre 2020 sur l'organisation de la direction culture - tourisme - sport,

Considérant qu'il convient de créer un poste de médiateur du patrimoine à temps complet,

Sur proposition de la commission ressources humaines, techniques et financières,

DÉLIBÈRE

Article 1er

À compter du 1er juillet 2021, un poste de médiateur du patrimoine est créé à l'effectif des services de la ville de Laval au sein de la direction générale adjointe culture - tourisme - sport - direction lecture publique et patrimoine - service patrimoine et médiation.

#### Article 2

Le poste de médiateur du patrimoine à temps complet devra être pourvu par un fonctionnaire relevant du cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques (catégorie B).

À défaut de recrutement d'un fonctionnaire titulaire du cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques, le poste de médiateur du patrimoine pourra être pourvu par voie contractuelle en application de l'article 3-2 de la loi modifiée du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires de la fonction publique territoriale aux conditions suivantes :

- formation universitaire de niveau 5 en histoire option patrimoine,
- faire si possible état d'une expérience sur des fonctions similaires et de connaissance du contexte patrimonial et des acteurs culturels au niveau local.

#### Article 3

La rémunération sera calculée selon la grille indiciaire du cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques avec l'octroi du régime indemnitaire défini par la délibération en vigueur fixant le régime indemnitaire du personnel de la ville.

#### Article 4

Le maire ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

#### Article 5

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**M. le Maire** : *Nous passons aux sujets de créations de postes pour l'amélioration de la gestion des espaces publics. Je laisse la parole à Isabelle Eymon.*

## CRÉATIONS DE POSTES POUR L'AMÉLIORATION DE LA GESTION DES ESPACES PUBLICS

Rapporteur : Isabelle Eymon / Béatrice Ferron

### I - Présentation de la décision

La direction générale adjointe aux services urbains et infrastructures voit l'entretien du patrimoine évoluer, notamment par l'extension du patrimoine à entretenir (ZAC Ferrié, ZAC gare, jardins de Beauregard, Plaine d'Aventure, végétalisation du centre-ville, nouveaux lotissements, etc.).

Pour faire face à ces évolutions, il est nécessaire d'adapter la gestion différenciée des espaces et de renforcer les effectifs des services propreté urbaine et espaces verts urbains.

Pour ce faire, il convient de renforcer progressivement les effectifs sur 3 années avec la création de :

- un poste de jardiner et un poste de chauffeur de balayeuse en 2021,
- un poste de jardinier en 2022,
- un poste de jardinier en 2023.

## II - Impact budgétaire et financier

Le coût de la création d'un poste de jardinier pour la collectivité s'élève à 30 670 € sur la base d'un recrutement d'un adjoint technique territorial titulaire de milieu de carrière. Pour trois postes, la dépense s'élèvera à terme à 92 010 €. La création de l'un des trois postes a été prévue au budget 2021.

Le coût de la création du poste de chauffeur de balayeuse pour la collectivité s'élève à 30 670 € sur la base d'un recrutement d'un adjoint technique territorial titulaire de milieu de carrière. La création de ce poste a été prévue au budget 2021.

Les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité conformément à l'article 34 de la loi n° 84 -53 du 26 janvier 1984 modifiée. Il vous est donc proposé de créer trois postes de jardinier à temps complet et un poste de chauffeur de balayeuse à temps complet.

**Isabelle Eymon :** *Merci, Monsieur le Maire. Vous avez la présentation pour cette proposition.*

*Nous savons que la ville a un patrimoine conséquent à entretenir. Je présente aussi bien ce qui concerne les espaces verts que la propreté urbaine, puisqu'il s'agit des espaces publics. Nous avons plus de 250 ha d'espaces verts urbains, 70 ha de terrains de sport, 11,5 ha de cimetières, 15 000 arbres. En termes de propreté, c'est 230 km de voies communales, 250 à 300 km de trottoirs, des centaines de corbeilles de rue, 70 toilettes publiques. Vous voyez donc que l'entretien des espaces publics est véritablement énorme. Nous avons constaté aussi depuis 10 ans un effet ciseau important, puisqu'en 2011, on était à 277 ha d'espaces verts. On est en 2020 à 335 ha. C'est une augmentation de 21 %. Sur la même période, on a des effectifs de 102 personnes en 2011, et 77 agents simplement en 2020, soit une baisse de 24,5 %. C'est évidemment quelque chose de difficile à supporter pour les services. Nous en voyons les conséquences aussi avec le sentiment d'un moindre entretien de la ville. Or, les projets sont nombreux en cours ou à venir, puisqu'on continue à avoir le développement de la Zac Ferrié, le développement de la ZAC gare. Nous avons les jardins de Beauregard à remettre en valeur, la plaine d'aventures sur laquelle nous avons aussi des projets de mise en valeur très importants. On a parlé tout à l'heure de la végétalisation du centre-ville. C'est bien de végétaliser, mais il faut penser en termes d'entretien, ensuite, de ces espaces. Évidemment, il y a toujours le développement de lotissements. Certains de ces projets vont générer une extension du patrimoine à entretenir. Pour cela, il y a plusieurs leviers en termes de gestion différenciée des espaces, mais aussi de nécessité de renforcer les effectifs dans les services. Nous avons donc une proposition de renforcement progressif des effectifs avec, pour 2021, un poste de jardinier et un poste de chauffeur de balayeuse, pour 2022, un poste de jardinier et pour 2023, un troisième poste de jardinier.*

*En termes d'impact budgétaire et financier, la création d'un poste de jardinier pour la collectivité s'élève à 30 670 €, sur la base d'un recrutement d'adjoint technique territorial titulaire de milieu de carrière. Pour trois postes, la dépense s'élèvera à terme à 92 010 €. La création de l'un de ces trois postes a déjà été prévue au budget 2021. En ce qui concerne le coût de création d'un poste de chauffeur balayeuse, il s'élève à 30 670 €, toujours sur la base d'un recrutement d'adjoint technique territorial titulaire de milieu de carrière et la création de ce poste a été prévue aussi au budget 2021. En ce qui me concerne, puisque Béatrice Ferron présente la délibération suivante, je demande la création de trois postes de jardinier à temps complet.*

**M. le Maire :** *Est-ce que Béatrice Ferron veut ajouter un complément sur la création du poste de chauffeur balayeuse à temps complet ?*

**Béatrice Ferron :** *Oui, effectivement, il y a une création de postes de chauffeur de balayeuse qui est proposée à la création, sous la direction des voiries et espaces verts, et au service propreté. C'est un temps complet pour un cadre d'emploi d'adjoint technique en catégorie C. Les rémunérations seront calculées selon la grille indiciaire du cadre d'emploi des agents techniques territoriaux, avec l'octroi d'un régime indemnitaire de ladite délibération en vigueur, qui fixe le régime d'indemnisation du personnel de la ville. Je vous propose de voter cette délibération.*

**M. le Maire :** *Merci pour cette présentation. Y a-t-il des questions ? Non. Je rappelle l'importance de cette délibération qui est l'exécution du budget qu'on a voté collectivement. Je rappelle les priorités de notre mandat promises aux Lavallois : la bonne tenue de nos espaces publics, et cela passe bien évidemment par la propreté et les espaces verts. D'où ces créations de postes qui sont nécessaires, voulues pour un service public toujours plus performant. Nous allons voter en deux temps, avec la première délibération sur la création de postes de trois jardiniers dans le temps 2021, 2022, 2023. Je vous remercie.*

N° S504 - RHTF - 6

## CRÉATION DE TROIS POSTES DE JARDINIER À TEMPS COMPLET

Rapporteur : Isabelle Eymon

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu le code des communes, livre IV,

Vu la loi modifiée n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu la délibération du 16 novembre 2015 portant sur la refonte du régime indemnitaire des agents municipaux,

Considérant qu'il convient de créer trois postes de jardinier territorial à temps complet, un en 2021, un en 2022 et un en 2023,

Sur proposition de la commission ressources humaines, techniques et financières,

## DÉLIBÈRE

### Article 1er

Trois postes de jardinier sont créés à l'effectif des services de la ville de Laval au sein de la direction générale adjointe services urbanismes et infrastructures - direction des espaces verts - espaces verts urbains secteur ouest. Ces créations sont étalées sur les années 2021, 2022 et 2023.

### Article 2

Chaque poste de jardinier à temps complet devra être pourvu par un fonctionnaire relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (catégorie C).

### Article 3

La rémunération sera calculée selon la grille indiciaire du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux avec l'octroi du régime indemnitaire défini par la délibération en vigueur fixant le régime indemnitaire du personnel de la ville.

### Article 4

Le maire ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

### Article 5

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée, six conseillers municipaux s'étant abstenus (Didier Pillon, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul et Samia Sultani).

**M. le Maire :** *Sur la deuxième délibération, la création d'un poste de chauffeur de balayeuse à temps complet, qui est contre ? Personne. Qui s'abstient ? Je vous remercie. Les délibérations sont adoptées.*

N° S504 - RHTF - 7

## CRÉATION D'UN POSTE DE CHAUFFEUR DE BALAYEUSE À TEMPS COMPLET

Rapporteur : Béatrice Ferron

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu le code des communes, livre IV,

Vu la loi modifiée n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu la délibération du 16 novembre 2015 portant sur la refonte du régime indemnitaire des agents municipaux,

Considérant qu'il convient de créer un poste de chauffeur de balayeuse territorial à temps complet,

Sur proposition de la commission ressources humaines, techniques et financières,

## DÉLIBÈRE

### Article 1er

Un poste de chauffeur de balayeuse est créé à l'effectif des services de la ville de Laval au sein de la direction générale adjointe services urbanismes et infrastructures - direction voiries espaces publics - service propreté urbaine.

### Article 2

Le poste de chauffeur de balayeuse à temps complet devra être pourvu par un fonctionnaire relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (catégorie C).

### Article 3

La rémunération sera calculée selon la grille indiciaire du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux avec l'octroi du régime indemnitaire défini par la délibération en vigueur fixant le régime indemnitaire du personnel de la ville.

### Article 4

Le maire ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

### Article 5

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée, six conseillers municipaux s'étant abstenus (Didier Pillon, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul et Samia Soultani).

**M. le Maire :** *On passe à la transformation du poste adulte relais en poste d'adjoint d'animation à temps complet. Je laisse la parole à Lucie Chauvelier.*

ACTION SOCIALE DE PROXIMITÉ AUPRÈS DES JEUNES LAVALLOIS -  
TRANSFORMATION DU POSTE D'ADULTE RELAIS EN POSTE D'ANIMATEUR  
GÉNÉRALISTE - CRÉATION DE POSTE

Rapporteur : Lucie Chauvelier

### I - Présentation de la décision

Le service jeunesse doit renforcer ses effectifs pour mieux répondre aux besoins des jeunes Lavallois et pérenniser les actions menées notamment sur le volet de ses actions envers les 16 - 25 ans .

Le pôle 16 - 25 est actuellement structuré autour de deux agents du service jeunesse, qui interviennent en relais des autres partenaires du territoire.

De par son implication, le pôle 16 - 25 permet d'instaurer des échanges et de renouer le contact avec des jeunes parfois éloignés des différentes institutions. Il réunit également régulièrement les différents partenaires pour travailler à l'accompagnement de ce public particulièrement fragilisé par la crise sanitaire.

Le pôle travaille également au portage de dispositifs en propre pour favoriser la participation des jeunes, valoriser leur engagement citoyen et les initiatives en lien avec la préservation de l'environnement : participation aux projets de quartier, organisation d'une "brigade verte" lors des animations estivales, accompagnement de coopératives éphémères, simulation d'entretiens avec des entrepreneurs locaux...

Les missions du pôle incluent aussi le contact direct avec les jeunes Lavallois principalement issus des territoires prioritaires (Fourches, Saint-Nicolas, Pavement) mais aussi sur le territoire de veille du Pavement.

Ainsi, pour l'année 2020, année amputée d'un temps de confinement, ce sont plus de 200 jeunes qui ont fait l'objet d'un suivi et d'une orientation. 40 % d'entre eux étaient issus des territoires prioritaires, 50 % des autres quartiers de la ville et 10 % d'autres territoires hors Laval.

En 2019, plus de 300 jeunes avaient été amenés à être en contact avec le pôle dans le cadre des prises de contact.

Les projets et actions portés mobilisent plus de 60 partenaires institutionnels (CAF, Région, Mission locale, Pôle Emploi, E2C...), scolaires (lycées, CFA, MLDS...), associatifs (INALTA, GLEAM, Talents de migrants, foyer des 2 rives, Unis cité, Méduane Habitat...) municipaux (démocratie locale, direction des sports...), communautaires (contrat de ville, LEE), CCAS (EHPAD, épicerie sociale, service insertion) et professionnels (entreprises, commerces...).

Pour ce faire, il convient de créer un poste d'adjoint d'animation (catégorie C) pour pérenniser les missions exercées actuellement par un contrat adulte relais auprès du public jeune de 16 - 24 ans sur le volet de l'emploi et de l'accès aux droits arrivant à échéance. Ce poste était cofinancé par l'État à hauteur de 19 875 €/an. Ce cofinancement n'est plus assuré.

## II - Impact budgétaire et financier

Le coût du poste d'un animateur pour la collectivité s'élèvera à 37 367 € sur la base du recrutement d'un animateur territorial titulaire de milieu de carrière.

Les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité conformément à l'article 34 de la loi n° 84 -53 du 26 janvier 1984 modifiée. Il vous est donc proposé de créer ce poste d'adjoint d'animation à temps complet.

**Lucie Chauvelier :** *Merci, Monsieur le Maire. Il s'agit de transformer un poste d'adulte relais en poste d'animateur généraliste. Juste pour vous présenter le contexte, le service jeunesse doit renforcer ses effectifs pour mieux répondre aux besoins des jeunes Lavallois et donc pérenniser les actions menées notamment envers les 16/25 ans. Le poste 16/25 ans est actuellement structuré autour de deux agents du service jeunesse qui interviennent en relais des autres partenaires du territoire. De par son implication, le pôle 16/25 ans permet d'instaurer des échanges et de renouer le contact avec des jeunes parfois éloignés des différentes institutions. Les actions menées sont projetées. Je vous laisse en prendre connaissance, ainsi que du public rencontré.*

*Les projets et actions portés mobilisent plus de 60 partenaires institutionnels, scolaires, associatifs, municipaux et professionnels.  
Pour ce faire, il convient de transformer un poste d'adulte relais en poste d'adjoint d'animation de catégorie C pour pérenniser les missions exercées actuellement par un contrat adulte relais auprès du public jeune, des 16/24 ans sur le volet de l'emploi et de l'accès aux droits arrivant à échéance. Ce poste était cofinancé par l'État à hauteur de 19 875 €/an. Ce cofinancement n'est plus assuré. Le coût du poste d'un animateur pour la collectivité s'élèvera à 37 367 € sur la base du recrutement d'un animateur territorial titulaire de milieu de carrière. Il vous est donc proposé de créer ce poste d'adjoint d'animation à temps complet. Je vous remercie.*

**M. le Maire :** *Merci, Lucie Chauvelier. Nous allons donc procéder au vote s'il n'y a pas de questions. La délibération est adoptée. Je vous remercie.*

N° S504 - RHTF - 8

TRANSFORMATION DU POSTE D'ADULTE RELAIS EN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION À TEMPS COMPLET - CRÉATION DE POSTE

Rapporteur : Lucie Chauvelier

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu le code des communes, livre IV,

Vu la loi modifiée n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2006-1693 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation,

Vu la délibération du 16 novembre 2015 portant sur la refonte du régime indemnitaire des agents municipaux,

Considérant que la mission d'accompagnement des publics 16 - 25 ans relève d'une priorité de l'action municipale, il convient de créer un poste d'adjoint d'animation territorial à temps complet,

Sur proposition de la commission ressources humaines, techniques et financières,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Un poste d'adjoint d'animation à temps complet est créé à l'effectif des services de la ville de Laval au sein du service jeunesse.

Article 2

Le poste d'adjoint d'animation à temps complet devra être pourvu par un fonctionnaire relevant du cadre d'emplois des adjoints d'animation territoriaux (catégorie C).

Article 3

La rémunération sera calculée selon la grille indiciaire du cadre d'emplois des adjoints d'animation territoriaux avec l'octroi du régime indemnitaire défini par la délibération en vigueur fixant le régime indemnitaire du personnel de la ville.

Article 4

Le maire ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 5

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée, six conseillers municipaux s'étant abstenus (Didier Pillon, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul et Samia Soultani).

**M. le Maire :** *On passe à la délibération suivante, sur la création de six postes de policier municipal à temps complet. Et là également, c'est une promesse forte auprès des Lavallois qui va être tenue. Georges Hoyaux.*

## CRÉATION DE SIX POSTES DE POLICIER MUNICIPAL À TEMPS COMPLET

Rapporteur : Georges Hoyaux

### I - Présentation de la décision

Les objectifs de la politique de sécurité et de tranquillité publiques de la ville de Laval sont de différents ordres:

- agir en proximité auprès des habitants pour accroître le sentiment de sécurité et répondre aux préoccupations en matière de lutte contre les incivilités (lutte contre le bruit, les conflits de voisinage, les dépôts sauvages d'ordures, manquements à la propreté urbaine...),
- garantir le respect de la réglementation sur le territoire lavallois,
- assurer le bon ordre, concourir à la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques, en complémentarité des actions menées par les services de l'État.

Le service de la police municipale contribue, par ses missions, à la mise en œuvre de cette politique publique.

Par ses déplacements dans les quartiers, à la rencontre des habitants et des différents acteurs, les policiers municipaux mènent des opérations de proximité qui permettent d'agir, au quotidien, sur le sentiment de sécurité et sur la prévention des incivilités et de la délinquance. Ils interviennent ainsi pour régler, par la médiation bien souvent, des problèmes de voisinage (bruit, haies mal taillées, stationnements illicites, squatteurs, terrasses non conformes, mendicité active sur la voie publique, occupation de halls d'immeubles, etc.). Le travail d'îlotage (patrouilles pédestres dans les quartiers, déplacement des agents en transports en commun) est une priorité pour développer le lien de proximité entre la population, les institutions, les commerçants et la ville.

Le service assure aussi le contrôle des infractions et du respect de la réglementation en vigueur. Il fait respecter les arrêtés municipaux, répond aux problématiques de stationnement gênant, établit des constats d'abandons d'ordures et de déchets avec verbalisation, etc. Le service mène également des opérations conjointes de contrôle avec la police nationale pour les infractions routières.

Il visionne aussi, sur réquisition judiciaire, les images de la vidéo-protection qui sont transmises à la police nationale. Les policiers municipaux participent en outre, au bon déroulement des manifestations et des événements organisés sur l'espace public.

Enfin, avec d'autres services municipaux, le service de la police municipale contribue à la mise en œuvre du Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) par la mise en place d'actions permettant de prévenir la délinquance chez les plus jeunes, de lutter contre les violences intra-familiales, d'agir pour la prévention des conduites addictives et d'améliorer la tranquillité publique.

La collectivité souhaite répondre encore davantage aux besoins de proximité et de présence de ce service auprès des Lavallois. Pour ce faire, la ville de Laval entend recruter davantage de policiers municipaux en portant ses effectifs de 8 actuellement à 14 agents.

Il est donc proposé la création de six postes supplémentaires : 2 en 2021, 2 en 2022 et 2 en 2023.

## II - Impact budgétaire et financier

Le coût pour la collectivité s'élève à 36 235 € sur la base d'un recrutement à temps complet d'un gardien brigadier de police municipale territoriale titulaire en milieu de carrière.

Le coût pour la collectivité sera donc de 217 410 € pour six postes.

Les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée. Il vous est donc proposé de créer six postes de policier municipal à temps complet.

**Georges Hoyaux :** *Merci, Monsieur le Maire. Bonsoir à toutes et à tous. Un petit préalable quant aux effectifs actuels de notre police municipale, au nombre de six : un chef de service catégorie B et cinq policiers municipaux de catégorie C. Depuis juin 2019, un poste d'adjoint au chef de service a été ouvert tout comme un renforcement d'un agent supplémentaire dès septembre 2019. Celui d'adjoint ne sera pourvu qu'au 1er mai prochain, l'autre devrait l'être prochainement si les candidatures retenues se matérialisent enfin. En effet, le recrutement de policiers municipaux est difficile à Laval tant les grandes villes autour de nous comme Rennes, Angers et Le Mans attirent plus les candidats. Une des raisons évoquées était notamment le régime indemnitaire lavallois moins favorable. Chose qui a été résorbée par une amélioration validée lors de notre dernier conseil municipal le 6 février dernier. Le dernier jury de recrutement a montré que des opportunités pouvaient maintenant voir le jour. Mais pour cela, il nous fallait pouvoir disposer d'une réactivité dans la réalisation de nos recrutements. Aussi, il vous est proposé de valider ce soir un plan pluriannuel de recrutement à hauteur de six postes de policier municipal à temps complet, à raison deux en 2021, deux en 2022 et deux en 2023. Sachant que les postes des années 2022 et 2023 seront créés sous réserve du vote du budget correspondant.*

*Notre volonté est bien de répondre à l'attente des Lavallois forte dans ce domaine. La campagne électorale a été pour nous l'occasion de mesurer le besoin de renforcement des effectifs de police municipale. D'où notre proposition d'augmenter les effectifs de six unités. Nous passerons ainsi de 8 agents à 14. Sachez que pour une ville moyenne de notre rang, les effectifs moyens sont de 17,2 agents pour 37 400 habitants, soit 22 environ pour 50 000.*

*Le but sera de lutter contre le sentiment d'insécurité basé sur de nombreuses incivilités et petits faits de délinquance ne relevant pas uniquement des compétences de la police nationale. Ces effectifs nous permettront de disposer d'une réelle police de proximité. Il s'agit ainsi d'affirmer notre politique de sécurité et de tranquillité publique au sein de notre ville pour pouvoir agir en proximité auprès des habitants pour accroître le sentiment de sécurité, répondre aux préoccupations en matière de lutte contre les incivilités comme la lutte contre le bruit, les conflits de voisinage, les dépôts sauvages d'ordures, les manquements à la propreté urbaine, de garantir le respect de la réglementation sur le territoire lavallois, d'assurer le bon ordre, de concourir à la sûreté, la sécurité et la salubrité publique en complémentarité des actions menées par les services de l'État. Ces effectifs permettront bien sûr une plus grande présence sur le terrain pour pouvoir réaliser des opérations de proximité au plus près de la population. Je ne reviendrai pas sur le détail des missions dont vous avez pu prendre connaissance dans le document qui a été mis en ligne.*

*Je terminerai mes propos par l'impact budgétaire non négligeable, puisque le coût d'un agent pour la collectivité s'élève à 36 325 €, sur la base d'un recrutement à temps complet d'un gardien brigadier de police municipale territoriale titulaire en milieu de carrière, soit à terme 217 410 € pour les six postes. Il s'agit là d'une dépense que nous jugeons essentielle pour une action municipale légitime. Cette proposition est soumise pour délibération.*

**M. le Maire :** *Merci, Georges Hoyaux, pour ces éléments de présentation. Y a-t-il des questions ou des demandes d'intervention ? Non, alors je vous propose de passer au vote. Merci, la délibération est adoptée.*

N° S504 - RHTF - 9

## CRÉATION DE SIX POSTES DE POLICIER MUNICIPAL À TEMPS COMPLET

Rapporteur : Georges Hoyaux

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code des communes, livre IV,

Vu la loi modifiée n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2006-1391 du 17 novembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de police municipale,

Vu le décret n° 2016-604 du 12 mars 2016 fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

Vu la délibération du 16 novembre 2015 portant sur la refonte du régime indemnitaire des agents municipaux,

Vu la délibération du 6 février 2021 portant sur l'évolution du régime indemnitaire des agents de la filière de la police municipale,

Considérant qu'il est nécessaire de créer six postes de policier municipal,

Sur proposition de la commission ressources humaines, techniques et financières,

## DÉLIBÈRE

### Article 1er

Six postes de policier municipal à temps complet sont créés à l'effectif des services de la ville de Laval : 2 en 2021, 2 en 2022 et 2 en 2023 sachant que les postes des années 2022 et 2023 seront créés sous réserve du vote des budgets.

### Article 2

Les six postes de policier municipal à temps complet devront être pourvus par des fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des agents de police municipale (catégorie C).

### Article 3

La rémunération sera calculée selon la grille indiciaire du cadre d'emplois des agents de police municipale avec l'octroi d'un régime indemnitaire défini par les délibérations du 16 novembre 2015 fixant le régime indemnitaire du personnel de la ville de Laval et du 6 février 2021 portant sur l'évolution du régime indemnitaire des agents de la filière de la police municipale.

### Article 4

Le maire ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

### Article 5

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée, dix conseillers municipaux s'étant abstenus (Didier Pillon, Isabelle Marchand, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Pierrick Guesné, Samia Sultani et Vincent D'Agostino).

**M. le Maire :** *On passe à la délibération suivante qui est la prise en charge de dommages et intérêts dans le cadre de la protection fonctionnelle 2020. Je laisse la parole à Laurent Paviot.*

## PRISE EN CHARGE DE DOMMAGES ET INTÉRÊTS DANS LE CADRE DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE

Rapporteur : Laurent Paviot

### I - Présentation de la décision

Le 21 mars 2019, deux agents de la police municipale ont fait l'objet d'outrage à personne dépositaire de l'autorité publique, par paroles, gestes ou menaces de nature à porter atteinte à leur dignité ou au respect dû à leur fonction. Les agents ont donc déposé plainte en ce sens auprès du commissariat de police de Laval.

L'auteur des faits étant identifié, ce dernier a été déféré devant le tribunal correctionnel de Laval. Dans ce cadre, les agents de police concernés se sont constitués partie civile à cette audience.

Par jugement en date du 27 septembre 2019, le tribunal a reconnu l'auteur coupable pour les faits d'outrage à une personne dépositaire de l'autorité publique et a prononcé une peine d'amende en ce sens.

Sur l'action civile, le tribunal a reçu la constitution de partie civile des agents. Il a également condamné l'auteur des faits à verser 150 € de dommages et intérêts à chacun des agents de police municipale, ainsi qu'à 250 € au titre de l'article 475-1 du code de procédure pénale, pour les frais de procédure et d'avocat, pour le compte des deux agents.

### II - Impact budgétaire et financier

Les agents n'ayant pu obtenir le recouvrement de la somme, et dans un souci de soutien à la profession de policier municipal, il est fait obligation à la collectivité de leur faire l'avance de la somme au titre de la protection fonctionnelle décrite à l'article 11 de la loi du 13 juillet 1983 relative aux droits et obligations des fonctionnaires et qui leur a été accordée par deux décisions du 9 avril 2019.

Il convient donc de verser à chaque agent concerné la somme de 150 €, soit un total de 300 €. La ville fera son affaire de la poursuite du recouvrement auprès de l'auteur des faits pour ces sommes ainsi que pour les sommes relatives à l'article 475-1 du code de procédure pénale, la ville ayant pris à sa charge, dans le cadre de la protection fonctionnelle, les frais de procédure et d'avocat.

Il vous est proposé d'approuver le versement d'une indemnité de 150 € à chacun des deux agents de police municipale au titre de la protection fonctionnelle.

**Laurent Paviot :** *Merci, Monsieur le Maire. Effectivement, dans une forme de continuité à ce qu'a présenté Georges Hoyaux, il est important dans cette délibération de donner le signe d'une administration qui accompagne ses agents. Il y a notamment deux agents de la police municipale qui, en mars 2019, on fait l'objet d'outrages sur l'autorité publique. L'auteur des faits a été interpellé, déféré et jugé en septembre 2019, et reconnu coupable et a été notamment condamné à verser à 150 € de dommages et intérêts auprès des agents de la police municipale ainsi que 250 € au titre des frais de la procédure et d'avocat. Cependant, les agents n'ont pu obtenir le recouvrement de la somme.*

*Et dans un souci de soutien à la profession de policier municipal et du fait des obligations de la collectivité, il vous est proposé de verser aux agents la somme de 150 €, soit 300 € au total. La ville fera son affaire des poursuites et des recouvrements auprès de l'auteur des faits.*

**M. le Maire :** *Merci, Laurent Paviot. Je vous propose donc de passer au vote. La délibération est donc adoptée. Je vous remercie.*

N° S504 - RHTF - 10

## PRISE EN CHARGE DE DOMMAGES ET INTÉRÊTS DANS LE CADRE DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE

Rapporteur : Laurent Paviot

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu la loi n° 83-684 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 11 relatif à la protection fonctionnelle des fonctionnaires,

Considérant que, le 21 mars 2019, deux agents de la police municipale ont fait l'objet d'outrage à personne dépositaire de l'autorité publique, par paroles, gestes ou menaces de nature à porter atteinte à leur dignité ou au respect dû à leur fonction,

Que les agents ont déposé plainte en ce sens auprès du commissariat de police de Laval,

Que l'auteur des faits a été identifié et déféré devant le tribunal correctionnel de Laval,

Que la protection fonctionnelle leur a été accordée par deux décisions du 9 avril 2019,

Que, dans ce cadre, les deux agents de police concernés se sont constitués partie civile à cette audience,

Que les frais de procédure et d'avocat ont été pris en charge par la ville de Laval,

Que, par jugement en date du 27 septembre 2019, le tribunal a reconnu l'auteur coupable pour les faits d'outrage à une personne dépositaire de l'autorité publique et a prononcé une peine d'amende en ce sens,

Que, sur l'action civile, le tribunal a condamné l'auteur à verser 150 € de dommages et intérêts à chacun des deux agents municipaux,

Que les agents n'ont pu obtenir le recouvrement de la somme auprès de l'auteur des faits,

Que dans ce cas, aux termes l'article 11 de la loi du 13 juillet portant droits et obligations des fonctionnaires ainsi que de la jurisprudence en la matière, l'administration se doit de réparer les préjudices causés aux fonctionnaires à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions,

Que le tribunal a condamné l'auteur des faits au versement de la somme de 250 € pour chaque agent en application de l'article 475-1 du code de procédure pénale,

Que ces sommes de 250 € sont octroyées afin de couvrir les frais de procédure et d'avocat, pris en charge par la ville,

Que la ville devra recouvrer ces sommes pour son compte,

Qu'il convient donc de verser à chacun des deux agents concernés la somme de 150 € au titre de dommages et intérêts,

Que la ville fera son affaire de la poursuite du recouvrement des sommes auprès de l'auteur pour un montant total de 300 € au titre des dommages-intérêts et de 500 € au titre de l'article 475-1 du code de procédure pénale,

Sur proposition de la commission ressources humaines, techniques et financières,

### DÉLIBÈRE

#### Article 1er

Le montant de l'indemnité à verser à chacun des deux agents de police municipale au titre de la protection fonctionnelle s'élève à la somme de 150 €, soit un total de 300 €.

#### Article 2

Les pièces justificatives correspondantes seront versées au comptable public.

#### Article 3

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**M. le Maire :** *Nous passons à la suivante, l'exonération des redevances d'occupation du domaine public relative au manège de la Perrine pour l'année 2020.*

### EXONÉRATION DES REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC RELATIVES AU MANÈGE DE LA PERRINE POUR L'ANNÉE 2020 DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE

Rapporteur : Bruno Bertier

#### I - Présentation de la décision

Dans le cadre de la crise sanitaire Covid-19, le propriétaire du manège de la Perrine a vu son activité professionnelle stopper du fait de la fermeture du parc et de l'espace de jeux au public.

Dans ce cadre, la ville de Laval, au titre de sa clause générale de compétence, entend continuer à apporter son soutien à l'activité économique locale en exonérant les entreprises des redevances d'occupations du domaine.

Cette exonération concerne les redevances liées à l'activité du manège situé à la Perrine pour l'année 2020.

## II - Impact budgétaire et financier

L'impact financier de l'exonération des redevances d'occupation du domaine public, pour l'année 2020, est de 1 800 €.

Il vous est proposé d'approuver l'exonération des redevances d'occupation du domaine public de l'année 2020 pour l'activité "Manège à la Perrine" et d'autoriser le maire à signer tout document à cet effet.

**Bruno Bertier** : *Mes chers collègues, comme d'autres délibérations ce soir, la Covid-19 a des impacts financiers pour plusieurs intervenants économiques sur notre territoire. Ce soir, c'est sur le propriétaire du manège de la Perrine, qui a vu son activité professionnelle stoppée du fait de la fermeture de l'espace de jeux au public, est en mode très dégradé sur une partie de l'année 2020. On vous propose ce soir une exonération concernant là les redevances liées à son activité située à la Perrine pour l'année 2020. C'est un impact budgétaire de 1 800 euros que je vous propose de voter ce soir.*

**M. le Maire** : *Merci. Y a-t-il des demandes de prise de parole ? Non, je vous propose donc de passer au vote. La délibération est adoptée. Je vous remercie.*

N° S504 - RHTF - 11

### EXONÉRATION DES REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC RELATIVES AU MANÈGE DE LA PERRINE POUR L'ANNÉE 2020 DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE

Rapporteur : Bruno Bertier

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu la décision municipale n° 106/09 du 27 juillet 2009 relative à la mise à disposition d'un terrain à la SARL LELD Perrine et instituant le montant d'une redevance mensuelle applicable à l'activité "Manège de la Perrine",

Considérant que l'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19 a entraîné des conséquences économiques et financières importantes pour les entreprises du territoire de Laval,

Que les effets de la crise sanitaire sont de nature à compromettre la santé économique des entreprises, à diminuer l'offre offerte aux Lavallois et à nuire à l'emploi local,

Que l'exonération des redevances d'occupation du domaine public est de nature à atténuer les effets négatifs de la crise sanitaire sur l'économie locale,

Sur proposition de la commission ressources humaines, techniques et financières,

## DÉLIBÈRE

### Article 1er

L'exonération du montant des redevances d'occupation du domaine public de l'année 2020 concernant l'activité "Manège de la Perrine", d'un montant de 1 800 €, est approuvée.

### Article 2

Le maire ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

### Article 3

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**M. le Maire :** *La prochaine délibération porte sur les terrasses, de janvier à juin 2021. C'est Caroline Garnier qui va nous présenter cette délibération.*

## EXONÉRATION DES REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES TERRASSES DE JANVIER À JUIN 2021

Rapporteur : Caroline Garnier

### I - Présentation de la décision

Par délibération N° S497 - IV en date du 25 mai 2020, le conseil municipal de Laval a notamment accordé l'exonération des redevances d'occupation du domaine public pour les terrasses au titre de l'année 2019.

Cette délibération prend effet dans le contexte de crise sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19. L'état d'urgence instauré par l'État à partir du 23 mars 2020 a entraîné des conséquences économiques et financières importantes pour les entreprises. La période de confinement et la mise en place de protocoles sanitaires stricts pour lutter efficacement contre la propagation de la maladie ont des répercussions sur leur activité. Pour les bars et les restaurants, l'activité n'a aujourd'hui pas repris. Pour ces établissements, le manque à gagner reste important et leur trésorerie instable est fragilisée.

Dans ce cadre, la ville de Laval, au titre de sa clause générale de compétence, entend continuer à apporter son soutien à l'activité économique locale en exonérant les entreprises des redevances d'occupations du domaine.

Cette exonération concerne les redevances d'occupation du domaine public liées aux terrasses pour la période du 1er janvier au 30 juin 2021, soit 6 mois sur l'année 2021.

### II - Impact budgétaire et financier

L'impact financier de l'exonération des redevances d'occupation du domaine public pour les terrasses, pour l'année 2021, est de 13 324,45 €.

Il vous est proposé d'approuver l'exonération des redevances d'occupation du domaine public pour les terrasses et d'autoriser le maire à signer tout document à cet effet.

**Caroline Garnier** : *Bonsoir, Monsieur le Maire. Bonsoir à chacune et à chacun. La délibération que nous vous proposons d'adopter ce soir est très simple. Dans la continuité de ce que vient de lire Monsieur Bertier, il s'agit d'exonérer de la redevance d'occupation du domaine public nos commerçants qui ont des terrasses sur ce domaine, et ce pour les six premiers mois de l'année 2021. La raison de cette proposition est facile à comprendre : depuis des mois, nos cafés, nos bars, nos restaurants sont fermés. Les commerces qui ont pu ouvrir ont quand même subi des flux moindres du fait des couvre-feux, des confinements successifs. Ils ont dû mettre en place des protocoles sanitaires qui ont créé des surcoûts et des pertes d'activité. Tout cela a évidemment un impact important. Ce sont des manques à gagner. Comme la ville de Laval est déterminée à les soutenir dans leurs actions, nous vous proposons d'adopter cette exonération de la redevance.*

*L'impact financier pour les six premiers mois pour la ville de Laval est estimé à 13 324,45 €. Cela concerne 71 commerçants de notre ville. Ce qui n'est pas rien. C'est pourquoi je vous propose d'adopter à l'unanimité cette délibération, qui sera un signal fort envoyé pour notre soutien à nos commerçants. Je vous remercie de votre attention.*

**M. le Maire** : *Merci, Caroline Garnier. Y a-t-il des demandes de parole ou d'intervention ? Non, je vous propose de passer au vote. La délibération est donc adoptée. Je vous remercie.*

N° S504 - RHTF - 12

## EXONÉRATION DES REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES TERRASSES DE JANVIER À JUIN 2021

Rapporteur : Caroline Garnier

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu la décision municipale du 30 mars 2007 relative aux tarifs des prestations municipales non soumises à quotients familiaux,

Vu la décision municipale du 29 février 2008 instituant les tarifs d'occupation du domaine public applicables aux terrasses ouvertes,

Considérant que l'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19 a entraîné des conséquences économiques et financières importantes pour l'activité des bars et restaurants du territoire de Laval,

Que les effets de la crise sanitaire sont de nature à compromettre la santé économique de leur structure, à diminuer l'offre offerte aux Lavallois et à nuire à l'emploi local,

Que l'exonération des redevances d'occupation du domaine public est de nature à atténuer les effets négatifs de la crise sanitaire sur l'économie locale,

Sur proposition de la commission ressources humaines, techniques et financières,

## DÉLIBÈRE

### Article 1er

L'exonération des redevances d'occupation du domaine public concernant les terrasses, pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2021, est approuvée.

### Article 2

Le maire ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

### Article 3

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**M. le Maire :** *Concernant les industriels forains sur le site de l'ex Foirail, je laisse la parole à Bruno Bertier.*

## EXONÉRATION DES REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DES INDUSTRIELS FORAINS SUR LE SITE DE L'EX-FOIRAIL DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE

Rapporteur : Bruno Bertier

L'état d'urgence sanitaire instauré par l'État à partir du 17 octobre 2020 et prolongé au 1er juin 2021 afin de lutter contre l'épidémie de Covid-19, entraîne des conséquences économiques et financières importantes pour les entreprises.

En effet, nombre d'entre elles voient leur activité ralentir, voire même stopper par les mesures sanitaires rendues indispensables pour lutter efficacement contre la propagation de la maladie Covid-19.

Un certain nombre de mesures de soutien ont été mises en place par l'État et les collectivités territoriales afin d'aider les entreprises à supporter cette situation.

Dans ce cadre, la ville de Laval, au titre de sa clause générale de compétence entend apporter son soutien en exonérant des redevances d'occupations du domaine public le stationnement sur l'ex-site du foirail et sur la durée habituelle de la manifestation les caravanes des industriels forains, qui participent depuis plus de trois ans à la fête foraine des Angevines de Pâques.

La facturation de cette redevance s'effectue lors de la fête foraine. La fête foraine des Angevines de Pâques 2021 étant annulée, les industriels forains sont dans une situation de trésorerie instable pour certains.

Il vous est proposé d'approuver l'exonération des redevances d'occupation du domaine public jusqu'à la date butoir du mardi 13 avril 2021 concernant l'accueil sur l'ex-site du foirail des industriels forains participant depuis plus de trois ans à la fête foraine des Angevines et d'autoriser le maire à signer tout document à cet effet.

**Bruno Bertier** : *Monsieur le Maire, nous sommes toujours dans la même suite. Comme vous le savez, chaque année, la ville de Laval reçoit les industriels forains pour une grande fête au moment des fêtes de Pâques. Cette année, la Covid et le contexte sanitaire font que cette fête foraine ne peut pas avoir lieu. Par contre, certains forains viennent dans le cadre de leur tournée, comme ils le font chaque année, mettre l'occupation de leur manège et leur caravane sur le Foirail.*

*Ce soir, je vous propose l'exonération de la redevance d'occupation du domaine public des industriels forains sur le site de l'ex Foirail. Cette exonération a une date butoir qui est le 13 avril et qui correspond à ce que devait être la fin de cette fête foraine, évidemment, pour notre ville.*

**M. le Maire** : *Est-ce qu'il y a des demandes de prise de parole ? Non, je procède au vote. La délibération est donc adoptée. Je vous remercie.*

N° S504 - RHTF - 13

EXONÉRATION DES REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DES INDUSTRIELS FORAINS SUR LE SITE DE L'EX-FOIRAIL DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE

Rapporteur : Bruno Bertier

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu la délibération n° S485 - PAGFGV - 8 du 16 avril 2018 fixant les droits de place pour l'accueil des forains,

Considérant que l'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19 entraîne des conséquences économiques et financières importantes pour les industriels forains qui participent à la fête foraine des Angevines de Pâques à Laval,

Que des industriels forains présents sur la fête foraine des Angevines sont en itinérance à l'année et en stationnement pendant la durée de la fête foraine sur l'ex-site du foirail,

Que la fête foraine devait se tenir du lundi 22 mars 2021 au mardi 13 avril 2021,

Que la fête des Angevines est annulée et prive de revenus les industriels forains,

Que l'exonération des redevances d'occupation du domaine public est de nature à atténuer les effets négatifs de la crise sanitaire,

Sur proposition de la commission ressources humaines, techniques et financières,

## DÉLIBÈRE

### Article 1er

L'exonération des redevances d'occupation du domaine public jusqu'à la date butoir du mardi 13 avril 2021 concernant l'accueil sur l'ex-site du foirail des industriels forains participant depuis plus de trois ans à la fête foraine des Angevines est approuvée.

### Article 2

Le maire ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

### Article 3

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**M. le Maire** : *Là aussi, nous rentrons dans un rapport qui va être présenté globalement pour quatre délibérations concernant des remises de loyers. Je laisse la parole à Antoine Caplan.*

REMISE DE LOYERS - SARL RODEL, BOULEVARD BUFFON - ASINERIE DU BOIS GAMATS - BRIDGE CLUB LAVALLOIS, 73 BOULEVARD CHAPLET - MAISONDE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE, 38 RUE JULES FERRY

Rapporteur : Antoine Caplan

### I - Présentation de la décision

Les activités exercées dans certains des biens immobiliers que la ville de Laval ou la SEM Laval Mayenne Aménagements (LMA) mettent à disposition de tiers, moyennant loyer, sont très fortement impactées par la crise sanitaire depuis le début du premier confinement, le 17 mars 2020. Fortes diminutions du nombre de clients, de visiteurs ou d'adhérents se traduisent par de lourdes pertes de recettes.

Il en est ainsi du restaurant du foirail, de l'Asinerie du Bois Gamats et du Bridge Club Lavallois, qui occupent des biens communaux, et de la Maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) du 38 rue Jules Ferry, propriété de la SEM LMA.

La municipalité entend atténuer les conséquences de la crise sur la situation financière des locataires et propose de renoncer à la perception d'une partie des loyers dont ils sont redevables.

Lors du premier confinement, du 17 mars au 11 mai 2020, le restaurant du foirail, situé boulevard Buffon et exploité par la SARL Rodel, était totalement fermé et, depuis le début du second confinement, le 30 octobre 2020, son activité se limite à la vente de plateaux-repas. Il est proposé d'annuler la perception de quatre mois de loyer.

L'asinerie de la ferme du Bois Gamats, que la ville de Laval loue à Madame Agnès Bontemps, n'a pu recevoir ses publics habituels. En 2020, le nombre de visiteurs (enfants des écoles, résidents des EHPAD, usagers des maisons de quartier, personnes en situation de handicap...) a baissé de 70 % par rapport à 2019. Le loyer étant payé semestriellement, il est proposé d'annuler la perception des six derniers mois de loyer de 2020.

Les locaux sis au 73 boulevard Frédéric Chaplet à Laval sont mis à la disposition du Bridge Club Lavallois. Ses activités n'ont pu se dérouler normalement, provoquant une perte de ses adhérents et de ses recettes. Si l'association a pu honorer ses engagements en 2020, elle ne sera pas en capacité de le faire cette année. Aussi, est-il proposé de suspendre son loyer en 2021 et, en contrepartie, de proroger d'une année la convention d'occupation conclue avec la ville et dont l'échéance initialement prévue tombait en 2030.

Les locataires exerçant des professions paramédicales dans la MSP de la rue Jules Ferry ont été dans l'impossibilité de recevoir leurs patients pendant le premier confinement. Pour ces six locataires qui se trouvaient ainsi privés d'activité, ce qui n'était pas le cas des médecins et des infirmiers, la municipalité a demandé à la SEM LMA, qui assure, par concession, l'exploitation de la MSP, de renoncer à la perception des loyers pendant deux mois. Il est proposé que la ville de Laval, en tant que concédant, compense intégralement cette perte de recette pour la SEM LMA.

## II - Impact budgétaire et financier

Le loyer actualisé dû par la Sarl Rodel est de 3 961,30 € hors taxe par mois, soit pour la période concernée un montant de 15 845,20 €.

Les loyers actualisés du deuxième semestre 2020 dus par Madame Agnès Bontemps sont de 2 153,02 € pour le bail rural et de 1 220,37 € pour le bail emphytéotique.

Le loyer annuel dû par le Bridge Club Lavallois est de 13 800 €.

Le montant à verser à la SEM LMA en compensation de l'abandon de deux mois de loyers pour six locataires de la Maison de santé pluriprofessionnelle du 38 rue Jules Ferry est de 5 558,38 €.

Il vous est proposé d'accepter l'annulation du paiement des loyers de la Sarl Rodel pour quatre mois, de l'Asinerie du Bois-Gamats pour un semestre, la suspension de celui du Bridge Club Lavallois pour l'année 2021 et la compensation de l'abandon de deux mois de loyers pour six locataires de la Maison de santé pluriprofessionnelle Jules Ferry.

**Antoine Caplan :** *Merci, Monsieur le Maire. Mes chers collègues, dans le prolongement des délibérations qui ont été présentées jusqu'à présent, nous avons quatre délibérations pour accompagner les locataires de la ville face aux conséquences de la crise sanitaire. C'est d'abord pour le restaurant du Foirail, qui est exploité par la SARL Rodel, qui est actuellement fermé administrativement. Nous avons annulé deux mois de loyer, qui correspondaient au premier confinement. Nous vous proposons de l'exempter maintenant de quatre mois supplémentaires pour un coût d'un peu plus de 15 000 €.*

*L'asinerie du Bois Gamats a également vu le nombre de ses visiteurs diminuer, notamment les scolaires. C'est une association qui fait un travail remarquable d'exploitation de ce site. Nous avons accordé l'annulation du premier semestre 2020. Nous vous proposons maintenant de réitérer cette exemption pour le second semestre, soit 3373 €.*

*Autre proposition d'accompagnement d'un locataire, il s'agit du Bridge club, qui occupe les locaux de l'ancienne école maternelle aux Fourches. Nous avons une convention de mise à disposition avec cette association qui prévoit un loyer annuel de 13 800 €. L'association a acquitté ce loyer pour l'année 2020, mais elle a arrêté ses activités en 2021 et ne pourra pas honorer le loyer de 2021.*

*Il vous est donc proposé d'accorder une année blanche et de prolonger d'un an la convention avec l'association qui arrivera à échéance en 2030. Enfin, dernière proposition, les six locataires paramédicaux, psychologues, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, nutritionnistes de la maison de santé pluridisciplinaire Jules Ferry n'ont pas pu travailler non plus lors du premier confinement. Nous avons proposé à LMA, qui assure l'exploitation de la maison de santé, de renoncer à la perception de ces deux mois de loyer. Cette annulation, nous devons donc la compenser, si vous l'acceptez, à hauteur de 5558 €.*

**M. le Maire :** *Merci. Est-ce que cela suscite des réactions ? Non, je vais donc procéder au vote délibération par délibération.*

*Sur la première délibération concernant la remise de loyer pour le restaurant de l'ex Foirail, qui est contre cette délibération ? Personne. Qui s'abstient ? Personne. La délibération est donc adoptée. Je vous remercie.*

N° S504 - RHTF - 14

CONSEIL MUNICIPAL DE LAVAL DU 13 AVRIL 2021

REMISE DE LOYERS POUR LA SARL RODEL CONCERNANT LES LOCAUX DU RESTAURANT DE L'ANCIEN FOIRAIL SITUÉ BOULEVARD BUFFON À CHANGÉ

Rapporteur : Antoine Caplan

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu la convention en date du 29 avril 2016 par laquelle la ville de Laval met les locaux d'un restaurant, sis boulevard Buffon à Changé, à la disposition de la SARL Rodel,

Considérant que la ville de Laval loue à la SARL Rodel le restaurant de l'ancien foirail, situé boulevard Buffon,

Qu'en raison de la situation sanitaire, ses activités ont été fortement réduites et se sont limitées à la vente de plateaux-repas, engendrant une perte conséquente de ses recettes,

Que la ville de Laval a souhaité participer, pour sa part, à l'effort, pour limiter l'impact de la crise sur ses activités, en n'exigeant pas le versement de l'intégralité de ses loyers,

Que le loyer actualisé est de 3 961,30 € hors taxe par mois,

Qu'il vous est proposé d'accepter cette suspension du paiement des loyers de la SARL Rodel pour quatre mois,

Sur proposition de la commission ressources humaines, techniques et financières,

## DÉLIBÈRE

### Article 1er

La ville de Laval annule pour une période de quatre mois le versement des loyers dus par la SARL Rodel.

### Article 2

Le maire ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

### Article 3

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**M. le Maire** : *La seconde délibération concerne la remise de loyer à la ferme du Bois Gamats. La délibération est donc adoptée. Je vous remercie.*

N° S504 - RHTF - 15

## REMISE DE LOYERS POUR MADAME AGNÈS BONTEMPS CONCERNANT DES TERRES DE LA FERME DU BOIS GAMATS À LAVAL

Rapporteur : Antoine Caplan

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu la délibération S485 - UTEU - 8 en date du 16 avril 2018 et les baux rural et emphytéotique en date du 27 juin 2018 par lesquels les terres, la maison et les bâtiments d'exploitation de la ferme du Bois Gamats ont été mis à la disposition de Madame Agnès Bontemps dans le cadre de l'exploitation de son asinerie,

Considérant qu'en raison de la situation sanitaire, Madame Bontemps n'a pu recevoir ses publics habituels,

Que ses activités ont été fortement réduites, engendrant une perte conséquente de ses recettes,

Que la ville de Laval souhaite participer, pour sa part, à l'effort, pour limiter l'impact de la crise sur sa situation financière et, pour cela, ne pas réclamer les loyers normalement dus,

Qu'il est proposé d'annuler la perception des loyers d'un semestre,

Que les loyers actualisés dû par Madame Agnès Bontemps sont de 2 153,02 € pour le second semestre 2020 concernant le bail rural et de 1 220,37 € concernant le bail emphytéotique,

Sur proposition de la commission ressources humaines, techniques et financières,

## DÉLIBÈRE

### Article 1er

La ville de Laval annule les loyers dus par Madame Agnès Bontemps, au titre du second semestre de l'année 2020.

### Article 2

Le maire ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

### Article 3

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**M. le Maire** : *Concernant la remise de loyers pour le Bridge Club lavallois, qui est contre cette délibération ? Personne. Qui s'abstient ? Personne. La délibération est donc adoptée. Je vous remercie.*

N° S504 - RHTF - 16

REMISE DE LOYERS POUR LE BRIDGE CLUB LAVALLOIS CONCERNANT DES LOCAUX SITUÉS 73 BOULEVARD FRÉDÉRIC CHAPLET À LAVAL

Rapporteur : Antoine Caplan

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu la convention en date du 28 septembre 2012 par laquelle la ville de Laval met les locaux sis au 73 boulevard Frédéric Chaplet à la disposition du Bridge Club Lavallois,

Vu l'avenant à la convention du 28 septembre 2012 prorogeant de deux ans sa durée de vie,

Considérant qu'en raison de la situation sanitaire, ses activités du Bridge Club Lavallois ont été fortement réduites, engendrant une perte conséquente de ses adhérents et de ses recettes,

Que la ville de Laval souhaite participer, pour sa part, à l'effort, pour limiter l'impact de la crise sur sa situation financière et, pour cela, ne pas réclamer l'intégralité des loyers normalement dus,

Que les locaux sis au 73 boulevard Frédéric Chaplet à Laval sont mis à la disposition du Bridge Club Lavallois,

Que si l'association a pu honorer ses engagements en 2020, elle ne sera pas en capacité de le faire cette année,

Qu'elle demande une suspension de son loyer pour 2021 et une prolongation de la convention d'une année,

Que le loyer dû par le Bridge Club Lavallois est de 13 800 € par an,

Sur proposition de la commission ressources humaines, techniques et financières,

### DÉLIBÈRE

#### Article 1er

La ville de Laval suspend le versement des loyers dus par le Bridge Club Lavallois, au titre de l'année 2021 pour les locaux sis 73 boulevard Frédéric Chaplet à Laval et proroge, par avenant, la convention d'une année.

#### Article 2

Le maire ou son représentant est autorisé à signer l'avenant à la convention en date du 28 septembre 2012, ainsi que tout document à cet effet.

#### Article 3

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**AVENANT À LA CONVENTION  
DE MISE À DISPOSITION DE BIENS  
AUX ASSOCIATIONS  
EN DATE DU 28 SEPTEMBRE 2012**

**Entre**

La Ville de Laval représentée par M. Antoine Caplan, adjoint au Maire, agissant en vertu d'une délibération municipale en date du .....,

et

L'association Bridge Club Lavallois, adhérente à la Fédération Française de Bridge, inscrite à la préfecture de la Mayenne sous le numéro W532000600, dont le siège est situé 73 boulevard Frédéric Chaplet - 53000 Laval et dont l'objet statutaire est : Initiation et pratique du bridge. Enseignement du bridge et organisation de tournois et parties libres, représentée par son Président, M. Quinton Jacky,

**IL EST EXPOSÉ CE QUI SUIT :**

CONSIDÉRANT que, selon une convention en date du 28 septembre 2012 et d'un avenant en date du 24 février 2014, la ville de Laval loue au Bridge Club Lavallois des locaux sis au 73 boulevard Frédéric Chaplet.

En raison de la situation sanitaire, les activités du Bridge club n'ont pu se dérouler normalement, engendrant une perte de ses adhérents et de ses recettes.

L'association a honoré ses engagements en 2020.

Afin de pouvoir assurer de bonnes conditions de fonctionnement, elle demande une suspension de son loyer pour 2021.

**IL EST DONC DÉCIDÉ CE QUI SUIT :**

**Article 1 - Suspension de loyer**

La ville de Laval ne demandera pas le loyer pour l'année 2021.

**Article 2 - Durée de la convention**

La durée mentionnée en alinéa 1 du titre 12 de la convention susvisée est portée à 19 ans.  
L'alinéa 3 est supprimé.

**Article 3 - Autres dispositions**

Les autres dispositions de la convention demeurent.

Fait à LAVAL, le

L'association Bridge Club Lavallois,  
Le Président,

Jacky Quinton

La ville de Laval  
L'adjoint au maire en charge  
des finances, du patrimoine foncier  
et immobilier et du budget participatif,

Antoine Caplan

**M. le Maire :** *Et enfin, concernant la prise en charge des loyers professionnels de la maison de santé Jules Ferry, je dois signaler qu'Antoine Caplan, Bruno Bertier, Georges Poirier, Geoffrey Begon, Patrice Morin, Vincent d'Agostino, Samia Soultani ainsi que moi-même ne prendrons pas part au vote en tant qu'administrateurs de la SEM LMA. Pour les autres, vous pouvez prendre part au vote. La délibération est adoptée. Je vous remercie.*

N° S504 - RHTF - 17

PRISE EN CHARGE DES LOYERS PROFESSIONNELS DE LA MAISON DE SANTÉ JULES FERRY EN CENTRE-VILLE DE LAVAL - AVENANT N 1

Rapporteur : Antoine Caplan

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu la concession de travaux en date du 28 avril 2017 confiant à la SEM Laval Mayenne Aménagements (LMA) la construction et l'exploitation d'une maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) sise 38 rue Jules Ferry, à Laval,

Vu l'article 36-6° du décret n° 2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession,

Vu le projet d'avenant n° 1 à la concession de travaux en date du 28 avril 2017,

Considérant que lors du premier confinement, décidé par l'État afin de lutter contre la propagation du coronavirus "Covid 19", du 17 mars au 11 mai 2020, certains des professionnels de santé exerçant dans la MSP ont été dans l'impossibilité de recevoir leurs patients,

Qu'afin d'atténuer l'impact de la crise sanitaire sur la situation financière des six locataires de la SEM LMA qui se trouvaient privés d'activité durant cette période, la municipalité a demandé au bailleur de renoncer à la perception des loyers des mois d'avril et mai 2021, soit la somme de 5 558,38 €,

Que la ville de Laval, en tant que concédant, propose de compenser intégralement cette perte de recette pour la SEM LMA,

Sur proposition de la commission ressources humaines, techniques et financières,

### DÉLIBÈRE

Article 1er

La ville de Laval octroie à la SEM LMA la somme de 5 558,38 € en compensation de son renoncement à percevoir deux mois de loyer auprès de six locataires de la Maison de santé pluriprofessionnelle du 38 rue Jules Ferry à Laval.

Article 2

À cet effet, le maire ou son représentant est autorisé à signer l'avenant n° 1 au contrat de concession de travaux conclue avec la SEM LMA le 28 avril 2017, ainsi que tout autre document à cet effet.

Article 3

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Florian Bercault, Antoine Caplan, Bruno Bertier, Georges Poirier, Geoffrey Begon, Patrice Morin, Vincent D'Agostino et Samia Sultani ne prennent pas part au vote en tant qu'administrateurs de la SEM LMA.

La délibération est adoptée à l'unanimité.



SEM Laval Mayenne Aménagements  
17, rue de Franche Comté 6 CS 30512  
53005 LAVAL Cedex  
RCS Laval : 555 650 308 000 11

**CONCESSION DE TRAVAUX PORTANT SUR LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION D'UNE  
MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE EN CENTRE-VILLE DE LAVAL  
AVENANT N°1**

VILLE DE LAVAL, collectivité territoriale enregistrée sous le numéro 215 301 300, située au 2, place du 11 novembre à Laval (53000), représenté par Monsieur Florian BERCAULT, maire en exercice, agissant aux présentes en vertu d'une délibération en date du 12 avril 2021.

Ci-après dénommée « Ville de Laval » ou le « Concédant »

D'une part,

SEM LAVAL MAYENNE AMÉNAGEMENTS, société anonyme d'économie mixte au capital de 3.829.961,25 € dont le siège social est situé à la mairie de Laval, 2, place du 11 novembre à Laval (53000) enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Laval sous le numéro 555 650 308, représentée par Monsieur Jean-Marc BESNIER, Directeur Général, en vertu de sa désignation par le conseil d'administration en date du 02 mai 2019,

Ci-après dénommée « SEM LMA » ou le « Concessionnaire »,

D'autre part.

**EXPOSÉ**

Par concession de travaux en date du 28 avril 2017, la Ville de Laval a confié à la SEM Laval Mayenne Aménagements une opération portant sur la construction et l'exploitation d'une maison de santé pluriprofessionnelle en Centre-Ville de Laval (53000).

Afin de limiter la propagation du virus covid-19, l'État a prononcé un confinement national sur la période allant du 17 mars 2020 au 11 mai 2020. De ce fait, l'activité de plusieurs locataires a été fortement impactée, ceux-ci ne pouvant accueillir de patients durant cette période.

Afin de soutenir les locataires concernés, la Ville de Laval et la SEM Laval Mayenne Aménagements proposent d'abandonner les mois de loyers d'avril et de mai 2020 pour les locataires dont l'activité a été suspendue durant le premier confinement.

Le tableau des locataires concernés par cette suspension d'activité figure en annexe du présent avenant.

Cet abandon représente la somme totale de 5.558,38 € HT. En application de l'article 36-6° du décret n°2016-86 du 1<sup>er</sup> février 2016 relatif aux contrats de concession applicable à la présente convention, le contrat de concession peut être modifié lorsque le montant des adaptations est inférieur au seuil de 10% du montant du contrat de concession initial.

La compensation financière proposée par le Concédant au titre de l'abandon des loyers représente 0,28 % du montant total du chiffre d'affaires (calculé hors charges locatives) de la concession de travaux, laquelle est inférieure au seuil susvisé.

Au surplus, les modifications apportées résultent des conséquences de la crise sanitaire, lesquelles modifient l'équilibre initial du contrat en affectant durablement l'activité des occupants. De ce fait, l'accompagnement apporté par le Concédant vise à compenser les conséquences imprévisibles de la crise sanitaire sur le contrat.

Le présent avenant a donc pour objet de permettre la compensation, par la Ville de Laval, de l'abandon de loyer octroyé aux professionnels de santé dont l'activité a été stoppée durant le premier confinement.

C'est l'objet du présent avenant.

## AVENANT

- 1- En application de la réglementation en vigueur, et notamment du décret n°2016-86 du 1<sup>er</sup> février 2016 relatif aux contrats de concession, la Ville de Laval octroi à la SEM Laval Mayenne Aménagements une compensation financière correspondant à la somme de 5.558,38 €.

Cette somme correspond à l'abandon de 2 mois de loyer octroyé aux professionnels de santé de la maison de santé pluriprofessionnelle dont l'activité a été suspendue durant le premier confinement prononcé durant l'année 2020.

- 2- Les autres clauses et conditions du traité de concession demeurent inchangées, le présent avenant n'emportant pas novation.

Fait à Laval, le ....., en 2 exemplaires originaux,

LE CONCÉDANT,

Ville de Laval,

Le Maire,

Florian BERCAULT

LE CONCESSIONNAIRE,

SEM Laval Mayenne Aménagements

Le Directeur Général

Jean-Marc BESNIER

**MSP FERRY - ETUDE ABANDON LOYERS COVID 19**

Libellé	Loyer mensuel appelé	Abandon 2 mois
FA2000000274DE BOSSCHERE Haude LOYER 04/2020	483,34	966,68
FA2000000271ALCOCK David LOYER 04/2020	304,17	608,34
FA2000000272BELLOIR Fabien LOYER 04/2020	225,00	450,00
FA2000000273CAREL Guy LOYER 04/2020	500,00	-
FA2000000275DESSBOIS NANTET LOYER 04/2020	608,34	1 216,68
FA2000000276TIENVROT TRETON LOYER 04/2020	241,67	-
FA2000000277HABERT Jean-Luc LOYER 04/2020	483,34	-
FA2000000278SCM KINE STE ELISABETH LOYER 04/2020	966,67	1 933,34
FA2000000279LANGOUET + LE STUNFF LOYER 04/2020	191,67	383,34
FA2000000280PIGUELLER Rolland LOYER 04/2020	475,00	-
FA2000000281SISA MSP DES 2 RIVES LOYER 04/2020	470,84	-
FA2000000282WAHL Denis LOYER 04/2020	500,00	-
	<b>5 450,04</b>	<b>5 558,38</b>

€ HT

**M. le Maire :** *On passe à la délibération sur le compte de gestion de la ville de Laval. Je laisse la parole à Antoine Caplan.*

## COMPTE DE GESTION 2020 DE LA VILLE DE LAVAL

Rapporteur : Antoine Caplan

### I - Présentation de la décision

Le compte de gestion du comptable présente les documents de synthèse de la comptabilité générale. Il est établi par le trésorier qui est chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le maire et doit être transmis au plus tard le 1er juin de l'année suivant l'exercice.

Ce document retrace les recettes et les dépenses effectivement réalisées au cours de l'exercice. Il doit être conforme au compte administratif.

Il appartient à la collectivité d'arrêter le compte de gestion après vérification de sa conformité avec le compte administratif. Après contrôle, il ressort que l'exécution par chapitre et les résultats sont identiques au compte administratif.

### II - Impact budgétaire et financier

Il n'y a aucun impact budgétaire et financier.

Il vous est donc proposé d'arrêter le compte de gestion 2020 de la ville de Laval dressé par le trésorier municipal et de le certifier conforme au compte administratif 2020.

**Antoine Caplan :** *Merci, Monsieur le Maire. Là, il nous est proposé d'approuver le compte de gestion 2020 qui est établi par la trésorerie, chargée d'encaisser nos recettes, et de payer les dépenses que nous engageons. Le compte de gestion retrace les opérations comptables qui sont réalisées au cours de l'exercice 2020 et il est certifié conforme au compte administratif que je vous présenterai tout à l'heure.*

**M. le Maire :** *Est-ce qu'il y a des demandes de prise de parole sur cette délibération ? Oui, Didier Pillon.*

**Didier Pillon :** *Oui, c'est juste pour une explication de vote. Nous n'allons pas être amenés à voter tous les budgets qui nous sont proposés ce soir. Mais il me semble que par tradition républicaine, on se doit de voter le compte de gestion pour libérer via le trésorier, celui qui l'a établi. C'est pour cela que ce rapport, nous allons le voter dans la mesure où c'est l'administration qui nous demande une sorte de quitus du travail qu'elle a accompli, me semble-t-il. Sur ce rapport-là, on votera pour. Ce ne sera pas forcément le cas sur tous les autres.*

**M. le Maire :** *Merci pour cette explication. Y a-t-il d'autres demandes de prise de parole ? Je vous propose donc de passer au vote. La délibération est donc adoptée. Je vous remercie.*

N° S504 - RHTF - 18

## COMPTE DE GESTION 2020 DE LA VILLE DE LAVAL

Rapporteur : Antoine Caplan

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-29 et L2121-31,

Considérant qu' après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des recettes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Qu'après s'être assuré que le trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Sur proposition de la commission ressources humaines, techniques et financières,

### DÉLIBÈRE

Article 1er

Le conseil municipal statue :

- sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 janvier 2021,
- sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- sur la comptabilité des valeurs inactives.

Article 2

Le conseil municipal arrête le compte de gestion de l'exercice 2020 de la ville de Laval dressé par le trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelant ni observation ni réserve de sa part.

Article 3

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**LAVAL**  
**BUDGET PRINCIPAL**

**COMPTE DE GESTION**  
**EXERCICE 2020**

PRÉSENTÉ À  
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)  
MME Isabelle LURSON

053022 TRES. PAYS DE LAVAL

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION  
DU 01/01/2020 AU 09/03/2021

Population 52359  
Nomenclature MI4 sup egal 10000h  
Voté par Nature avec ref. fonct.

**SOMMAIRE**

93

**Le Compte de Gestion sur Chiffres**

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale .....	3
1 Bilan synthétique .....	Etat I-1 4
2 Bilan .....	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif .....	
2.2 Bilan Passif .....	
3 Compte de résultat synthétique .....	Etat I-3 13
4 Compte de résultat .....	Etat I-4 14
5 Annexe .....	18
Etats des opérations pour compte de tiers .....	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire .....	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice .....	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution .....	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits .....	Etat II-3 26
4 Etat de réalisation des opérations .....	Etat II-4 32
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs .....	49
1 Balance des comptes .....	Etat III-1 50
2 Situation des valeurs inactives .....	Etat III-2 101
4EME PARTIE : Page des signatures .....	103

## Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

40000 - LAVAL

Exercice 2020

ACTIF NET (1)	Total(En milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En milliers d'Euros)
<b>Immobilisations incorporelles (nettes)</b>			
Terrains	11 270,43	Dotations	21 547,15
Constructions	25 597,49	Fonds Globalisés	63 046,91
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	167 456,96	Réserves	147 923,99
Immobilisations corporelles en cours	107 461,41	Différences sur réalisations d'immobilisations	9 803,53
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	866,89	Report à nouveau	4 631,54
Autres immobilisations corporelles	56 710,60	Résultat de l'exercice	4 887,94
<b>Total immobilisations corporelles (nettes)</b>	<b>6 900,92</b>		
<b>Immobilisations financières</b>	<b>364 994,27</b>	Subventions transférables	188,33
	<b>2 805,36</b>	Subventions non transférables	61 203,17
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>379 070,07</b>		
Stocks	94,05	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	
Créances	2 665,98	Autres fonds propres	
Valeurs mobilières de placement		<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>313 232,56</b>
Disponibilités	8 163,75	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 220,65</b>
Autres actifs circulant		Dettes financières à long terme	73 442,22
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>10 923,78</b>	Fournisseurs (2)	595,24
<b>Comptes de régularisations</b>	<b>168,08</b>	Autres dettes à court terme	1 579,50
		Total dettes à court terme	2 174,74
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>390 161,93</b>	<b>TOTAL DETTES</b>	<b>75 616,96</b>
		Comptes de régularisations	91,74
		<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>390 161,93</b>

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2021

40000 - LAVAL

Exercice 2020

**BILAN (en Euros)**

ACTIF	Exercice 2020		Exercice 2019	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Subventions d'équipement versées	11 347 813,33	1 583 196,00	9 764 617,33	7 649 359,50
Autres immobilisations incorporelles	2 766 035,72	1 260 222,71	1 505 813,01	1 628 797,80
Immobilisations incorporelles en cours				
Terrains en toute propriété	25 645 632,95	48 140,25	25 597 492,70	23 857 423,70
Constructions en toute propriété	168 471 251,47	1 014 295,28	167 456 956,19	167 286 741,20
Construction sur sol autrui en tte prop				
Réseaux installations voirie rés divers	107 461 410,96		107 461 410,96	105 968 299,90
Collections et oeuvres d'art	1 190 965,58		1 190 965,58	1 161 573,32
Autres immobilisations corporelles	17 027 984,16	11 318 028,01	5 709 956,15	5 381 559,44
Immobilisations corporelles en cours	866 887,20		866 887,20	2 479 613,12
Immo affect à service non personnalisé	235 798,42		235 798,42	235 798,42
Immo en concess afferm à dispo immo aff	56 474 804,85		56 474 804,85	53 628 080,31
Terrains reçus au titre de mise à dispo				
Construc reçues au titre mise à dispo				
Construction sur sol autrui mise à dispo				
Réseaux installations voirie rés divers				
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles				
MONTANT A REPORTER	391 488 584,64	15 223 882,25	376 264 702,39	369 277 246,71

ACTIF IMMOBILISE

**BILAN (en Euros)**

40000 - LAVAL

Exercice 2020

ACTIF	Exercice 2020		Exercice 2019	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
REPORT				
Terrains recus au titre d'affectation	391 488 584,64	15 223 882,25	376 264 702,39	369 277 246,71
Construct reçues au titre d'affectation				
Construct sol d'autrui au titre affectat				
Réseaux installations voirie rés divers				
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles	1 629 210,62		1 629 210,62	1 629 210,62
Participations et créances rattachées	96,42		96,42	96,42
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Avances en garanties d'emprunt				
Autres créances	1 176 056,01		1 176 056,01	1 651 542,50
<b>ACTIF IMMOBILISE TOTAL I</b>	<b>394 293 947,69</b>	<b>15 223 882,25</b>	<b>379 070 065,44</b>	<b>372 558 096,25</b>

ACTIF IMMOBILISE  
(SUITE)

**BILAN (en Euros)**

40000 - LAVAL

Exercice 2020

ACTIF	Exercice 2020		Exercice 2019	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT				
Terrains	94 047,61		94 047,61	94 047,61
Production autre que terrains				
Autres stocks	1 603 118,70	66 452,19	1 536 666,51	1 602 805,96
Redevables et comptes rattachés				
Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
Créances sur l'Etat et collec publiques	840 546,47		840 546,47	2 405 620,21
Créances sur BA CCAS et CDE rattachées				1 615 436,28
Opérations pour le compte de tiers				
Autres créances	288 770,59		288 770,59	123 137,38
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	8 163 749,18		8 163 749,18	7 785 902,03
Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
<b>ACTIF CIRCULANT TOTAL II</b>	<b>10 990 232,55</b>	<b>66 452,19</b>	<b>10 923 780,36</b>	<b>13 626 949,47</b>

**BILAN (en Euros)**

40000 - LAVAL

Exercice 2020

ACTIF	Exercice 2020		Exercice 2019	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Charges à répartir sur plusieurs exer	166 666,64		166 666,64	222 222,20
Primes de remboursement des obligations				
Dépenses à classer ou à régulariser	1 413,00		1 413,00	37,50
Ecart de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III</b>	<b>168 079,64</b>		<b>168 079,64</b>	<b>222 259,70</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>405 452 259,88</b>	<b>15 290 334,44</b>	<b>390 161 925,44</b>	<b>386 407 305,42</b>

COMPTES DE  
REGULARISATION

**BILAN (en Euros)**

40000 - LAVAL

Exercice 2020

	Exercice 2020		Exercice 2019	
<b>PASSIF</b>				
Dotations		21 547 146,33		19 541 521,30
Mise à disposition chez le bénéficiaire				
Affectation par collec de rattachement				
Réserves				
Neutra amortis subv equip versees		147 923 992,42		140 753 480,92
Report à nouveau		4 631 544,40		5 361 621,21
Résultat de l'exercice		4 887 936,73		6 440 434,69
Subventions transférables		188 328,94		192 027,94
Différences sur réalisations d'immob		9 803 534,04		9 802 435,04
Fonds globalisés		63 046 910,37		61 972 311,08
Subventions non transférables		61 203 169,71		60 154 915,73
Droits de l'affectant				
<b>FONDS PROPRES TOTAL I</b>		<b>313 232 562,94</b>		<b>304 218 747,91</b>

FONDS PROPRES

### BILAN (en Euros)

40000 - LAVAL

Exercice 2020

	PASSIF	
	Exercice 2020	Exercice 2019
Provisions pour risques	1 043 841,83	2 688 331,80
Provisions pour charges	176 812,00	126 450,00
<b>PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II</b>	<b>1 220 653,83</b>	<b>2 814 781,80</b>
RISQUES ET CHARGES		

**BILAN (en Euros)**

40000 - LAVAL

Exercice 2020

	Exercice 2020		Exercice 2019	
<b>PASSIF</b>				
Emprunts obligataires				
Emprunts auprès des étab de crédits	73	167 649,64		76 664 474,98
Emprunts et dettes financières divers		274 575,19		334 138,26
Crédits et lignes de trésorerie				
Fournisseurs et comptes rattachés		449 956,24		648 585,98
Dettes fiscales et sociales		1 908,50		172 983,41
Dettes envers l'Etat et les collec publ		850 190,71		355 664,70
Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées		573 657,21		771 749,83
Opérations pour le compte de tiers		-31,21		-341,04
Autres dettes		39 512,32		320 103,66
Fournisseurs d'immobilisations		145 280,92		72 629,06
Produits constatés d'avance		114 265,00		
<b>DETTES TOTAL III</b>		<b>75 616 964,52</b>		<b>79 339 988,84</b>

DETTES

### BILAN (en Euros)

40000 - LAVAL

Exercice 2020

	Exercice 2020	Exercice 2019
<b>PASSIF</b>		
Recettes à classer ou à régulariser	91 744,15	33 786,87
Ecart de conversion - Passif		
<b>COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV</b>	<b>91 744,15</b>	<b>33 786,87</b>
<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III + IV)</b>	<b>390 161 925,44</b>	<b>386 407 305,42</b>

COMPTES DE  
REGULARISATION



## Compte de Résultat Synthétique

En milliers d'Euros

40000 - LAVAL

Exercice 2020

POSTES	Exercice 2020	Exercice 2019
Impôts et taxes perçus	38 336,84	38 030,38
Dotations et subventions reçues	17 013,23	17 403,02
Produits des services	6 119,70	6 864,32
Autres produits	707,20	696,05
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	62 176,97	62 993,78
Traitements, salaires, charges sociales	33 177,43	33 608,68
Achats et charges externes	9 730,85	10 551,10
Participations et interventions	6 016,65	5 850,44
Dotations aux amortissements et provisions	1 894,34	1 819,34
Autres charges	946,34	1 045,85
Charges courantes non financières	51 765,61	52 875,42
<b>RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>10 411,37</b>	<b>10 118,36</b>
Produits courants financiers	411,77	71,56
Charges courantes financières	5 457,78	3 446,01
<b>RESULTAT COURANT FINANCIER</b>	<b>-5 046,01</b>	<b>-3 374,44</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>5 365,35</b>	<b>6 743,92</b>
Produits exceptionnels	4 420,04	5 332,44
Charges exceptionnelles	4 897,46	5 635,93
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-477,41</b>	<b>-303,49</b>
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>4 887,94</b>	<b>6 440,43</b>

103

40000 - LAVAL

Exercice 2020

**COMPTE DE RESULTAT 2020**

POSTES	Exercice 2020		Exercice 2019	
<b>PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS</b>				
Impôts locaux	30 663 293,00			30 154 085,00
Autres impôts et taxes	7 673 547,73			7 876 299,51
Produits services, domaine et ventes div	6 119 700,97			6 864 317,62
Production stockée				
Production immobilisée	257 160,64			295 612,19
Reprise sur amortissements et provisions				
Transferts de charges				
Autres produits	450 044,32			400 440,89
Dotations de l'Etat	10 401 323,00			10 198 171,00
Subventions et participations	4 805 756,17			5 496 286,84
Autres attributions (péréquat, compensa)	1 806 147,00			1 708 566,00
<b>TOTAL I</b>	<b>62 176 972,83</b>			<b>62 993 779,05</b>
<b>CHARGES COURANTES NON FINANCIERES</b>				
Traitements et salaires	23 650 401,97			24 014 815,02
Charges sociales	9 527 023,82			9 593 863,14
Achats et charges externes	9 730 845,86			10 551 103,59
Impôts et taxes	340 618,51			393 975,22
Dotations amortissements des immob				
Dot amort sur charges à répartir	1 811 121,36			1 692 888,92

## COMpte DE RESULTAT 2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

POSTES	Exercice 2020		Exercice 2019	
Dotations aux provisions	83 221,29		126 450,40	
Autres charges	605 724,84		651 875,47	
Contingents et participations	994 482,15		1 028 724,60	
Subventions	5 022 166,43		4 821 719,00	
<b>TOTAL II</b>	<b>51 765 606,23</b>		<b>52 875 415,36</b>	
<b>A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)</b>	<b>10 411 366,60</b>		<b>10 118 363,69</b>	
<b>PRODUITS COURANTS FINANCIERS</b>				
Valeurs mob et créances de l'actif immo	48 714,99		52 512,31	
Autres intérêts et produits assimilés	19 051,20		19 051,20	
Gains de change				
Produit net sur cessions de VMP				
Reprises sur provisions				
Transferts de charges	344 000,00			
<b>TOTAL III</b>	<b>411 766,19</b>		<b>71 563,51</b>	
<b>CHARGES COURANTES FINANCIERES</b>				
Intérêts et charges assimilées				
Pertes de change	4 719 225,58		3 390 450,79	
Charges nettes sur cessions de VMP				
Dotations aux amort et aux provisions	738 555,56		55 555,56	
<b>TOTAL IV</b>	<b>5 457 781,14</b>		<b>3 446 006,35</b>	

## COMPTÉ DE RESULTAT 2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

POSTES	Exercice 2020		Exercice 2019	
<b>B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)</b>		- 5 046 014,95		- 3 374 442,84
<b>A + B - RESULTAT COURANT</b>		<b>5 365 351,65</b>		<b>6 743 920,85</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Produits except op gestion : Subventions				
Prod exception gestion : Autres opér		7 443,19		5 069,28
Produits des cessions d'immobilisations		2 021 480,00		2 302 321,00
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat		101,00		909 019,09
Neutralisation des amortissements				
Prod exception capital : Autres opér		63 528,87		116 030,63
Reprises sur provisions		2 327 489,97		2 000 000,00
Transferts de charges				
<b>TOTAL V</b>		<b>4 420 043,03</b>		<b>5 332 440,00</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Charg except op gestion : subventions		453 418,00		359 000,00
Charg excep op gestion-Autres opérations		56 566,39		26 000,29
Valeur comptable des immo cédées		2 020 381,00		1 841 964,75
Diff réalis(positives)transf à investist		1 200,00		1 369 375,34
Charg excep op capital-Autres opérations		2 365 892,56		2 039 585,78
Dotations aux amort et aux provisions				
<b>TOTAL VI</b>		<b>4 897 457,95</b>		<b>5 635 926,16</b>

## COMpte DE RESULTAT 2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

POSTES	Exercice 2020		Exercice 2019	
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-477 414,92			-303 486,16
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	67 008 782,05			68 397 782,56
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	62 120 845,32			61 957 347,87
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 887 936,73			6 440 434,69

40000 - LAVAL

Exercice 2020

## Opérations Compte de Tiers

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2020

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Recettes de l'année	Dépenses de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



40000 - LAVAL

Exercice 2020

## Opérations Compte de Tiers

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2020

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Recettes de l'année	Dépenses de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



## Résultats budgétaires de l'exercice

40000 - LAVAL

Exercice 2020

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	47 059 501,50	73 247 625,40	120 307 126,90
Titres de recette émis (b)	35 305 686,19	67 845 828,55	103 151 514,74
Réductions de titres (c)	10 057,50	611 483,61	621 541,11
Recettes nettes (d = b - c)	35 295 628,69	67 234 344,94	102 529 973,63
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	47 059 501,50	73 247 625,40	120 307 126,90
Mandats émis (f)	33 904 769,84	63 716 550,72	97 621 320,56
Annulations de mandats (g)	45 650,06	1 370 142,51	1 415 792,57
Depenses nettes (h = f - g)	33 859 119,78	62 346 408,21	96 205 527,99
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	1 436 508,91	4 887 936,73	6 324 445,64
(h - d) Déficit			

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

40000 - LAVAL

Exercice 2020

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	-2 746 777,78		1 436 508,91		-1 310 268,87
Fonctionnement	11 802 055,90	7 170 511,50	4 887 936,73		9 519 481,13
<b>TOTAL I</b>	<b>9 055 278,12</b>	<b>7 170 511,50</b>	<b>6 324 445,64</b>		<b>8 209 212,26</b>
II - Budgets des services à caractère administratif					
40008-LOT BEAUREGARD LAVAL					
Investissement	-1 615 436,28		1 615 436,28		0,36
Fonctionnement			0,36		0,36
<b>Sous-Total</b>	<b>-1 615 436,28</b>		<b>1 615 436,64</b>		<b>0,36</b>
<b>TOTAL II</b>	<b>-1 615 436,28</b>		<b>1 615 436,64</b>		<b>0,36</b>
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
40009-PARKINGS LAVAL					
Investissement	731 934,63		-3 985,46		727 949,17

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

40000 - LAVAL

Exercice 2020

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
Fonctionnement	75,32		3 985,54		4 060,86
Sous-Total	732 009,95		0,08		732 010,03
TOTAL III	732 009,95		0,08		732 010,03
TOTAL I + II + III	8 171 851,79	7 170 511,50	7 939 882,36		8 941 222,65

## Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT  
DEPENSES

40000 - LAVAL

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	Dotations fonds divers et réserves	20 000,00	10 622,00	30 622,00	10 622,00		10 622,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	16 684 000,00	9 505 000,00	26 189 000,00	23 023 175,21		23 023 175,21	3 165 824,79
20	Immobilisations incorporelles	25 000,00	19 214,11	44 214,11	23 630,11		23 630,11	20 584,00
204	Subventions d'équipement versées		65 398,65	65 398,65	11 398,65		11 398,65	54 000,00
23	Immobilisations en cours		48 409,99	48 409,99	24 248,83		24 248,83	24 161,16
27	Autres immobilisations financières		26 304,40	26 304,40	26 304,40		26 304,40	
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>16 729 000,00</b>	<b>9 674 949,15</b>	<b>26 403 949,15</b>	<b>23 119 379,20</b>		<b>23 119 379,20</b>	<b>3 284 569,95</b>
	<b>OPERATIONS</b>							
Opération n° 5001	Opération d'équipement n° 5001	913 000,00	671 539,57	1 584 539,57	1 059 729,89	1 023,42	1 058 706,47	525 833,10
Opération n° 5002	Opération d'équipement n° 5002	112 000,00	607 213,31	719 213,31	477 738,52		477 738,52	241 474,79
Opération n° 5003	Opération d'équipement n° 5003	227 000,00	203 397,83	430 397,83	207 952,39		207 952,39	222 445,44
Opération n° 5004	Opération d'équipement n° 5004	543 000,00	558 075,15	1 101 075,15	668 559,96		668 559,96	432 515,19
Opération n° 5005	Opération d'équipement n° 5005	260 000,00	368 391,69	628 391,69	438 716,49	641,68	438 074,81	190 316,88
Opération n° 5006	Opération d'équipement n° 5006	117 000,00	188 759,42	305 759,42	126 225,55		126 225,55	179 533,87
Opération n° 5007	Opération d'équipement n° 5007	474 000,00	83 775,92	557 775,92	105 740,00	5 363,40	100 376,60	457 399,32
Opération n° 5007	Opération d'équipement n° 5007							
Opération n° 5008	Opération d'équipement n° 5008	200 000,00	153 108,45	353 108,45	78 841,67		78 841,67	274 266,78
Opération n° 5009	Opération d'équipement n° 5009	1 064 000,00	1 025 682,17	2 089 682,17	1 448 849,22	657,60	1 448 191,62	641 490,55
Opération n° 5010	Opération d'équipement n° 5010	215 000,00	1 895 165,34	2 110 165,34	1 868 221,91		1 868 221,91	241 943,43
Opération n° 5011	Opération d'équipement n° 5011	420 000,00	1 029 000,00	1 449 000,00	847 212,53	20 376,00	826 836,53	622 163,47
Opération n° 5012	Opération d'équipement n° 5012	66 000,00	359 164,32	425 164,32	105 768,75		105 768,75	319 395,57
Opération n° 5014	Opération d'équipement n° 5014		1 190 329,90	1 190 329,90	559 126,53		559 126,53	631 203,37



## Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT  
DEPENSES

40000 - LAVAL

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
Opération n° 5021	Opération d'équipement n° 5021	7 130,44	7 130,44	7 130,44	7 130,44		7 130,44	
Opération n° 5024	Opération d'équipement n° 5024	50 000,00	63 071,28	113 071,28	123 426,27	10 387,96	113 038,31	32,97
Opération n° 5025	Opération d'équipement n° 5025		526 491,59	526 491,59	253 258,75		253 258,75	273 232,84
Opération n° 5027	Opération d'équipement n° 5027		65 085,99	65 085,99	39 370,54		39 370,54	25 715,45
Opération n° 5028	Opération d'équipement n° 5028	30 000,00	9 200,00	39 200,00	24 444,73	7 200,00	17 244,73	21 955,27
Opération n° 5029	Opération d'équipement n° 5029	360 000,00	-358 066,40	1 933,60				1 933,60
Opération n° 5100	Opération d'équipement n° 5100	190 000,00	-61 842,40	128 157,60	106 380,70		106 380,70	21 776,90
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>CHAPITRES REELS VOTES PAR OPERATION</b>	<b>5 241 000,00</b>	<b>8 584 673,57</b>	<b>13 825 673,57</b>	<b>8 546 694,84</b>	<b>45 650,06</b>	<b>8 501 044,78</b>	<b>5 324 628,79</b>
<b>1</b>	<b>TOTAL</b>	<b>21 970 000,00</b>	<b>18 259 622,72</b>	<b>40 229 622,72</b>	<b>31 666 074,04</b>	<b>45 650,06</b>	<b>31 620 423,98</b>	<b>8 609 198,74</b>
<b>4</b>	Opérations d'ordre de transfert entre se	178 000,00	1 605 101,00	1 783 101,00	264 706,64		264 706,64	1 518 394,36
041	Opérations patrimoniales	1 000 000,00	1 300 000,00	2 300 000,00	1 973 989,16		1 973 989,16	326 010,84
	<b>TOTAL</b>	<b>1 178 000,00</b>	<b>2 905 101,00</b>	<b>4 083 101,00</b>	<b>2 238 695,80</b>		<b>2 238 695,80</b>	<b>1 844 405,20</b>
001	Soide d'exécution de la section d'invest		2 746 777,78	2 746 777,78				2 746 777,78
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>23 148 000,00</b>	<b>23 911 501,50</b>	<b>47 059 501,50</b>	<b>33 904 769,84</b>	<b>45 650,06</b>	<b>33 859 119,78</b>	<b>13 200 381,72</b>

## Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT  
RECETTES

40000 - LAVAL

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	Dotations fonds divers et réserves	1 000 000,00	7 184 511,50	8 184 511,50	8 255 732,79		8 255 732,79	-71 221,29
13	Subventions d'investissement	941 000,00	1 380 585,00	2 321 585,00	1 062 057,48	10 057,50	1 051 999,98	1 269 585,02
16	Emprunts et dettes assimilées	12 076 000,00	10 850 000,00	22 926 000,00	19 621 676,07		19 621 676,07	3 304 323,93
20	Immobilisations incorporelles				4 150,00		4 150,00	-4 150,00
27	Autres immobilisations financières	81 000,00	26 304,00	107 304,00	499 822,77		499 822,77	-392 518,77
024	Produits de cessions (recettes)	2 000 000,00	-2 021 480,00	-21 480,00				-21 480,00
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS</b>	<b>16 098 000,00</b>	<b>17 419 920,50</b>	<b>33 517 920,50</b>	<b>29 443 439,11</b>	<b>10 057,50</b>	<b>29 433 381,61</b>	<b>4 084 538,89</b>
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>16 098 000,00</b>	<b>17 419 920,50</b>	<b>33 517 920,50</b>	<b>29 443 439,11</b>	<b>10 057,50</b>	<b>29 433 381,61</b>	<b>4 084 538,89</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	4 094 000,00	3 170 000,00	7 264 000,00				7 264 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	1 956 000,00	2 021 581,00	3 977 581,00	3 888 257,92		3 888 257,92	89 323,08
041	Opérations patrimoniales	1 000 000,00	1 300 000,00	2 300 000,00	1 973 989,16		1 973 989,16	326 010,84
<b>→ TOTAL</b>	<b>RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>7 050 000,00</b>	<b>6 491 581,00</b>	<b>13 541 581,00</b>	<b>5 862 247,08</b>		<b>5 862 247,08</b>	<b>7 679 333,92</b>
<b>→ TOTAL GENERAL</b>		<b>23 148 000,00</b>	<b>23 911 501,50</b>	<b>47 059 501,50</b>	<b>35 305 686,19</b>	<b>10 057,50</b>	<b>35 295 628,69</b>	<b>11 763 872,81</b>

## Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT  
DEPENSES

40000 - LAVAL

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	11 443 000,00	195 429,40	11 638 429,40	10 278 451,17	497 866,76	9 780 584,41	1 857 844,99
012	Charges de personnel et frais assimilés	34 886 000,00	-51 000,00	34 835 000,00	33 784 180,78	150 469,14	33 633 711,64	1 201 288,36
014	Atténuations de produits	71 000,00	-10 000,00	61 000,00	61 570,00	1 413,00	60 157,00	843,00
65	Autres charges de gestion courante	6 575 000,00	165 500,00	6 740 500,00	6 622 720,72	347,30	6 622 373,42	118 126,58
66	Charges financières	3 300 000,00	1 310 000,00	4 610 000,00	5 093 271,89	718 046,31	4 375 225,58	234 774,42
67	Charges exceptionnelles	2 772 000,00	177 115,00	2 949 115,00	2 877 876,95	2 000,00	2 875 876,95	73 238,05
68	Dotations aux Amortissements et aux prov	10 000,00	762 000,00	772 000,00	766 221,29		766 221,29	5 778,71
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>59 057 000,00</b>	<b>2 549 044,40</b>	<b>61 606 044,40</b>	<b>59 484 292,80</b>	<b>1 370 142,51</b>	<b>58 114 150,29</b>	<b>3 491 894,11</b>
023	Virement à la section	4 094 000,00	3 170 000,00	7 264 000,00				7 264 000,00
042	d'investissement (	1 956 000,00	2 021 581,00	3 977 581,00	3 888 257,92		3 888 257,92	89 323,08
043	Opérations d'ordre de transfert entre se		400 000,00	400 000,00	344 000,00		344 000,00	56 000,00
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la s							
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>6 050 000,00</b>	<b>5 591 581,00</b>	<b>11 641 581,00</b>	<b>4 232 257,92</b>		<b>4 232 257,92</b>	<b>7 409 323,08</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>65 107 000,00</b>	<b>8 140 625,40</b>	<b>73 247 625,40</b>	<b>63 716 550,72</b>	<b>1 370 142,51</b>	<b>62 346 408,21</b>	<b>10 901 217,19</b>

## Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT  
RECETTES

40000 - LAVAL

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
013	Atténuations de charges	193 000,00		193 000,00	165 891,40	485,51	165 405,89	27 594,11
70	Produits des services, du domaine et ven	6 501 000,00	-145 000,00	6 356 000,00	6 218 942,53	99 241,56	6 119 700,97	236 299,03
73	Impôts et taxes	37 856 000,00	-19 000,00	37 837 000,00	38 691 700,93	294 703,20	38 396 997,73	-559 997,73
74	Dotations et participations	17 483 000,00	-353 500,00	17 129 500,00	17 127 491,17	114 265,00	17 013 226,17	116 273,83
75	Autres produits de gestion courante	490 000,00		490 000,00	527 096,47	77 052,15	450 044,32	39 955,68
76	Produits financiers	68 000,00		68 000,00	93 316,04	25 549,85	67 766,19	233,81
77	Produits exceptionnels	10 000,00	2 021 480,00	2 031 480,00	2 085 193,40	186,34	2 085 007,06	-53 527,06
78	Reprises sur amortissements et provision	2 328 000,00		2 328 000,00	2 327 489,97		2 327 489,97	510,03
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>64 929 000,00</b>	<b>1 503 980,00</b>	<b>66 432 980,00</b>	<b>67 237 121,91</b>	<b>611 483,61</b>	<b>66 625 638,30</b>	<b>-192 658,30</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	178 000,00	1 605 101,00	1 783 101,00	264 706,64		264 706,64	1 518 394,36
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la s		400 000,00	400 000,00	344 000,00		344 000,00	56 000,00
<b>117</b>	<b>RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>178 000,00</b>	<b>2 005 101,00</b>	<b>2 183 101,00</b>	<b>608 706,64</b>		<b>608 706,64</b>	<b>1 574 394,36</b>
002	Résultat de fonctionnement reporté		4 631 544,40	4 631 544,40				4 631 544,40
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>65 107 000,00</b>	<b>8 140 625,40</b>	<b>73 247 625,40</b>	<b>67 845 828,55</b>	<b>611 483,61</b>	<b>67 234 344,94</b>	<b>6 013 280,46</b>

## Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT  
DEPENSES

40000 - LAVAL

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
10226	Taxe d'aménagement	10 622,00		10 622,00
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 10</b>	<b>Dotations fonds divers et réserves</b>	<b>10 622,00</b>		<b>10 622,00</b>
1641	Emprunts en euros	7 390 218,07		7 390 218,07
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	654 718,00		654 718,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 523,16		5 523,16
166	Refinancement de la dette	14 903 698,57		14 903 698,57
16818	Autres emprunts - autres prêteurs	69 017,41		69 017,41
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>23 023 175,21</b>		<b>23 023 175,21</b>
2031	Frais d'études	2 383,81		2 383,81
2033	Frais d'insertion	5 616,00		5 616,00
2051	Concessions et droits similaires	15 630,30		15 630,30
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>23 630,11</b>		<b>23 630,11</b>
204183	Projet d'infrastructures	11 398,65		11 398,65
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>11 398,65</b>		<b>11 398,65</b>
2313	Constructions	24 248,83		24 248,83
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>24 248,83</b>		<b>24 248,83</b>
2761	Créances pour avances en garantie d'empr	26 304,40		26 304,40
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>26 304,40</b>		<b>26 304,40</b>
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS</b>	<b>23 119 379,20</b>		<b>23 119 379,20</b>
Opération n° 20315001	Frais d'études	126 230,84		126 230,84
Opération n° 21885001	Autres immobilisations corporelles	140 371,44		140 371,44
Opération n° 23155001	Installations matérielles et outillage tec	793 127,61	1 023,42	792 104,19
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 5001</b>	<b>Opération d'équipement n° 5001</b>	<b>1 059 729,89</b>		<b>1 058 706,47</b>
Opération n° 20315002	Frais d'études	696,00		696,00

## Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT  
DEPENSES

40000 - LAVAL

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
Opération n° 21215002	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 670,40		1 670,40
Opération n° 21885002	Autres immobilisations corporelles	101 619,58		101 619,58
Opération n° 23125002	Agencements et aménagements de terrains	212 421,44		212 421,44
Opération n° 23135002	Constructions	161 331,10		161 331,10
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 5002</b>	<b>Opération d'équipement n° 5002</b>	<b>477 738,52</b>		<b>477 738,52</b>
Opération n° 23135003	Constructions	207 952,39		207 952,39
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 5003</b>	<b>Opération d'équipement n° 5003</b>	<b>207 952,39</b>		<b>207 952,39</b>
Opération n° 204225004	Bâtiments et installations	31 000,00		31 000,00
Opération n° 23125004	Agencements et aménagements de terrains	26 713,70		26 713,70
Opération n° 23135004	Constructions	610 846,26		610 846,26
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 5004</b>	<b>Opération d'équipement n° 5004</b>	<b>668 559,96</b>		<b>668 559,96</b>
Opération n° 21835005	Matériel de bureau et matériel informatique	50 204,06		50 204,06
Opération n° 21845005	Mobilier	4 865,95		4 865,95
Opération n° 21885005	Autres immobilisations corporelles	15 900,40		15 900,40
Opération n° 23125005	Agencements et aménagements de terrains	36 088,91		36 088,91
Opération n° 23135005	Constructions	331 657,17	641,68	331 015,49
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 5005</b>	<b>Opération d'équipement n° 5005</b>	<b>438 716,49</b>	<b>641,68</b>	<b>438 074,81</b>
Opération n° 23135006	Constructions	125 449,56		125 449,56
Opération n° 23155006	Installations matérielles et outillage tec	775,99		775,99
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 5006</b>	<b>Opération d'équipement n° 5006</b>	<b>126 225,55</b>		<b>126 225,55</b>
Opération n° 20415125007	Bâtiments et installations	5 891,05		5 891,05
Opération n° 23135007	Constructions	99 848,95	5 363,40	94 485,55
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 5007</b>	<b>Opération d'équipement n° 5007</b>	<b>105 740,00</b>	<b>5 363,40</b>	<b>100 376,60</b>
Opération n° 23135008	Constructions	37 541,86		37 541,86

## Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT  
DEPENSES

40000 - LAVAL

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
Opération n° 23155008	Installations matérielles et outillage tec	41 299,81		41 299,81
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 5008</b>	<b>Opération d'équipement n° 5008</b>	<b>78 841,67</b>		<b>78 841,67</b>
Opération n° 20315009	Frais d'études	6 600,00		6 600,00
Opération n° 20415115009	Biens mobiliers, matériel et études	51 888,00		51 888,00
Opération n° 20515009	Concessions et droits similaires	104 241,78	657,60	103 584,18
Opération n° 21585009	Autres installations matériel et outilla	14 268,00		14 268,00
Opération n° 21615009	Oeuvres et objets d'art	4 000,00		4 000,00
Opération n° 21625009	Fonds anciens des bibliothèques et musée	21 681,16		21 681,16
Opération n° 21825009	Matériel de transport	635 288,32		635 288,32
Opération n° 21835009	Matériel de bureau et matériel informati	237 178,12		237 178,12
Opération n° 21845009	Mobilier	92 974,86		92 974,86
Opération n° 21885009	Autres immobilisations corporelles	277 017,88		277 017,88
Opération n° 23165009	Restauration des collections et oeuvres	3 711,10		3 711,10
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 5009</b>	<b>Opération d'équipement n° 5009</b>	<b>1 448 849,22</b>	<b>657,60</b>	<b>1 448 191,62</b>
Opération n° 21115010	Terrains nus	1 615 436,64		1 615 436,64
Opération n° 21125010	Terrains de voirie	4 000,00		4 000,00
Opération n° 21385010	Autres constructions	208 560,89		208 560,89
Opération n° 23135010	Constructions	40 224,38		40 224,38
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 5010</b>	<b>Opération d'équipement n° 5010</b>	<b>1 868 221,91</b>	<b>20 376,00</b>	<b>1 868 221,91</b>
Opération n° 20315011	Frais d'études	173 755,60		153 379,60
Opération n° 21385011	Autres constructions	607 542,05		607 542,05
Opération n° 23155011	Installations matériels et outillage tec	65 914,88		65 914,88
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 5011</b>	<b>Opération d'équipement n° 5011</b>	<b>847 212,53</b>	<b>20 376,00</b>	<b>826 836,53</b>
Opération n° 23135012	Constructions	94 068,53		94 068,53

## Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT  
DEPENSES

40000 - LAVAL

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
Opération n° 23155012	Installations matériels et outillage tec	11 700,22		11 700,22
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 5012</b>	<b>Opération d'équipement n° 5012</b>	<b>105 768,75</b>		<b>105 768,75</b>
Opération n° 20315014	Frais d'études	1 784,50		1 784,50
Opération n° 2041835014	Projet d'infrastructures d'intérêt natio	122 022,60		122 022,60
Opération n° 204225014	Bâtiments et installations	435 319,43		435 319,43
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 5014</b>	<b>Opération d'équipement n° 5014</b>	<b>559 126,53</b>		<b>559 126,53</b>
Opération n° 23135021	Constructions	7 130,44		7 130,44
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 5021</b>	<b>Opération d'équipement n° 5021</b>	<b>7 130,44</b>		<b>7 130,44</b>
Opération n° 21835024	Matériel de bureau et matériel informati	20 775,92	10 387,96	10 387,96
Opération n° 23135024	Constructions	2 735,73		2 735,73
Opération n° 23155024	Installations matériels et outillage tec	99 914,62		99 914,62
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 5024</b>	<b>Opération d'équipement n° 5024</b>	<b>123 426,27</b>	<b>10 387,96</b>	<b>113 038,31</b>
Opération n° 23155025	Installations matériels et outillage tec	253 258,75		253 258,75
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 5025</b>	<b>Opération d'équipement n° 5025</b>	<b>253 258,75</b>		<b>253 258,75</b>
Opération n° 23135027	Constructions	39 370,54		39 370,54
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 5027</b>	<b>Opération d'équipement n° 5027</b>	<b>39 370,54</b>		<b>39 370,54</b>
Opération n° 20315028	Frais d'études	24 444,73	7 200,00	17 244,73
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 5028</b>	<b>Opération d'équipement n° 5028</b>	<b>24 444,73</b>	<b>7 200,00</b>	<b>17 244,73</b>
Opération n° 20415125100	Bâtiments et installations	100 206,10		100 206,10
Opération n° 23155100	Installations matériels et outillage tec	6 174,60		6 174,60
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 5100</b>	<b>Opération d'équipement n° 5100</b>	<b>106 380,70</b>		<b>106 380,70</b>
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>CHAPITRES REELS VOTES PAR OPERATION</b>	<b>8 546 694,84</b>	<b>45 650,06</b>	<b>8 501 044,78</b>
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>31 666 074,04</b>	<b>45 650,06</b>	<b>31 620 423,98</b>
13911	Subventions d'équipement transférées au	6 081,00		6 081,00

## Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT  
DEPENSES

40000 - LAVAL

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
13918	Subventions d'équipement transférées au plus ou moins-values sur cessions d'immo	1 364,00		1 364,00
192	Agencements et aménagements de terrains	101,00		101,00
2312	Constructions	29 799,60		29 799,60
2313	Installations matériels et outillage tec	75 005,04		75 005,04
2315	Opérations d'ordre de transfert entre se	152 356,00		152 356,00
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 040</b>		<b>264 706,64</b>		<b>264 706,64</b>
204412	Bâtiments et installations	1 620 000,00		1 620 000,00
204422	Bâtiments et installations	93 190,00		93 190,00
2313	Constructions	191 187,16		191 187,16
2315	Installations matériels et outillage tec	69 612,00		69 612,00
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 041</b>	Opérations patrimoniales	<b>1 973 989,16</b>		<b>1 973 989,16</b>
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 238 695,80</b>		<b>2 238 695,80</b>
<b>122</b>	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEM</b>	<b>33 904 769,84</b>	<b>45 650,06</b>	<b>33 859 119,78</b>

## Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT  
RECETTES

40000 - LAVAL

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (	814 305,00		814 305,00
10226	Taxe d'aménagement	270 916,29		270 916,29
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	7 170 511,50		7 170 511,50
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 10</b>	<b>Dotations fonds divers et réserves</b>	<b>8 255 732,79</b>		<b>8 255 732,79</b>
1318	Subventions d'équipement transférables -	13 803,50	10 057,50	3 746,00
1321	Etat et Etablissements Nationaux	55 436,16		55 436,16
1322	Région	215 095,71		215 095,71
1323	Département	22 284,00		22 284,00
13251	GFP de rattachement	59 520,61		59 520,61
1328	Autres	156 147,50		156 147,50
1342	Fonds affectés à l'équipement non transf	524 770,00		524 770,00
1347	Dotation de soutien à l'investissement 1	15 000,00		15 000,00
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>1 062 057,48</b>	<b>10 057,50</b>	<b>1 051 999,98</b>
1641	Emprunts en euros	4 703 000,00		4 703 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 920,00		4 920,00
166	Refinancement de la dette	14 903 698,57		14 903 698,57
16818	Autres emprunts - autres prêteurs	10 057,50		10 057,50
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>19 621 676,07</b>		<b>19 621 676,07</b>
2031	Frais d'études	4 150,00		4 150,00
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>4 150,00</b>		<b>4 150,00</b>
2761	Créances pour avances en garantie d'empr	26 304,40		26 304,40
27638	Créances sur les autres établissements p	80 887,42		80 887,42
2764	Créances sur des particuliers et autres	392 630,95		392 630,95
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>499 822,77</b>		<b>499 822,77</b>

## Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT  
RECETTES

40000 - LAVAL

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS</b>	<b>29 443 439,11</b>	<b>10 057,50</b>	<b>29 433 381,61</b>
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>29 443 439,11</b>	<b>10 057,50</b>	<b>29 433 381,61</b>
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo	1 200,00		1 200,00
2111	Terrains nus	354 480,00		354 480,00
2112	Terrains de voirie	4 000,00		4 000,00
2118	Autres terrains	1 661 350,00		1 661 350,00
2183	Matériel de bureau et matériel informati	551,00		551,00
2802	Amortissements frais liés à la réalisati	879,00		879,00
28031	Amortissements frais d'études	120 108,26		120 108,26
28033	Amortissements frais d'insertion	1 168,00		1 168,00
2804112	Bâtiments et installations	41 910,00		41 910,00
28041511	Biens mobiliers, matériel et études	27 861,00		27 861,00
28041582	Bâtiments et installations	18 801,00		18 801,00
28041583	Projets d'infrastructures	30 650,00		30 650,00
2804182	Bâtiments et installations	2 141,00		2 141,00
2804183	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	60 423,00		60 423,00
280422	Bâtiments et installations	102 042,00		102 042,00
2804412	Bâtiments et installations	57 806,00		57 806,00
2804422	Bâtiments et installations	14 024,00		14 024,00
28051	Concessions et droits similaires	162 767,33		162 767,33
28121	Amortissements plantations d'arbres et d	2 892,00		2 892,00
281312	Bâtiments scolaires	3 355,00		3 355,00
281318	Amortissements autres bâtiments publics	11 057,00		11 057,00
28135	Amortissements installations générales a	7 526,00		7 526,00

## Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT  
RECETTES

40000 - LAVAL

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
281568	Amortissements autre matériel et outillage	5 856,14		5 856,14
28182	Matériel de transport	194 770,99		194 770,99
28183	Matériel de bureau et matériel informati	258 513,43		258 513,43
28184	Mobilier	92 419,60		92 419,60
28188	Amortissements autres immobilisations co	594 150,61		594 150,61
4817	Pénalités de renégociation de la dette	55 555,56		55 555,56
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>	<b>3 888 257,92</b>		<b>3 888 257,92</b>
2031	Frais d'études	254 499,16		254 499,16
2118	Autres terrains	163 840,00		163 840,00
2138	Autres constructions	1 549 350,00		1 549 350,00
238	Avances et acomptes versés sur immobilis	6 300,00		6 300,00
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>	<b>1 973 989,16</b>		<b>1 973 989,16</b>
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>5 862 247,08</b>		<b>5 862 247,08</b>
125	<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM</b>	<b>35 305 686,19</b>	<b>10 057,50</b>	<b>35 295 628,69</b>



## Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT  
DEPENSES

40000 - LAVAL

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6042	Achats de prestations de services - autr	38 110,34	4 013,28	34 097,06
60611	Achats non stockés de fournitures non st	188 520,77		188 520,77
60612	Achats non stockés de fournitures non st	1 776 469,19	21 486,67	1 754 982,52
60613	Achats non stockés de fournitures non st	192 010,11		192 010,11
60621	Achats non stockés de combustibles	20 772,64	448,40	20 324,24
60622	Achats non stockés de carburants	520 658,63	31 846,69	488 811,94
60623	Achats non stockés d'alimentation	17 951,14	549,91	17 401,23
60624	Achats non stockés de produits de traite	20 373,74	44,30	20 329,44
60628	Achats d'autres fournitures non stockées	372 212,88	22 972,02	349 240,86
60631	Achats non stockés de fournitures d'entr	181 357,84	1 584,77	179 773,07
60632	Achats non stockés de fournitures de pet	444 374,47	18 221,37	426 153,10
60633	Achats non stockés de fournitures de voi	149 581,85	3 529,40	146 052,45
60636	Achats non stockés de vêtements de trava	45 015,70	1 702,90	43 312,80
6064	Achats non stockés de fournitures admini	78 310,95	1 117,17	77 193,78
6065	Achats non stockés de livres disques cas	90 351,31	1 639,22	88 712,09
6067	Achats non stockés de fournitures scolai	120 270,24		120 270,24
6068	Achats non stockés d'autres matières et	88 619,70	933,04	87 686,66
6078	Achats de marchandises - autres marchand	845 042,89	162,95	844 879,94
611	Contrats prestations de services	477 535,26		477 535,26
6132	Services extérieurs - locations immobili	487 851,89	4 937,57	482 914,32
6135	Services extérieurs - locations mobilièr	357 212,06	17 521,90	339 690,16
614	Services extérieurs - charges locatives	33 319,09	5 510,13	27 808,96
61521	Services extérieurs - entretien et répar	67 897,08		67 897,08
615221	Bâtiments publics	93 481,88	20 683,64	72 798,24

## Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT  
DEPENSES

40000 - LAVAL

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
61551	Services extérieurs - entretien et répar	39 623,35	3 685,63	35 937,72
61558	Services extérieurs - entretien et répar	51 275,06	6 487,65	44 787,41
6156	Services extérieurs - maintenance	379 033,59	36 660,31	342 373,28
6161	Multirisques	124 571,73	8 903,81	115 667,92
6168	Autres	122 169,26	24 270,13	97 899,13
617	Services extérieurs - études et recherch	41 858,99	6 073,80	35 785,19
6182	Services extérieurs - divers - documenta	27 042,35	218,94	26 823,41
6184	Services extérieurs - divers - versement	41 152,11	14 407,78	26 744,33
6226	Rémunération d'intermédiaires et honorai	172 756,80	89 707,71	83 049,09
6227	Rémunération d'intermédiaires et honorai	29 452,58	5 000,00	24 452,58
6228	Rémunération d'intermédiaires et honorai	105 173,24	7 436,81	97 736,43
6231	Publicité publications relations publici	5 940,00		5 940,00
6232	Publicité publications relations publici	66 968,78	5 380,82	61 587,96
6236	Publicité publications relations publici	6 468,02		6 468,02
6237	Publicité publications relations publici	203 487,98	13 081,57	190 406,41
6241	Transports - transports de biens	67 281,43	1 313,21	65 968,22
6247	Transports - transports collectifs	62 027,27	9 060,70	52 966,57
6251	Déplacements missions et réceptions - vo	8 560,20	1 900,86	6 659,34
6256	Déplacements missions et réceptions - mi	6 114,48	1 952,02	4 162,46
6257	Déplacements missions et réceptions - ré	14 325,22	2 305,09	12 020,13
6261	Frais d'affranchissement	85 967,29		85 967,29
6262	Frais de télécommunications	117 491,88		117 491,88
627	Autres services extérieurs - services ba	4 989,78		4 989,78
6281	Autres services extérieurs - concours di	35 300,78		35 300,78

## Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT  
DEPENSES

40000 - LAVAL

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6284	Divers - redevances pour services rendus	86 086,28		86 086,28
62876	Remboursements de frais au fgp de rattac	798 313,97	24 100,00	774 213,97
62878	Remboursement de frais à d'autres organi	16 808,17		16 808,17
6288	Autres services extérieurs	647 104,01	67 642,99	579 461,02
63512	Impôts directs - taxes foncières	188 359,80	2 397,00	185 962,80
63513	Impôts directs - autres impôts locaux	8 841,00	2 002,00	6 839,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	6 604,12	4 972,60	1 631,52
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>10 278 451,17</b>	<b>497 866,76</b>	<b>9 780 584,41</b>
6216	Personnel affecté par le GPP de rattache	259 164,27	141 586,32	117 577,95
6218	Autre personnel extérieur au service	31 026,54	3 909,72	27 116,82
6336	Cotisation au centre national et au cent	146 185,19		146 185,19
64111	Personnel titulaire - rémunération princ	16 124 494,38	10,26	16 124 484,12
64112	Personnel titulaire - nbi supplément fam	465 386,72		465 386,72
64118	Personnel titulaire - autres indemnités	3 310 046,76		3 310 046,76
64131	Personnel non titulaire - rémunération	3 702 948,48	285,90	3 702 662,58
6417	Personnel non titulaire - rémunération d	122 348,62		122 348,62
6451	Charges sécurité sociale et prévoyance C	3 822 082,15		3 822 082,15
6453	Cotisations aux caisses de retraites	5 384 486,05	0,15	5 384 485,90
6454	Charges sécurité sociale et prévoyance C	145 781,56		145 781,56
6457	Charges sécurité sociale cotisations soc	7 789,82		7 789,82
64731	Autres charges sociales allocations chô	2 868,40		2 868,40
6475	Autres charges sociales - médecine du tr	168 807,34	1 506,59	167 300,75
6488	Autres charges de personnel	90 764,50	3 170,20	87 594,30
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>33 784 180,78</b>	<b>150 469,14</b>	<b>33 633 711,64</b>

## Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT  
DEPENSES

40000 - LAVAL

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
7391171	Dégrèvement de taxe foncière sur les pro	1 413,00	1 413,00	
739223	Fonds de péréquation des ressources comm	60 157,00		60 157,00
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>61 570,00</b>	<b>1 413,00</b>	<b>60 157,00</b>
6531	Indemnités des maires adjoints et consei	452 799,39		452 799,39
6532	Frais de mission des maires adjoints et	893,35	268,30	625,05
6533	Cotisations de retraite des maires adjoi	90 715,73		90 715,73
6535	Frais de formation des maires adjoints e	269,00	79,00	190,00
6541	Créances admises en non-valeur	29 981,24		29 981,24
6542	Créances éteintes	31 412,85		31 412,85
6558	Contingents et participations obligatoir	994 482,15		994 482,15
657362	Centre communal d'actions sociales (CCAS	2 088 000,00		2 088 000,00
657363	Subventions de fonctionnement versées -	650 000,00		650 000,00
65737	Subventions fonctionnement aux organisme	2 000,00		2 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associ	2 282 166,43		2 282 166,43
65888	Autres	0,58		0,58
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>6 622 720,72</b>	<b>347,30</b>	<b>6 622 373,42</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 076 471,71		2 076 471,71
66112	Intérêts - rattachement des icne	563 157,04	718 046,31	-154 889,27
6688	Autres	2 453 643,14		2 453 643,14
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>5 093 271,89</b>	<b>718 046,31</b>	<b>4 375 225,58</b>
6718	Charges exceptionnelles - autres charges	34 601,00		34 601,00
673	Charges exceptionnelles - titres annulés	21 965,39		21 965,39
67441	Aux budgets annexes et aux régies dotées	328 566,00		328 566,00
6745	Subventions exceptionnelles - subvention	124 852,00		124 852,00

# Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT  
DEPENSES

40000 - LAVAL

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
678	Autres charges exceptionnelles	2 367 892,56	2 000,00	2 365 892,56
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>2 877 876,95</b>	<b>2 000,00</b>	<b>2 875 876,95</b>
6815	Dotations aux provisions pour risques et	50 362,00		50 362,00
6817	Dotations provisions dépréciation des ac	32 859,29		32 859,29
6865	Dotations aux provisions pour risques et	683 000,00		683 000,00
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 68</b>	<b>Dotations aux Amortissements et aux prov</b>	<b>766 221,29</b>		<b>766 221,29</b>
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>59 484 292,80</b>	<b>1 370 142,51</b>	<b>58 114 150,29</b>
675	Charges exceptionnelles - valeurs compta	2 020 381,00		2 020 381,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	1 200,00		1 200,00
6811	Dotations aux Amortissements immobilisat	1 811 121,36		1 811 121,36
6862	Dotations aux Amortissements des charge	55 555,56		55 555,56
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>	<b>3 888 257,92</b>		<b>3 888 257,92</b>
6682	Indemnités de réaménagement d'emprunt (p	344 000,00		344 000,00
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la s</b>	<b>344 000,00</b>		<b>344 000,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 232 257,92</b>		<b>4 232 257,92</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE</b>	<b>63 716 550,72</b>	<b>1 370 142,51</b>	<b>62 346 408,21</b>

# Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT  
RECETTES

40000 - LAVAL

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6419	Remboursements sur rémunérations du pers	162 606,64	485,51	162 121,13
6459	Remboursement sur charges de sécurité so	3 284,76		3 284,76
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>165 891,40</b>	<b>485,51</b>	<b>165 405,89</b>
70311	Utilisation du domaine - concession dans	121 695,00		121 695,00
70312	Utilisation du domaine - redevances funé	12 852,00		12 852,00
70323	Utilisation domaine - redevance d'occupa	124 826,87		124 826,87
70383	Redevance de stationnement	589 615,85	25,00	589 590,85
70384	Forfait de post-stationnement	475 940,94		475 940,94
70388	Utilisation du domaine - autres redevanc	2 025,71		2 025,71
704	Travaux	43 079,97	1 675,00	41 404,97
7062	Prestation services redevances et droits	13 572,81	223,00	13 349,81
70631	Redevances et droits des services à cara	14 532,71	3 435,00	11 097,71
70632	Redevances et droits des services à cara	831 380,35	108,00	831 272,35
7066	Prestation services - redevances et droi	577 360,47	288,19	577 072,28
7067	Prestations services - redevances et dro	1 114 974,69	3 815,42	1 111 159,27
70688	Prestations de services autres prestatio	2 278,65		2 278,65
7078	Ventes d'autres marchandises	364 000,38	25,12	363 975,26
7083	Autres produits-locations diverses (autr	2 138,70		2 138,70
70841	Mise à disposition de personnel facturée	18 483,52		18 483,52
70846	Mise à disposition de personnel facturée	449 721,14	35 000,00	414 721,14
70848	Mise à disposition de personnel facturée	220 066,43		220 066,43
70873	Autres produits - remboursement de frais	40 525,89		40 525,89
70875	Autres produits remboursement frais par	945,00		945,00
70876	Autres produits remboursement frais par	1 015 608,28	51 608,00	964 000,28

# Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT  
RECETTES

40000 - LAVAL

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
70878	Autres produits - remboursement de frais	180 576,54	3 038,83	177 537,71
7088	Autres produits d'activités annexes (abo)	2 740,63		2 740,63
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 70</b>	<b>Produits des services, du domaine et ven</b>	<b>6 218 942,53</b>	<b>99 241,56</b>	<b>6 119 700,97</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	30 565 763,00		30 565 763,00
7318	Impôts locaux - autres impôts locaux ou	97 530,00		97 530,00
73211	Attribution de compensation	3 379 615,00		3 379 615,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	191 382,00		191 382,00
73223	Fonds de péréquation des ressources comm	750 167,00		750 167,00
7323	Reversement du prélèvement de l'Etat sur	61 132,95		61 132,95
7336	Taxes services publics et domaine - droi	42 098,55		42 098,55
7338	Taxes services publics et domaine-autres	26 000,00	26 000,00	
7343	Taxes et participations liées à urbanisa	15 258,00		15 258,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électr	889 014,21		889 014,21
7368	Taxes locale sur la publicité extérieure	680 971,29	268 703,20	412 268,09
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutatio	1 945 795,93		1 945 795,93
7388	Autres taxes diverses	46 973,00		46 973,00
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>38 691 700,93</b>	<b>294 703,20</b>	<b>38 396 997,73</b>
7411	Dotation globale fonctionnement (DGF) de	7 623 222,00		7 623 222,00
74123	Dotation globale fonctionnement (DGF) de	2 036 458,00		2 036 458,00
74127	Dotation nationale de péréquation FCIVA	733 660,00		733 660,00
744		7 983,00		7 983,00
74718	Autres participations de l'Etat	637 917,38	40 046,00	597 871,38
7472	Participations - Régions	18 006,51		18 006,51
7473	Participations - Départements	55 650,78		55 650,78

# Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT  
RECETTES

40000 - LAVAL

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
74741	Participations des Communes membres du G	7 516,50		7 516,50
74748	Participations des autres Communes	9 159,00		9 159,00
74751	Participations - GFP de rattachement	140 790,00		140 790,00
7478	Participations - autres organismes	4 050 981,00	74 219,00	3 976 762,00
7482	Compensation pour perte de taxe addition	2 296,00		2 296,00
74834	Etat compensation au titre des exonérati	142 449,00		142 449,00
74835	Etat compensation au titre des exonérat	1 606 739,00		1 606 739,00
7484	Dotation de recensement	9 583,00		9 583,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	44 970,00		44 970,00
7488	Autres attributions et participations	110,00		110,00
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>17 127 491,17</b>	<b>114 265,00</b>	<b>17 013 226,17</b>
752	Autres produits de gestion courante - re	377 074,38	77 052,00	300 022,38
757	Autres produits de la gestion courante -	149 514,70		149 514,70
7588	Autres produits divers de gestion couran	507,39	0,15	507,24
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>527 096,47</b>	<b>77 052,15</b>	<b>450 044,32</b>
7621	Produits des autres immobilisations fina	50 683,11		50 683,11
7622	Produits des autres immobilisations fina	23 581,73	25 549,85	-1 968,12
76811	Sortie des emprunts à risques avec IRA c	19 008,00		19 008,00
7688	Autres	43,20		43,20
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 76</b>	<b>Produits financiers</b>	<b>93 316,04</b>	<b>25 549,85</b>	<b>67 766,19</b>
7714	Produits exceptionnels sur opérations ge	6 458,52		6 458,52
773	Produits exceptionnels mandats annulés (	1 171,01	186,34	984,67
775	Produits exceptionnels - produits des ce	2 021 480,00		2 021 480,00
7788	Produits exceptionnels divers	56 083,87		56 083,87



## Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT  
RECETTES

40000 - LAVAL

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77 7875	Produits exceptionnels Reprises sur provisions pour risques et	2 085 193,40 2 327 489,97	186,34	2 085 007,06 2 327 489,97
SOUS-TOTAL CHAPITRE 78	Reprises sur amortissements et provision	2 327 489,97		2 327 489,97
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	67 237 121,91	611 483,61	66 625 638,30
722	Immobilisations corporelles	257 160,64		257 160,64
7761	Différences sur réalisations (positives)	101,00		101,00
777	Quote-part des subventions d'investissem	7 445,00		7 445,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	264 706,64		264 706,64
796	Transfert de charges financières	344 000,00		344 000,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la s	344 000,00		344 000,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	608 706,64		608 706,64
134	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	67 845 828,55	611 483,61	67 234 344,94

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		19 035 295,83	10 704,97	2 016 330,00			10 704,97	21 051 625,83		21 040 920,86
10222	FCTVA		43 926 527,57			814 305,00			44 740 832,57		44 740 832,57
10223	TLE		6 783 195,12						6 783 195,12		6 783 195,12
10226	Taxe		1 883 001,35					10 622,00	2 153 917,64		2 143 295,64
	d'aménagement										
10228	Autres fonds d'investissement		9 379 587,04						9 379 587,04		9 379 587,04
<b>1022</b>	<b>Sous Total compte 1022</b>		<b>61 972 311,08</b>	<b>10 622,00</b>	<b>1 085 221,29</b>			<b>10 622,00</b>	<b>63 057 532,37</b>		<b>63 046 910,37</b>
10251	Dons et legs en capital		506 225,47						506 225,47		506 225,47
<b>1025</b>	<b>Sous Total compte 1025</b>		<b>506 225,47</b>						<b>506 225,47</b>		<b>506 225,47</b>
<b>102</b>	<b>Sous Total compte 102</b>		<b>81 513 832,38</b>	<b>10 704,97</b>	<b>2 016 330,00</b>			<b>21 326,97</b>	<b>84 615 383,67</b>		<b>84 594 056,70</b>
1068	Excédit de fonctionnement capitalisé		142 064 212,80						149 234 724,30		149 234 724,30
1069	Rep 97 excdt capit -neutr charg sur prod	1 310 731,88						1 310 731,88		1 310 731,88	
<b>106</b>	<b>Sous Total compte 106</b>	<b>1 310 731,88</b>	<b>142 064 212,80</b>			<b>7 170 511,50</b>		<b>1 310 731,88</b>	<b>149 234 724,30</b>		<b>147 923 992,42</b>
<b>10</b>	<b>Sous Total compte 10</b>	<b>1 310 731,88</b>	<b>223 578 045,18</b>	<b>10 704,97</b>	<b>2 016 330,00</b>	<b>8 255 732,79</b>		<b>1 332 058,85</b>	<b>233 850 107,97</b>		<b>232 518 049,12</b>

# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
110	Report à nouveau solde créditeur		5 361 621,21	7 170 511,50	6 440 434,69			7 170 511,50	11 802 055,90		4 631 544,40
11	Sous Total compte 11		5 361 621,21	7 170 511,50	6 440 434,69			7 170 511,50	11 802 055,90		4 631 544,40
12	Résultat exercice excéd déficit		6 440 434,69	6 440 434,69				6 440 434,69	6 440 434,69		0,00
12	Sous Total compte 12		6 440 434,69	6 440 434,69				6 440 434,69	6 440 434,69		0,00
1311	Subv équipt transf - Etat et EPN		171 652,84						171 652,84		171 652,84
1318	Subv équipt transf - autres subv		21 532,10					10 057,50	13 803,50	10 057,50	25 278,10
1320	Sous Total compte 131		193 184,94					10 057,50	13 803,50	10 057,50	196 930,94
1321	Etat et EPN	21 573 377,65					55 436,16		21 628 813,81		21 628 813,81
1322	Région	8 126 770,82					215 095,71		8 341 866,53		8 341 866,53
1323	Dépt	3 158 348,84					22 284,00		3 180 632,84		3 180 632,84
13241	Communes membres du GFP		3 817,98						3 817,98		3 817,98
13248	Autres communes		6 059,00						6 059,00		6 059,00
1324	Sous Total compte 1324		9 876,98						9 876,98		9 876,98

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13251	GFP de rattachement		3 236 862,80				59 520,61				3 296 383,41
<b>1325</b>	<b>Sous Total compte 1325</b>		<b>3 236 862,80</b>				<b>59 520,61</b>				<b>3 296 383,41</b>
1327	Budget communautaire fonds structurels		3 108 407,77								3 108 407,77
1328	Autres		8 621 253,32				156 147,50				8 777 400,82
<b>132</b>	<b>Sous Total compte 132</b>		<b>47 834 898,18</b>				<b>508 483,98</b>				<b>48 343 382,16</b>
1342	Fds affectés équipt non transf amendes pol		9 222 934,76				524 770,00				9 747 704,76
1343	Pae		2 178 253,14								2 178 253,14
1347	Dotation de soutien à l'investissement						15 000,00				15 000,00
<b>134</b>	<b>Sous Total compte 134</b>		<b>11 401 187,90</b>				<b>539 770,00</b>				<b>11 940 957,90</b>
1388	Autres subv invest non transf autres		918 829,65								918 829,65
<b>138</b>	<b>Sous Total compte 138</b>		<b>918 829,65</b>								<b>918 829,65</b>
13911	Subv équipt transf - Etat EPN	590,00				6 081,00				6 671,00	
13918	Subv équipt transf autres	567,00				1 364,00				1 931,00	

# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1391	Sous Total compte 1391	1 157,00				7 445,00		8 602,00		8 602,00	
139	Sous Total compte 139	1 157,00				7 445,00		8 602,00		8 602,00	
13	Sous Total compte 13	1 157,00	60 348 100,67			17 502,50	1 062 057,48	18 659,50	61 410 158,15		61 391 498,65
15111	Prov litiges (nb)		8 562,75						8 562,75		8 562,75
1511	Sous Total compte 1511		8 562,75						8 562,75		8 562,75
15171	Prov Garant emprunts (nb)		174 499,08						174 499,08		174 499,08
1517	Sous Total compte 1517		174 499,08						174 499,08		174 499,08
15181	Autres prov pour risques (nb)		2 505 269,97	2 327 489,97	683 000,00			2 327 489,97	3 188 269,97		860 780,00
1518	Sous Total compte 1518		2 505 269,97	2 327 489,97	683 000,00			2 327 489,97	3 188 269,97		860 780,00
151	Sous Total compte 151		2 688 331,80	2 327 489,97	683 000,00			2 327 489,97	3 371 331,80		1 043 841,83
1581	Autres provi charges (nb)		126 450,00						176 812,00		176 812,00
158	Sous Total compte 158		126 450,00						176 812,00		176 812,00
15	Sous Total compte 15		2 814 781,80	2 327 489,97	733 362,00			2 327 489,97	3 548 143,80		1 220 653,83

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1641	Emprunts en euros		69 558 624,67	33 610 397,14	33 610 397,14	7 390 218,07	4 703 000,00	41 000 615,21	107 872 021,81		66 871 406,60
16441	Opér afférentes à l'emprunt		6 387 804,00			654 718,00		654 718,00	6 387 804,00		5 733 086,00
<b>1644</b>	<b>Sous Total compte 1644</b>		<b>6 387 804,00</b>			<b>654 718,00</b>		<b>654 718,00</b>	<b>6 387 804,00</b>		<b>5 733 086,00</b>
<b>164</b>	<b>Sous Total compte 164</b>		<b>75 946 428,67</b>	<b>33 610 397,14</b>	<b>33 610 397,14</b>	<b>8 044 936,07</b>	<b>4 703 000,00</b>	<b>41 655 333,21</b>	<b>114 259 825,81</b>		<b>72 604 492,60</b>
165	Dép et caution reçus		3 669,53			5 523,16	4 920,00	5 523,16	8 589,53		3 066,37
166	Refinancement de la dette					14 903 698,57	14 903 698,57	14 903 698,57	14 903 698,57		0,00
16818	Autres empts - autres prêteurs		330 447,02			69 017,41	10 057,50	69 017,41	340 504,52		271 487,11
<b>1681</b>	<b>Sous Total compte 1681</b>		<b>330 447,02</b>			<b>69 017,41</b>	<b>10 057,50</b>	<b>69 017,41</b>	<b>340 504,52</b>		<b>271 487,11</b>
168741	Autres dettes : Cnes membres du GFP		21,71						21,71		21,71
<b>16874</b>	<b>Sous Total compte 16874</b>		<b>21,71</b>						<b>21,71</b>		<b>21,71</b>
<b>1687</b>	<b>Sous Total compte 1687</b>		<b>21,71</b>						<b>21,71</b>		<b>21,71</b>
16884	Ints courus sur emprunts éts financiers		718 046,31	718 046,31	563 157,04			718 046,31	1 281 203,35		563 157,04
<b>1688</b>	<b>Sous Total compte 1688</b>		<b>718 046,31</b>	<b>718 046,31</b>	<b>563 157,04</b>			<b>718 046,31</b>	<b>1 281 203,35</b>		<b>563 157,04</b>

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
168	Sous Total compte 168		1 048 515,04	718 046,31	563 157,04	69 017,41	10 057,50	787 063,72	1 621 729,58		834 665,86
16	Sous Total compte 16		76 998 613,24	34 328 443,45	34 173 554,18	23 023 175,21	19 621 676,07	57 351 618,66	130 793 843,49		73 442 224,83
181	Cpte liaison : affectation	235 798,42						235 798,42		235 798,42	
18	Sous Total compte 18	235 798,42						235 798,42		235 798,42	
192	Plus ou moins-values cessions immo		860 155,84			101,00	1 200,00	101,00	861 355,84		861 254,84
193	Autres neutralisations et régularisation		8 942 279,20	2 658,86	2 658,86			2 658,86	8 944 938,06		8 942 279,20
19	Sous Total compte 19		9 802 435,04	2 658,86	2 658,86	101,00	1 200,00	2 759,86	9 806 293,90		9 803 534,04
20	Total classe 1	1 547 687,30	385 344 031,83	50 280 243,44	43 366 339,73	23 051 400,71	28 940 666,34	74 879 331,45	457 651 037,90	1 555 132,30	384 326 838,75
202	Frais réalisation doc urb et num cadast	11 233,84			1 269,72			11 233,84	1 269,72	9 964,12	
2031	Frais d'études	1 369 216,08			135 197,26	335 895,48	286 225,16	1 705 111,56	421 422,42	1 283 689,14	
2033	Frais d'insertion	8 165,00		864,00	2 808,00	5 616,00		14 645,00	2 808,00	11 837,00	
203	Sous Total compte 203	1 377 381,08		864,00	138 005,26	341 511,48	286 225,16	1 719 756,56	424 230,42	1 295 526,14	
204112	Bâtiments et installations	628 656,00						628 656,00		628 656,00	

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
20411	Sous Total compte 20411	628 656,00								628 656,00	
2041511	Biens mobiliers, matériel et études	139 318,47				51 888,00				191 206,47	
2041512	Bâtiments et installations					106 097,15				106 097,15	
204151	Sous Total compte 204151	139 318,47				157 985,15				297 303,62	
2041582	Bâtiments et installations	380 798,43								380 798,43	
2041583	Projets d'infrastructure	585 309,28								585 309,28	
204158	Sous Total compte 204158	966 107,71								966 107,71	
20415	Sous Total compte 20415	1 105 426,18				157 985,15				1 263 411,33	
204182	Bâtiments et installations	78 119,33								78 119,33	
204183	Projet d'infrastructure	1 848 250,59				133 421,25				1 981 671,84	
20418	Sous Total compte 20418	1 926 369,92				133 421,25				2 059 791,17	
2041	Sous Total compte 2041	3 660 452,10				291 406,40				3 951 858,50	
20422	Bâtiments et installations	3 061 505,40				466 319,43				3 527 824,83	

# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2042	Sous Total compte 2042	3 061 505,40				466 319,43		3 527 824,83		3 527 824,83	
204412	Bâtiments et installations	1 734 200,00				1 620 000,00		3 354 200,00		3 354 200,00	
20441	Sous Total compte 20441	1 734 200,00				1 620 000,00		3 354 200,00		3 354 200,00	
204422	Bâtiments et installations	420 740,00				93 190,00		513 930,00		513 930,00	
20442	Sous Total compte 20442	420 740,00				93 190,00		513 930,00		513 930,00	
2044	Sous Total compte 2044	2 154 940,00				1 713 190,00		3 868 130,00		3 868 130,00	
204	Sous Total compte 204	8 876 897,50				2 470 915,83		11 347 813,33		11 347 813,33	
2051	Concessions et droits similaires	1 227 661,84			12 500,57	119 872,08	657,60	1 347 533,92	13 158,17	1 334 375,75	
205	Sous Total compte 205	1 227 661,84			12 500,57	119 872,08	657,60	1 347 533,92	13 158,17	1 334 375,75	
2088	Autres immobilisations incorporelles	126 169,71						126 169,71		126 169,71	
208	Sous Total compte 208	126 169,71						126 169,71		126 169,71	
20	Sous Total compte 20	11 619 343,97		864,00	151 775,55	2 932 299,39	286 882,76	14 552 507,36	438 658,31	14 113 849,05	
2111	Terrains nus	2 485 142,41		354 480,00		1 615 436,64	354 480,00	4 455 059,05	354 480,00	4 100 579,05	

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2112	Terrains de voirie	3 558 356,81				4 000,00	4 000,00	3 562 356,81	4 000,00	3 558 356,81	
2113	Terr aménagés autres que voirie	7 171 762,07						7 171 762,07		7 171 762,07	
2115	Terrains bâtis	3 165 997,28			8 727,71			3 165 997,28	8 727,71	3 157 269,57	
2116	Cimetières	387 771,38						387 771,38		387 771,38	
2118	Autres terrains	5 853 813,06		1 661 850,00	1 098,00		1 825 190,00	7 515 663,06	1 826 288,00	5 689 375,06	
<b>211</b>	<b>Sous Total compte 211</b>	<b>22 622 843,01</b>		<b>2 016 330,00</b>	<b>9 825,71</b>		<b>2 183 670,00</b>	<b>26 258 609,65</b>	<b>2 193 495,71</b>	<b>24 065 113,94</b>	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes et aménagt terrains	74 585,75				1 670,40		76 256,15		76 256,15	
2128	Autres agencet et aménagt terrains	1 205 243,19		299 019,67				1 504 262,86		1 504 262,86	
<b>212</b>	<b>Sous Total compte 212</b>	<b>1 279 828,94</b>		<b>299 019,67</b>		<b>1 670,40</b>		<b>1 580 519,01</b>		<b>1 580 519,01</b>	
21311	Hôtel de ville	2 855 765,57		8 683,40				2 864 448,97		2 864 448,97	
21312	Batiments scolaires	38 410 608,28		243 533,60				38 654 141,88		38 654 141,88	
21318	Autres batiments publics	90 941 210,41		1 798 952,91	1 088 333,12			92 740 163,32	1 088 333,12	91 651 830,20	
<b>2131</b>	<b>Sous Total compte 2131</b>	<b>132 207 584,26</b>		<b>2 051 169,91</b>	<b>1 088 333,12</b>			<b>134 258 754,17</b>	<b>1 088 333,12</b>	<b>133 170 421,05</b>	

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2132	Immeubles de rapport	5 953 284,15		960,00				5 954 244,15		5 954 244,15	
2135	Instal gales agentct amégts const	3 438 411,66		3 123,04				3 441 534,70		3 441 534,70	
2138	Autres constructions	26 679 818,41		1 599 769,81	1 641 289,59	816 102,94	1 549 350,00	29 095 691,16	3 190 639,59	25 905 051,57	
<b>213</b>	<b>Sous Total compte 213</b>	<b>168 279 098,48</b>		<b>3 655 022,76</b>	<b>2 729 622,71</b>	<b>816 102,94</b>	<b>1 549 350,00</b>	<b>172 750 224,18</b>	<b>4 278 972,71</b>	<b>168 471 251,47</b>	
2151	Réseaux de voirie	80 598 556,36		1 493 111,06				82 091 667,42		82 091 667,42	
2152	Installations de voirie	24 907 769,50						24 907 769,50		24 907 769,50	
21538	Autres réseaux	461 974,04						461 974,04		461 974,04	
<b>2153</b>	<b>Sous Total compte 2153</b>	<b>461 974,04</b>						<b>461 974,04</b>		<b>461 974,04</b>	
21568	Autre mat outill incendie	100 815,56			2 151,60			100 815,56	2 151,60	98 663,96	
<b>2156</b>	<b>Sous Total compte 2156</b>	<b>100 815,56</b>			<b>2 151,60</b>			<b>100 815,56</b>	<b>2 151,60</b>	<b>98 663,96</b>	
21578	Autre mat et outillage de voirie	135 802,76			5 780,45			135 802,76	5 780,45	130 022,31	
<b>2157</b>	<b>Sous Total compte 2157</b>	<b>135 802,76</b>			<b>5 780,45</b>			<b>135 802,76</b>	<b>5 780,45</b>	<b>130 022,31</b>	
2158	Autres instal mat outill tech					14 268,00		14 268,00		14 268,00	

# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
215	Sous Total compte 215	106 204 918,22		1 493 111,06	7 932,05	14 268,00		107 712 297,28	7 932,05	107 704 365,23	
2161	Oeuvres et objets d'art	805 952,71		3 711,10		4 000,00		813 663,81		813 663,81	
2162	Fonds anciens des bibliothèques musées	121 277,89				21 681,16		142 959,05		142 959,05	
2168	Autres collections et oeuvres d'art	234 342,72						234 342,72		234 342,72	
216	Sous Total compte 216	1 161 573,32		3 711,10		25 681,16		1 190 965,58		1 190 965,58	
2182	Mat de transport	4 854 354,12				635 288,32		5 489 642,44	41 451,66	5 448 190,78	
2183	Mat bureau mat informatique	1 851 162,00				308 158,10	10 938,96	2 159 320,10	16 667,52	2 142 652,58	
2184	Mobilier	1 132 492,48				97 840,81		1 230 333,29	22 385,31	1 207 947,98	
2188	Autres immobilisations corporelles	7 745 862,55		2 658,86		534 909,30		8 283 430,71	297 192,16	7 986 238,55	
218	Sous Total compte 218	15 583 871,15		2 658,86		1 576 196,53	10 938,96	17 162 726,54	377 696,65	16 785 029,89	
21	Sous Total compte 21	315 132 133,12		7 469 853,45	3 114 138,16	4 053 355,67	3 743 958,96	326 655 342,24	6 858 097,12	319 797 245,12	
2312	Agencements et aménagements de terrains					305 023,65		305 023,65	299 019,67	6 003,98	
2313	Constructions	2 473 313,12				2 048 597,94	6 005,08	4 521 911,06	3 661 027,84	860 883,22	

# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2315	Instal mat outil techn				1 493 111,06	1 494 134,48	1 023,42	1 494 134,48	1 494 134,48		0,00
2316	Restauration collections, oeuvres d'art				3 711,10	3 711,10		3 711,10	3 711,10		0,00
231	Sous Total compte 231	2 473 313,12			5 450 864,59	3 851 467,17	7 028,50	6 324 780,29	5 457 893,09	866 887,20	0,00
238	Avances acptes vers sur immob corpo	6 300,00					6 300,00	6 300,00			0,00
23	Sous Total compte 23	2 479 613,12			5 450 864,59	3 851 467,17	13 328,50	6 331 080,29	5 464 193,09	866 887,20	
2422	Immob mises à dispo Dépt (ensgt)	2 266 010,79						2 266 010,79		2 266 010,79	
2423	Immob mises à dispo EPCI	112 251 781,88		3 008 103,01	2 658,86			115 259 884,89	2 658,86	115 257 226,03	
242	Sous Total compte 242	114 517 792,67		3 008 103,01	2 658,86			117 525 895,68	2 658,86	117 523 236,82	
248	Autres immobilisat mises en affectation							783 778,94		783 778,94	
2492	Mises à dispo transf compétences		61 673 491,30	2 658,86	161 378,47			2 658,86	61 834 869,77		61 832 210,91
249	Sous Total compte 249		61 673 491,30	2 658,86	161 378,47			2 658,86	61 834 869,77		61 832 210,91
24	Sous Total compte 24	115 301 571,61	61 673 491,30	3 010 761,87	164 037,33			118 312 333,48	61 837 528,63	56 474 804,85	
261	Titres de participation	1 500 325,73						1 500 325,73		1 500 325,73	

# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
266	Autres formes de participation	128 884,89								128 884,89	
26	Sous Total compte 26	1 629 210,62								1 629 210,62	
272	Titres immob : droit de créance	96,42								96,42	
2761	Créances avances garantie emprunt			26 304,40				26 304,40		26 304,40	0,00
27638	Créances sur autres etab pub	1 017 392,65						80 887,42		936 505,23	
2763	Sous Total compte 2763	1 017 392,65						80 887,42		936 505,23	
2764	Créances particul et aut pers droit priv	608 600,00						392 630,95		215 969,05	
27688	Int courus sur créances diverses	25 549,85								23 581,73	
2768	Sous Total compte 2768	25 549,85						25 549,85		23 581,73	
276	Sous Total compte 276	1 651 542,50						499 822,77		1 176 056,01	
27	Sous Total compte 27	1 651 638,92						499 822,77		1 176 152,43	
2802	Amort frais réal doc urb et num cadastre							879,00		6 666,74	5 397,02
28031	Amort frais études							120 108,26		381 421,26	258 355,00

# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28033	Amort frais d'insertion		2 888,00	1 512,00		1 168,00		1 512,00	4 056,00		2 544,00
<b>2803</b>	<b>Sous Total</b>		<b>264 201,00</b>	<b>124 578,26</b>		<b>121 276,26</b>		<b>124 578,26</b>	<b>385 477,26</b>		<b>260 899,00</b>
2804112	Bâtiments et installations		536 253,00			41 910,00			578 163,00		578 163,00
<b>280411</b>	<b>Sous Total</b>		<b>536 253,00</b>			<b>41 910,00</b>			<b>578 163,00</b>		<b>578 163,00</b>
2804151	Biens mobiliers, matériel et études		22 339,00			27 861,00			50 200,00		50 200,00
<b>2804151</b>	<b>Sous Total</b>		<b>22 339,00</b>			<b>27 861,00</b>			<b>50 200,00</b>		<b>50 200,00</b>
2804158	Bâtiments et installations		106 821,00			18 801,00			125 622,00		125 622,00
2804158	Projets d'infrastructures d'intérêt national		156 799,00			30 650,00			187 449,00		187 449,00
<b>2804158</b>	<b>Sous Total</b>		<b>263 620,00</b>			<b>49 451,00</b>			<b>313 071,00</b>		<b>313 071,00</b>
<b>280415</b>	<b>Sous Total</b>		<b>285 959,00</b>			<b>77 312,00</b>			<b>363 271,00</b>		<b>363 271,00</b>
2804182	Bâtiments et installations		4 897,00			2 141,00			7 038,00		7 038,00
2804183	Projets d'infrastructures d'intérêt national		217 206,00			60 423,00			277 629,00		277 629,00
<b>280418</b>	<b>Sous Total</b>		<b>222 103,00</b>			<b>62 564,00</b>			<b>284 667,00</b>		<b>284 667,00</b>

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28041	Sous Total compte 28041		1 044 315,00				181 786,00				1 226 101,00
280422	Bâtiments et installations		75 286,00				102 042,00				177 328,00
28042	Sous Total compte 28042		75 286,00				102 042,00				177 328,00
2804412	Bâtiments et installations		96 753,00				57 806,00				154 559,00
280441	Sous Total compte 280441		96 753,00				57 806,00				154 559,00
2804422	Bâtiments et installations		11 184,00				14 024,00				25 208,00
280442	Sous Total compte 280442		11 184,00				14 024,00				25 208,00
28044	Sous Total compte 28044		107 937,00				71 830,00				179 767,00
28050	Sous Total compte 28050		1 227 538,00				355 658,00				1 583 196,00
28051	Concessions et droits similaires		717 490,22		12 500,57		162 767,33		12 500,57		867 756,98
2805	Sous Total compte 2805		717 490,22		12 500,57		162 767,33		12 500,57		867 756,98
28088	Autres immobilisations incorporelles		126 169,71								126 169,71
2808	Sous Total compte 2808		126 169,71								126 169,71

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
280	Sous Total compte 280		2 341 186,67	138 348,55		640 580,59		138 348,55	2 981 767,26		2 843 418,71
28121	Amort plantations d'arbres et d'arbustes		45 248,25			2 892,00			48 140,25		48 140,25
2812	Sous Total compte 2812		45 248,25			2 892,00			48 140,25		48 140,25
281312	Bâtiments scolaires		30 195,00			3 355,00			33 550,00		33 550,00
281318	Amort autres bâtiments publics		688 380,31			11 057,00			699 437,31		699 437,31
28131	Sous Total compte 28131		718 575,31			14 412,00			732 987,31		732 987,31
28135	Amort instal gales agencé amégat constru		273 781,97			7 526,00			281 307,97		281 307,97
150	Sous Total compte 2813		992 357,28			21 938,00			1 014 295,28		1 014 295,28
281568	Amort aut matér outill incend déf civile		83 504,63	2 151,60		5 856,14			89 360,77	2 151,60	87 209,17
28156	Sous Total compte 28156		83 504,63	2 151,60		5 856,14			89 360,77	2 151,60	87 209,17
281578	Amort autre mat outillage de voirie		135 802,76	5 780,45				5 780,45	135 802,76		130 022,31
28157	Sous Total compte 28157		135 802,76	5 780,45				5 780,45	135 802,76		130 022,31
2815	Sous Total compte 2815		219 307,39	7 932,05		5 856,14		7 932,05	225 163,53		217 231,48

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28182	Mat de transport		3 921 214,26	41 451,66			194 770,99	41 451,66	4 115 985,25		4 074 533,59
28183	Mat bureau mat informatique		1 010 239,81	5 728,56			258 513,43	5 728,56	1 268 753,24		1 263 024,68
28184	Mobilier		734 106,29	21 139,01			92 419,60	21 139,01	826 525,89		805 386,88
28188	Amort autres immobilisations corporelles		4 554 062,28	193 020,37			594 150,61	193 020,37	5 150 871,75		4 957 851,38
<b>2818</b>	<b>Sous Total compte 2818</b>		<b>10 219 622,64</b>	<b>261 339,60</b>			<b>1 139 854,63</b>	<b>261 339,60</b>	<b>11 362 136,13</b>		<b>11 100 796,53</b>
<b>281</b>	<b>Sous Total compte 281</b>		<b>11 476 535,56</b>	<b>269 271,65</b>			<b>1 170 540,77</b>	<b>269 271,65</b>	<b>12 649 735,19</b>		<b>12 380 463,54</b>
<b>28</b>	<b>Sous Total compte 28</b>		<b>13 817 722,23</b>	<b>407 620,20</b>			<b>1 811 121,36</b>	<b>407 620,20</b>	<b>15 631 502,45</b>		<b>15 223 882,25</b>
	<b>Total classe 2</b>	<b>447 813 511,36</b>	<b>75 491 213,53</b>	<b>10 912 681,25</b>	<b>8 909 024,34</b>	<b>10 863 426,63</b>	<b>6 355 114,35</b>	<b>469 589 619,24</b>	<b>90 755 352,22</b>	<b>455 890 360,18</b>	<b>77 056 093,16</b>
37	Stocks de marchandises et terrains nus	94 047,61						94 047,61			
<b>37</b>	<b>Sous Total compte 37</b>	<b>94 047,61</b>						<b>94 047,61</b>		<b>94 047,61</b>	
	<b>Total classe 3</b>	<b>94 047,61</b>						<b>94 047,61</b>		<b>94 047,61</b>	
4011	Fournisseurs		257 010,52	7 750 353,77				7 750 353,77	7 961 623,25		211 269,48
<b>401</b>	<b>Sous Total compte 401</b>		<b>257 010,52</b>	<b>7 750 353,77</b>	<b>7 704 612,73</b>	<b>7 704 612,73</b>		<b>7 750 353,77</b>	<b>7 961 623,25</b>		<b>211 269,48</b>

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4041	Fournis immob		21 312,88	7 826 941,48	7 867 628,57			7 826 941,48	7 888 941,45		61 999,97
40471	Fournis immob - retenues de garantie		51 316,18	3 429,51	35 394,28			3 429,51	86 710,46		83 280,95
40472	Fournisseurs immo - Cession, Oppositions			15 894,65	15 894,65			15 894,65	15 894,65		0,00
4047	Sous Total compte 4047		51 316,18	19 324,16	51 288,93			19 324,16	102 605,11		83 280,95
404	Sous Total compte 404		72 629,06	7 846 265,64	7 918 917,50			7 846 265,64	7 991 546,56		145 280,92
408	Fournis factures non parvenues			391 575,46	238 686,76			391 575,46	630 262,22		238 686,76
40	Sous Total compte 40		721 215,04	15 988 194,87	15 862 216,99			15 988 194,87	16 583 432,03		595 237,16
411	Redevables - amiable	1 106 687,51		1 694 237,19	1 890 821,22			2 800 924,70	1 890 821,22	910 103,48	
4116	Redevables - contentieux	205 832,68		236 571,85	292 216,66			442 404,53	292 216,66	150 187,87	
411	Sous Total compte 411	1 312 520,19		1 930 809,04	2 183 037,88			3 243 329,23	2 183 037,88	1 060 291,35	
4141	Locataires acquéreurs locat - amiable	19 571,13		381 743,61	348 861,86			401 314,74	348 861,86	52 452,88	
4146	Locataires - acquéreurs locat contentieux	10 307,54		79 021,81	78 954,88			89 329,35	78 954,88	10 374,47	
414	Sous Total compte 414	29 878,67		460 765,42	427 816,74			490 644,09	427 816,74	62 827,35	

# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4181	Redevables produits non encore facturés	294 000,00		480 000,00	294 000,00			774 000,00	294 000,00	480 000,00	
418	Sous Total compte 418	294 000,00		480 000,00	294 000,00			774 000,00	294 000,00	480 000,00	
41	Sous Total compte 41	1 636 398,86		2 871 574,46	2 904 854,62			4 507 973,32	2 904 854,62	1 603 118,70	
421	Personnel - rémunérations dues			18 555 299,96	18 555 299,96			18 555 299,96	18 555 299,96		0,00
427	Personnel - oppositions			44 870,51	44 870,51			44 870,51	44 870,51		0,00
42	Sous Total compte 42			18 600 170,47	18 600 170,47			18 600 170,47	18 600 170,47		0,00
431	Sécurité sociale			6 243 625,88	6 243 625,88			6 243 625,88	6 243 625,88		0,00
437	Autres organismes sociaux			8 062 067,94	8 062 067,94			8 062 067,94	8 062 067,94		0,00
43	Sous Total compte 43			14 305 693,82	14 305 693,82			14 305 693,82	14 305 693,82		0,00
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable	1 306 410,76		300 803,74	1 356 593,47			1 607 214,50	1 356 593,47	250 621,03	
4416	Etat aut col pub sub à recev contentieux	9 177,30		5 143,50	11 623,25			14 320,80	11 623,25	2 697,55	
441	Sous Total compte 441	1 315 588,06		305 947,24	1 368 216,72			1 621 535,30	1 368 216,72	253 318,58	
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			408 234,13	408 234,13			408 234,13	408 234,13		0,00

# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
442	Sous Total compte 442			408 234,13	408 234,13			408 234,13	408 234,13		0,00
44311	Opér particul avec Etat dépenses			72 192,00	72 192,00			72 192,00	72 192,00		0,00
44312	Opér particul avec Etat recettes amiable	152 075,42		43 591 574,95	43 682 297,52			43 743 650,37	43 682 297,52	61 352,85	
44316	Opér particul avec Etat rec contentieux	165 656,40		16 455 120,80	16 620 609,80			16 620 777,20	16 620 609,80	167,40	
4431	Sous Total compte 4431	317 731,82		60 118 887,75	60 375 099,32			60 436 619,57	60 375 099,32	61 520,25	
44322	Opér particul Région recettes amiable	334,80			55,80			334,80	55,80	279,00	
44326	Opér part Région recettes contentieux	558,00			111,60			558,00	111,60	446,40	
4432	Sous Total compte 4432	892,80			167,40			892,80	167,40	735,40	
44332	Opér particul avec Dépt rec amiable	167,40			55,80			167,40	55,80	111,60	
44336	Opér particul avec Dépt rec contentieux	55,80			55,80			55,80	55,80		0,00
4433	Sous Total compte 4433	223,20			111,60			223,20	111,60	111,60	
44341	Opér part av Etat communes dépenses		530,00	1 160,80	630,80			1 160,80	1 160,80		0,00
44342	Opér part av Etat Cnes recettes amiable			945,00	945,00			945,00	945,00		0,00

# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4434	Sous Total compte 4434		530,00	2 105,80	1 575,80			2 105,80	2 105,80		0,00
44351	Opér particul grp dépenses		355 134,70	785 001,04	1 280 057,05			785 001,04	1 635 191,75		850 190,71
44352	Opér particul avec grp recettes amiable	446 378,37		1 286 544,33	1 451 754,47			1 732 922,70	1 451 754,47	281 168,23	
44356	Opér particul grp recettes contentieux	1 579,58		107 144,03	108 372,31			108 723,61	108 372,31	351,30	
4435	Sous Total compte 4435	447 957,95	355 134,70	2 178 689,40	2 840 183,83			2 626 647,35	3 195 318,53		568 671,18
44361	Opér part av Etat			506 898,25	506 898,25			506 898,25	506 898,25		0,00
4436	caisse écoles dépenses			506 898,25	506 898,25			506 898,25	506 898,25		0,00
44371	Sous Total compte 4436			2 088 000,00	2 088 000,00			2 088 000,00	2 088 000,00		0,00
44372	Opér part av Etat col pub ccas dépenses	1 919,48		64 934,42	48 370,38			66 853,90	48 370,38	18 483,52	
4437	Sous Total compte 4437	1 919,48		2 152 934,42	2 136 370,38			2 154 853,90	2 136 370,38	18 483,52	
44381	Aut serv organ pub - dépenses			1 590 270,93	1 590 270,93			1 590 270,93	1 590 270,93		0,00
44382	Aut serv organ pub - recette amiable	18 974,94		220 066,43	238 986,41			239 041,37	238 986,41	54,96	
4438	Sous Total compte 4438	18 974,94		1 810 337,36	1 829 257,34			1 829 312,30	1 829 257,34	54,96	

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
443	Sous Total compte 443	787 700,19	355 664,70	66 769 852,98	67 689 663,92			67 557 553,17	68 045 328,62		487 775,45
44551	Etat - TVA à décaisser		20 431,00	100 463,00	80 052,00			100 463,00	100 483,00		20,00
4455	Sous Total compte 4455		20 431,00	100 463,00	80 052,00			100 463,00	100 483,00		20,00
44562	Etat - TVA déduct sur immobilisations			6 402,43	6 210,19			6 402,43	6 210,19	192,24	
44566	TVA déduct sur autres biens et services	219,56		124 262,20	117 447,77			124 481,76	117 447,77	7 033,99	
44567	Etat - crédit de TVA à reporter	187 487,40		204 865,00	206 630,00			392 352,40	206 630,00	185 722,40	
4456	Sous Total compte 4456	187 706,96		335 529,63	330 287,96			523 236,59	330 287,96	192 948,63	
44571	Etat - TVA collectée		2 083,77	148 149,95	147 582,68			148 149,95	149 666,45		1 516,50
4457	Sous Total compte 4457		2 083,77	148 149,95	147 582,68			148 149,95	149 666,45		1 516,50
44583	Rembst taxes sur chiffre affaire demandé	39 425,00		48 576,00	56 137,00			88 001,00	56 137,00	31 864,00	
4458	Sous Total compte 4458	39 425,00		48 576,00	56 137,00			88 001,00	56 137,00	31 864,00	
445	Sous Total compte 445	227 131,96	22 514,77	632 718,58	614 059,64			859 850,54	636 574,41	223 276,13	
447	Autres impôts taxes versements assimilés			320 218,50	320 218,50			320 218,50	320 218,50		0,00

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4486	Autres charges à payer		150 468,64	150 468,64	372,00			150 468,64	150 840,64		372,00
4487	Produits à recevoir	75 200,00			75 200,00			75 200,00	75 200,00		0,00
448	Sous Total compte 448	75 200,00	150 468,64	150 468,64	75 572,00			225 668,64	226 040,64		372,00
44	Sous Total compte 44	2 405 620,21	528 648,11	68 587 440,07	70 475 964,91			70 993 060,28	71 004 613,02		11 552,74
451008	Cpte rattaché avec à subdiv par budg ann	1 615 436,28			1 615 436,64			1 615 436,28	1 615 436,64		0,36
451009	Cpte rattaché avec à subdiv par budg ann		771 749,83	526 658,98	328 566,00			526 658,98	1 100 315,83		573 656,85
451	Sous Total compte 451	1 615 436,28	771 749,83	526 658,98	1 944 002,64			2 142 095,26	2 715 752,47		573 657,21
451	Redevables sur rôle pour compte de tiers	341,04			309,83			341,04	309,83	31,21	
455	Sous Total compte 455	341,04			309,83			341,04	309,83	31,21	
45	Sous Total compte 45	1 615 777,32	771 749,83	526 658,98	1 944 312,47			2 142 436,30	2 716 062,30		573 626,00
4621	Créances cess immob - amiable			2 081 480,00	2 081 165,00			2 081 480,00	2 081 165,00	315,00	
462	Sous Total compte 462		1 350,00	2 081 480,00	2 081 165,00			2 081 480,00	2 081 165,00	315,00	
4643	Vacations encaissées à reverser			6 360,00	6 180,00			6 360,00	7 530,00		1 170,00

# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4648	Autres encaissements pour compte de tiers		1 536,00	1 536,00					1 536,00		0,00
464	Sous Total compte 464		2 886,00	7 896,00	6 180,00				9 066,00		1 170,00
466	Excédit de versement		5 260,13	14 576,04	12 905,20				18 165,33		3 589,29
46711	Autres comptes créditeurs		285 857,53	30 687 070,73	30 435 890,23				30 721 747,76		34 677,03
4671	Sous Total compte 4671		285 857,53	30 687 070,73	30 435 890,23				30 721 747,76		34 677,03
46721	Débiteurs divers - amiable	114 125,11		16 824 789,91	16 658 728,76				16 658 728,76	280 186,26	
46726	Débiteurs divers - contentieux	9 012,27		1 857,74	2 600,68				2 600,68	8 269,33	
4672	Sous Total compte 4672	123 137,38		16 826 647,65	16 661 329,44				16 661 329,44	288 455,59	
4675	Mandataires operations delegues recette			2 295,05	2 295,05				2 295,05		0,00
467	Sous Total compte 467	123 137,38	285 857,53	47 516 013,43	47 099 514,72				47 385 372,25	253 778,56	
4686	Divers - charges à payer		26 100,00	26 100,00	76,00				26 176,00		76,00
468	Sous Total compte 468		26 100,00	26 100,00	76,00				26 176,00		76,00
46	Sous Total compte 46	123 137,38	320 103,66	49 646 065,47	49 199 840,92				49 519 944,58	249 258,27	

# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4711	Verst des régisseurs			1 432 541,24	1 432 541,24			1 432 541,24	1 432 541,24		0,00
4712	Virements réimputés			21 229,93	21 421,77			21 229,93	21 421,77		191,84
47131	Raet : verst contrib directes			32 038 944,00	32 038 944,00			32 038 944,00	32 038 944,00		0,00
47132	Raet : verst dgf			968 521,00	968 521,00			968 521,00	968 521,00		0,00
47133	Raet : fonds d'emprunt			3 500 000,00	3 500 000,00			3 500 000,00	3 500 000,00		0,00
47134	Raet : subv			149 736,34	149 736,34			149 736,34	149 736,34		0,00
47138	Raet : autres		22 495,99	26 023 453,09	26 054 822,44			26 023 453,09	26 077 318,43		53 865,34
4713	<b>Sous Total compte 4713</b>		<b>22 495,99</b>	<b>62 680 654,43</b>	<b>62 712 023,78</b>			<b>62 680 654,43</b>	<b>62 734 519,77</b>		<b>53 865,34</b>
471411	Excédent à réimputer - pers physiques		832,76	4 407,94	5 695,76			4 407,94	6 528,52		2 120,58
471412	Excédent à réimputer - personnes morales		4 596,42	42 316,08	38 137,41			42 316,08	42 733,83		417,75
47141	<b>Sous Total compte 47141</b>		<b>5 429,18</b>	<b>46 724,02</b>	<b>43 833,17</b>			<b>46 724,02</b>	<b>49 262,35</b>		<b>2 538,33</b>
4714	<b>Sous Total compte 4714</b>		<b>5 429,18</b>	<b>46 724,02</b>	<b>43 833,17</b>			<b>46 724,02</b>	<b>49 262,35</b>		<b>2 538,33</b>
4716	Versements des mandataires		292,88						292,88		292,88

# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47171	Recettes relevé BDF - Hors Héra		3 241,94	808 057,89	808 998,36			808 057,89	812 240,30		4 182,41
4717	Sous Total compte 4717		3 241,94	808 057,89	808 998,36			808 057,89	812 240,30		4 182,41
4718	Autres recettes à régulariser		2 326,60	446 993,40	475 339,21			446 993,40	477 665,81		30 672,41
471	Sous Total compte 471		33 786,59	65 436 200,91	65 494 157,53			65 436 200,91	65 527 944,12		91 743,21
47211	Remboursements d'annuités			4 606 428,87	4 606 428,87			4 606 428,87	4 606 428,87		0,00
47218	Autres dépenses			1 481 076,22	1 479 663,22			1 481 076,22	1 479 663,22	1 413,00	
4721	Sous Total compte 4721			6 087 505,09	6 086 092,09			6 087 505,09	6 086 092,09	1 413,00	
4722	Commissions bancaires en instance de mdt	7,50		1 688,29	1 695,79			1 695,79	1 695,79		0,00
4728	Autres dépenses à régulariser			105 757,32	105 757,32			105 757,32	105 757,32		0,00
472	Sous Total compte 472	7,50		6 194 950,70	6 193 545,20			6 194 958,20	6 193 545,20	1 413,00	
4751	Redevables sur rôle			701 604,83	701 604,83			701 604,83	701 604,83		0,00
4757	Produits sur rôle			701 378,13	701 378,13			701 378,13	701 378,13		0,00
475	Sous Total compte 475			1 402 982,96	1 402 982,96			1 402 982,96	1 402 982,96		0,00

# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4781	Frais de poursuites rattachés	30,00		187,00	217,00			217,00			0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA		0,28	15,42	16,08			15,42	16,36		0,94
478	Sous Total compte 478	30,00	0,28	202,42	233,08			232,42	233,36		0,94
47	Sous Total compte 47	37,50	33 786,87	73 034 336,99	73 090 918,77			73 034 374,49	73 124 705,64		90 331,15
4817	Pénalités de renégociation de la dette	222 222,20				55 555,56		222 222,20	55 555,56	166 666,64	
481	Sous Total compte 481	222 222,20			114 265,00	55 555,56		222 222,20	55 555,56	166 666,64	
487	Produits constatés d'avance								114 265,00		114 265,00
101											
48	Sous Total compte 48	222 222,20			114 265,00	55 555,56		222 222,20	169 820,56	52 401,64	
4911	Prov dépréciat comptes redevables (nb)		33 592,90		32 859,29				66 452,19		66 452,19
491	Sous Total compte 491		33 592,90		32 859,29				66 452,19		66 452,19
49	Sous Total compte 49		33 592,90		32 859,29				66 452,19		66 452,19
	<b>Total classe 4</b>	<b>6 003 193,47</b>	<b>2 409 096,41</b>	<b>243 560 135,13</b>	<b>246 531 097,26</b>	<b>55 555,56</b>	<b>249 563 328,60</b>	<b>248 995 749,23</b>	<b>2 900 546,61</b>	<b>2 332 967,24</b>	
5113	Titres spéc de paiement et assim à encais	8 114,75		55 292,71	55 173,81			63 407,46	55 173,81	8 233,65	

# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
5115	Cartes bancaires à l'encaissement			174 127,38	174 127,38					174 127,38	0,00
5116	TIP à l'encaissement			2 731,66	2 731,66					2 731,66	0,00
51172	Chèques impayés	6,00		148,00	108,00					154,00	46,00
51176	TIP impayés			231,18	231,18					231,18	0,00
51178	Autres valeurs impayées			1 547,54	1 547,54					1 547,54	0,00
<b>5117</b>	<b>Sous Total compte 5117</b>	<b>6,00</b>		<b>1 926,72</b>	<b>1 886,72</b>					<b>1 932,72</b>	<b>46,00</b>
5118	Autres valeurs à l'encaissement	868,41		21 569,26	21 889,67					22 437,67	548,00
<b>511</b>	<b>Sous Total compte 511</b>	<b>8 989,16</b>		<b>255 647,73</b>	<b>255 809,24</b>					<b>264 636,89</b>	<b>8 827,65</b>
<b>515</b>	<b>Compte au trésor</b>	<b>7 772 552,84</b>		<b>72 058 531,03</b>	<b>71 682 764,03</b>					<b>79 831 083,87</b>	<b>8 148 319,84</b>
<b>51</b>	<b>Sous Total compte 51</b>	<b>7 781 542,00</b>		<b>72 314 178,76</b>	<b>71 938 573,27</b>					<b>80 095 720,76</b>	<b>8 157 147,49</b>
5411	Disponibilités chez régisseurs d'avances	3 830,03		136 570,10	134 328,44					140 400,13	6 071,69
5412	Disponibilités régisseurs de recettes	530,00		100,00	100,00					630,00	530,00
<b>541</b>	<b>Sous Total compte 541</b>	<b>4 360,03</b>		<b>136 670,10</b>	<b>134 428,44</b>					<b>141 030,13</b>	<b>6 601,69</b>

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
54	Sous Total compte 54	4 360,03		136 670,10	134 428,44			141 030,13	134 428,44	6 601,69	0,00
580	Opérations d'ordre budgétaires			6 470 953,72	6 470 953,72			6 470 953,72	6 470 953,72		0,00
584	Encaissements chèques par lecture opt			47 909,87	47 909,87			47 909,87	47 909,87		0,00
586	Opér fin bud et bud annex rattachés			2 163 710,39	2 163 710,39			2 163 710,39	2 163 710,39		0,00
5872	Compte pivot - admission en non valeur			30 952,35	30 952,35			30 952,35	30 952,35		0,00
587	Sous Total compte 587			30 952,35	30 952,35			30 952,35	30 952,35		0,00
608	Autres virements internes			3 273 657,80	3 273 657,80			3 273 657,80	3 273 657,80		0,00
58	Sous Total compte 58	11 987 184,13		11 987 184,13	11 987 184,13			11 987 184,13	11 987 184,13		0,00
	<b>Total classe 5</b>	<b>7 785 902,03</b>		<b>84 438 032,99</b>	<b>84 060 185,84</b>			<b>92 223 935,02</b>	<b>84 060 185,84</b>	<b>8 163 749,18</b>	
6042	Achts prest serv autre que terr à aménag					38 110,34	4 013,28	38 110,34	4 013,28	34 097,06	
604	Sous Total compte 604					38 110,34	4 013,28	38 110,34	4 013,28	34 097,06	
60611	Achts non stks fournit eau-assainist					188 520,77		188 520,77		188 520,77	
60612	Achts non stks fournit énergie élect					1 776 469,19	21 486,67	1 776 469,19	21 486,67	1 754 982,52	

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60613	Achts non stksés fournit chauff urbain			192 010,11				192 010,11			192 010,11
6061	Sous Total compte 6061			2 157 000,07	21 486,67	2 157 000,07	21 486,67	2 157 000,07	21 486,67	2 157 000,07	2 135 513,40
60621	Achts non stksés combustibles			20 772,64	448,40	20 772,64	448,40	20 772,64	448,40	20 772,64	20 324,24
60622	Achts non stksés carburants			520 658,63	31 846,69	520 658,63	31 846,69	520 658,63	31 846,69	520 658,63	488 811,94
60623	Achts non stksés d'aliment			17 951,14	549,91	17 951,14	549,91	17 951,14	549,91	17 951,14	17 401,23
60624	Achts non stksés produits traitement			20 373,74	44,30	20 373,74	44,30	20 373,74	44,30	20 373,74	20 329,44
60628	Achts autres fournit non stksées			372 212,88	22 972,02	372 212,88	22 972,02	372 212,88	22 972,02	372 212,88	349 240,86
6062	Sous Total compte 6062			951 969,03	55 861,32	951 969,03	55 861,32	951 969,03	55 861,32	951 969,03	896 107,71
60631	Achts non stksés fournit entretien			181 357,84	1 584,77	181 357,84	1 584,77	181 357,84	1 584,77	181 357,84	179 773,07
60632	Achts non stksés fournit petit équipt			444 374,47	18 221,37	444 374,47	18 221,37	444 374,47	18 221,37	444 374,47	426 153,10
60633	Achts non stksés fournit voirie			149 581,85	3 529,40	149 581,85	3 529,40	149 581,85	3 529,40	149 581,85	146 052,45
60636	Achts non stksés vêtements travail			45 015,70	1 702,90	45 015,70	1 702,90	45 015,70	1 702,90	45 015,70	43 312,80
6063	Sous Total compte 6063			820 329,86	25 038,44	820 329,86	25 038,44	820 329,86	25 038,44	820 329,86	795 291,42

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6064	Achts non stkés fournit admin			78 310,95	1 117,17	78 310,95	1 117,17	78 310,95	1 117,17	77 193,78	
6065	Achts non stkés livres-disques-cassettes			90 351,31	1 639,22	90 351,31	1 639,22	90 351,31	1 639,22	88 712,09	
6067	Achts non stkés fournit scolaires			120 270,24		120 270,24		120 270,24		120 270,24	
6068	Achts non stkés autres mat et four			88 619,70	933,04	88 619,70	933,04	88 619,70	933,04	87 686,66	
606	<b>Sous Total compte 606</b>			<b>4 306 851,16</b>	<b>106 075,86</b>	<b>4 306 851,16</b>	<b>106 075,86</b>	<b>4 306 851,16</b>	<b>106 075,86</b>	<b>4 200 775,30</b>	
6078	Achts de march - autres			845 042,89	162,95	845 042,89	162,95	845 042,89	162,95	844 879,94	
607	<b>Sous Total compte 607</b>			<b>845 042,89</b>	<b>162,95</b>	<b>845 042,89</b>	<b>162,95</b>	<b>845 042,89</b>	<b>162,95</b>	<b>844 879,94</b>	
60	<b>Sous Total compte 60</b>			<b>5 190 004,39</b>	<b>110 252,09</b>	<b>5 190 004,39</b>	<b>110 252,09</b>	<b>5 190 004,39</b>	<b>110 252,09</b>	<b>5 079 752,30</b>	
611	Contrats prestations de services			477 535,26		477 535,26		477 535,26		477 535,26	
6132	Locations immobilières			487 851,89	4 937,57	487 851,89	4 937,57	487 851,89	4 937,57	482 914,32	
6135	Locations mobilières			357 212,06	17 521,90	357 212,06	17 521,90	357 212,06	17 521,90	339 690,16	
613	<b>Sous Total compte 613</b>			<b>845 063,95</b>	<b>22 459,47</b>	<b>845 063,95</b>	<b>22 459,47</b>	<b>845 063,95</b>	<b>22 459,47</b>	<b>822 604,48</b>	
614	Charges locatives et de copropriété			33 319,09	5 510,13	33 319,09	5 510,13	33 319,09	5 510,13	27 808,96	

# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
61521	Entretien et réparations de terrains					67 897,08				67 897,08	
615221	Bâtiments publics					93 481,88	20 683,64	93 481,88	20 683,64	72 798,24	
<b>61522</b>	<b>Sous Total</b>					<b>93 481,88</b>	<b>20 683,64</b>	<b>93 481,88</b>	<b>20 683,64</b>	<b>72 798,24</b>	
<b>6152</b>	<b>compte 61522</b>										
<b>6152</b>	<b>Sous Total</b>					<b>161 378,96</b>	<b>20 683,64</b>	<b>161 378,96</b>	<b>20 683,64</b>	<b>140 695,32</b>	
61551	Entretien réparations matériel roulant					39 623,35		39 623,35		35 937,72	
61558	Entretien réparations autres mobiliers					51 275,06	6 487,65	51 275,06	6 487,65	44 787,41	
<b>6155</b>	<b>Sous Total</b>					<b>90 898,41</b>	<b>10 173,28</b>	<b>90 898,41</b>	<b>10 173,28</b>	<b>80 725,13</b>	
6156	Maintenance					379 033,59	36 660,31	379 033,59	36 660,31	342 373,28	
<b>615</b>	<b>Sous Total</b>					<b>631 310,96</b>	<b>67 517,23</b>	<b>631 310,96</b>	<b>67 517,23</b>	<b>563 793,73</b>	
6161	Multirisques					124 571,73	8 903,81	124 571,73	8 903,81	115 667,92	
6168	Autres					122 169,26	24 270,13	122 169,26	24 270,13	97 899,13	
<b>616</b>	<b>Sous Total</b>					<b>246 740,99</b>	<b>33 173,94</b>	<b>246 740,99</b>	<b>33 173,94</b>	<b>213 567,05</b>	
617	Etudes et recherches					41 858,99	6 073,80	41 858,99	6 073,80	35 785,19	

# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6182	Divers doc générale et technique			27 042,35	218,94	27 042,35	218,94	27 042,35	218,94	26 823,41	
6184	Divers versts à organismes formation			41 152,11	14 407,78	41 152,11	14 407,78	41 152,11	14 407,78	26 744,33	
618	Sous Total compte 618			68 194,46	14 626,72	68 194,46	14 626,72	68 194,46	14 626,72	53 567,74	
61	Sous Total compte 61			2 344 023,70	149 361,29	2 344 023,70	149 361,29	2 344 023,70	149 361,29	2 194 662,41	
6216	Personnel affecté par GFP de rattach			259 164,27	141 586,32	259 164,27	141 586,32	259 164,27	141 586,32	117 577,95	
6218	Autre personnel extérieur au service			31 026,54	3 909,72	31 026,54	3 909,72	31 026,54	3 909,72	27 116,82	
167											
621	Sous Total compte 621			290 190,81	145 496,04	290 190,81	145 496,04	290 190,81	145 496,04	144 694,77	
6226	Rému interméd honoraires			172 756,80	89 707,71	172 756,80	89 707,71	172 756,80	89 707,71	83 049,09	
6227	Rému interméd honoraires			29 452,58	5 000,00	29 452,58	5 000,00	29 452,58	5 000,00	24 452,58	
6228	Rému interméd honoraires divers			105 173,24	7 436,81	105 173,24	7 436,81	105 173,24	7 436,81	97 736,43	
622	Sous Total compte 622			307 382,62	102 144,52	307 382,62	102 144,52	307 382,62	102 144,52	205 238,10	
6231	Pub public relat publ annonces insert			5 940,00		5 940,00		5 940,00		5 940,00	
6232	Pub public relat publ fêtes cérémonies			66 968,78	5 380,82	66 968,78	5 380,82	66 968,78	5 380,82	61 587,96	



# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6236	Pub public relat publ catalog imprimés			6 468,02				6 468,02		6 468,02	
6237	Pub public relat publ publications			203 487,98		13 081,57		203 487,98	13 081,57	190 406,41	
<b>623</b>	<b>Sous Total compte 623</b>			<b>282 864,78</b>		<b>18 462,39</b>		<b>282 864,78</b>	<b>18 462,39</b>	<b>264 402,39</b>	
6241	Transports de biens			67 281,43		1 313,21		67 281,43	1 313,21	65 968,22	
6247	Transports collectifs			62 027,27		9 060,70		62 027,27	9 060,70	52 966,57	
<b>624</b>	<b>Sous Total compte 624</b>			<b>129 308,70</b>		<b>10 373,91</b>		<b>129 308,70</b>	<b>10 373,91</b>	<b>118 934,79</b>	
6251	Déplacts missions récep - voyage			8 560,20		1 900,86		8 560,20	1 900,86	6 659,34	
6256	déplacts Déplacts missions récep - missions			6 114,48		1 952,02		6 114,48	1 952,02	4 162,46	
6257	Déplacts missions récep - réceptions			14 325,22		2 305,09		14 325,22	2 305,09	12 020,13	
<b>625</b>	<b>Sous Total compte 625</b>			<b>28 999,90</b>		<b>6 157,97</b>		<b>28 999,90</b>	<b>6 157,97</b>	<b>22 841,93</b>	
6261	Prais d'affranchisse			85 967,29				85 967,29		85 967,29	
6262	Prais de télécommunicat			117 491,88				117 491,88		117 491,88	
<b>626</b>	<b>Sous Total compte 626</b>			<b>203 459,17</b>				<b>203 459,17</b>		<b>203 459,17</b>	

# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
627	Aut serv extér servi bancaires assimil					4 989,78				4 989,78	
6281	Aut serv extér concours divers					35 300,78				35 300,78	
6284	Redevances pour services rendus					86 086,28				86 086,28	
62876	Rembst frais aux GFP de rattach					798 313,97	24 100,00	24 100,00		774 213,97	
62878	Rembst frais à autres organismes					16 808,17				16 808,17	
6287	Sous Total compte 6287					815 122,14	24 100,00	24 100,00		791 022,14	
6288	Autres serv extér					647 104,01	67 642,99	67 642,99		579 461,02	
628	Sous Total compte 628					1 583 613,21	91 742,99	91 742,99		1 491 870,22	
62	Sous Total compte 62					2 830 808,97	374 377,82	374 377,82		2 456 431,15	
6336	Cotis. centre national gestion					146 185,19				146 185,19	
633	Sous Total compte 633					146 185,19				146 185,19	
63512	Impôts directs - taxes foncières					188 359,80	2 397,00	2 397,00		185 962,80	
63513	Impôts directs - autres impôts locaux					8 841,00	2 002,00	2 002,00		6 839,00	

# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6351	Sous Total compte 6351					197 200,80	4 399,00	197 200,80	4 399,00	192 801,80	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules			6 604,12	4 972,60	6 604,12	4 972,60			1 631,52	
635	Sous Total compte 635			203 804,92	9 371,60	203 804,92	9 371,60			194 433,32	
63	Sous Total compte 63			349 990,11	9 371,60	349 990,11	9 371,60			340 618,51	
64111	Persl titulaire_rémun			16 124 494,38	10,26	16 124 494,38	10,26			16 124 484,12	
64112	principale Persl titulaire NBI supplt fami indem rés			465 386,72		465 386,72				465 386,72	
64118	Personnel titulaire - autres indemnités			3 310 046,76		3 310 046,76				3 310 046,76	
6411	Sous Total compte 6411			19 899 927,86	10,26	19 899 927,86	10,26			19 899 917,60	
64131	Persel non titulaire - rémunération			3 702 948,48	285,90	3 702 948,48	285,90			3 702 662,58	
6413	Sous Total compte 6413			3 702 948,48	285,90	3 702 948,48	285,90			3 702 662,58	
6417	Persel non titulaire rémun			122 348,62		122 348,62				122 348,62	
6419	apprentis Rembst rémunérations du persel			485,51	162 606,64	485,51	162 606,64				162 121,13
641	Sous Total compte 641			23 725 710,47	162 902,80	23 725 710,47	162 902,80			23 562 807,67	

# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6451	Charges sécu cotisations URSSAF			3 822 082,15				3 822 082,15		3 822 082,15	
6453	Cotisations aux caisses de retraites			5 384 486,05	0,15			5 384 486,05	0,15	5 384 485,90	
6454	Charges sécu cotisations ASSEDIC			145 781,56				145 781,56		145 781,56	
6457	Charges sécu cotisations apprentissage			7 789,82				7 789,82		7 789,82	
6459	Rembst charges sécu sociale prévoyance				3 284,76				3 284,76		3 284,76
645	<b>Sous Total compte 645</b>			<b>9 360 139,58</b>	<b>3 284,91</b>			<b>9 360 139,58</b>	<b>3 284,91</b>	<b>9 356 854,67</b>	
64731	Autres charges soc alloc chômage			2 868,40				2 868,40		2 868,40	
6473	<b>Sous Total compte 6473</b>			<b>2 868,40</b>				<b>2 868,40</b>		<b>2 868,40</b>	
6475	Autres charges sociales médecine travail			168 807,34				168 807,34		167 300,75	
647	<b>Sous Total compte 647</b>			<b>171 675,74</b>	<b>1 506,59</b>			<b>171 675,74</b>	<b>1 506,59</b>	<b>170 169,15</b>	
6488	Autres charges de personnel			90 764,50				90 764,50		87 594,30	
648	<b>Sous Total compte 648</b>			<b>90 764,50</b>	<b>3 170,20</b>			<b>90 764,50</b>	<b>3 170,20</b>	<b>87 594,30</b>	
64	<b>Sous Total compte 64</b>			<b>33 348 290,29</b>	<b>170 864,50</b>			<b>33 348 290,29</b>	<b>170 864,50</b>	<b>33 177 425,79</b>	

# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6531	Indemnités maires adjoints conseillers					452 799,39				452 799,39	
6532	Frais mission maires adjts conseillers				268,30	893,35	268,30		893,35		625,05
6533	Cotisations retraite maire adjts conseil					90 715,73			90 715,73		90 715,73
6535	Frais formation maires adjts conseil				79,00	269,00	79,00		269,00		190,00
653	<b>Sous Total compte 653</b>				<b>347,30</b>	<b>544 677,47</b>	<b>347,30</b>		<b>544 677,47</b>		<b>544 330,17</b>
6541	Créances admisses en non-valeur					29 981,24			29 981,24		29 981,24
6542	Créances éteintes					31 412,85			31 412,85		31 412,85
654	<b>Sous Total compte 654</b>					<b>61 394,09</b>			<b>61 394,09</b>		<b>61 394,09</b>
6558	Autres contributions obligatoires					994 482,15			994 482,15		994 482,15
655	<b>Sous Total compte 655</b>					<b>994 482,15</b>			<b>994 482,15</b>		<b>994 482,15</b>
657362	CCAS					2 088 000,00			2 088 000,00		2 088 000,00
657363	Subv fonct vers étab serv ratt car admi					650 000,00			650 000,00		650 000,00
65736	<b>Sous Total compte 65736</b>					<b>2 738 000,00</b>			<b>2 738 000,00</b>		<b>2 738 000,00</b>



# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
65737	Subv fonct autres étab publics locaux					2 000,00				2 000,00	
6573	Sous Total compte 6573			2 740 000,00		2 740 000,00				2 740 000,00	
6574	Subv fonct assoc et pers droit privé			2 282 166,43		2 282 166,43				2 282 166,43	
657	Sous Total compte 657			5 022 166,43		5 022 166,43				5 022 166,43	
65888	Autres			0,58		0,58				0,58	
6588	Sous Total compte 6588			0,58		0,58				0,58	
658	Sous Total compte 658			0,58		0,58				0,58	
65	Sous Total compte 65			6 622 720,72	347,30	6 622 720,72	347,30			6 622 373,42	
6611	Intérêts réglés à l'échéance			2 076 471,71		2 076 471,71				2 076 471,71	
66112	Intérêts - rattachement des icne			563 157,04	718 046,31	563 157,04	718 046,31			154 889,27	
6611	Sous Total compte 6611			2 639 628,75	718 046,31	2 639 628,75	718 046,31			1 921 582,44	
661	Sous Total compte 661			2 639 628,75	718 046,31	2 639 628,75	718 046,31			1 921 582,44	
6682	Indemnités de réaménagement d'emprunt PO			344 000,00		344 000,00				344 000,00	

# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6688	Autres					2 453 643,14		2 453 643,14		2 453 643,14	
668	Sous Total compte 668					2 797 643,14		2 797 643,14		2 797 643,14	
66	Sous Total compte 66					5 437 271,89	718 046,31	5 437 271,89	718 046,31	4 719 225,58	
6718	Charg except aut charg except opér gest					34 601,00		34 601,00		34 601,00	
671	Sous Total compte 671					34 601,00		34 601,00		34 601,00	
673	Charges except titres annulés					21 965,39		21 965,39		21 965,39	
67441	Aux bud annex et rég dotée autonomie fin					328 566,00		328 566,00		328 566,00	
6744	Sous Total compte 6744					328 566,00		328 566,00		328 566,00	
6745	Subv except aux personnes droit privé					124 852,00		124 852,00		124 852,00	
674	Sous Total compte 674					453 418,00		453 418,00		453 418,00	
675	Charges except vnc immob cédées					2 020 381,00		2 020 381,00		2 020 381,00	
6761	Différences sur réalisations (positives)					1 200,00		1 200,00		1 200,00	
676	Sous Total compte 676					1 200,00		1 200,00		1 200,00	

# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
678	Autres charges exceptionnelles					2 367 892,56	2 000,00	2 367 892,56	2 000,00	2 365 892,56	
<b>67</b>	<b>Sous Total compte 67</b>			<b>4 899 457,95</b>	<b>2 000,00</b>	<b>4 899 457,95</b>	<b>2 000,00</b>	<b>4 897 457,95</b>	<b>2 000,00</b>	<b>4 897 457,95</b>	
6811	DA - immob			1 811 121,36		1 811 121,36		1 811 121,36		1 811 121,36	
6815	Dot aux prov pour risques et charges			50 362,00		50 362,00		50 362,00		50 362,00	
6817	Dp dépréciat actifs circulants			32 859,29		32 859,29		32 859,29		32 859,29	
<b>681</b>	<b>Sous Total compte 681</b>			<b>1 894 342,65</b>		<b>1 894 342,65</b>		<b>1 894 342,65</b>		<b>1 894 342,65</b>	
6862	DA - charges financières à répartir			55 555,56		55 555,56		55 555,56		55 555,56	
<b>685</b>	<b>Dp pour risques financiers</b>			<b>683 000,00</b>		<b>683 000,00</b>		<b>683 000,00</b>		<b>683 000,00</b>	
<b>686</b>	<b>Sous Total compte 686</b>			<b>738 555,56</b>		<b>738 555,56</b>		<b>738 555,56</b>		<b>738 555,56</b>	
<b>68</b>	<b>Sous Total compte 68</b>			<b>2 632 898,21</b>		<b>2 632 898,21</b>		<b>2 632 898,21</b>		<b>2 632 898,21</b>	
<b>70311</b>	<b>Total classe 6</b>			<b>63 655 466,23</b>	<b>1 534 620,91</b>	<b>63 655 466,23</b>	<b>1 534 620,91</b>	<b>62 441 140,48</b>	<b>121 695,00</b>	<b>320 295,16</b>	
	Concession dans cimetières (produit net)									121 695,00	
<b>70312</b>	<b>Redevances funéraires</b>										<b>12 852,00</b>

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7031	Sous Total compte 7031					134 547,00	134 547,00	134 547,00	134 547,00		134 547,00
70323	Redev occupation domaine public communal					124 826,87		124 826,87			124 826,87
7032	Sous Total compte 7032					124 826,87	124 826,87	124 826,87	124 826,87		124 826,87
70383	Redevance de stationnement			25,00		589 615,85	25,00	589 615,85	589 615,85		589 590,85
70384	Forfait de post-stationnement					475 940,94		475 940,94	475 940,94		475 940,94
70388	Autres redevances et recettes diverses					2 025,71		2 025,71	2 025,71		2 025,71
7038	Sous Total compte 7038			25,00		1 067 582,50	25,00	1 067 582,50	1 067 582,50		1 067 557,50
703	Sous Total compte 703			25,00		1 326 956,37	25,00	1 326 956,37	1 326 956,37		1 326 931,37
704	Travaux			1 675,00		43 079,97	1 675,00	43 079,97	43 079,97		41 404,97
7062	Prestation serv redev droits culturel			223,00		13 572,81	223,00	13 572,81	13 572,81		13 349,81
70631	Redev droits services à caract sportif			3 435,00		14 532,71	3 435,00	14 532,71	14 532,71		11 097,71
70632	Redev droits services à caract loisirs			108,00		831 380,35	108,00	831 380,35	831 380,35		831 272,35
7063	Sous Total compte 7063			3 543,00		845 913,06	3 543,00	845 913,06	845 913,06		842 370,06

# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7066	Prestation serv redev droits social					288,19	577 360,47	288,19	577 360,47		577 072,28
7067	reddev droits serv péri-scol			3 815,42	1 114 974,69	3 815,42	1 114 974,69	3 815,42	1 114 974,69		1 111 159,27
70688	Prest serv autres prestat service				2 278,65		2 278,65		2 278,65		2 278,65
<b>7068</b>	<b>Sous Total compte 7068</b>				<b>2 278,65</b>		<b>2 278,65</b>		<b>2 278,65</b>		<b>2 278,65</b>
<b>706</b>	<b>Sous Total compte 706</b>			<b>7 869,61</b>	<b>2 554 099,68</b>	<b>7 869,61</b>	<b>2 554 099,68</b>	<b>7 869,61</b>	<b>2 554 099,68</b>		<b>2 546 230,07</b>
7078	Ventes d'autres marchandises			25,12	364 000,38	25,12	364 000,38	25,12	364 000,38		363 975,26
<b>7077</b>	<b>Sous Total compte 707</b>			<b>25,12</b>	<b>364 000,38</b>	<b>25,12</b>	<b>364 000,38</b>	<b>25,12</b>	<b>364 000,38</b>		<b>363 975,26</b>
7083	Aut produits locat div autre qu'immeuble				2 138,70		2 138,70		2 138,70		2 138,70
70841	Mise à dispo persel aux BA				18 483,52		18 483,52		18 483,52		18 483,52
70846	Mise à dispo persel aux GFP rattach			35 000,00	449 721,14	35 000,00	449 721,14	35 000,00	449 721,14		414 721,14
70848	Mise à dispo persel facturée autres org				220 066,43		220 066,43		220 066,43		220 066,43
<b>7084</b>	<b>Sous Total compte 7084</b>			<b>35 000,00</b>	<b>688 271,09</b>	<b>35 000,00</b>	<b>688 271,09</b>	<b>35 000,00</b>	<b>688 271,09</b>		<b>653 271,09</b>
70873	Autres prod rebmst frais par CCAS				40 525,89		40 525,89		40 525,89		40 525,89

# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
70875	Aut prod rembst frais coll membres GFP				945,00		945,00		945,00		945,00
70876	Aut prod rembst frais par GFP			51 608,00	1 015 608,28	51 608,00	1 015 608,28				964 000,28
70878	rattach Autres			3 038,83	180 576,54	3 038,83	180 576,54				177 537,71
	produits - remboursement de frais										
7087	<b>Sous Total</b>			54 646,83	1 237 655,71	54 646,83	1 237 655,71				1 183 008,88
7088	<b>compte 7087</b>				2 740,63		2 740,63				2 740,63
	Aut prod activ annex abonnt vente ouvr										
7088	<b>Sous Total</b>			89 646,83	1 930 806,13	89 646,83	1 930 806,13				1 841 159,30
70	<b>compte 708</b>										
70	<b>Sous Total</b>			99 241,56	6 218 942,53	99 241,56	6 218 942,53				6 119 700,97
722	Immobilisation corporelles				257 160,64		257 160,64				257 160,64
72	<b>Sous Total</b>				257 160,64		257 160,64				257 160,64
73111	<b>compte 72</b>										
	Taxes foncières et d'habitation				30 565 763,00		30 565 763,00				30 565 763,00
7311	<b>Sous Total</b>				30 565 763,00		30 565 763,00				30 565 763,00
7318	Impôts locaux - autres impôts ou assimil				97 530,00		97 530,00				97 530,00
731	<b>Sous Total</b>				30 663 293,00		30 663 293,00				30 663 293,00
	<b>compte 731</b>										

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
73211	Attribution de compensation					3 379 615,00		3 379 615,00			3 379 615,00
73212	Dotation de solidarité communautaire					191 382,00		191 382,00			191 382,00
<b>7321</b>	<b>Sous Total compte 7321</b>					<b>3 570 997,00</b>		<b>3 570 997,00</b>			<b>3 570 997,00</b>
73223	Fonds péréquation des ress com interco					750 167,00		750 167,00			750 167,00
<b>7322</b>	<b>Sous Total compte 7322</b>					<b>750 167,00</b>		<b>750 167,00</b>			<b>750 167,00</b>
7323	Reversement du prélèv l'Etat sur PB jeux					61 132,95		61 132,95			61 132,95
<b>7320</b>	<b>Sous Total compte 732</b>					<b>4 382 296,95</b>		<b>4 382 296,95</b>			<b>4 382 296,95</b>
7336	Droits de place					42 098,55		42 098,55			42 098,55
7338	Taxes services publics - domaine-autres			26 000,00		26 000,00		26 000,00	26 000,00		0,00
<b>733</b>	<b>Sous Total compte 733</b>			<b>26 000,00</b>		<b>68 098,55</b>		<b>68 098,55</b>	<b>26 000,00</b>		<b>42 098,55</b>
7343	Taxe sur pylones électriques					15 258,00		15 258,00			15 258,00
<b>734</b>	<b>Sous Total compte 734</b>					<b>15 258,00</b>		<b>15 258,00</b>			<b>15 258,00</b>
7351	Taxe sur électricité					889 014,21		889 014,21			889 014,21

# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
735	Sous Total compte 735						889 014,21		889 014,21		889 014,21
7368	Taxes locale sur la publicité extérieure					268 703,20	680 971,29		268 703,20		412 268,09
736	Sous Total compte 736			268 703,20	680 971,29				268 703,20	680 971,29	412 268,09
7381	Taxe addit droit mutation						1 945 795,93			1 945 795,93	1 945 795,93
	taxe pub fonc										
7388	Autres taxes diverses						46 973,00			46 973,00	46 973,00
738	Sous Total compte 738						1 992 768,93		1 992 768,93		1 992 768,93
7391171	Dégrèvt taxe fnb en faveur jeunes agri			1 413,00	1 413,00				1 413,00		0,00
739117	Sous Total compte 739117			1 413,00	1 413,00				1 413,00		0,00
73911	Sous Total compte 73911			1 413,00	1 413,00				1 413,00		0,00
7391	Sous Total compte 7391			1 413,00	1 413,00				1 413,00		0,00
739223	Fonds de péréquation des ress com interC			60 157,00					60 157,00		60 157,00
73922	Sous Total compte 73922			60 157,00					60 157,00		60 157,00
7392	Sous Total compte 7392			60 157,00					60 157,00		60 157,00

# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
739	Sous Total compte 739			61 570,00	1 413,00	61 570,00	1 413,00	61 570,00	1 413,00	60 157,00	
73	Sous Total compte 73			356 273,20	38 693 113,93	356 273,20	38 693 113,93	356 273,20	38 693 113,93		38 336 840,73
7411	DGFdotation forfaitaire				7 623 222,00		7 623 222,00		7 623 222,00		7 623 222,00
74123	DGF solidarité urbaine				2 036 458,00		2 036 458,00		2 036 458,00		2 036 458,00
74127	Dotation nationale de péréquation				733 660,00		733 660,00		733 660,00		733 660,00
7412	Sous Total compte 7412				2 770 118,00		2 770 118,00		2 770 118,00		2 770 118,00
741	Sous Total compte 741				10 393 340,00		10 393 340,00		10 393 340,00		10 393 340,00
744	FCIVA										7 983,00
74718	Autres participations Etat			40 046,00	637 917,38	40 046,00	637 917,38	40 046,00	637 917,38		597 871,38
7471	Sous Total compte 7471			40 046,00	637 917,38	40 046,00	637 917,38	40 046,00	637 917,38		597 871,38
7472	Participations - Région				18 006,51		18 006,51		18 006,51		18 006,51
7473	Participations - Dépt				55 650,78		55 650,78		55 650,78		55 650,78
74741	Participations Cnes membres GFP				7 516,50		7 516,50		7 516,50		7 516,50



## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes			
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit		
74748	Participations des autres Cnes						9 159,00						9 159,00
7474	Sous Total compte 7474						16 675,50						16 675,50
74751	Participations - GFP de rattachement						140 790,00						140 790,00
7475	Sous Total compte 7475						140 790,00						140 790,00
7478	Participations - autres organismes					74 219,00	4 050 981,00		74 219,00				3 976 762,00
747	Sous Total compte 747					114 265,00	4 920 021,17		114 265,00				4 805 756,17
7482	Compens perte taxe addition						2 296,00						2 296,00
74834	Compens au titre exonérat tax foncieres						142 449,00						142 449,00
74835	Compens au titre exonérat de la th						1 606 739,00						1 606 739,00
7483	Sous Total compte 7483						1 749 188,00						1 749 188,00
7484	Dotation de recensement						9 583,00						9 583,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés						44 970,00						44 970,00
7488	Autres attributions - participations						110,00						110,00

# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
748	Sous Total compte 748					1 806 147,00	1 806 147,00	1 806 147,00	1 806 147,00		1 806 147,00
74	Sous Total compte 74			114 265,00	17 127 491,17	114 265,00	17 127 491,17	114 265,00	17 127 491,17		17 013 226,17
752	Revenus des immeubles			77 052,00	377 074,38	77 052,00	377 074,38	77 052,00	377 074,38		300 022,38
757	Redev versées - par fermiers - concessions				149 514,70	149 514,70	149 514,70	149 514,70	149 514,70		149 514,70
7588	Autres produits divers de gestion couran			0,15	507,39	0,15	507,39	0,15	507,39		507,24
758	Sous Total compte 758			0,15	507,39	0,15	507,39	0,15	507,39		507,24
75	Sous Total compte 75			77 052,15	527 096,47	77 052,15	527 096,47	77 052,15	527 096,47		450 044,32
7621	Produits autres immob finan enc				50 683,11		50 683,11		50 683,11		50 683,11
7622	échéance Produits autres immob finan rattach icne			25 549,85	23 581,73	25 549,85	23 581,73	25 549,85	23 581,73	1 968,12	
762	Sous Total compte 762			25 549,85	74 264,84	25 549,85	74 264,84	25 549,85	74 264,84		48 714,99
76811	Sortie des emprunts à risques avec IRA				19 008,00		19 008,00		19 008,00		19 008,00
7681	Sous Total compte 7681				19 008,00		19 008,00		19 008,00		19 008,00
7688	Autres				43,20		43,20		43,20		43,20

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
768	Sous Total compte 768					19 051,20		19 051,20			19 051,20
76	Sous Total compte 76			25 549,85	93 316,04	25 549,85	93 316,04	25 549,85	93 316,04		67 766,19
7714	Recouvrement sur créances non valeur				6 458,52	6 458,52		6 458,52			6 458,52
771	Sous Total compte 771				6 458,52	6 458,52		6 458,52			6 458,52
773	Mdts annul exer antér ou déchéance quad			186,34	1 171,01	186,34	1 171,01	186,34	1 171,01		984,67
775	Produits des cessions d'immobilisations						2 021 480,00		2 021 480,00		2 021 480,00
7761	Différences sur réalisations (positives)				101,00		101,00		101,00		101,00
776	Sous Total compte 776				101,00		101,00		101,00		101,00
777	Quote-part des subv d'invest transférée					7 445,00		7 445,00			7 445,00
7788	Produits exceptionnels divers					56 083,87		56 083,87			56 083,87
778	Sous Total compte 778				56 083,87		56 083,87		56 083,87		56 083,87
77	Sous Total compte 77			186,34	2 092 739,40	186,34	2 092 739,40	186,34	2 092 739,40		2 092 553,06
7875	Rep prov risques charg except					2 327 489,97		2 327 489,97			2 327 489,97

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
787	Sous Total compte 787						2 327 489,97		2 327 489,97		2 327 489,97
78	Sous Total compte 78						2 327 489,97		2 327 489,97		2 327 489,97
796	Transfert de charges financières						344 000,00		344 000,00		344 000,00
79	Sous Total compte 79						344 000,00		344 000,00		344 000,00
	Total classe 7					672 568,10	67 681 350,15	672 568,10	67 681 350,15	62 125,12	67 070 907,17
	<b>Total général</b>	<b>463 244 341,77</b>	<b>463 244 341,77</b>	<b>389 191 092,81</b>	<b>382 866 647,17</b>	<b>98 242 861,67</b>	<b>104 567 307,31</b>	<b>950 678 296,25</b>	<b>950 678 296,25</b>	<b>531 107 101,48</b>	<b>107 101,48</b>

## Balance des valeurs inactives

Arrêté à la date du 2020-12-31

40000 - LAVAL

Exercice 2020

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Musée et Patrimoine	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Petite Enfance Activités Pédagogiques	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Université Populaire	0,00	60 655,00	60 655,00		60 655,00	60 655,00	0,00	0,00
Repas des aînés 2011	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
REGIE DAC	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Chèques cadeau coeur de commerce	0,00	53 300,00	53 300,00		53 300,00	53 300,00	0,00	0,00
Sous Total compte 861	0,00	113 955,00	113 955,00		113 955,00	113 955,00	0,00	0,00
862								
Correspondant								
Musée et Patrimoine	363,00	0,00	363,00		0,00	0,00	363,00	0,00
Petite Enfance Activités Pédagogiques	222,00	0,00	222,00		0,00	0,00	222,00	0,00
Université Populaire	17 705,00	43 300,00	61 005,00		28 713,00	28 713,00	32 292,00	0,00
Repas des aînés 2011	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
REGIE DAC	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Chèques cadeau coeur de commerce	0,00	53 300,00	53 300,00		0,00	0,00	53 300,00	0,00
Sous Total compte 862	18 290,00	96 600,00	114 890,00		28 713,00	28 713,00	86 177,00	0,00
863								
Prise en charge titre et valeur								
Musée et Patrimoine	0,00	0,00	0,00		363,00	363,00	0,00	363,00
Petite Enfance Activités Pédagogiques	0,00	0,00	0,00		222,00	222,00	0,00	222,00
Université Populaire	0,00	28 713,00	28 713,00		17 705,00	61 005,00	0,00	32 292,00

**Balance des valeurs inactives**

Arrêté à la date du 2020-12-31

40000 - LAVAL

Exercice 2020

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
Repas des aines 2011	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REGIE DAC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chèques cadeau coeur de commerce	0,00	0,00	0,00	0,00	53 300,00	53 300,00	0,00	53 300,00
Sous Total compte 863	0,00	28 713,00	28 713,00	18 290,00	96 600,00	114 890,00	0,00	86 177,00
TOTAUX	18 290,00	239 268,00	257 558,00	18 290,00	239 268,00	257 558,00	86 177,00	86 177,00

40000 - LAVAL

Exercice 2020

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

**DELAUNAY Celine (1005574749-0), Administrateur des Finances Publiques Adjoint**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **LAVAL** pendant l'année **2020** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

A , le

**LOT BEAUREGARD LAVAL  
BUDGET ANNEXE**

**COMPTE DE GESTION  
EXERCICE 2020**

PRÉSENTÉ À  
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)  
MME Isabelle LURSON

053022 TRES. PAYS DE LAVAL

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION  
DU 01/01/2020 AU 09/03/2021

Population 52698  
Nomenclature M14 sup egal 10000h  
Voté par Nature avec ref. fonct.

**SOMMAIRE**

**Le Compte de Gestion sur Chiffres**

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale .....	3
1 Bilan synthétique .....	Etat I-1 4
2 Bilan .....	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif .....	
2.2 Bilan Passif .....	
3 Compte de résultat synthétique .....	Etat I-3 13
4 Compte de résultat .....	Etat I-4 14
5 Annexe .....	18
Etats des opérations pour compte de tiers .....	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire .....	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice .....	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution .....	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits .....	Etat II-3 26
4 Etat de réalisation des opérations .....	Etat II-4 30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs .....	34
1 Balance des comptes .....	Etat III-1 35
2 Situation des valeurs inactives .....	Etat III-2 38
4EME PARTIE : Page des signatures .....	39

## Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

40008 - LOT BEAUREGARD LAVAL

Exercice 2020

ACTIF NET (1)	Total (En milliers d'Euros)	PASSIF	Total (En milliers d'Euros)
<b>Immobilisations incorporelles (nettes)</b>		Dotations	
Terrains		Fonds Globalisés	
Constructions		Réserves	
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	
<b>Total immobilisations corporelles (nettes)</b>		Subventions non transférables	
<b>Immobilisations financières</b>		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>		Autres fonds propres	
Stocks		<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	
Créances		<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	
Valeurs mobilières de placement		<b>Dettes financières à long terme</b>	
Disponibilités		Fournisseurs (2)	
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>		<b>Total dettes à court terme</b>	
<b>Comptes de régularisations</b>		<b>TOTAL DETTES</b>	
<b>TOTAL ACTIF</b>		Comptes de régularisations	
		<b>TOTAL PASSIF</b>	

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2021

**BILAN (en Euros)**

40008 - LOT BEAUREGARD LAVAL

Exercice 2020

ACTIF	Exercice 2020		Exercice 2019
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
		NET	NET
Subventions d'équipement versées			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours			
Terrains en toute propriété			
Constructions en toute propriété			
Construction sur sol autrui en tte prop			
Réseaux installations voirie rés divers			
Collections et oeuvres d'art			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours			
Immo affect à service non personnalisé			
Immo en concess afferm à dispo immo aff			
Terrains reçus au titre de mise à dispo			
Construc reçus au titre de mise à dispo			
Construction sur sol autrui mise à dispo			
Réseaux installations voirie rés divers			
Collections et oeuvres d'art			
Autres immobilisations corporelles			
MONTANT A REPORTER			

ACTIF IMMOBILISE

**BILAN (en Euros)**

40008 - LOT BEAUREGARD LAVAL

Exercice 2020

ACTIF	Exercice 2020		Exercice 2019	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE (SUITE)				
REPORT				
Terrains recus au titre d'affectation				
Construct reçues au titre d'affectation				
Construct sol d'autrui au titre affectat				
Réseaux installations voirie rés divers				
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Avances en garanties d'emprunt				
Autres créances				
<b>ACTIF IMMOBILISE TOTAL I</b>				

**BILAN (en Euros)**

40008 - LOT BEAUREGARD LAVAL

Exercice 2020

ACTIF	Exercice 2020		Exercice 2019	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT				2 045 436,64
Terrains				
Production autre que terrains				
Autres stocks				
Redevables et comptes rattachés				
Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
Créances sur l'Etat et collec publiques				
Créances sur BA CCAS et CDE rattachés	0,36		0,36	
Opérations pour le compte de tiers				
Autres créances				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
<b>ACTIF CIRCULANT TOTAL II</b>	<b>0,36</b>		<b>0,36</b>	<b>2 045 436,64</b>

**BILAN (en Euros)**

40008 - LOT BEAUREGARD LAVAL

Exercice 2020

	ACTIF	Exercice 2020		Exercice 2019	
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer Primes de remboursement des obligations Dépenses à classer ou à régulariser Ecart de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III	0,36		0,36	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)				2 045 436,64

### BILAN (en Euros)

40008 - LOT BEAUREGARD LAVAL

Exercice 2020

PASSIF		Exercice 2020	Exercice 2019
FONDS PROPRES	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Réserves		
	Neutra amortis subv equip versees		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	0,36	
	Subventions transférables		
	Différences sur réalisations d'immob		
	Fonds globalisés		
	Subventions non transférables		
Droits de l'affectant	0,36		
<b>FONDS PROPRES TOTAL I</b>		<b>430 000,36</b>	

**BILAN (en Euros)**

40008 - LOT BEAUREGARD LAVAL

Exercice 2020

	Exercice 2019	Exercice 2020
<b>PASSIF</b>		
Provisions pour risques Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II</b>		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		

**BILAN (en Euros)**

40008 - LOT BEAUREGARD LAVAL

Exercice 2020

	Exercice 2020	Exercice 2019
<b>PASSIF</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des étab de crédits		
Emprunts et dettes financières divers		
Crédits et lignes de trésorerie		
Fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes envers l'Etat et les collec publ		
Dettes envers BA CCAS et CDE rattachés		
Opérations pour le compte de tiers		1 615 436,28
Autres dettes		
Fournisseurs d'immobilisations		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES TOTAL III</b>		<b>1 615 436,28</b>

DETTES

### BILAN (en Euros)

40008 - LOT BEAUREGARD LAVAL

Exercice 2020

	Exercice 2020	Exercice 2019
<b>PASSIF</b>		
Recettes à classer ou à régulariser		
Ecart de conversion - Passif		
<b>COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV</b>		
<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III + IV)</b>	0,36	2 045 436,64

COMPTES DE  
REGULARISATION

## Compte de Résultat Synthétique

En milliers d'Euros

40008 - LOT BEAUREGARD LAVAL

Exercice 2020

POSTES	Exercice 2020	Exercice 2019
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services	1 615,44	
Autres produits	-2 045,44	
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	-430,00	
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes		
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges		
Charges courantes non financières		
<b>RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>-430,00</b>	
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
<b>RESULTAT COURANT FINANCIER</b>	<b>-430,00</b>	
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-430,00</b>	
Produits exceptionnels	430,00	
Charges exceptionnelles		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>430,00</b>	
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		

40008 - LOT BEAUREGARD LAVAL

Exercice 2020

**COMPTE DE RESULTAT 2020**

POSTES	Exercice 2020	Exercice 2019
<b>PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS</b>		
Impôts locaux		
Autres impôts et taxes		
Produits services, domaine et ventes div	1 615 436,64	
Production stockée	-2 045 436,64	
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits		
Dotations de l'Etat		
Subventions et participations		
Autres attributions (péréquat, compensa)		
<b>TOTAL I</b>	<b>-430 000,00</b>	
<b>CHARGES COURANTES NON FINANCIERES</b>		
Traitements et salaires		
Charges sociales		
Achats et charges externes		
Impôts et taxes		
Dotations amortissements des immob		
Dot amort sur charges à répartir		

40008 - LOT BEAUREGARD LAVAL

Exercice 2020

**COMPTE DE RESULTAT 2020**

POSTES	Exercice 2020	Exercice 2019
Dotations aux provisions		
Autres charges		
Contingents et participations		
Subventions		
<b>TOTAL II</b>		
<b>A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)</b>	<b>-430 000.00</b>	
<b>PRODUITS COURANTS FINANCIERS</b>		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
<b>TOTAL III</b>		
<b>CHARGES COURANTES FINANCIERES</b>		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
<b>TOTAL IV</b>		

## COMpte DE RESULTAT 2020

40008 - LOT BEAUREGARD LAVAL

Exercice 2020

POSTES	Exercice 2020		Exercice 2019	
	B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV) A + B - RESULTAT COURANT			
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Produits except op gestion : Subventions				
Prod exception gestion : Autres opér				
Produits des cessions d'immobilisations				
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat				
Neutralisation des amortissements				
Prod exception capital : Autres opér		430 000,36		
Reprises sur provisions				
Transferts de charges				
<b>TOTAL V</b>		<b>430 000,36</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Charg except op gestion : subventions				
Charg excep op gestion-Autres opérations				
Valeur comptable des immo cédées				
Diff réalis(positives)transf à investist				
Charg excep op capital-Autres opérations				
Dotations aux amort et aux provisions				
<b>TOTAL VI</b>				

40008 - LOT BEAUREGARD LAVAL

Exercice 2020

### COMPTE DE RESULTAT 2020

POSTES	Exercice 2020		Exercice 2019	
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		430 000,36		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		0,36		
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)				
RESULTAT DE L'EXERCICE		0,36		

40008 - LOT BEAUREGARD LAVAL

Exercice 2020

### Opérations Compte de Tiers

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2020

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Recettes de l'année	Dépenses de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



## Résultats budgétaires de l'exercice

40008 - LOT BEAUREGARD LAVAL

Exercice 2020

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 051 000,00	2 053 800,36	4 104 800,36
Titres de recette émis (b)	2 045 436,64	2 045 437,00	4 090 873,64
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	2 045 436,64	2 045 437,00	4 090 873,64
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 051 000,00	2 053 800,36	4 104 800,36
Mandats émis (f)	430 000,36	2 045 436,64	2 475 437,00
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	430 000,36	2 045 436,64	2 475 437,00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	1 615 436,28	0,36	1 615 436,64
(h - d) Déficit			

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

40008 - LOT BEAUREGARD LAVAL

Exercice 2020

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
<b>TOTAL I</b>					
II - Budgets des services à caractère administratif LOT BEAUREGARD LAVAL					
Investissement	-1 615 436,28		1 615 436,28		0,36
Fonctionnement			0,36		0,36
<b>Sous-Total</b>	<b>-1 615 436,28</b>		<b>1 615 436,64</b>		<b>0,36</b>
<b>TOTAL II</b>	<b>-1 615 436,28</b>		<b>1 615 436,64</b>		<b>0,36</b>
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>-1 615 436,28</b>		<b>1 615 436,64</b>		<b>0,36</b>

## Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT  
DEPENSES

40008 - LOT BEAUREGARD LAVAL

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	Dotations fonds divers et réserves							
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS</b>							
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>							
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	1 620 000,00	-1 184 436,28	435 563,72	430 000,36		430 000,36	5 563,36
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>							
001	Solde d'exécution de la section d'invest	1 620 000,00	-1 184 436,28	435 563,72	430 000,36		430 000,36	5 563,36
			1 615 436,28	1 615 436,28				1 615 436,28
<b>TOTAL GENERAL</b>		1 620 000,00	431 000,00	2 051 000,00	430 000,36		430 000,36	1 620 999,64

## Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT  
RECETTES

40008 - LOT BEAUREGARD LAVAL

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	1 620 000,00	431 000,00	2 051 000,00	2 045 436,64		2 045 436,64	5 563,36
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 620 000,00</b>	<b>431 000,00</b>	<b>2 051 000,00</b>	<b>2 045 436,64</b>		<b>2 045 436,64</b>	<b>5 563,36</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 620 000,00</b>	<b>431 000,00</b>	<b>2 051 000,00</b>	<b>2 045 436,64</b>		<b>2 045 436,64</b>	<b>5 563,36</b>

## Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT  
DEPENSES

40008 - LOT BEAUREGARD LAVAL

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Dépenses nettes	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
		1	2	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
67	Charges exceptionnelles Opérations d'ordre de transfert entre se		2 800,36	2 800,36				2 800,36
	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		2 800,36	2 800,36				2 800,36
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	1 620 000,00	431 000,00	2 051 000,00	2 045 436,64		2 045 436,64	5 563,36
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	1 620 000,00	431 000,00	2 051 000,00	2 045 436,64		2 045 436,64	5 563,36
	<b>TOTAL GENERAL</b>	1 620 000,00	433 800,36	2 053 800,36	2 045 436,64		2 045 436,64	8 363,72

## Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT  
RECETTES

40008 - LOT BEAUREGARD LAVAL

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
70	Produits des services, du domaine et ven		1 618 236,64	1 618 236,64	1 615 436,64		1 615 436,64	2 800,00
	<b>TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 618 236,64</b>	<b>1 618 236,64</b>	<b>1 615 436,64</b>		<b>1 615 436,64</b>	<b>2 800,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	1 620 000,00	-1 184 436,28	435 563,72	430 000,36		430 000,36	5 563,36
	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 620 000,00</b>	<b>-1 184 436,28</b>	<b>435 563,72</b>	<b>430 000,36</b>		<b>430 000,36</b>	<b>5 563,36</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 620 000,00</b>	<b>433 800,36</b>	<b>2 053 800,36</b>	<b>2 045 437,00</b>		<b>2 045 437,00</b>	<b>8 363,36</b>

## Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT  
DEPENSES

40008 - LOT BEAUREGARD LAVAL

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	430 000,36		430 000,36
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	430 000,36		430 000,36
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	430 000,36		430 000,36
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEM	430 000,36		430 000,36

## Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT  
RECETTES

40008 - LOT BEAUREGARD LAVAL

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
315	Terrains à aménager	430 000,00		430 000,00
3351	Travaux en cours - terrains	1 463 804,33		1 463 804,33
33586	Travaux en cours - frais financiers	151 632,31		151 632,31
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>	<b>2 045 436,64</b>		<b>2 045 436,64</b>
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 045 436,64</b>		<b>2 045 436,64</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM</b>	<b>2 045 436,64</b>		<b>2 045 436,64</b>

## Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT  
DEPENSES

40008 - LOT BEAUREGARD LAVAL

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
7133	Variation des en-cours de production de	2 045 436,64		2 045 436,64
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	2 045 436,64		2 045 436,64
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	2 045 436,64		2 045 436,64
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	2 045 436,64		2 045 436,64

## Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT  
RECETTES

40008 - LOT BEAUREGARD LAVAL

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
7015	Ventes de terrains aménagés	1 615 436,64		1 615 436,64
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 70</b>	<b>Produits des services, du domaine et ven</b>	<b>1 615 436,64</b>		<b>1 615 436,64</b>
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 615 436,64</b>		<b>1 615 436,64</b>
7785	Excédent d'investissement transféré au c	430 000,36		430 000,36
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>	<b>430 000,36</b>		<b>430 000,36</b>
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>430 000,36</b>		<b>430 000,36</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE</b>	<b>2 045 437,00</b>		<b>2 045 437,00</b>

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40008 - LOT BEAUREGARD LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes		
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		430 000,36			430 000,36		430 000,36				0,00
106	Sous Total compte 106		430 000,36			430 000,36		430 000,36				0,00
10	Sous Total compte 10		430 000,36			430 000,36		430 000,36				0,00
	<b>Total classe 1</b>		430 000,36			430 000,36		430 000,36				0,00
315	Terr à aménager	430 000,00					430 000,00		430 000,00			0,00
31	Sous Total compte 31	430 000,00					430 000,00		430 000,00			0,00
3351	Travaux en cours - terrains	1 463 804,33					1 463 804,33		1 463 804,33			0,00
33586	Travaux en cours - frais financiers	151 632,31					151 632,31		151 632,31			0,00
3358	Sous Total compte 3358	151 632,31					151 632,31		151 632,31			0,00
335	Sous Total compte 335	1 615 436,64					1 615 436,64		1 615 436,64			0,00
33	Sous Total compte 33	1 615 436,64					1 615 436,64		1 615 436,64			0,00
	<b>Total classe 3</b>	2 045 436,64					2 045 436,64		2 045 436,64			0,00
4121	Acquérr terr aménages stockés - amiable			1 615 436,64	1 615 436,64				1 615 436,64	1 615 436,64		0,00

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40008 - LOT BEAUREGARD LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
412	Sous Total compte 412			1 615 436,64	1 615 436,64					1 615 436,64	0,00
41	Sous Total compte 41			1 615 436,64	1 615 436,64					1 615 436,64	0,00
451008	Cpte rattaché avec à subdiv par budg ann		1 615 436,28	1 615 436,64						1 615 436,28	0,36
451	Sous Total compte 451		1 615 436,28	1 615 436,64						1 615 436,28	0,36
45	Sous Total compte 45		1 615 436,28	1 615 436,64						1 615 436,28	0,36
	<b>Total classe 4</b>		<b>1 615 436,28</b>	<b>3 230 873,28</b>	<b>1 615 436,64</b>					<b>3 230 873,28</b>	<b>0,36</b>
580	Opérations d'ordre budgétaires			2 475 437,00	2 475 437,00					2 475 437,00	0,00
58	Sous Total compte 58			2 475 437,00	2 475 437,00					2 475 437,00	0,00
	<b>Total classe 5</b>			<b>2 475 437,00</b>	<b>2 475 437,00</b>					<b>2 475 437,00</b>	<b>0,00</b>
7015	Ventes de terrains aménagés							1 615 436,64		1 615 436,64	1 615 436,64
701	Sous Total compte 701							1 615 436,64		1 615 436,64	1 615 436,64
70	Sous Total compte 70							1 615 436,64		1 615 436,64	1 615 436,64
7133	Variation des en-cours product de biens					2 045 436,64				2 045 436,64	1 615 436,64

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40008 - LOT BEAUREGARD LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Solides	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
713	Sous Total compte 713					2 045 436,64				2 045 436,64	
71	Sous Total compte 71					2 045 436,64				2 045 436,64	
7785	Excédit invest transféré compte résultat						430 000,36				430 000,36
778	Sous Total compte 778						430 000,36				430 000,36
77	Sous Total compte 77						430 000,36				430 000,36
	Total classe 7	2 045 436,64				2 045 436,64	2 045 437,00			2 045 436,64	2 045 437,00
	Total général	2 045 436,64	2 045 436,64	5 706 310,28	4 090 873,64	2 475 437,00	4 090 873,64	2 045 437,00	2 045 436,64	10 227 183,92	2 045 437,00

## Balance des valeurs inactives

Arrêté à la date du 2020-12-31

40008 - LOT BEAUREGARD LAVAL

Exercice 2020

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT		CREDIT		SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	Balance d'entrée	Année en cours	Débiteurs	Créditeurs
861						
Portefeuille						
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 861	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
862						
Correspondant						
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 862	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
863						
Prise en charge titre et valeur						
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 863	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

40008 - LOT BEAUREGARD LAVAL

Exercice 2020

## Page des signatures

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

**DELAUNAY Celine (1005574749-0), Administrateur des Finances Publiques Adjoint**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **LOT BEAUREGARD LAVAL** pendant l'année **2020** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

**PARKINGS LAVAL  
BUDGET ANNEXE**

**COMPTE DE GESTION  
EXERCICE 2020**

PRÉSENTÉ À  
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)  
MME Isabelle LURSON

053022 TRES. PAYS DE LAVAL

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION  
DU 01/01/2020 AU 09/03/2021

Nomenclature M4 spic  
Voté par Nature

**SOMMAIRE**

221

**Le Compte de Gestion sur Chiffres**

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale .....	3
1 Bilan synthétique .....	Etat I-1 4
2 Bilan .....	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif .....	
2.2 Bilan Passif .....	
3 Compte de résultat synthétique .....	Etat I-3 13
4 Compte de résultat .....	Etat I-4 14
5 Annexe .....	18
Etats des opérations pour compte de tiers .....	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire .....	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice .....	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution .....	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits .....	Etat II-3 26
4 Etat de réalisation des opérations .....	Etat II-4 30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs .....	34
1 Balance des comptes .....	Etat III-1 35
2 Situation des valeurs inactives .....	Etat III-2 42
4EME PARTIE : Page des signatures .....	43

## Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

40009 - PARKINGS LAVAL

Exercice 2020

ACTIF NET (1)	Total (En milliers d'Euros)	PASSIF	Total (En milliers d'Euros)
<b>Immobilisations incorporelles (nettes)</b>		Dotations	
Terrains		Fonds Globalisés	
Constructions	8 234,96	Réserves	
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	76,90	Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	0,08
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	3,99
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	2 449,84
<b>Total immobilisations corporelles (nettes)</b>	<b>8 311,86</b>	Subventions non transférables	
<b>Immobilisations financières</b>		Droits de l'affectant, du concédant, de l'afferment et du remettant	235,80
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>8 311,86</b>	Autres fonds propres	
Stocks		<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>2 689,70</b>
Créances	765,78	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	
Valeurs mobilières de placement		<b>Dettes financières à long terme</b>	<b>6 387,94</b>
Disponibilités		Fournisseurs (2)	
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>765,78</b>	Total dettes à court terme	
<b>Comptes de régularisations</b>		<b>TOTAL DETTES</b>	<b>6 387,94</b>
		Comptes de régularisations	
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>9 077,64</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>9 077,64</b>

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2021

**BILAN (en Euros)**

40009 - PARKINGS LAVAL

Exercice 2020

ACTIF	Exercice 2020		Exercice 2019	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Frais d'établissement Frais d'études de R &#38; D Conces, brev, licences, marques, procéd Fonds commercial, droit au bail Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Terrains en toute propriété Constructions en toute propriété Construction sur sol autrui en tte prop Instal, mat et outill techn en tte prop	12 950 702,22	4 715 738,00	8 234 964,22	8 667 145,22
Oeuvres d'art Autres immob corpo en tte propriété Immo corpo en cours en tte prop Immobilisations affectées en toute prop Immobilisations mises en concession Terrains reçus au titre de mise à dispo Construc reçus au titre mise à dispo Construction sur sol autrui mise à dispo	121 412,20	44 517,00	76 895,20	80 942,20
MONTANT A REPORTER	4 891,70	4 891,70	8 311 859,42	8 748 087,42
	13 077 006,12	4 765 146,70		

**BILAN (en Euros)**

40009 - PARKINGS LAVAL

Exercice 2020

ACTIF	Exercice 2020		Exercice 2019	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
(SUIVRE) ACTIF IMMOBILISE REPORT Instal, mat et outill tech mise à dispo Autres immob corpo mise à dispo Immobilisation en cours mise à dispo Terrains reçus en affect ou concess Constructions reçues en affect ou conc Construction sur sol d'autrui Instal, matériel et outillage technique Autres immobilisations corporelles Participations et créances rattachées Autres titres immobilisés Prêts Autres créances <b>ACTIF IMMOBILISE TOTAL I</b>	13 077 006,12	4 765 146,70	8 311 859,42	8 748 087,42
	13 077 006,12	4 765 146,70	8 311 859,42	8 748 087,42

40009 - PARKINGS LAVAL

Exercice 2020

**BILAN (en Euros)**

ACTIF	Exercice 2020		Exercice 2019	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Matières premières et autres approvision En cours de production biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances				
Clients et comptes rattachés				
Créances irrécouvrables admises en NV				
Autres				
Créances sur l'Etat et collec publiques				
Créances sur les BA ou le BP	573 656,85		573 656,85	771 749,83
Opérations pour le compte de tiers				
Autres créances	192 118,80		192 118,80	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
<b>ACTIF CIRCULANT TOTAL II</b>	<b>765 775,65</b>		<b>765 775,65</b>	<b>771 749,83</b>

**BILAN (en Euros)**

40009 - PARKINGS LAVAL

Exercice 2020

	ACTIF	Exercice 2020		Exercice 2019	
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer et à régulariser	1,53		1,53	1,33
	Ecart de conversion - Actif				
	<b>COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III</b>	<b>1,53</b>		<b>1,53</b>	<b>1,33</b>
	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>13 842 783,30</b>	<b>4 765 146,70</b>	<b>9 077 636,60</b>	<b>9 519 838,58</b>

40009 - PARKINGS LAVAL

Exercice 2020

**BILAN (en Euros)**

	PASSIF		Exercice 2020	Exercice 2019
FONDS PROPRES				
	Mise à disposition chez le bénéficiaire	Dotations		
	Affectation par collec de rattachement		235 798,42	235 798,42
	Ecart de réévaluation			
		Réserves		
	Report à nouveau		75,32	451,88
	Résultat de l'exercice		3 985,54	-376,56
	Subventions d'investissement		2 449 842,08	2 577 065,08
	Provisions réglementées			
	Fonds globalisés			
	Droits de l'affectant			
	<b>FONDS PROPRES TOTAL I</b>		<b>2 689 701,36</b>	<b>2 812 938,82</b>

40009 - PARKINGS LAVAL

Exercice 2020

### BILAN (en Euros)

	Exercice 2020	Exercice 2019
<b>PASSIF</b>		
Provisions pour risques Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II</b>		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		

40009 - PARKINGS LAVAL

Exercice 2020

**BILAN (en Euros)**

	Exercice 2020		Exercice 2019	
<b>PASSIF</b>				
Emprunts obligataires				
Emprunts auprès des étab de crédits	5 451 430,01		5 689 507,11	
Emprunts et dettes financières	936 505,23		1 017 392,65	
Crédits et lignes de trésorerie				
Avances				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
Autres dettes d'exploitation				
Fournisseurs d'immobilisations				
Dettes envers l'Etat et les collec publ				
Dettes fiscales impôt sur les bénéfices				
Dettes envers les BA ou le BP				
Opérations pour le compte de tiers				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
<b>DETTES TOTAL III</b>	<b>6 387 935,24</b>		<b>6 706 899,76</b>	

40009 - PARKINGS LAVAL

Exercice 2020

### BILAN (en Euros)

	Exercice 2020	Exercice 2019
<b>PASSIF</b>		
Recettes à classer ou à régulariser		
Ecart de conversion - Passif		
<b>COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV</b>		
<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III + IV)</b>	9 077 636,60	9 519 838,58

## Compte de Résultat Synthétique

En milliers d'Euros

40009 - PARKINGS LAVAL

Exercice 2020

POSTES	Exercice 2020	Exercice 2019
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	328,57	359,00
Produits des services		
Autres produits	160,10	140,98
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	488,67	499,98
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes		
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions	436,23	436,72
Autres charges		
Charges courantes non financières	436,23	436,72
<b>RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>52,44</b>	<b>63,26</b>
Produits courants financiers	175,67	190,86
Charges courantes financières	-175,67	-190,86
<b>RESULTAT COURANT FINANCIER</b>	<b>-123,24</b>	<b>-127,60</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>127,22</b>	<b>127,22</b>
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>127,22</b>	<b>127,22</b>
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>3,99</b>	<b>-0,38</b>

40009 - PARKINGS LAVAL

Exercice 2020

**COMPTE DE RESULTAT 2020**

POSTES	Exercice 2020		Exercice 2019	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Vente de marchandises				
Prestations de services				
Divers produits d'exploitation				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation		328 566,00		359 000,00
reprises sur dépréciations et provisions				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation		160 099,00		140 983,00
<b>TOTAL I</b>		<b>488 665,00</b>		<b>499 983,00</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stocks de marchandises				
Achat de mat prem et autres approvis				
Variation stock mat prem, autres approv				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes sur rémunérations				
Autres impôts, taxes et versement assimilés				
Salaires et traitements				

40009 - PARKINGS LAVAL

Exercice 2020

**COMPTE DE RESULTAT 2020**

POSTES	Exercice 2020		Exercice 2019	
Charges sociales				
Dotations amortissements des immob		436 228,00		436 718,70
Dotations aux dépréciations des immob				
Dot aux dépréc sur actif circulant				
Dot aux prov pour risques et charges				
Autres charges d'exploitation				
<b>TOTAL II</b>		<b>436 228,00</b>		<b>436 718,70</b>
<b>A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>		<b>52 437,00</b>		<b>63 264,30</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Valeurs mobilières, créances de l'actif				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Transferts de charges				
Gains de change				
Produit net sur cessions de VMP				
<b>TOTAL III</b>				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Dot. amort, dépréc et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées		175 674,46		190 863,86
Pertes de change				

## COMpte DE RESULTAT 2020

40009 - PARKINGS LAVAL

Exercice 2020

POSTES	Exercice 2020		Exercice 2019	
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL IV		175 674,46		190 863,86
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)		-175 674,46		-190 863,86
A + B - RESULTAT COURANT		-123 237,46		-127 599,56
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Subventions exceptionnelles				
Autres opérations de gestion				
Produits des cessions d'immobilisations				
Autres opérations en capital		127 223,00		127 223,00
Reprises sur dépréciations et provisions				
Transferts de charges				
TOTAL V		127 223,00		127 223,00
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Subventions exceptionnelles				
Autres opérations de gestion				
Valeur comptable des immo cédées				
Autres opérations en capital				
Dot. amort, dépréc et aux provisions				
TOTAL VI				
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		127 223,00		127 223,00

## COMpte DE RESULTAT 2020

40009 - PARKINGS LAVAL

Exercice 2020

POSTES	Exercice 2020		Exercice 2019	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	615 888,00		627 206,00	
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	611 902,46		627 582,56	
Impôts sur les bénéfices				
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 985,54		-376,56	

40009 - PARKINGS LAVAL

Exercice 2020

## Opérations Compte de Tiers

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2020

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur		Solde débiteur	Solde créditeur



40009 - PARKINGS LAVAL

Exercice 2020

### Opérations Compte de Tiers

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2020

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



## Résultats budgétaires de l'exercice

40009 - PARKINGS LAVAL

Exercice 2020

	SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT		TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>					
Prévisions budgétaires totales (a)	1 173 934,63		640 075,32		1 814 009,95
Titres de recette émis (b)	436 228,00		615 888,00		1 052 116,00
Réductions de titres (c)					
Recettes nettes (d = b - c)	436 228,00		615 888,00		1 052 116,00
<b>DEPENSES</b>					
Autorisations budgétaires totales (e)	1 173 934,63		640 075,32		1 814 009,95
Mandats émis (f)	440 213,46		651 643,67		1 091 857,13
Annulations de mandats (g)			39 741,21		39 741,21
Depenses nettes (h = f - g)	440 213,46		611 902,46		1 052 115,92
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>					
(d - h) Excédent		3 985,46		3 985,54	0,08
(h - d) Déficit					

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

40009 - PARKINGS LAVAL

Exercice 2020

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
<b>TOTAL I</b>					
II - Budgets des services à caractère administratif					
<b>TOTAL II</b>					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial PARKINGS LAVAL	731 934,63		-3 985,46		727 949,17
Investissement	75,32		3 985,54		4 060,86
Fonctionnement	732 009,95		0,08		732 010,03
<b>Sous-Total</b>	<b>732 009,95</b>		<b>0,08</b>		<b>732 010,03</b>
<b>TOTAL III</b>	<b>732 009,95</b>		<b>0,08</b>		<b>732 010,03</b>
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>732 009,95</b>		<b>0,08</b>		<b>732 010,03</b>

## Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT  
DEPENSES

40009 - PARKINGS LAVAL

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
16	Emprunts et dettes assimilées	314 000,00		314 000,00	312 990,46		312 990,46	1 009,54
21	Immobilisations corporelles		50 000,00	50 000,00				50 000,00
23	Immobilisations en cours		681 934,63	681 934,63				681 934,63
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS</b>	<b>314 000,00</b>	<b>731 934,63</b>	<b>1 045 934,63</b>	<b>312 990,46</b>		<b>312 990,46</b>	<b>732 944,17</b>
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>314 000,00</b>	<b>731 934,63</b>	<b>1 045 934,63</b>	<b>312 990,46</b>		<b>312 990,46</b>	<b>732 944,17</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	128 000,00		128 000,00	127 223,00		127 223,00	777,00
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>128 000,00</b>		<b>128 000,00</b>	<b>127 223,00</b>		<b>127 223,00</b>	<b>777,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>442 000,00</b>	<b>731 934,63</b>	<b>1 173 934,63</b>	<b>440 213,46</b>		<b>440 213,46</b>	<b>733 721,17</b>

## Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT  
RECETTES

40009 - PARKINGS LAVAL

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	442 000,00		442 000,00	436 228,00		436 228,00	5 772,00
001	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b> Solde d'exécution de la section d'invest	442 000,00	731 934,63	442 000,00 731 934,63	436 228,00		436 228,00	5 772,00 731 934,63
<b>TOTAL GENERAL</b>		442 000,00	731 934,63	1 173 934,63	436 228,00		436 228,00	737 706,63

## Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT  
DEPENSES

40009 - PARKINGS LAVAL

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
65	Autres charges de gestion courante		75,32	75,32				75,32
66	Charges financières	198 000,00		198 000,00	215 415,67	39 741,21	175 674,46	22 325,54
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	198 000,00	75,32	198 075,32	215 415,67	39 741,21	175 674,46	22 400,86
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	442 000,00		442 000,00	436 228,00		436 228,00	5 772,00
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	442 000,00		442 000,00	436 228,00		436 228,00	5 772,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		640 000,00	75,32	640 075,32	651 643,67	39 741,21	611 902,46	28 172,86

## Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT  
RECETTES

40009 - PARKINGS LAVAL

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
74	Subventions d'exploitation	344 000,00	8 000,00	352 000,00	328 566,00		328 566,00	23 434,00
75	Autres produits de gestion courante	168 000,00	-8 000,00	160 000,00	160 099,00		160 099,00	-99,00
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>512 000,00</b>		<b>512 000,00</b>	<b>488 665,00</b>		<b>488 665,00</b>	<b>23 335,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	128 000,00		128 000,00	127 223,00		127 223,00	777,00
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>128 000,00</b>		<b>128 000,00</b>	<b>127 223,00</b>		<b>127 223,00</b>	<b>777,00</b>
002	Résultat d'exploitation reporté		75,32	75,32				75,32
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>640 000,00</b>	<b>75,32</b>	<b>640 075,32</b>	<b>615 888,00</b>		<b>615 888,00</b>	<b>24 187,32</b>

## Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT  
DEPENSES

40009 - PARKINGS LAVAL

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1641	Emprunts en euros	232 103,04		232 103,04
1687	Autres dettes	80 887,42		80 887,42
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>312 990,46</b>		<b>312 990,46</b>
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS</b>	<b>312 990,46</b>		<b>312 990,46</b>
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>312 990,46</b>		<b>312 990,46</b>
13911	Subventions d'équipement transférées au	8 023,00		8 023,00
13912	Subvention équipement transférées au com	23 419,00		23 419,00
13913	Subvention d'équipement transférées au c	15 499,00		15 499,00
13915	Subventions d'équipement transférées au	77 620,00		77 620,00
13918	Subventions d'équipement transférées au	2 662,00		2 662,00
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>	<b>127 223,00</b>		<b>127 223,00</b>
<b>244</b>	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT D'INVESTISSEM</b>	<b>127 223,00</b>		<b>127 223,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>440 213,46</b>		<b>440 213,46</b>

## Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT  
RECETTES

40009 - PARKINGS LAVAL

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
28138	Amortissements autres constructions	432 181,00		432 181,00
28151	Installations complexes spécialisées	4 047,00		4 047,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	436 228,00		436 228,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	436 228,00		436 228,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM	436 228,00		436 228,00

## Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT  
DEPENSES

40009 - PARKINGS LAVAL

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
66111	Intérêts réglés à l'échéance	130 965,41		130 965,41
66112	Intérêts - rattachement des icne	33 767,15	39 741,21	-5 974,06
6618	Intérêts des autres dettes	50 683,11		50 683,11
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>215 415,67</b>	<b>39 741,21</b>	<b>175 674,46</b>
<b>TOTAL</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>215 415,67</b>	<b>39 741,21</b>	<b>175 674,46</b>
6811	Dotations aux Amortissements sur immobil	436 228,00		436 228,00
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>	<b>436 228,00</b>		<b>436 228,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>436 228,00</b>		<b>436 228,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE</b>	<b>651 643,67</b>	<b>39 741,21</b>	<b>611 902,46</b>

## Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT  
RECETTES

40009 - PARKINGS LAVAL

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
74	Subventions d'exploitation	328 566,00		328 566,00
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>328 566,00</b>		<b>328 566,00</b>
757	Redevances versées par les fermiers et c	160 099,00		160 099,00
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>160 099,00</b>		<b>160 099,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>488 665,00</b>		<b>488 665,00</b>
777	Quote-part des subventions d'investissem	127 223,00		127 223,00
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>	<b>127 223,00</b>		<b>127 223,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>127 223,00</b>		<b>127 223,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE</b>	<b>615 888,00</b>		<b>615 888,00</b>

# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40009 - PARKINGS LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes		
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
110	Report à nouveau solde créditeur		451,88	376,56					376,56	451,88		75,32
11	Sous Total compte 11		451,88	376,56					376,56	451,88		75,32
12	Résultat exercice bénéf ou perte	376,56			376,56				376,56	376,56		0,00
12	Sous Total compte 12	376,56			376,56				376,56	376,56		0,00
1311	Etat et EPN		240 710,00							240 710,00		240 710,00
1312	Région		702 597,00							702 597,00		702 597,00
1313	Dépt		465 000,00							465 000,00		465 000,00
1315	Grp coll		2 328 632,00							2 328 632,00		2 328 632,00
1318	Autres		79 883,28							79 883,28		79 883,28
131	Sous Total compte 131		3 816 822,28							3 816 822,28		3 816 822,28
13911	Subv équipt transf - Etat EPN	80 235,28				8 023,00			88 258,28			88 258,28
13912	Subv équipt transf - Région	201 689,20				23 419,00			225 108,20			225 108,20
13913	Subv équipt transf - Dépt	154 998,00				15 499,00			170 497,00			170 497,00

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40009 - PARKINGS LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13915	Subv équipt transf - Grp coll	776 208,48				77 620,00		853 828,48		853 828,48	
13918	Subv équipt transf autres	26 626,24				2 662,00		29 288,24		29 288,24	
1391	Sous Total compte 1391	1 239 757,20				127 223,00		1 366 980,20		1 366 980,20	
139	Sous Total compte 139	1 239 757,20				127 223,00		1 366 980,20		1 366 980,20	
13	Sous Total compte 13	1 239 757,20	3 816 822,28			127 223,00		1 366 980,20	3 816 822,28		2 449 842,08
1641	Emprunts en euros		5 649 765,90			232 103,04		232 103,04	5 649 765,90		5 417 662,86
164	Sous Total compte 164		5 649 765,90			232 103,04		232 103,04	5 649 765,90		5 417 662,86
1687	Autres dettes		1 017 392,65			80 887,42		80 887,42	1 017 392,65		936 505,23
16884	Int sur empts étab crédit		39 741,21		33 767,15			39 741,21	73 508,36		33 767,15
1688	Sous Total compte 1688		39 741,21		33 767,15			39 741,21	73 508,36		33 767,15
168	Sous Total compte 168		1 057 133,86		33 767,15			120 628,63	1 090 901,01		970 272,38
16	Sous Total compte 16		6 706 899,76		33 767,15			352 731,67	6 740 666,91		6 387 935,24
181	Cpte liaison : affectation		235 798,42						235 798,42		235 798,42

# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40009 - PARKINGS LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Comptes	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
18	Sous Total compte 18		235 798,42						235 798,42		235 798,42
	Total classe 1	1 240 133,76	10 759 972,34	40 117,77	34 143,71	440 213,46		1 720 464,99	10 794 116,05	1 366 980,20	10 440 631,26
2138	Autres constructions	12 950 702,22						12 950 702,22		12 950 702,22	
213	Sous Total compte 213	12 950 702,22						12 950 702,22		12 950 702,22	
2151	Instal complexes spécial	121 412,20						121 412,20		121 412,20	
215	Sous Total compte 215	121 412,20						121 412,20		121 412,20	
2188	Autres	4 891,70						4 891,70		4 891,70	
218	Sous Total compte 218	4 891,70						4 891,70		4 891,70	
31	Sous Total compte 21	13 077 006,12						13 077 006,12		13 077 006,12	
28138	Amort autres constructions		4 283 557,00						4 283 557,00		4 283 557,00
2813	Sous Total compte 2813		4 283 557,00						4 283 557,00		4 283 557,00
28151	Instal complexes spécial		40 470,00						40 470,00		40 470,00
2815	Sous Total compte 2815		40 470,00						40 470,00		40 470,00

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40009 - PARKINGS LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28188	Amort autres		4 891,70								4 891,70
2818	Sous Total compte 2818		4 891,70								4 891,70
281	Sous Total compte 281		4 328 918,70		436 228,00				4 765 146,70		4 765 146,70
28	Sous Total compte 28		4 328 918,70		436 228,00				4 765 146,70		4 765 146,70
	<b>Total classe 2</b>	<b>13 077 006,12</b>	<b>4 328 918,70</b>		<b>436 228,00</b>			<b>13 077 006,12</b>	<b>4 765 146,70</b>	<b>13 077 006,12</b>	<b>4 765 146,70</b>
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable			328 566,00	328 566,00			328 566,00			0,00
441	Sous Total compte 441			328 566,00	328 566,00			328 566,00			0,00
44551	Etat - TVA à décaisser			32 020,00	32 020,00			32 020,00			0,00
4455	Sous Total compte 4455			32 020,00	32 020,00			32 020,00			0,00
44571	Etat - TVA collectée			32 019,80	32 019,80			32 019,80			0,00
4457	Sous Total compte 4457			32 019,80	32 019,80			32 019,80			0,00
445	Sous Total compte 445			64 039,80	64 039,80			64 039,80			0,00
44	Sous Total compte 44			392 605,80	392 605,80			392 605,80			0,00

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40009 - PARKINGS LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
451009	Cpte rattaché avec à subdiv par budg ann	771 749,83		328 566,00	526 658,98			1 100 315,83	526 658,98	573 656,85	
451	Sous Total compte 451	771 749,83		328 566,00	526 658,98			1 100 315,83	526 658,98	573 656,85	
45	Sous Total compte 45	771 749,83		328 566,00	526 658,98			1 100 315,83	526 658,98	573 656,85	
46711	Autres comptes créditeurs			494 638,98	494 638,98			494 638,98	494 638,98		0,00
4671	Sous Total compte 4671			494 638,98	494 638,98			494 638,98	494 638,98		0,00
46721	Débiteurs divers - amiable			192 118,80				192 118,80		192 118,80	
4672	Sous Total compte 4672			192 118,80				192 118,80		192 118,80	
467	Sous Total compte 467			686 757,78	494 638,98			686 757,78	494 638,98	192 118,80	
46	Sous Total compte 46			686 757,78	494 638,98			686 757,78	494 638,98	192 118,80	
4721	Dép sans mandatement préalable			22 190,31	22 190,31			22 190,31	22 190,31		0,00
472	Sous Total compte 472			22 190,31	22 190,31			22 190,31	22 190,31		0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	1,33		0,20				1,53		1,53	
478	Sous Total compte 478	1,33		0,20				1,53		1,53	

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40009 - PARKINGS LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47	Sous Total compte 47	1,33		22 190,51	22 190,31			22 191,84	22 190,31	1,53	
	<b>Total classe 4</b>	<b>771 751,16</b>		<b>1 430 120,09</b>	<b>1 436 094,07</b>			<b>2 201 871,25</b>	<b>1 436 094,07</b>	<b>765 777,18</b>	
580	Opérations d'ordre budgétaires			563 451,00	563 451,00			563 451,00	563 451,00		0,00
58	Sous Total compte 58			563 451,00	563 451,00			563 451,00	563 451,00		0,00
	<b>Total classe 5</b>			<b>563 451,00</b>	<b>563 451,00</b>			<b>563 451,00</b>	<b>563 451,00</b>		<b>0,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance			130 965,41				130 965,41		130 965,41	
66112	Intérêts - rattachement des icne			33 767,15		39 741,21		33 767,15	39 741,21		5 974,06
6611	Sous Total compte 6611			164 732,56		39 741,21		164 732,56	39 741,21	124 991,35	
6618	Intérêts des autres dettes			50 683,11				50 683,11		50 683,11	
661	Sous Total compte 661			215 415,67		39 741,21		215 415,67	39 741,21	175 674,46	
66	Sous Total compte 66			215 415,67		39 741,21		215 415,67	39 741,21	175 674,46	
6811	DA - immob corpo et incorpo			436 228,00				436 228,00		436 228,00	
681	Sous Total compte 681			436 228,00				436 228,00		436 228,00	

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40009 - PARKINGS LAVAL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
68	Sous Total compte 68			436 228,00		436 228,00		436 228,00		436 228,00	
74	Total classe 6			651 643,67	39 741,21	651 643,67	39 741,21	617 876,52	328 566,00	617 876,52	5 974,06
	Subv exploitation										
74	Sous Total compte 74				328 566,00		328 566,00		328 566,00		328 566,00
757	Redev versées fermiers concessionnaires				160 099,00		160 099,00		160 099,00		160 099,00
75	Sous Total compte 75				160 099,00		160 099,00		160 099,00		160 099,00
777	Quote part subv invest virée au résultat				127 223,00		127 223,00		127 223,00		127 223,00
774	Sous Total compte 77				127 223,00		127 223,00		127 223,00		127 223,00
	Total classe 7				615 888,00		615 888,00		615 888,00		615 888,00
	Total général	15 088 891,04	15 088 891,04	2 033 688,86	2 033 688,78	1 091 857,13	1 091 857,21	18 214 437,03	18 214 437,03	15 827 640,02	15 827 640,02

**Balance des valeurs inactives**

Arrêté à la date du 2020-12-31

40009 - PARKINGS LAVAL

Exercice 2020

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861 Portefeuille								
NEANT	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 861	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
862 Correspondant								
NEANT	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 862	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
863 Prise en charge titre et valeur								
NEANT	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 863	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

40009 - PARKINGS LAVAL

Exercice 2020

## Page des signatures

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

**DELAUNAY Celine (1005574749-0), Administrateur des Finances Publiques Adjoint**

Le comptable soussigné affirme véritablement, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **PARKINGS LAVAL** pendant l'année 2020 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

40000 - LAVAL

Exercice 2020

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	-2 746 777,78		1 436 508,91		-1 310 268,87
Fonctionnement	11 802 055,90	7 170 511,50	4 887 936,73		9 519 481,13
<b>TOTAL I</b>	<b>9 055 278,12</b>	<b>7 170 511,50</b>	<b>6 324 445,64</b>		<b>8 209 212,26</b>
II - Budgets des services à caractère administratif					
40008-LOT BEAUREGARD LAVAL					
Investissement	-1 615 436,28		1 615 436,28		0,36
Fonctionnement			0,36		0,36
<b>Sous-Total</b>	<b>-1 615 436,28</b>		<b>1 615 436,64</b>		<b>0,36</b>
<b>TOTAL II</b>	<b>-1 615 436,28</b>		<b>1 615 436,64</b>		<b>0,36</b>
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
40009-PARKINGS LAVAL					
Investissement	731 934,63		-3 985,46		727 949,17

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

40000 - LAVAL

Exercice 2020

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
Fonctionnement	75,32		3 985,54		4 060,86
Sous-Total	732 009,95		0,08		732 010,03
TOTAL III	732 009,95		0,08		732 010,03
TOTAL I + II + III	8 171 851,79	7 170 511,50	7 939 882,36		8 941 222,65

EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV  
BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION  
EXERCICE 2020

PRÉSENTÉ À  
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)  
MME Isabelle LURSON

053022 TRES. PAYS DE LAVAL

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION  
DU 01/01/2020 AU 06/01/2021

Population 52698  
Nomenclature M14 sup egal 10000h  
Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale .....	3
1 Bilan synthétique .....	Etat I-1 4
2 Bilan .....	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif .....	
2.2 Bilan Passif .....	
3 Compte de résultat synthétique .....	Etat I-3 13
4 Compte de résultat .....	Etat I-4 14
5 Annexe .....	18
Etats des opérations pour compte de tiers .....	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exercution budgétaire .....	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice .....	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution .....	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits .....	Etat II-3 24
4 Etat de réalisation des opérations .....	Etat II-4 28
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs .....	33
1 Balance des comptes .....	Etat III-1 34
2 Situation des valeurs inactives .....	Etat III-2 50
4EME PARTIE : Page des signatures .....	51

## Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

ACTIF NET (1)	Total (En milliers d'Euros)	PASSIF	Total (En milliers d'Euros)
<b>Immobilisations incorporelles (nettes)</b>			
Terrains		Dotations	
Constructions		Fonds Globalisés	6,31
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Réserves	
Immobilisations corporelles en cours		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Report à nouveau	39,52
Autres immobilisations corporelles	1,73	Résultat de l'exercice	155,53
<b>Total immobilisations corporelles (nettes)</b>	<b>1,73</b>		
<b>Immobilisations financières</b>		Subventions transférables	
		Subventions non transférables	
		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	
		Autres fonds propres	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1,73</b>		
Stocks		<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>201,36</b>
Créances	11,55	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	
Valeurs mobilières de placement		<b>Dettes financières à long terme</b>	
Disponibilités	188,43	Fournisseurs (2)	
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	0,34
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>199,98</b>	Total dettes à court terme	0,34
<b>Comptes de régularisations</b>		<b>TOTAL DETTES</b>	<b>0,34</b>
		Comptes de régularisations	
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>201,71</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>201,71</b>

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2021

**BILAN (en Euros)**

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

ACTIF	Exercice 2020		Exercice 2019	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Subventions d'équipement versées				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	4 601,51	4 601,51		
Terrains en toute propriété				
Constructions en toute propriété				
Construction sur sol autrui en tte prop				
Réseaux installations voirie rés divers				
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles	10 097,09	8 370,60	1 726,49	2 852,42
Immobilisations corporelles en cours				
Immo affect à service non personnalisé				
Immo en concess afferm à dispo immo aff				
Terrains reçus au titre de mise à dispo				
Construc reçues au titre mise à dispo				
Construction sur sol autrui mise à dispo				
Réseaux installations voirie rés divers				
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles	14 698,60	12 972,11	1 726,49	2 852,42
MONTANT A REPORTER				

ACTIF IMMOBILISE

**BILAN (en Euros)**

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

ACTIF	Exercice 2020		Exercice 2019	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
REPORT				
Terrains recus au titre d'affectation	14 698,60	12 972,11	1 726,49	2 852,42
Construct recus au titre d'affectation				
Construct sol d'autrui au titre affectat				
Réseaux installations voirie rés divers				
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Avances en garanties d'emprunt				
Autres créances				
<b>ACTIF IMMOBILISE TOTAL I</b>	<b>14 698,60</b>	<b>12 972,11</b>	<b>1 726,49</b>	<b>2 852,42</b>

ACTIF IMMOBILISE  
(SUITE)

**BILAN (en Euros)**

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

	ACTIF	Exercice 2020		Exercice 2019	
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT					
	Terrains				
	Production autre que terrains				
	Autres stocks	75,05		75,05	5 063,40
	Redevables et comptes rattachés				
	Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
	Créances sur l'Etat et collec publiques	11 470,95		11 470,95	16 443,37
	Créances sur BA CCAS et CDE rattachées				
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	188 429,70		188 429,70	147 022,75
	Avances de trésorerie				
	Charges constatées d'avance				
	<b>ACTIF CIRCULANT TOTAL II</b>	<b>199 975,70</b>		<b>199 975,70</b>	<b>168 529,52</b>

**BILAN (en Euros)**

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

	ACTIF	Exercice 2020		Exercice 2019	
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer ou à régulariser	4,19		4,19	8,99
	Ecart de conversion - Actif	4,19		4,19	8,99
	<b>COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III</b>	<b>214 678,49</b>	<b>12 972,11</b>	<b>201 706,38</b>	<b>171 390,93</b>
	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>				

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

**BILAN (en Euros)**

	Exercice 2020	Exercice 2019
<b>PASSIF</b>		
Mise à disposition chez le bénéficiaire		
Affectation par collec de rattachement	6 311,62	6 311,62
Réserves		
Neutra amortis subv equip versees		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	39 524,89	45 125,89
Subventions transférables	155 525,89	-5 601,00
Différences sur réalisations d'immob		
Fonds globalisés		
Subventions non transférables		
Droits de l'affectant		
<b>FONDS PROPRES TOTAL I</b>	<b>201 362,40</b>	<b>45 836,51</b>

FONDS PROPRES

### BILAN (en Euros)

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

	Exercice 2020	Exercice 2019
<b>PASSIF</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

**BILAN (en Euros)**

	Exercice 2020	Exercice 2019
<b>PASSIF</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des étab de crédits		
Emprunts et dettes financières divers		
Crédits et lignes de trésorerie		
Fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	271,98	
Dettes envers l'Etat et les collec publ		
Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées		
Opérations pour le compte de tiers		
Autres dettes	72,00	
Fournisseurs d'immobilisations		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES TOTAL III</b>	<b>343,98</b>	<b>112 995,22</b>

DETTES

### BILAN (en Euros)

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

	Exercice 2020	Exercice 2019
<b>PASSIF</b>		
Recettes à classer ou à régulariser		12 559,20
Ecart de conversion - Passif		
<b>COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV</b>		<b>12 559,20</b>
<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III + IV)</b>	<b>201 706,38</b>	<b>171 390,93</b>

COMPTES DE  
REGULARISATION

## Compte de Résultat Synthétique

En milliers d'Euros

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

POSTES	Exercice 2020	Exercice 2019
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	952,27	858,03
Produits des services	108,76	243,39
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	1 061,03	1 101,42
Traitements, salaires, charges sociales	392,65	395,81
Achats et charges externes	484,92	708,64
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions	1,13	0,81
Autres charges	1,67	1,99
Charges courantes non financières	880,36	1 107,24
<b>RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>180,68</b>	<b>-5,82</b>
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
<b>RESULTAT COURANT FINANCIER</b>		
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>180,68</b>	<b>-5,82</b>
Produits exceptionnels	6,92	0,22
Charges exceptionnelles	32,07	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-25,15</b>	<b>0,22</b>
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>155,53</b>	<b>-5,60</b>

**COMPTE DE RESULTAT 2020**

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

POSTES	Exercice 2020		Exercice 2019	
<b>PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS</b>				
Impôts locaux				
Autres impôts et taxes				
Produits services, domaine et ventes div		108 757,86		243 385,85
Production stockée				
Production immobilisée				
Reprise sur amortissements et provisions				
Transferts de charges		1,48		0,71
Autres produits				
Dotations de l'Etat				
Subventions et participations		952 274,69		858 034,00
Autres attributions (péréquat, compensa)				
<b>TOTAL I</b>		<b>1 061 034,03</b>		<b>1 101 420,56</b>
<b>CHARGES COURANTES NON FINANCIERES</b>				
Traitements et salaires		287 941,82		291 192,26
Charges sociales		104 704,39		104 620,38
Achats et charges externes		484 918,29		708 635,96
Impôts et taxes		1 665,10		1 984,04
Dotations amortissements des immob				
Dot amort sur charges à répartir		1 125,93		805,00

**COMPTE DE RESULTAT 2020**

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

POSTES	Exercice 2020		Exercice 2019	
Dotations aux provisions				
Autres charges		1,40		2,02
Contingents et participations				
Subventions				
<b>TOTAL II</b>		<b>880 356,93</b>		<b>1 107 239,66</b>
<b>A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)</b>		<b>180 677,10</b>		<b>-5 819,10</b>
<b>PRODUITS COURANTS FINANCIERS</b>				
Valeurs mob et créances de l'actif immo				
Autres intérêts et produits assimilés				
Gains de change				
Produit net sur cessions de VMP				
Reprises sur provisions				
Transferts de charges				
<b>TOTAL III</b>				
<b>CHARGES COURANTES FINANCIERES</b>				
Intérêts et charges assimilées				
Pertes de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
Dotations aux amort et aux provisions				
<b>TOTAL IV</b>				

**COMpte DE RESULTAT 2020**

POSTES	Exercice 2020	Exercice 2019
<b>B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)</b>		
<b>A + B - RESULTAT COURANT</b>	<b>180 677,10</b>	<b>-5 819,10</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér	285,84	218,10
Produits des cessions d'immobilisations		
Diff réalisés(négatives)repr cpte résultat		
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér	6 635,07	
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>	<b>6 920,91</b>	<b>218,10</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charg except op gestion : subventions		
Charg excep op gestion-Autres opérations	105,78	
Valeur comptable des immo cédées		
Diff réalisés(positives)transf à investist		
Charg excep op capital-Autres opérations	31 966,34	
Dotations aux amort et aux provisions		
<b>TOTAL VI</b>	<b>32 072,12</b>	

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

**COMPTE DE RESULTAT 2020**

POSTES	Exercice 2020		Exercice 2019	
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-25	151,21		218,10
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 067	954,94		1 101 638,66
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	912	429,05		1 107 239,66
RESULTAT DE L'EXERCICE	155	525,89		-5 601,00

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

## Opérations Compte de Tiers

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2020

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur		Solde débiteur	Solde créditeur

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

## Opérations Compte de Tiers

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2020

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

## Résultats budgétaires de l'exercice

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	5 459,20	1 164 524,89	1 169 984,09
Titres de recette émis (b)	1 125,93	1 068 070,12	1 069 196,05
Réductions de titres (c)		39,18	39,18
Recettes nettes (d = b - c)	1 125,93	1 068 030,94	1 069 156,87
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	5 459,20	1 164 524,89	1 169 984,09
Mandats émis (f)		953 598,05	953 598,05
Annulations de mandats (g)		41 093,00	41 093,00
Depenses nettes (h = f - g)		912 505,05	912 505,05
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	1 125,93	155 525,89	156 651,82
(h - d) Déficit			

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	3 459,20		1 125,93		4 585,13
Fonctionnement	39 524,89		155 525,89		195 050,78
<b>TOTAL I</b>	<b>42 984,09</b>		<b>156 651,82</b>		<b>199 635,91</b>
II - Budgets des services à caractère administratif					
<b>TOTAL II</b>					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>42 984,09</b>		<b>156 651,82</b>		<b>199 635,91</b>

## Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT  
DEPENSES

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
21	Immobilisations corporelles	2 000,00	3 459,20	5 459,20				5 459,20
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS</b>	<b>2 000,00</b>	<b>3 459,20</b>	<b>5 459,20</b>				<b>5 459,20</b>
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 000,00</b>	<b>3 459,20</b>	<b>5 459,20</b>				<b>5 459,20</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 000,00</b>	<b>3 459,20</b>	<b>5 459,20</b>				<b>5 459,20</b>

## Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT  
RECETTES

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	2 000,00		2 000,00	1 125,93		1 125,93	874,07
001	TOTAL RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT Solde d'exécution de la section d'invest	2 000,00	3 459,20	2 000,00 3 459,20	1 125,93		1 125,93	874,07 3 459,20
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 000,00</b>	<b>3 459,20</b>	<b>5 459,20</b>	<b>1 125,93</b>		<b>1 125,93</b>	<b>4 333,27</b>

## Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT  
DEPENSES

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	721 000,00	-48 475,11	672 524,89	526 011,29	41 093,00	484 918,29	187 606,60
012	Charges de personnel et frais assimilés	398 000,00		398 000,00	394 387,31		394 387,31	3 612,69
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00		1 000,00	1,40		1,40	998,60
67	Charges exceptionnelles	51 000,00	40 000,00	91 000,00	32 072,12		32 072,12	58 927,88
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 171 000,00</b>	<b>-8 475,11</b>	<b>1 162 524,89</b>	<b>952 472,12</b>	<b>41 093,00</b>	<b>911 379,12</b>	<b>251 145,77</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	2 000,00		2 000,00	1 125,93		1 125,93	874,07
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 000,00</b>		<b>2 000,00</b>	<b>1 125,93</b>		<b>1 125,93</b>	<b>874,07</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 173 000,00</b>	<b>-8 475,11</b>	<b>1 164 524,89</b>	<b>953 598,05</b>	<b>41 093,00</b>	<b>912 505,05</b>	<b>252 019,84</b>

## Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
013	Atténuations de charges				76,00		76,00	-76,00
70	Produits des services, du domaine et ven	267 000,00	-100 000,00	167 000,00	108 797,04	39,18	108 757,86	58 242,14
74	Dotations et participations	906 000,00	45 000,00	951 000,00	952 274,69		952 274,69	-1 274,69
75	Autres produits de gestion courante				1,48		1,48	-1,48
77	Produits exceptionnels		7 000,00	7 000,00	6 920,91		6 920,91	79,09
	<b>TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 173 000,00</b>	<b>-48 000,00</b>	<b>1 125 000,00</b>	<b>1 068 070,12</b>	<b>39,18</b>	<b>1 068 030,94</b>	<b>56 969,06</b>
002	Résultat de fonctionnement reporté		39 524,89	39 524,89				39 524,89
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 173 000,00</b>	<b>-8 475,11</b>	<b>1 164 524,89</b>	<b>1 068 070,12</b>	<b>39,18</b>	<b>1 068 030,94</b>	<b>96 493,95</b>

# Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT  
DEPENSES

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2



## Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT  
RECETTES

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
28183	Matériel de bureau et matériel informati	714,00		714,00
28184	Mobilier	358,93		358,93
28188	Amortissements autres immobilisations co	53,00		53,00
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>	<b>1 125,93</b>		<b>1 125,93</b>
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 125,93</b>		<b>1 125,93</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM</b>	<b>1 125,93</b>		<b>1 125,93</b>

## Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT  
DEPENSES

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6042	Achats de prestations de services - autr	389 038,43	27 838,40	361 200,03
60628	Achats d'autres fournitures non stockées	1 502,37		1 502,37
6064	Achats non stockés de fournitures admini	915,89		915,89
6135	Services extérieurs - locations mobilièr	4 748,45	376,10	4 372,35
6156	Services extérieurs - maintenance	6 718,03	2 305,13	4 412,90
6168	Autres	1 097,94		1 097,94
6182	Services extérieurs - divers - documenta	270,32		270,32
6184	Services extérieurs - divers - versement	3 028,00	3 028,00	
6228	Rémunération d'intermédiaires et honorai	8 331,00	2 090,00	6 241,00
6232	Publicité publications relations public	18 272,68	4 427,18	13 845,50
6236	Publicité publications relations public	7 294,00		7 294,00
6237	Publicité publications relations public	360,00		360,00
6251	Déplacements missions et réceptions - vo	946,87		946,87
6256	Déplacements missions et réceptions - mi	951,55		951,55
6257	Déplacements missions et réceptions - ré	47 493,70	339,11	47 154,59
6262	Frais de télécommunications	149,08		149,08
627	Autres services extérieurs - services ba	531,61		531,61
6281	Autres services extérieurs - concours di	1 824,00	190,00	1 634,00
62878	Remboursement de frais à d'autres organi	8 282,79		8 282,79
6288	Autres services extérieurs	24 254,58	350,00	23 904,58
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>526 011,29</b>	<b>41 093,00</b>	<b>484 918,29</b>
6336	Cotisation au centre national et au cent	1 665,10		1 665,10
64111	Personnel titulaire - rémunération princ	210 554,75		210 554,75
64112	Personnel titulaire - nbi supplément fam	5 547,93		5 547,93

## Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT  
DEPENSES

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
64118	Personnel titulaire - autres indemnités	62 361,21		62 361,21
64131	Personnel non titulaire - rémunération	8 881,93		8 881,93
6451	Charges sécurité sociale et prévoyance c	35 575,22		35 575,22
6453	Cotisations aux caisses de retraites	68 821,42		68 821,42
6454	Charges sécurité sociale et prévoyance c	307,75		307,75
6488	Autres charges de personnel	672,00		672,00
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>394 387,31</b>		<b>394 387,31</b>
65888	Autres	1,40		1,40
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>1,40</b>		<b>1,40</b>
673	Charges exceptionnelles - titres annulés	105,78		105,78
678	Autres charges exceptionnelles	31 966,34		31 966,34
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>32 072,12</b>		<b>32 072,12</b>
<b>285</b>	<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>952 472,12</b>	<b>41 093,00</b>	<b>911 379,12</b>
6811	Dotations aux Amortissements immobilisat	1 125,93		1 125,93
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>	<b>1 125,93</b>		<b>1 125,93</b>
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 125,93</b>		<b>1 125,93</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE</b>	<b>953 598,05</b>	<b>41 093,00</b>	<b>912 505,05</b>

## Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT  
RECETTES

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6419	Remboursements sur rémunérations du pers	76,00		76,00
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>76,00</b>		<b>76,00</b>
7062	Prestation services redevances et droits	101 052,63	39,18	101 013,45
7082	Autres produits - commissions	494,40		494,40
7088	Autres produits d'activités annexes (abo	7 250,01		7 250,01
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 70</b>	<b>Produits des services, du domaine et ven</b>	<b>108 797,04</b>	<b>39,18</b>	<b>108 757,86</b>
74718	Autres participations de l'Etat	146 445,00		146 445,00
7472	Participations - Régions	62 635,00		62 635,00
7473	Participations - Départements	50 000,00		50 000,00
74748	Participations des autres Communes	650 000,00		650 000,00
74758	Participation - Autres Groupements	38 900,00		38 900,00
7478	Participations - autres organismes	4 294,69		4 294,69
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>952 274,69</b>		<b>952 274,69</b>
7588	Autres produits divers de gestion couran	1,48		1,48
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>1,48</b>		<b>1,48</b>
7718	Autres produits exceptionnels sur opérat	285,84		285,84
7788	Produits exceptionnels divers	6 635,07		6 635,07
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 77</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>6 920,91</b>		<b>6 920,91</b>
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 068 070,12</b>	<b>39,18</b>	<b>1 068 030,94</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE</b>	<b>1 068 070,12</b>	<b>39,18</b>	<b>1 068 030,94</b>



## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2188	Autres immobilisations corporelles	907,00						907,00		907,00	
218	Sous Total compte 218	10 097,09						10 097,09		10 097,09	
21	Sous Total compte 21	10 097,09						10 097,09		10 097,09	
28051	Concessions et droits similaires		4 601,51						4 601,51		4 601,51
2805	Sous Total compte 2805		4 601,51						4 601,51		4 601,51
280	Sous Total compte 280		4 601,51						4 601,51		4 601,51
28183	Mat bureau mat informatique		5 287,44				714,00		6 001,44		6 001,44
28184	Mobilier		1 257,23				358,93		1 626,16		1 626,16
28008	Amort autres immobilisations corporelles		690,00				53,00		743,00		743,00
2818	Sous Total compte 2818		7 244,67				1 125,93		8 370,60		8 370,60
281	Sous Total compte 281		7 244,67				1 125,93		8 370,60		8 370,60
28	Sous Total compte 28		11 846,18				1 125,93		12 972,11		12 972,11
	<b>Total classe 2</b>	<b>14 698,60</b>	<b>11 846,18</b>				<b>1 125,93</b>	<b>14 698,60</b>	<b>12 972,11</b>	<b>14 698,60</b>	<b>12 972,11</b>

**Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre**

Arrêté à la date du 31/12/2020

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

Numéro de compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4011	Fournisseurs		53 349,52	589 630,76	536 281,24			589 630,76	589 630,76		0,00
401	Sous Total compte 401		53 349,52	589 630,76	536 281,24			589 630,76	589 630,76		0,00
408	Fournis factures non parvenues		39 493,00	39 493,00				39 493,00	39 493,00		0,00
40	Sous Total compte 40		92 842,52	629 123,76	536 281,24			629 123,76	629 123,76		0,00
4111	Redevables - amiable	5 063,40		27 689,00	32 677,35			32 752,40	32 677,35	75,05	0,00
4116	Redevables - contentieux			304,00	304,00			304,00	304,00		0,00
411	Sous Total compte 411	5 063,40		27 993,00	32 981,35			33 056,40	32 981,35	75,05	0,00
41	Sous Total compte 41	5 063,40		27 993,00	32 981,35			33 056,40	32 981,35	75,05	0,00
42	Personnel - rémunérations dues			220 995,96	220 995,96			220 995,96	220 995,96		0,00
42	Sous Total compte 42			220 995,96	220 995,96			220 995,96	220 995,96		0,00
431	Sécurité sociale			64 118,41	64 118,41			64 118,41	64 118,41		0,00
437	Autres organismes sociaux		4 149,12	103 224,05	99 074,93			103 224,05	103 224,05		0,00
43	Sous Total compte 43		4 149,12	167 342,46	163 193,34			167 342,46	167 342,46		0,00

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable	4 400,00		650 900,00	654 800,00			655 300,00	654 800,00	500,00	
4416	Etat aut col pub sub à recev contentieux	1 600,00		103 600,00	104 800,00			105 200,00	104 800,00	400,00	
441	Sous Total compte 441	6 000,00		754 500,00	759 600,00			760 500,00	759 600,00	900,00	
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			8 362,48	8 362,48			8 362,48	8 362,48		0,00
442	Sous Total compte 442			8 362,48	8 362,48			8 362,48	8 362,48		0,00
44341	Opér part av Etat communes dépenses		7 288,67	7 288,67				7 288,67	7 288,67		0,00
4434	Sous Total compte 4434		7 288,67	7 288,67				7 288,67	7 288,67		0,00
44381	Aut serv organ pub - dépenses		252,45	8 535,24	8 282,79			8 535,24	8 535,24		0,00
4438	Sous Total compte 4438		252,45	8 535,24	8 282,79			8 535,24	8 535,24		0,00
443	Sous Total compte 443		7 541,12	15 823,91	8 282,79			15 823,91	15 823,91		0,00
44566	TVA déduct sur autres biens et services	374,37		21 003,07	19 904,49			21 377,44	19 904,49	1 472,95	
44567	Etat - crédit de TVA à reporter	10 069,00		88 547,00	89 518,00			98 616,00	89 518,00	9 098,00	
4456	Sous Total compte 4456	10 443,37		109 550,07	109 422,49			119 993,44	109 422,49	10 570,95	

**Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre**

Arrêté à la date du 31/12/2020

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44571	Etat - TVA collectée		390,46	4 155,65	4 037,17			4 155,65	4 427,63		271,98
4457	Sous Total compte 4457		390,46	4 155,65	4 037,17			4 155,65	4 427,63		271,98
44583	Rembst taxes sur chiffre affaire demandé			33 263,00	33 263,00			33 263,00	33 263,00		0,00
4458	Sous Total compte 4458			33 263,00	33 263,00			33 263,00	33 263,00		0,00
445	Sous Total compte 445	10 443,37	390,46	146 968,72	146 722,66			157 412,09	147 113,12	10 298,97	
447	Autres impôts taxes versEMENTs assimilés			1 164,93	1 164,93			1 164,93	1 164,93		0,00
4648	Sous Total compte 44	16 443,37	7 931,58	926 820,04	924 132,86			943 263,41	932 064,44	11 198,97	
4648	Autres encaissement pour compte de tiers			50 899,60	50 899,60			50 899,60	50 899,60		0,00
464	Sous Total compte 464			50 899,60	50 899,60			50 899,60	50 899,60		0,00
466	Excéd de verSEMENT		72,00						72,00		72,00
46711	Autres comptes créditeurs			33 176,52	33 176,52			33 176,52	33 176,52		0,00
4671	Sous Total compte 4671			33 176,52	33 176,52			33 176,52	33 176,52		0,00
46721	Débiteurs divers - amiable			3 661,84	3 661,84			3 661,84	3 661,84		0,00

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4672	Sous Total compte 4672			3 661,84	3 661,84			3 661,84	3 661,84		0,00
4675	Mandataires operations delegues recette			450,56	450,56			450,56	450,56		0,00
467	Sous Total compte 467			37 288,92	37 288,92			37 288,92	37 288,92		0,00
46	Sous Total compte 46		72,00	88 188,52	88 188,52			88 188,52	88 260,52		72,00
4711	Verst des régisseurs			144 237,03	144 237,03			144 237,03	144 237,03		0,00
47134	Raet : subv			170 445,00	170 445,00			170 445,00	170 445,00		0,00
47138	Raet : autres		645,20	123 362,89	122 717,69			123 362,89	123 362,89		0,00
4713	Sous Total compte 4713		645,20	293 807,89	293 162,69			293 807,89	293 807,89		0,00
4712	Excédent à réimputer		400,00	416,00	16,00			416,00	416,00		0,00
47141	- personnes morales										
47141	Sous Total compte 47141		400,00	416,00	16,00			416,00	416,00		0,00
4714	Sous Total compte 4714		400,00	416,00	16,00			416,00	416,00		0,00
47171	Recettes relevé BDF - Hors Héra			7 000,00	7 000,00			7 000,00	7 000,00		0,00
4717	Sous Total compte 4717			7 000,00	7 000,00			7 000,00	7 000,00		0,00

**Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre**

Arrêté à la date du 31/12/2020

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4718	Autres recettes à régulariser		11 514,00	121 080,00	109 566,00			121 080,00	121 080,00		0,00
471	Sous Total compte 471		12 559,20	566 540,92	553 981,72			566 540,92	566 540,92		0,00
47218	Autres dépenses	7,50		2 500,00	2 507,50			2 507,50	2 507,50		0,00
4721	Sous Total compte 4721	7,50		2 500,00	2 507,50			2 507,50	2 507,50		0,00
4722	Commissions bancaires en instance de mdt			22,80	22,80			22,80	22,80		0,00
4728	Autres dépenses à régulariser			102 172,40	102 172,40			102 172,40	102 172,40		0,00
473	Sous Total compte 472	7,50		104 695,20	104 702,70			104 702,70	104 702,70		0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	1,49		3,83	1,13			5,32	1,13	4,19	
478	Sous Total compte 478	1,49		3,83	1,13			5,32	1,13	4,19	
47	Sous Total compte 47	8,99	12 559,20	671 239,95	658 685,55			671 248,94	671 244,75	4,19	
487	Produits constatés d'avance		8 000,00	8 000,00				8 000,00	8 000,00		0,00
48	Sous Total compte 48		8 000,00	8 000,00				8 000,00	8 000,00		0,00
	<b>Total classe 4</b>	<b>21 515,76</b>	<b>125 554,42</b>	<b>2 739 703,69</b>	<b>2 624 458,82</b>			<b>2 761 219,45</b>	<b>2 750 013,24</b>	<b>11 550,19</b>	<b>343,98</b>

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
5113	Titres spéc de paiement et assim à encais	901,00			668,00			901,00	668,00	233,00	
5115	Cartes bancaires à l'encaissement	5,02						5,02		5,02	
<b>511</b>	<b>Sous Total compte 511</b>	<b>906,02</b>			<b>668,00</b>			<b>906,02</b>	<b>668,00</b>	<b>238,02</b>	
515	Compte au trésor	145 966,73		1 141 510,50	1 099 435,55			1 287 477,23	1 099 435,55	188 041,68	
<b>51</b>	<b>Sous Total compte 51</b>	<b>146 872,75</b>		<b>1 141 510,50</b>	<b>1 100 103,55</b>			<b>1 288 383,25</b>	<b>1 100 103,55</b>	<b>188 279,70</b>	
5411	Disponibilités chez régisseurs d'avances			10 000,00	10 000,00			10 000,00	10 000,00		0,00
<b>542</b>	<b>Disponibilités régisseurs de recettes</b>	<b>150,00</b>						<b>150,00</b>		<b>150,00</b>	
<b>541</b>	<b>Sous Total compte 541</b>	<b>150,00</b>		<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>			<b>10 150,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>150,00</b>	
<b>54</b>	<b>Sous Total compte 54</b>	<b>150,00</b>		<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>			<b>10 150,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>150,00</b>	
580	Opérations d'ordre budgétaires			1 125,93	1 125,93			1 125,93	1 125,93		0,00
584	Encaissements chèques par lecture opt			2 288,00	2 288,00			2 288,00	2 288,00		0,00
588	Autres virements internes			51 272,80	51 272,80			51 272,80	51 272,80		0,00
<b>58</b>	<b>Sous Total compte 58</b>			<b>54 686,73</b>	<b>54 686,73</b>			<b>54 686,73</b>	<b>54 686,73</b>		<b>0,00</b>

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	<b>Total classe 5</b>	<b>147 022,75</b>		<b>1 206 197,23</b>	<b>1 164 790,28</b>		<b>27 838,40</b>	<b>1 353 219,98</b>	<b>1 164 790,28</b>	<b>188 429,70</b>	
6042	Achts prest serv autre que terr à aménag					389 038,43	27 838,40	389 038,43	27 838,40	361 200,03	
604	Sous Total compte 604					389 038,43	27 838,40	389 038,43	27 838,40	361 200,03	
60628	Achts autres fournit non stkées					1 502,37		1 502,37		1 502,37	
6062	Sous Total compte 6062					1 502,37		1 502,37		1 502,37	
6064	Achts non stkés fournit admin					915,89		915,89		915,89	
606	Sous Total compte 606					2 418,26		2 418,26		2 418,26	
6135	Sous Total compte 60 Locations mobilières					391 456,69	27 838,40	391 456,69	27 838,40	363 618,29	
613	Sous Total compte 613					4 748,45	376,10	4 748,45	376,10	4 372,35	
6156	Maintenance					4 748,45	376,10	4 748,45	376,10	4 372,35	
615	Sous Total compte 615					6 718,03	2 305,13	6 718,03	2 305,13	4 412,90	
6168	Autres					6 718,03	2 305,13	6 718,03	2 305,13	4 412,90	
						1 097,94		1 097,94		1 097,94	

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
616	Sous Total compte 616					1 097,94		1 097,94		1 097,94	
6182	Divers doc générale et technique					270,32		270,32		270,32	
6184	Divers verst à organismes formation					3 028,00		3 028,00		3 028,00	
618	Sous Total compte 618					3 298,32		3 298,32		3 298,32	
61	Sous Total compte 61					15 862,74		15 862,74		10 153,51	
6228	Rému interméd honoraires divers					8 331,00		8 331,00		6 241,00	
622	Sous Total compte 622					8 331,00		8 331,00		6 241,00	
6232	Pub public relat publ fêtes cérémonies					18 272,68		18 272,68		13 845,50	
6236	Pub public relat publ catalog imprimés					7 294,00		7 294,00		7 294,00	
6237	Pub public relat publ publications					360,00		360,00		360,00	
623	Sous Total compte 623					25 926,68		25 926,68		21 499,50	
6251	Dépôts missions récep - voyage					946,87		946,87		946,87	
6256	Dépôts missions récep - missions					951,55		951,55		951,55	

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6257	Dépiacts missions récep - réceptions					47 493,70	339,11	47 493,70	339,11	47 154,59	
625	Sous Total compte 625			49 392,12	339,11	49 392,12	339,11	49 392,12	339,11	49 053,01	
6262	Frais de télécommunication			149,08	149,08	149,08	149,08	149,08	149,08		0,00
626	Sous Total compte 626			149,08	149,08	149,08	149,08	149,08	149,08		0,00
627	Aut serv extér bancaires assimil			531,61		531,61		531,61		531,61	
6281	Aut serv extér concours divers			1 824,00	190,00	1 824,00	190,00	1 824,00	190,00	1 634,00	
6287	Rembst frais à autres organismes			8 282,79		8 282,79		8 282,79		8 282,79	
6288	Sous Total compte 6287			8 282,79		8 282,79		8 282,79		8 282,79	
628	Autres serv extér			24 254,58	350,00	24 254,58	350,00	24 254,58	350,00	23 904,58	
62	Sous Total compte 628			34 361,37	540,00	34 361,37	540,00	34 361,37	540,00	33 821,37	
6336	Sous Total compte 62			118 691,86	7 545,37	118 691,86	7 545,37	118 691,86	7 545,37	111 146,49	
	Cotis. centre national - centres gestion			1 665,10		1 665,10		1 665,10		1 665,10	
633	Sous Total compte 633			1 665,10		1 665,10		1 665,10		1 665,10	

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
63	Sous Total compte 63					1 665,10		1 665,10		1 665,10	
64111	Persl titulaire rémun principale			210 554,75		210 554,75		210 554,75		210 554,75	
64112	Persl titulaire_NBI supplt fami indém rés			5 547,93		5 547,93		5 547,93		5 547,93	
64118	Personnel titulaire - autres indemnités			62 361,21		62 361,21		62 361,21		62 361,21	
6411	Sous Total compte 6411			278 463,89		278 463,89		278 463,89		278 463,89	
64131	Persel non titulaire - rémunération			8 881,93		8 881,93		8 881,93		8 881,93	
6413	Sous Total compte 6413			8 881,93		8 881,93		8 881,93		8 881,93	
6419	Rembst rémunérations du persel						76,00		76,00		76,00
641	Sous Total compte 641			287 345,82		287 345,82	76,00	287 345,82	76,00	287 269,82	
6451	Charges sécu cotisations URSSAF			35 575,22		35 575,22		35 575,22		35 575,22	
6453	Cotisations aux caisses de retraites			68 821,42		68 821,42		68 821,42		68 821,42	
6454	Charges sécu cotisations ASSEDIC			307,75		307,75		307,75		307,75	
645	Sous Total compte 645			104 704,39		104 704,39		104 704,39		104 704,39	

**Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre**

Arrêté à la date du 31/12/2020

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6488	Autres Charges de personnel			672,00		672,00		672,00		672,00	
648	Sous Total compte 648			672,00		672,00		672,00		672,00	
64	Sous Total compte 64			392 722,21	76,00	392 722,21	76,00	392 646,21		392 646,21	
65888	Autres			1,40		1,40		1,40		1,40	
6588	Sous Total compte 6588			1,40		1,40		1,40		1,40	
658	Sous Total compte 658			1,40		1,40		1,40		1,40	
65	Sous Total compte 65			1,40		1,40		1,40		1,40	
673	Charges except titres annulés			105,78		105,78		105,78		105,78	
678	Autres charges exceptionnelles			31 966,34		31 966,34		31 966,34		31 966,34	
67	Sous Total compte 67			32 072,12		32 072,12		32 072,12		32 072,12	
6811	DA - immob			1 125,93		1 125,93		1 125,93		1 125,93	
681	Sous Total compte 681			1 125,93		1 125,93		1 125,93		1 125,93	
68	Sous Total compte 68			1 125,93		1 125,93		1 125,93		1 125,93	

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	<b>Total classe 6</b>					953 598,05	41 169,00	953 598,05	41 169,00	912 505,05	76,00
7062	Prestation serv redev droits culturels					39,18	101 052,63	39,18	101 052,63		101 013,45
706	<b>Sous Total compte 706</b>			39,18	101 052,63	39,18	101 052,63	39,18	101 052,63		101 013,45
7082	Autres produits-commissions				494,40				494,40		494,40
7088	Aut prod activ annex abonnt				7 250,01				7 250,01		7 250,01
708	<b>Sous Total compte 708</b>				7 744,41				7 744,41		7 744,41
70	<b>Sous Total compte 70</b>			39,18	108 797,04	39,18	108 797,04	39,18	108 797,04		108 757,86
7018	Autres participations Etat				146 445,00				146 445,00		146 445,00
7471	<b>Sous Total compte 7471</b>				146 445,00				146 445,00		146 445,00
7472	Participations - Région				62 635,00				62 635,00		62 635,00
7473	Participations - Dépt				50 000,00				50 000,00		50 000,00
74748	Participations des autres Cnes				650 000,00				650 000,00		650 000,00
7474	<b>Sous Total compte 7474</b>				650 000,00				650 000,00		650 000,00

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
74758	Participation - autres groupements						38 900,00		38 900,00		38 900,00
7475	Sous Total compte 7475						38 900,00		38 900,00		38 900,00
7478	Participations - autres organismes						4 294,69		4 294,69		4 294,69
747	Sous Total compte 747						952 274,69		952 274,69		952 274,69
74	Sous Total compte 74						952 274,69		952 274,69		952 274,69
7588	Autres produits divers de gestion couran						1,48		1,48		1,48
758	Sous Total compte 758						1,48		1,48		1,48
75	Sous Total compte 75						1,48		1,48		1,48
7718	Autres prod except sur opé gestion						285,84		285,84		285,84
771	Sous Total compte 771						285,84		285,84		285,84
7788	Produits exceptionnels divers						6 635,07		6 635,07		6 635,07
778	Sous Total compte 778						6 635,07		6 635,07		6 635,07
77	Sous Total compte 77						6 920,91		6 920,91		6 920,91

**Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre**

Arrêté à la date du 31/12/2020

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes		
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
	Total classe 7	188 838,11				39,18	1 067 994,12	39,18	1 067 994,12			1 067 954,94
	Total général	188 838,11	188 838,11	3 951 501,92	3 794 850,10	953 637,23	1 110 289,05	5 093 977,26	5 093 977,26	1 127 183,54	1 127 183,54	1 127 183,54

**Balance des valeurs inactives**

Arrêté à la date du 2020-12-31

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

DESIGNATION DES COMPTES	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861							0,00	0,00
Portefeuille								
NEANT	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 861	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
862							0,00	0,00
Correspondant								
NEANT	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 862	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
863							0,00	0,00
Prise en charge titre et valeur								
NEANT	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 863	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

## Page des signatures

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.  
Observations :

**JOUSSE David (1013879830-0), Inspecteur des Finances Publiques**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.  
Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV** pendant l'année **2020** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

40200 - EPCC THEATRE SCENE CONVENT LAV

Exercice 2020

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	3 459,20		1 125,93		4 585,13
Fonctionnement	39 524,89		155 525,89		195 050,78
<b>TOTAL I</b>	<b>42 984,09</b>		<b>156 651,82</b>		<b>199 635,91</b>
II - Budgets des services à caractère administratif					
<b>TOTAL II</b>					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>42 984,09</b>		<b>156 651,82</b>		<b>199 635,91</b>

**M. le Maire :** *Concernant les comptes de gestion 2020 du Théâtre-scène conventionnée de Laval, je laisse la parole à nouveau à Antoine Caplan.*

## COMPTE DE GESTION 2020 DU THÉÂTRE-SCÈNE CONVENTIONNÉE DE LAVAL

Rapporteur : Antoine Caplan

### I - Présentation de la décision

Le conseil communautaire de Laval Agglomération du 8 juin 2020 a déclaré d'intérêt communautaire le Théâtre de Laval, au titre de la compétence "construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire".

Cette décision implique le transfert à Laval Agglomération de la compétence pleine et entière de la gestion du théâtre comprenant :

- \* la gestion du bâtiment,
- \* la mise à disposition d'une équipe technique,
- \* l'exploitation culturelle du lieu.

Laval Agglomération a fait le choix, à partir du 1er janvier 2021, d'exploiter le Théâtre de Laval sous la forme d'un établissement public local - service public administratif.

Ceci s'est traduit par une dissolution de l'établissement public qui avait été créé par la ville en 2010 et la création d'un nouvel établissement public par l'agglomération. Le conseil d'administration étant dissous, il revient à la ville d'arrêter le compte de gestion 2020 de l'ancien établissement public.

Le compte de gestion du comptable présente les documents de synthèse de la comptabilité générale. Il est établi par le trésorier qui est chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le maire et doit être transmis au plus tard le 1er juin de l'année suivant l'exercice.

Ce document retrace les recettes et les dépenses effectivement réalisées au cours de l'exercice. Il doit être conforme au compte administratif.

Il appartient à la collectivité d'arrêter le compte de gestion après vérification de sa conformité avec le compte administratif. Après contrôle, il ressort que l'exécution par chapitre et les résultats sont identiques au compte administratif.

### II - Impact budgétaire et financier

Il n'y a aucun impact budgétaire et financier.

Il vous est donc proposé d'arrêter le compte de gestion 2020 du Théâtre-scène conventionnée de Laval dressé par le trésorier municipal et de le certifier conforme au compte administratif 2020.

**Antoine Caplan :** *Oui, même procédure que pour le budget de la ville. Le compte de gestion est conforme au compte administratif. C'est-à-dire que ce sont les mêmes comptes. Aussi, normalement, le vote du compte de gestion emporte aussi le vote du compte administratif.*

*S'agissant du Théâtre, là aussi, la trésorerie a établi ce compte de gestion. Pour rappel, l'établissement public local théâtre a été dissous au 1er janvier pour créer un nouvel établissement d'agglomération cette fois. Puisque le Théâtre a été déclaré d'intérêt communautaire en juin de l'année dernière. Là aussi, il vous est proposé d'arrêter ce compte de gestion qui est conforme au compte administratif, que je vous présenterai là aussi tout à l'heure.*

**M. le Maire :** *Merci. Sur cette délibération, y a-t-il des prises de parole ? Didier Pillon.*

**Didier Pillon :** *Je vais être très bref et ne pas rentrer dans un débat avec Monsieur Caplan. Il me semble que nous pouvons faire la différence entre établir un budget, et c'est la ville, c'est politique, et le restituer d'un point de vue administratif. C'est ce que fait le payeur ou le trésorier. Nous n'allons pas jouer sur les mots. De toute façon, cela ne changera pas grand-chose à l'arrivée. Mais je pense que la tradition républicaine veut qu'on vote le rapport du trésorier pour dire qu'il a fait un travail conforme. C'est pour cela qu'on va le voter aussi.*

**Bruno Bertier :** *Je vous entends, Monsieur Pillon. Ce sont quand même des budgets que vous avez votés. Puisque c'est vous qui les avez élaborés à l'origine. Tout à l'heure, nous allons parler du compte administratif.*

**Didier Pillon :** *Oui, et vous verrez ce que nous allons faire.*

**Bruno Bertier :** *Je rappelle quand même que c'est le fruit d'un budget voté par l'ancienne municipalité.*

**Didier Pillon :** *Oui, j'en conviens, et je préviens. Pour l'instant, nous avons voté pour.*

**M. le Maire :** *Je me permets aussi une petite note d'histoire, d'une histoire récente. Je n'ai pas ce titre d'historien. Mais lors de l'adoption du précédent compte administratif, j'ai le souvenir qu'un élu, Georges Poirier, s'était permis quelques remarques et que mon prédécesseur l'avait sèchement retoqué en lui précisant qu'il mettait en cause la parole du trésorier public sur le vote du compte administratif. Effectivement, c'est important aussi de regarder les procès-verbaux précédents. Il y avait notamment un contentieux sur l'utilisation du fonds de concours, de manière exceptionnelle et fort étonnante, si vous me permettez, pour le mettre en fonctionnement. Il peut y avoir débat, mais votre prédécesseur ne prêtait pas place au débat.*

**Didier Pillon :** *Mon prédécesseur, ce n'est pas moi. J'essaie d'être pédagogique et d'expliquer que je ne veux pas embêter l'administration, qui est responsable de la transcription des choses. Nous votons pour, donc. Cela ne me dérangerait pas de m'abstenir. Mais je pense que c'est plutôt dans le souci de dire que l'administration a bien fait son travail. C'est ce que je veux dire.*

**M. le Maire :** *Tant sur la gestion que sur le compte administratif. Sur la gestion, nous allons procéder au vote. Puisque visiblement, il ne fait pas débat. C'est donc adopté. Je vous remercie.*

N° S504 - RHTF - 19

## COMPTE DE GESTION 2020 DU THÉÂTRE-SCÈNE CONVENTIONNÉE DE LAVAL

Rapporteur : Antoine Caplan

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-29 et L2121-31,

Considérant qu' après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des recettes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Qu'après s'être assuré que le trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Sur proposition de la commission ressources humaines, techniques et financières,

### DÉLIBÈRE

Article 1er

Le conseil municipal statue :

- sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 janvier 2021,
- sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- sur la comptabilité des valeurs inactives.

Article 2

Le conseil municipal arrête le compte de gestion de l'exercice 2020 du Théâtre-scène conventionnée de Laval dressé par le trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelant ni observation ni réserve de sa part.

Article 3

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.